هكذا من الأصل

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden », le guide culturel



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16415 – 7,50 F | JEUDI 6 NOVEMBRE 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Bataille pour la présidence de la Banque centrale européenne

PAR UN COMMUNIQUÉ commun de l'Elysée et de Matignon, la France a lancé, mardi 4 novembre, la candidature de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, pour prendre la présidence de la Banque centrale européenne. La BCE sera mise en place au printemps 1998, une fois arrêtée la liste des pays participant au lancement de la monnaie unique. Cette candidature irrite de nombreux partenaires européens, notamment les Pays Bas et l'Allemagne, qui estiment que la direction de la BCE doit logiquement revenir au Néerlandais Wim Duisenberg, nommé en juillet à la tête de l'Institut monétaire européen à Francfort. La question devait être évoquée avec le chancelier Kohl, en visite de travail mercredi à Paris.

Lire page 2 et notre éditorial page 18

Offensive contre la violence à l'école

● Plusieurs dizaines de milliers d'emplois-jeunes seront affectés à la sécurité dans les établissements ● Le gouvernement concentre son action sur les académies de Créteil, Lyon, Lille, Amiens, Versailles et Aix-Marseille ● Les sanctions pénales seront aggravées

LE GOUVERNEMENT a présenté, mercredi 5 novembre, un nouveau plan de lutte contre la violence à l'école. A l'issue d'une communication en conseil des ministres, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, entourés de cinq autres membres du gouvernement, ont détaillé un ensemble de mesures qui entreront en vigueur dès janvier 1998. Pour éviter *« le saupoudrage »*, neuf *« zones »* expérimentales ont été sélectionnées dans six académies, celles de Créteil, de Lyon, d'Aix-Marseille, de Lille, d'Amiens et de Versailles. 412 collèges et lycées, comprenant 278 000 élèves, sont ainsi concernés, ainsi que leur réseau d'écoles maternelles et primaires, soit 690 000 élèves au total.

L'essentiel du plan consiste dans l'affectation prioritaire d'environ 30 000 emplois-jeunes, recrutés par l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur, dans ces établissements. Ils participeront, selon le gouvernement, *« au renforcement de l'encadrement et du suivi des élèves »*. Cette arrivée de personnels proches, par l'âge, des élèves sera accompagnée d'un renforcement des effectifs non-enseignants : 250 postes d'infirmières et d'assistantes sociales seront créés dans les établissements concernés. Claude Allègre souhaite également *« personnaliser encore davantage le recrutement »* des équipes pédagogiques. En échange de leur volontariat, les évolutions de carrière seront revues. A l'heure actuelle, plusieurs centaines de postes de chefs d'établissement restent vacants.

Ce plan prévoit également un renforcement de la coopération entre les établissements scolaires, la police et la justice et des sanctions pénales aggravées. Ce dispositif succède aux deux plans lancés en 1995 et 1996 par François Bayrou, alors ministre de l'éducation nationale du gouvernement Juppé.



Lire page 12

Le conflit des routiers

■ Lionel Jospin s'engage à faire respecter un accord éventuel

■ Patrons et syndicats ont repris les négociations

■ Jacques Chirac demande au gouvernement d'assurer la liberté de circulation

■ Plus de 150 barrages sur les routes

Lire pages 8, 9, 16, 17 et 18

Quand des écrivains suisses jouaient les indicateurs de police

BERNE,
de notre correspondant

Après les autorités, les banques et les milieux économiques : les écrivains. La bien-pensante Société suisse des écrivains (SSE) se penche à son tour sur son passé. Et la Confédération découvre que les gens de lettres – ou du moins leurs dirigeants – ne s'étaient guère mieux conduits que d'autres et avaient, eux aussi, failli à l'époque du nazisme pour des motifs souvent d'une rare mesquinerie.

Pour la première fois, le rôle équivoque joué par la SSE, notamment en matière de politique d'asile, a été ouvertement débattu à Zurich, en présence d'une centaine des 600 membres que compte la société. Comme l'a rappelé le germaniste Charles Linsmayer, *dès l'arrivée en Suisse, au printemps 1933*, des premières victimes des persécutions nazies, la SSE s'est comportée en véritable auxiliaire de la police en lui indiquant si un écrivain était digne ou non de bénéficier du droit d'asile.

Sympathisant de Mussolini, le président de la SSE, Félix Moeschlin, avait fait approuver par une assemblée générale des directives définissant les critères d'admission en Suisse des écrivains fuyant le IIIe Reich. Dès 1933, la SSE *rédigeait des rapports à l'intention de la police* fédérale et une commission décidait si un auteur réunissait *« suffisamment de qualités littéraires et morales »* pour prétendre à l'asile. En revanche, elle se réservait la prérogative de refuser le droit de séjour en Suisse *« aux petits pisse-copies et autres auteurs occasionnels »*.

Les arguments avancés pour le renvoi d'un écrivain étaient souvent arbitraires, voire haineux ou ouvertement antisémites. Un rapport du 22 janvier 1937, concernant l'écrivain Max Hochdorf, soulignait : *« C'est un de ces polygraphes juifs qui, se pliant au goût du jour, ont écrit sur tout et sur rien dans la presse berlinoise. »* A propos de l'historien Golo Mann, un rapport du 24 août 1939 concluait : *« Il serait certainement nuisible que d'anciens citoyens allemands poursuivent leur combat contre le IIIe Reich à partir de la Suisse. »*

Les recommandations de la SSE, qui a fourni des indications à la police jusqu'en 1958, ont contribué au refoulement d'un certain nombre d'écrivains demandeurs d'asile. Sur plus d'une centaine de rapports établis entre 1933 et 1945, un chercheur a relevé 30 préavis négatifs et 47 positifs. Pour les autres, l'acceptation *conditionnelle était généralement soumise* à une interdiction professionnelle. L'exemple le plus édifiant aura été celui du romancier autrichien Robert Musil, décédé en 1942 à Genève dans le dénuement et l'isolement. Trois ans auparavant, lors de l'examen de sa demande d'asile, la SSE avait conseillé à la police fédérale d'exiger que l'auteur de *L'Homme sans qualités* s'engage à ne collaborer à aucun journal en Suisse, renonce à prononcer des conférences et à accepter un emploi de lecteur ou de rédacteur.

Un demi-siècle plus tard, la SSE s'est enfin résolue à jeter un regard critique sur cet épisode peu glorieux de son histoire. *« Notre association ne veut plus paraître comme celle qui se défile et se satisfait que les banques retiennent l'attention sur elles »*, a déclaré l'écrivain de langue romanche Iso Camartin. Pour sauver l'honneur, la présidente de la SSE, Edith Gloor, a présenté des excuses, mais à titre personnel. Les autres réfléchissent encore...

Jean-Claude Buhrer

Etats-Unis : pression sur les salaires

PARADOXE de l'économie américaine : alors que toutes les entreprises, dans un contexte de quasi-plein emploi (le taux de chômage est de 4,9 %), cherchent à recruter, les salaires n'augmentent pas. Confrontées à une concurrence sans cesse accrue, les entreprises mènent des politiques sociales de plus en plus sélectives. *« Nous n'avons pas une politique de ressources humaines, nous en avons plusieurs »*, reconnaissent les dirigeants de grands groupes. Pour réduire les coûts tout en attirant les meilleurs, les entreprises multiplient les distributions d'actions aux dirigeants et continuent à exercer une forte pression sur les salariés les moins qualifiés. Le management participatif est passé de mode.

Lire page 26

■ Le sport dopé

Face aux récents constats de dopage à la nandrolone, la ministre Marie-George Buffet précise au *Monde* son plan d'action. p. 32 et 33

■ La pauvreté en France

Selon le bilan annuel du Secours catholique, deux millions de personnes seraient en situation de pauvreté. p. 13

■ Les syndicats en perte de vitesse

Le taux d'affiliation à des syndicats en France a chuté de 31 % en dix ans, rapporte le BIT. p. 3

■ Désillusions à Kinshasa

L'avènement du régime de Laurent-Désiré Kabila n'a pas amélioré la vie quotidienne des Kinois. La misère progresse. p. 4

■ Un point de vue d'Henri Konan Bédié

Le président de Côte-d'Ivoire insiste sur les enjeux de la francophonie, notamment dans l'enseignement. p. 17

■ L'audace des HLM de Montpellier

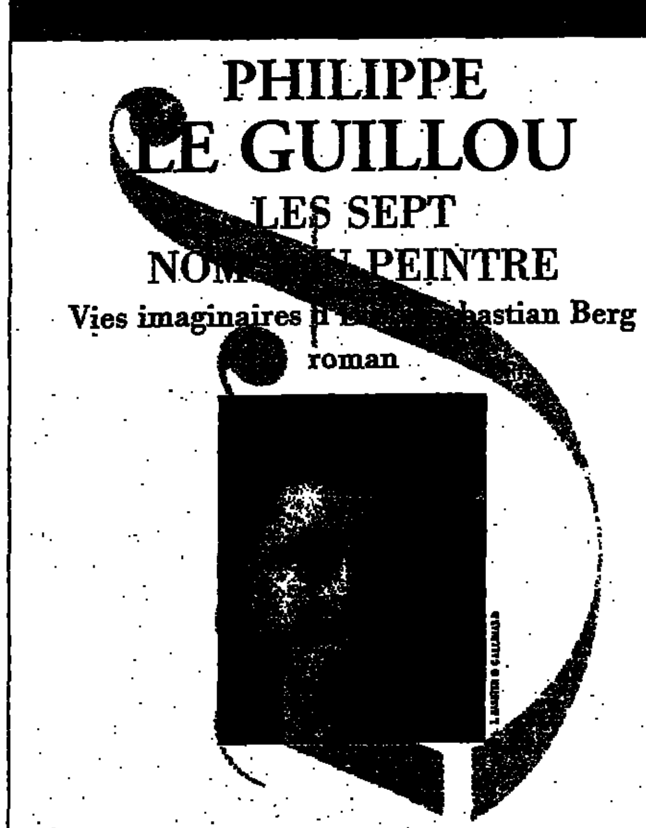
Pour rénover le quartier de la Paillade, chaque cage d'escalier est confiée à un architecte différent. p. 15

■ Terres d'Asie

Au sommaire du *Monde Voyages*; la Chine, l'Inde, et une promenade nostalgique dans l'ex-Saïgon. p. 19 à 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1106 - 7,50 F



Bordeaux-La Haye : la justice face à l'Histoire

UN CRIME contre l'humanité jugé à Bordeaux, des crimes contre l'humanité jugés à La Haye. Ici, en France, justice à froid. Il aura fallu attendre un demi-siècle pour qu'un haut fonctionnaire prenne place dans le box, accusé de complicité de crimes contre l'humanité. Là-bas, aux Pays-Bas, justice à chaud. Sous les auspices des Nations unies, des chefs politiques, des militaires de haut rang, des fonctionnaires et des soldats zélés de la purification ethnique sont poursuivis pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou pour génocide (Radovan Karadzic et Ratko Mladic). Certains ont été inculpés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) alors même que la guerre faisait rage.

Dans ces deux cas, à Bordeaux et à La Haye, *« le contexte est certes différent, mais il s'agit bien à chaque fois*, relève Claude Jorda, actuellement juge français au TPI et ancien procureur général à Bordeaux, *de juger ceux qui ont stigmatisé une entité, une ethnie, et pour les magistrats d'identifier les responsables »*. Pour M. Papon, on voit se dessiner une défense offensive qui s'appuie en partie sur la difficulté de juger un individu plus de cinquante ans après les faits incriminés. *« Je me trouve devant un cimetière de témoins »*, a ainsi déploré Me Jean-Marc Varaut devant la cour d'assises, regrettant l'absence *« des anciens supérieurs de Papon »*, décédés.

En ex-Yougoslavie, mais aussi au Rwanda, les deux tribunaux ad hoc créés par le Conseil de sécurité de l'ONU ont cet avantage de pouvoir rendre la justice alors que les survivants ont encore une mémoire fraîche et la capacité physique de témoigner. Le TPI et le TPR, pour le Rwanda, ont donc plusieurs finalités : juger et condamner les criminels de guerre, pour permettre aux victimes de reposer en paix, pour satisfaire au légitime besoin de justice des survivants, mais aussi pour calmer les esprits des communautés ethniques, et, surtout, pour *« montrer au monde que l'impunité en la matière n'est plus tolérée »*, insiste Christian Chartier, le porte-parole du TPI.

Alain Franco

Lire la suite page 18 et le compte rendu d'audience du procès Papon par Jean-Michel Dumay page 14

Attention, chef-d'œuvre !



TAKESHI KITANO

CONNU au Japon pour ses émissions télévisées et ses talents d'acteur comique, Takeshi Kitano signe, avec *Hana Bi*, un film superbe qui brosse le tableau d'un pays en crise morale et économique. Ce chef-d'œuvre du cinéaste nippon domine les sorties de ce mercredi. A noter, à Paris, une rétrospective des films de propagande tournés sous le régime de Vichy.

Lire pages 35 à 37

هكذا من الاصل

UNION EUROPÉENNE La France a annoncé, mardi 4 novembre, dans un communiqué commun de l'Elysée et de Matignon, la candidature de l'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, à la présidence du directoire de la future Banque centrale européenne (BCE). Cette candidature fait concurrence à celle du Néerlandais Wim Duisenberg, actuel président de l'Institut monétaire européen (IME), qui bénéficie de puissants soutiens au nombre desquels, notamment, celui de la Bundesbank. ● CETTE ANNONCE, qui suscite des réactions agacées à Bonn et à La Haye, a été faite à la veille de la venue du chancelier Helmut Kohl à Paris, où il était attendu mercredi soir. ● LES PRÉPARATIFS de mise en place de l'euro devaient également être examinés mercredi au Luxembourg par le conseil des ministres des finances des Quinze.

La France présente la candidature de Jean-Claude Trichet à la tête de la BCE

L'Elysée et Matignon se sont mis d'accord sur le nom de l'actuel gouverneur de la Banque de France, qui entre ainsien concurrence avec le Néerlandais Wim Duisenberg, soutenu par les autres banques centrales, pour présider le futur institut d'émission européen

LA DÉSIGNATION du président de la future Banque centrale européenne (BCE), qui sera chargée de piloter la politique monétaire dans la zone euro, sera-t-elle l'occasion d'une bataille entre la France et ses partenaires de l'Union ? Dans un texte commun, publié mardi 4 novembre après-midi, l'Elysée et Matignon ont annoncé que *« les autorités françaises ont décidé de présenter la candidature de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, au poste de président du directoire de la Banque centrale européenne »*. *« L'Union économique et monétaire verra bientôt le jour*, ajoute le communiqué. *Le rôle de la future Banque centrale européenne pour assurer la crédibilité et le succès de la monnaie unique sera crucial et le choix de l'équipe dirigeante de la Banque centrale européenne déterminant pour assurer le lancement de l'euro dans les meilleures conditions possibles. »*

Cette annonce est intervenue à la veille de la venue à Paris du chancelier allemand, Helmut Kohl, pour une rencontre de travail avec le président de la République, Jacques Chirac, suivie d'un dîner avec le premier ministre, Lionel Jospin. A la veille aussi du conseil des ministres des finances des Quinze, qui se réunissait mercredi au Luxembourg pour discuter notamment de la proposition franco-allemande de créer un Conseil de l'euro.

La candidature de M. Trichet est le dernier rebondissement d'un feuilleton commencé il y a plus d'un an. Paris avait à plusieurs reprises exprimé ses réserves à l'idée de voir Wim Duisenberg, ancien gouverneur de l'institut d'émission néerlandais, qui préside depuis le 1er juillet dernier l'Institut monétaire européen (IME), prendre la tête de la BCE. Les dirigeants français n'avaient pas digéré le coup de force des banquiers centraux qui, en mai 1996, avaient littéralement imposé le choix de M. Duisenberg pour succéder au Belge Alexandre Lamfalussy à la tête de l'IME. Dès lors, le banquier néerlandais devenait le candidat naturel pour le poste de premier président de la future BCE, qui sera mise en place au printemps 1998, aussitôt après la désignation des pays qui participeront à la zone euro.



UN CHOIX SURPRENANT

Le président Chirac, irrité, avait rapidement fait savoir que cette décision ne préjugeait pas du nom du futur patron de l'institut d'émission européen. L'arrivée des socialistes au pouvoir n'a pas infléchi la détermination de Paris à proposer son propre candidat face à M. Duisenberg. Les tractations entre l'Elysée et Matignon ont surtout porté sur le nom du candidat. Plusieurs personnalités étaient en lice : outre M. Trichet, on évoquait Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI) ou encore Jacques de Larosière, président de la BERD (Banque européenne de développement et de reconstruction). La presse allemande avait même évoqué, en début d'année, une possible candidature de l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors.

Le choix s'est finalement porté sur l'actuel gouverneur de la Banque de France. Il peut paraître surprenant compte tenu des relations tendues entre M. Trichet et le président de la République. Le 14 juillet 1996, M. Chirac avait dénoncé le niveau trop élevé des taux d'intérêt et mis directement en cause la responsabilité de M. Trichet dans la débâcle du système bancaire français.

Les socialistes n'ont pas ménagé non plus leurs critiques à l'encontre de la politique monétaire française depuis que la Banque de France est devenue indépendante, en janvier 1994. Début octobre, la décision de la Banque de France de relever son taux d'appel d'offres dans le sillage de la Bundesbank avait suscité la colère au sein de la majorité parlementaire. François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, qui s'exprimait dans les couloirs de l'Assemblée nationale, a pris acte de la décision annoncée à Paris. *« Il est normal que la France avance un nom pour le directoire de cette Banque centrale*, a-t-il dit. *Puisqu'elle se situe en Allemagne, il ne serait pas illogique que son président fût français. Je pense que cette position peut être comprise par nos partenaires. »*

Depuis que les Quinze ont décidé d'installer à Francfort le siège de la Banque centrale européenne, en 1994, certains, à Paris, considéraient qu'en échange de cette concession, le poste de premier président de la BCE devait revenir à un Français. Paul Marchelli, membre du conseil de la Banque de France, avait développé cette thèse en évoquant *« un engagement non écrit de la part des Allemands »* allant dans ce sens.

RISQUE DÉLIBÉRÉ

Les dirigeants français faisaient aussi valoir que la nomination d'un Néerlandais à la tête de la BCE, qui plus est champion d'une politique de rigueur monétaire et budgétaire, risquait de donner à l'euro une coloration trop germanique et orthodoxe. Cette argumentation n'a pas été reprise par les autres pays européens qui, jusqu'à présent, ont manifesté sans exception leur soutien à la candidature de M. Duisenberg. Ce dernier, de son côté, a tenu lui-même à répondre à plusieurs reprises aux critiques françaises. *« Cela me semble surtout politique »*, affirmait-il il y a quelques semaines dans *Les Echos* ; *« Mais je suis convaincu que ce n'est pas dirigé personnellement contre moi : j'ai été récemment nommé commandeur de la Légion d'honneur. Et je tiens à préciser une chose : quel que soit le premier président de la BCE, la France doit savoir qu'il ne sera ni un comptable ni un technocrate comme elle le craint parfois, mais un banquier central. »*

En proposant leur candidat, les autorités françaises ont pris délibérément le risque de froisser les Allemands. La Bundesbank, en particulier, n'a jamais ménagé son soutien à M. Duisenberg. Lors de la prise de fonctions de celui-ci à la tête de l'IME, en juillet 1997, le président de la Banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, avait rendu un vibrant hommage au dirigeant monétaire néerlandais, en soulignant la communauté de pensée et de culture qui les unit – les deux hommes sont nés dans des villages distants de 50 kilomètres. De façon moins diplomatique, Helmut Hesse, membre du conseil de la Bundesbank, avait expliqué il y a quelques mois que *« le président de la Banque centrale européenne ne pourra en aucun cas être un Français »*.

Pierre Antoine Delhommais et Henri de Bresson

Un mandat de huit ans

Le traité de Maastricht prévoit que le président de la Banque centrale européenne (BCE), son vice-président et les autres membres du directoire (au nombre de quatre à six) *« sont nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, sur recommandation du Conseil et après consultation du Parlement européen et du conseil de l'Institut monétaire européen. »* Le président est nommé pour huit ans, le vice-président pour quatre ans. Dans son édition du vendredi 31 octobre, le quotidien britannique *Financial Times* a affirmé que les Allemands souhaitaient réserver un siège au directoire de la BCE au Royaume-Uni afin de faciliter son adhésion à l'Union monétaire. Bonn n'a pas démenti cette information.

Deux adeptes de la rigueur monétaire

WIM DUISENBERG, le président néerlandais de l'Institut monétaire européen (IME) et Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, candidats à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), ont au moins deux passions communes : la voile et la monnaie. Chacun a mené, dans son pays, depuis des années, une politique monétaire inflexible. Aux Pays-Bas comme en France, c'est autour de la stratégie du florin fort et du franc fort, fondée sur l'arrimage de ces deux monnaies au deutschemark, que s'est bâtie la politique économique récente des deux nations.

PORTRAITS

Franc fort, florin fort : M. Trichet et M. Duisenberg ont chacun mené, dans leur pays, une politique inflexible

Nommé à la tête de la De Nederlandsche Bank (DNB) en 1983, M. Duisenberg, soixante-deux ans, est réputé pour son pragmatisme. Membre du Parti social-démocrate, ministre des finances, entre 1973 à 1977, d'un des gouvernements les plus à gauche de l'histoire récente des Pays-Bas, cet économiste keynésien de formation n'avait pas hésité à déclencher la colère de ses amis politiques lorsque, confronté au premier choc pétrolier, il s'était fait le chantre de la stabilité budgétaire. Ses détracteurs le disent volontiers hautain et dilettante, et voient en lui *« un clone de M. Tietmeyer »* ; ses admirateurs soulignent la clarté de sa pensée et sa capacité à affronter avec décontraction les plus grandes tempêtes monétaires.

Davantage adepte du modèle anglo-saxon que du système allemand, M. Duisenberg n'en est pas moins régulièrement accusé, dans son pays, d'avoir fait de la Banque centrale une simple succursale de la Bundesbank. On le brocarde en susurrant que sa présidence de l'institut d'émission, pendant quinze ans, *« n'aurait en réalité duré que quinze secondes, le temps que les décisions prises à Francfort s'inscrivent sur les écrans d'ordinateur à Amsterdam »*.

UNE EXCELLENTE IMAGE

Une plaisanterie identique – les quinze secondes deviennent, dans la version française, cinq minutes – circule aussi à Paris parmi les adversaires de M. Trichet. Ils sont légion. Economistes, industriels, hommes politiques de gauche ou de droite reprochent au premier gouverneur d'une Banque de France indépendante son dogmatisme monétaire. Ils accusent l'« ayatollah du franc fort » d'avoir ruiné l'économie française, d'avoir contribué à la montée du chômage, en défendant coûte que coûte la parité du franc face au mark.

A ces attaques, la riposte du gouverneur de la Banque de France, énarque, ingénieur des mines et inspecteur général des finances, ancien directeur du cabinet d'Edouard Balladur au ministère de l'économie et ex-directeur du Trésor, ne varie guère. A grand renfort de savants graphiques, M. Trichet s'emploie inlassablement à démontrer à ses contradicteurs les succès de sa politique monétaire – *« la France possède les taux les plus bas d'Europe »* –, il souligne la compétitivité de l'économie française, qui dégage des excédents commerciaux record, et il explique que le chômage a une origine structurelle.

Critiqué en France, M. Trichet jouit en revanche sur la scène financière internationale d'une excellente image. Il a même réussi à trouver grâce aux yeux de la Bundesbank. Son président, Hans Tietmeyer, lui avait rendu un hommage appuyé le 28 octobre dernier lors d'une conférence à Paris. Se félicitant de la manière dont la Banque de France avait su faire accepter sa récente indépendance, il en avait chaleureusement complimenté son gouverneur.

P.-A. D.

La démarche de Paris provoque des réactions agacées à La Haye et à Bonn

CURIEUX HASARD du calendrier, Jean-Claude Trichet, désigné quelques heures plus tôt comme le candidat officiel de la France à la présidence de la future Banque centrale européenne, se trouvait à Bonn mardi 4 novembre au soir, invité d'une réunion privée organisée par le conseil économique de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de Helmut Kohl. S'exprimant en anglais devant une petite cinquantaine de personnes, M. Trichet a expliqué l'attachement des Français à la stabilité de la monnaie et affirmé sa conviction que l'euro entraînerait une convergence des économies sur les pays les plus performants.

Le gouverneur de la Banque de France a soigneusement évité d'ouvrir le débat sur sa candidature à la tête de la BCE, qui suscite des réactions agacées à Bonn et à La Haye. Suite à une question de la salle, M. Trichet s'est défaussé, expliquant, un peu gêné, que c'était la décision du gouvernement français. Son auditoire est resté poli. Tout en se félicitant de la prestation de M. Trichet qui, estimait-il, montre la force de l'engagement de la France pour la stabilité de la monnaie, Otto Schlecht, président de la Fondation Ludwig Erhard, doutait dans le contexte politique actuel de la possibilité de voir sa candidature aboutir. *« Nous en avons été informés un peu avant vous »*, a seulement précisé Klaus Regling, directeur général au ministère des finances.

« UN MAUVAIS SIGNAL »

La rumeur, non vérifiée, veut que le chancelier Kohl ait été tenu au courant depuis quelques jours. Mais l'attitude de Paris rappelle à Bonn des précédents, comme l'annonce surprise de la supression du service national français ou de la reprise des essais nucléaires. *« Nous n'avons pas de commentaire à faire. Nous avons été informés dans l'après-midi »*, s'est borné à commenter Andreas Fritzenkötter, responsable de la communication du chancelier Kohl. *« Jean-Claude Trichet a une bonne réputation en Allemagne. Mais la tentative de la France est vouée à l'échec. Il sera impossible de convaincre la majorité du gouvernement allemand de soutenir Trichet contre Duisenberg »*, soulignait un proche de la Chancellerie.

M. Trichet n'a pas voulu préciser s'il avait personnellement prévenu Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, nous indique notre correspondant à Bonn, Arnaud Leparmentier. La « Buba » soutient depuis toujours la candidature du Néerlandais Wim Duisenberg. S'il n'existe aucune réticence personnelle à l'égard de M. Trichet, l'institut d'émission allemand craint qu'une bataille politique autour de la présidence de la BCE n'améliore pas sa crédibilité, notamment auprès d'une opinion publique allemande toujours sceptique.

Aux Pays-Bas, où le gouvernement néerlandais a appris lundi soir la candidature de Jean-Claude Trichet par un message de l'Elysée, les réactions sont vives, nous indique notre correspondant, Alain Franco. En voyage officiel en Nouvelle-Zélande et en Australie, le premier ministre Wim Kok a fait publier une déclaration par ses services à La Haye. Y exprimant son *« extrême surprise »*, il affirme ne voir *« aucune raison de retirer la candidature de Wim Duisenberg »*. *« Quand on a un candidat aussi fort*, a affirmé un porte-parole de la Banque centrale néerlandaise, *on se demande si ceux qui avancent un autre nom ne risquent pas de déstabiliser l'euro. La France émet un mauvais signal. »*

Emploi, élargissement et OTAN au menu des entretiens franco-allemands

OUTRE l'irruption inattendue de la présidence de la BCE dans le débat, trois sujets actuellement en suspens entre la France et l'Allemagne pourraient être évoqués par Helmut Kohl avec Jacques Chirac puis Lionel Jospin, que le chancelier rencontre mercredi soir à Paris.

● **Le Conseil européen extraordinaire des 20 et 21 novembre à Luxembourg consacré à l'emploi.** Bonn n'avait pas accueilli avec un grand enthousiasme l'idée lancée par Paris, les dirigeants allemands considérant que la lutte contre le chômage est d'abord une affaire nationale et qu'il ne revient pas à la puissance publique de créer des emplois. Les Allemands acceptent cependant que l'UE puisse donner des directives générales que chaque gouvernement devra prendre en compte dans la définition de sa propre politique. Helmut Kohl fait confiance à Jean-Claude Juncker, premier ministre luxembourgeois et président du Conseil européen jusqu'à la fin de l'année, qu'il tient en haute estime, pour avancer des propositions n'impliquant pas de dépenses supplémentaires. Bonn accepterait par exemple de mobiliser des fonds existants de la Banque européenne d'investissement en faveur des jeunes qui veulent créer leur entreprise.

● **L'élargissement de l'UE.** Ce devrait être le sujet principal du Conseil européen (ordinaire) de Luxembourg les 12 et 13 décembre. La France et l'Allemagne partagent, en principe, la démarche préconisée par la Commission consistant à commencer les négociations avec les cinq pays d'Europe centrale et orientale les plus avancés sur la voie des réformes – Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie – (plus Chypre). Pour ne pas donner l'impression aux cinq autres candidats (Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie) qu'ils sont laissés en dehors, Paris a proposé une Conférence européenne permanente réunissant tous les pays associés à l'UE. Après avoir marqué quelques réticences, le gouvernement de Bonn s'est rallié à cette proposition, mais continue de s'opposer à la présence dans cette conférence de la Turquie, soutenue par la France. Si les Quinze se mettent d'accord, cette conférence européenne devrait tenir une première réunion au premier trimestre 1998.

● **L'adaptation de l'OTAN.** Au début décembre se tiendront aussi à Bruxelles les traditionnelles réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Alliance atlantique, au cours desquelles devrait être entérinée la réforme de l'OTAN lancée au Conseil atlantique de Berlin, en juin 1996, et au sommet de Madrid en juillet de cette année. Bonn aurait souhaité que ce soit l'occasion pour la France de devenir pleinement dans les structures militaires intégrées. Cette perspective n'est plus de saison, notamment à cause du différend franco-américain sur le commandement Sud de l'OTAN. Mais Helmut Kohl souhaiterait, d'une part, que l'« européanisation » de l'OTAN ne souffre pas de l'abstention française et, d'autre part, que des arrangements soient trouvés permettant à la France de ne pas être exclue de la nouvelle organisation des commandements, même si elle n'y est pas à part entière.

Daniel Vernet

■ **Le président du Parti social-démocrate allemand, Oskar Lafontaine, sera reçu à Paris le 12 novembre par Lionel Jospin.**



Trichet à la tête de la B

La représentation syndicale diminue partout dans le monde

D'après le BIT, la France est particulièrement touchée par ce phénomène

Une étude du Bureau international du travail constate que la crise du syndicalisme, notamment dans les pays industrialisés, s'accompagne d'un abandon général des modes d'organisation traditionnels du travail. La globalisation des échanges, la mobilité des capitaux et l'apparition de nouveaux métiers en sont les causes.

Les syndicats en chiffres

TAUX DE SYNDICALISATION (en % des effectifs salariés) ET TAUX DE VARIATION 1985-1995

Pays	Taux de syndicalisation	Taux de variation 1985-1995
ÉTATS-UNIS	14,2	-21,1
CANADA	37,4	+1,8
JAPON	24	-16,7
CORÉE DU SUD	12,7	+2,4
SUÈDE	91,1	+8,7
DANEMARK	80,1	+2,3
FINLANDE	79,3	+16,1
ITALIE	44,1	-7,4
AUTRICHE	41,2	-19,2
ROYAUME-UNI	32,9	-27,7
ALLEMAGNE	28,9	-17,6
PAYS-BAS	25,6	-11
PORTUGAL	25,6	-50,2
GRÈCE	24,3	-33,8
ESPAGNE	18,6	+62,1
FRANCE	9,1	-37,2

Le taux de syndicalisation dans le monde a baissé au cours de la décennie 1985-1995, selon le Bureau international du travail (BIT).

L'AUTONOMIE accrue des entreprises, l'individualisation des relations de travail et surtout la désyndicalisation sont les évolutions dominantes à l'échelle de l'ensemble des économies mondiales, selon un rapport publié, lundi 3 novembre, par le Bureau international du travail (BIT) à Genève. *« De plus en plus d'individus se retrouvent seuls et sans voix face à la loi du marché »*, écrivent les auteurs de l'étude en constatant que *« les relations professionnelles ne parviennent plus aussi bien à (...) garantir un équilibre harmonieux dans la production et la distribution des fruits de la croissance. »*

Ces observations prennent tout leur relief à l'heure où le conflit des routiers s'étend dans la France entière, un pays qui connaît l'un des taux de syndicalisation les plus faibles du monde, légèrement supérieur à celui de l'Indonésie et de la Thaïlande. Avec seulement 9,1 % des effectifs salariés affiliés à une organisation de défense de leurs droits, la France a connu une chute de ses effectifs syndiqués de 31,2 % en dix ans, uniquement comparable dans son ampleur à ce qu'on peut observer dans d'anciens pays du bloc de l'Est comme la Pologne ou la République tchèque.

« La désyndicalisation peut être aussi synonyme de troubles sociaux », a souligné le directeur général du BIT, Michel Hansenne, à l'occasion de la présentation de cette étude, dont les auteurs soulignent néanmoins le *« pouvoir mobilisateur des confédérations en France »*, qui correspond à un *« syndicalisme de militants plus que de membres »*.

Les pays à fort taux d'affiliation syndicale, *comme la Suède, le Danemark ou la Finlande*, sont ceux qui connaissent également le *moins de troubles sociaux. A l'inverse*, un pays comme l'Allemagne, célébré traditionnellement pour la *solidité de ses structures sociales*, connaît une chute des effectifs syndiqués comparable à celle de la France, bien que moins vertigineuse. Cette évolution est surtout liée à l'ex-RDA, qui joue involontairement, ici comme ailleurs, un rôle de laboratoire social pour l'ensemble du pays.

DÉCLIN DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

Rares sont les économies où le taux de syndicalisation augmente. Ce sont souvent des pays qui, tels l'Afrique du Sud, les Philippines ou même l'Espagne, se trouvent en situation de rattrapage historique. D'autres pays, comme l'Indonésie ou la Birmanie, continuent d'entraver tout simplement l'existence de syndicats libres. Au total, souligne le BIT, plus de la moitié des 92 pays étudiés ont un taux d'affiliation inférieur à 20 %.

Dans les pays industrialisés, le déclin de l'emploi industriel est largement responsable de ce phénomène. L'érosion des effectifs syndicaux dans les pays en voie de développement s'explique en grande partie par les programmes d'ajustement structurel qui entraînent des suppressions d'emplois publics. Partout, l'abandon des politiques keynésiennes de soutien de l'activité économique par l'Etat est un facteur clé pour comprendre la crise syndicale. Une *crise face à laquelle les organismes* de représentation des salariés n'ont pas encore su trouver de réponse efficace. *« Les efforts déployés pour intégrer les travailleurs en situation précaire et même les chômeurs au mouvement syndical n'ont, à quelques exceptions près, abouti qu'à de modestes résultats »*, écrit le BIT.

Mais cette crise de représentativité n'affecte pas que les centrales ouvrières. Le patronat est, lui aussi, touché. L'importance croissante des petites et moyennes entreprises dans l'économie des pays industrialisés ou en voie de développement contribuent à un relâchement des règles en matière de salaires et de conditions de travail. Partout, notamment en Europe, les grandes entreprises tentent, de leur côté, de se dégager des carcans imposés par les négociations collectives à l'échelle des branches, même si en définitive ce phénomène de décentralisation reste limité, surtout en France (80 % des conventions demeurent sous le régime des accords de branche).

En Allemagne, les secteurs clés de la chimie et de la métallurgie demeurent attachés majoritairement au système des accords de branche, en dépit des nombreux discours patronaux sur la nécessité d'en finir avec ce principe au profit d'une plus grande *« flexibilité »*.

Lucas Delattre

Huit pays des Balkans s'engagent à renforcer la stabilité de la région

La réunion « historique » d'Héraklion, en Crète, n'aura pas permis de résoudre les nombreux contentieux régionaux. « C'est le premier effort commun », a indiqué le premier ministre grec, Kostas Simitis

ATHÈNES
de notre correspondant

*Les chefs d'Etat et de gouverne*ment de sept pays des Balkans (Albanie, Bulgarie, Grèce, Macédoine, Roumanie, Turquie, Yougoslavie), plus le représentant de la Bosnie, ont tenu, lundi 3 et mardi 4 novembre à Héraklion, en Crète, un sommet *« historique »* pour affirmer leur volonté commune de ren*forcer la stabilité et la sécurité dans* cette région sensible.

C'était la première fois de leur *histoire que des dirigeants de gou*vernements de l'Europe du Sud-Est *« élus librement »* se réunissaient, a *souligné un communiqué commun* signé par Kiro Gligorov, le président macédonien, Slobodan Milosevic, *son homologue yougo*slave, et les premiers ministres roumain, Victor Ciorbea, bulgare, *Ivan Kostov, albanais, Fatos Nano*, grec, Kostas Simitis, et turc, Mesut Yilmaz. Tous ces dirigeants étaient *accompagnés de leur ministre des* affaires étrangères. Seule la Bosnie, qui participait comme observateur, *n'était représentée que par son mi*nistre adjoint aux affaires étrangères, Mihovil Malbasic.

« Cette rencontre est un succès, car ils sont venus et ils ont discuté. C'est le premier effort commun pour examiner ensemble les problèmes de la région », a affirmé Kostas Simitis, maître d'œuvre de la rencontre, qui a su trancher avec l'attitude populiste et nationaliste de son prédécesseur socialiste, Andréas Papandreou.

Plusieurs dirigeants, qui ne se parlaient plus depuis des années, voire des dizaines d'années, ont pu reprendre langue. Ainsi, c'était la première fois que M. Milosevic participait à une conférence internationale depuis la fin du conflit yougoslave. La première fois que le président Gligorov se rendait en Grèce depuis la querelle qui oppose Athènes et Skopje à propos du nom de l'*« ancienne République yougoslave de Macédoine »*. La première fois également que des dirigeants albanais et yougoslaves, en désaccord sur la question de la province serbe du Kosovo, discutaient depuis 1947. La première fois, enfin, qu'un chef de gouvernement turc se rendait en Grèce depuis près de dix ans.

Les pays de la région – parmi lesquels seule la Grèce est membre de l'Union européenne et seules Athènes et Ankara appartiennent à l'OTAN – ont discuté de leur avenir, tourné, insiste le communiqué final, vers *« l'intégration européenne et euro-atlantique »*. *« Nous aspirons à transformer notre région en un espace de coopération et de prospérité économique, et nous décidons pour cela de promouvoir des relations de bon voisinage et le respect du droit international »*, ont-ils également souligné, s'engageant à *« respecter l'inviolabilité des frontières, l'intégrité territoriale des Etats et le règlement pacifique des différends »*.

> Les participants au sommet se sont engagés à « respecter l'intégrité territoriale des Etats et le règlement pacifique des différends »

Pour ce faire, ils ont décidé de se réunir, au moins une fois par an, au niveau de leurs ministres des affaires étrangères, et ont convenu de se rencontrer en septembre ou en octobre 1998 en Turquie. En revanche, la proposition grecque d'instaurer un secrétariat permanent a été renvoyée à la prochaine réunion des chefs de la diplomatie.

Les huit se sont, par ailleurs, engagés à promouvoir leurs relations culturelles, ainsi que la lutte contre la criminalité, le terrorisme et l'immigration clandestine. Ils ont aussi convenu de développer leur coopération économique, les infrastructures de transports, de télécommunications et d'énergie par des réunions régulières des ministres compétents.

Dès dimanche soir, en marge du sommet, les rencontres bilatérales ont occupé les huit dirigeants. Rien n'a été résolu, mais le climat a changé. Ainsi, Fatos Nano et Slobodan Milosevic ont annoncé un dé*but de normalisation, sans cepen*dant avancer sur l'épineuse question du Kosovo, la province *serbe peuplée en majorité d'Alba*nais de souche qui réclament leur indépendance. M. Yilmaz et M. Mi*losevic ont aussi annoncé un dégel* de leurs relations. Le président de la République fédérale de Yougo*slavie (Serbie, Monténégro) a invité* son homologue turc, Suleyman Demirel, à Belgrade. Kiro Gligorov et *Fatos Nano ont promis d'améliorer* leurs rapports, mais le dirigeant macédonien a toutefois refusé de *reconnaître l'université albanaise* de Tetevo, en Macédoine, pomme de discorde entre les deux pays.

De son côté, M. Gligorov n'a pas convaincu son collègue bulgare, Ivan Kostov, de reconnaître l'existence d'une langue macédonienne différente du Bulgare. Ce différend bloque la signature d'une vingtaine d'accords bilatéraux. La querelle gréco-macédonienne sur le nom de la Macédoine, évoquée par M. Gligorov et M. Simitis, n'a pas, non plus, connu de progrès.

Enfin, le sommet a permis à M. Simitis et M. Yilmaz de renouer le dialogue gréco-turc, gelé depuis plusieurs mois par une série d'incidents et de menaces. Leur entretien, qualifié de *« fructueux »* par M. Simitis, a été accueilli fraîchement, mardi, par la presse grecque et critiqué par l'opposition de droite et les nostalgiques d'Andréas Papandreou.

Didier Kuntz

Les républicains ont dominé les élections locales américaines

Christine Todd Whitman a été réélue gouverneur du New Jersey

WASHINGTON
de notre correspondant

La réélection à l'arraché de Christine Todd Whitman – elle a obtenu 47 % des suffrages, contre 46 % pour le démocrate Jim McGreevey – comme gouverneur du New Jersey tient à sa personnalité. Si sa féminité et son charme ne venaient adoucir le tranchant de son caractère, Christine Todd Whitman serait l'archétype de ces politiciens qui tracent leur carrière au rythme trépidant d'une volonté de fer.

> **PORTRAIT**
> Conservatrice sur le plan fiscal, elle passe pour une « libérale » dans le domaine social

« Christie » Whitman a une réputation paradoxale : née dans une famille patricienne et républicaine de New York, mariée à un riche homme d'affaires, elle peut se vanter d'avoir mis en pratique comme personne le dogme du Parti républicain de la réduction de la fiscalité. Faisant campagne, en 1993, pour ravir le poste de gouverneur du New Jersey, elle avait attiré l'attention en promettant de baisser les impôts de 30 % en trois ans. Une *fois élue*, elle fit taire les sceptiques en atteignant cet objectif en deux ans.

Devenue l'une des *étoiles* montantes du Parti républicain, elle fut choisie, en 1995, pour répondre au discours sur l'Etat de l'Union de Bill Clinton. L'année suivante, Bob Dole – qui avait songé à elle comme candidate pour la vice-présidence – promit *« de faire pour l'Amérique ce que Christie Whitman a fait pour le New Jersey »*. Ce programme n'a pas constitué une potion magique pour M. Dole, pas plus d'ailleurs que pour Mme Whitman. Outre que les contribuables du New Jersey regardent aujourd'hui d'un œil critique le bilan de leur gouverneur, celle-ci est une républicaine trop atypique pour faire le plein des voix de son propre parti.

Conservatrice sur le plan de la fiscalité, ses choix dans le domaine social la désignent comme une *« libérale »* (démocrate) aux yeux des « ultras » de la Coalition chrétienne. Favorable à l'avortement, aux droits des homosexuels, aux programmes de l'*affirmative action* (les mesures positives en faveur des minorités), elle s'est refusé à approuver une législation permettant aux parents d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées aux frais des contribuables, mais elle a obtenu que les assurances prennent en charge pendant 48 heures l'hospitalisation des femmes venant d'accoucher.

Modérée ? Oui et non. Grâce à un arsenal législatif répressif, elle peut se targuer d'avoir obtenu une baisse de 11 % de la criminalité violente, au prix d'un surpeuplement des prisons du New Jersey, et de l'ouverture – controversée – de « camps de rééducation » pour jeunes délinquants. Ce n'est cependant pas ce côté Janus politique qui est reproché à Christie Whitman, et qui explique que son avance électorale sur le démocrate Jim McGreevey ait irrésistiblement fondu (elle était de 12 % en septembre).

DEUX RECORDS NATIONAUX

Même si le gouverneur estime avoir pâti de son propre succès, ses adversaires ont marqué des points en soulignant qu'elle est la femme d'une seule idée – la baisse de l'impôt sur le revenu –, sans compter que sa réussite dans ce domaine est plus contrastée qu'il n'y paraît.

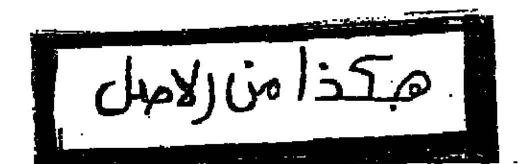
Le New Jersey détient, en effet, deux records nationaux peu enviables : le taux des impôts fonciers est le plus élevé des Etats-Unis, de même que le coût de l'assurance automobile. Une sorte de désenchantement a donc marqué la fin de la campagne de Mme Whitman, comme si la *« reine Christine »* avait perdu de son aura, à défaut de son énergie.

Les *aficionados* de Christie Whitman lui prédisent encore un *« destin national »*. A condition, bien sûr, qu'elle se rapproche davantage de sa famille politique : l'étiquette de *« républicain modéré »* ne constitue pas la meilleure plateforme électorale pour tourner ses regards vers le Sénat ou... vers la Maison Blanche.

Laurent Zecchini

Rudolph Giuliani l'emporte aisément à New York

Même si 220 villes étaient appelées à élire leur maire et que plus de 40 référendums locaux étaient organisés, quatre scrutins ont retenu l'attention : la facile réélection de Rudolph Giuliani à la mairie de New York (avec 56 % des suffrages), les victoires de Christine Todd Whitman et de Jim Gilmore, respectivement gouverneur du New Jersey et de Virginie, enfin l'élection de Vito Fossella à la Chambre des représentants, à l'occasion du scrutin partiel de Staten Island (New York). Quatre consultations se soldant par quatre victoires républicaines, c'est assez pour permettre au Parti républicain d'envisager avec optimisme l'échéance électorale de l'année prochaine. En réalité, les facteurs ayant influencé ces différents scrutins étant à la fois conjoncturels et spécifiques, il est hasardeux d'en tirer des enseignements pour l'avenir. Tout au plus peut-on constater qu'à l'exception notable de la Maison Banche, l'emprise des républicains se confirme à tous les échelons de la vie politique – *(Corresp.)*





Les Kinois font un bilan sévère des six mois de pouvoir de M. Kabila

Ils dénoncent une « dictature » au nouveau Congo

KINSHASA
de notre envoyé spécial

L'Etat zaïrois du maréchal Mobutu Sese Seko ne payait pas ses fonctionnaires. La République démocratique du Congo (RDC) de Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé du pays, ne les paye pas non plus. Les mêmes maux produisent les mêmes effets. *« Ici, les fins de mois commencent le 2 »*, ironise un jeune homme en tenue bleu marine, un « privilégié » puisqu'il est employé par une compagnie de sécurité, privée, qui lui verse 30 dollars mensuels. Comme par le passé, ceux qui détiennent une parcelle d'autorité tentent par tous les moyens de la monnayer.

REPORTAGE
En attendant la démocratie, les Congolais ont déjà pris goût à la politique

Les policiers de la brigade routière ont de nouveaux uniformes, pantalon bleu cobalt, chemise et casque jaune d'or, conformes aux couleurs du drapeau congolais. Certains regrettent la sobriété de l'ancien uniforme vert olive. D'autres trouvent le jaune seyant. *« C'est un peu salissant, mais on nous voit de loin »*, explique Aimée, diserte sur sa tenue et intraitable avec le code de la route ! *« C'est trop grave, tu as oublié le clignoteur. Il faut aller au poste »*, ordonne-t-elle, arrachant les papiers des mains du distrait et montant d'autorité dans la voiture.

« Le chef est sévère, ça va te coûter 200 dollars. Vous les Mundélés (Blancs, en lingala), *vous croyez qu'ici on peut tourner sans clignoteur, comme en Europe, c'est vraiment grave ! »*, prévient « maman » Aimée, la quarantaine bien assise, avant de laisser entendre que *« peut-être, exceptionnellement, parce que c'est toi, on peut s'arranger entre nous »*. Tout le monde paie. Le Blanc en dollars, le Congolais en zaïres. Les vieux billets, « les chiffons-Mobutu », continuent de circuler, en attendant la réforme monétaire qui accouchera d'un franc congolais, plus conforme aux ambitions gouvernementales.

La corruption n'est pas institutionnalisée, comme elle l'était sous le régime du président Mobutu, mais la tentation est grande. Des dignitaires de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila se sont fait prendre la main dans la caisse. Ceux-là vivent pourtant dans le luxe et l'opulence des villas prises aux caciques du mobutisme ou dans les grands hôtels de Kinshasa. Ils roulent dans des voitures climatisées, réquisitionnées ou confisquées.

LA MISÈRE PROGRESSE

Au bas de l'échelle, militaires et fonctionnaires tirent la langue. Les Kinois, en général, vivent plus mal aujourd'hui que par le passé. Privés de tout sous Mobutu, ils se référaient en permanence à l'« article 15 », le système D à la zaïroise, pour s'en sortir. Mais la rigueur imposée par les nouvelles autorités, éprises d'ordre moral, s'accommode mal de la « débrouille ». On attend des Kinois qu'ils travaillent sans renâcler. Ils ne sont pas – ou trop peu – payés et ne sont plus autorisés, en contrepartie, à prendre des libertés avec les règlements.

La misère progresse de jour en jour. Des centaines d'enfants qui traînaient dans les rues ont été ramassés et regroupés à Nsélé par les autorités. Mais les mendiants sont de plus en plus nombreux au centre- ville. Les trottoirs, les ronds-points, les allées des cimetières, sont retournés et plantés. Manioc, épinards et légumes divers poussent en ville, hors des parcelles et des jardins. Les espaces libres sont mis en culture de manière sauvage par une population cherchant à améliorer l'ordinaire. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il s'est étendu.

Dans leur immense majorité, les Kinois ont appelé de leurs voeux la victoire de Laurent-Désiré Kabila. Ils ont applaudi le départ du dictateur et l'entrée en ville des troupes de l'AFDL, le 17 mai. Ils ont cru aux promesses. Ils voulaient des lendemains meilleurs. Ils attendent toujours. Rien n'a changé pour eux. Dans les cabinets ministériels, on affirme pourtant que tout est différent. *« Maintenant les Congolais ont de l'espoir »*, dit-on.

Les Kinois sont d'accord sur un point. La sécurité s'est améliorée. Ils ne sont plus harcelés par des hordes de soldats sans solde qui les volaient et les rackettaient à longueur d'année. Mais l'embellie s'essouffle. Les militaires sont nombreux à Kinshasa et les dérapages de plus en plus fréquents. Les *Kadogos*, les « petits » en swahili, les jeunes soldats de l'AFDL, venus des confins orientaux du pays, ont tendance à utiliser leur kalachnikov comme un carnet de chèques. Ils entrent dans les boutiques, les bars, les hôtels et les restaurants et se font servir. Ils volent des voitures et de l'essence. Ils contraignent les filles et se battent parfois à l'arme automatique.

MAINMISE SUR LES MÉDIAS

Un vol Swissair, dimanche 2 novembre, n'a pas pu se poser à Kinshasa. Des militaires, mécontents *de ne pas avoir été payés*, ont échangé des coups de feu avec ceux qui venaient les désarmer au moment où l'appareil approchait. Le mois dernier, un avion avait essuyé des coups de feu au décollage, et un appareil d'Air France avait été retenu en bout de piste par des hommes armés.

En moins de six mois, les nouvelles autorités ont, d'une certaine manière, fait l'unanimité contre elles. Si, ces sept dernières années, la transition démocratique promise n'est pas venue, les Kinois ont cependant acquis le goût de la politique.

Ils ne pardonnent pas à Laurent-Désiré Kabila d'avoir muselé les partis. Ils ne lui pardonnent pas de maintenir dans le plus grand mépris Etienne Tshisekedi, le chantre de l'opposition radicale à M. Mobutu. Ils ne supportent pas d'entendre M. Kabila affirmer dans un entretien accordé au quotidien belge *Le Soir* que M. Tshisekedi n'est qu'un *« agent de Mobutu »*.

Les cinq millions de Kinois, qui vivent principalement dans les faubourgs populaires, reprochent à Laurent-Désiré Kabila de faire comme son prédécesseur. *« Nous sommes toujours dans le même bus, seul le chauffeur a changé »*, dit un vieux « papa » de Matongué. Selon un sondage réalisé par Berci, un institut spécialisé, auprès de 825 personnes de vingt-deux communes de la capitale, 60 % des Kinois affirment que le nouveau régime est *« dictatorial »*.

La suspension de l'activité des partis politiques, l'interdiction et la répression des manifestations, les arrestations d'hommes politiques et de journalistes, les atteintes à la liberté de la presse et la mainmise de l'AFDL sur les médias officiels, sont des mesures très impopulaires. Les Kinois reprochent aussi à M. Kabila d'avoir développé le culte de la personnalité et de s'imposer à la télévision, comme le faisait jadis M. Mobutu. Ils ne comprennent pas pourquoi, chaque soir, le présentateur du journal télévisé sollicite au téléphone un confrère de Lubumbashi – la deuxième ville du pays, capitale du Katanga, la province où est né M. Kabila – qui commente l'actualité.

Ils ont aussi le sentiment de vivre sous occupation étrangère. Ils dénoncent, à l'unanimité, la présence tutsie rwandaise. Les Kinois appellent péjorativement *« le petit Kigali »* le quartier de la ville où les militaires tutsis résident. Ils n'ont pas non plus apprécié que la radio nationale commente partiellement en swahili la rencontre de l'année, le match de football opposant l'équipe du Vita Club à celle d'Imana, les plus grandes formations de Kinshasa, où l'on parle lingala.

Frédéric Fritscher

L'embargo imposé à l'Irak continue de pénaliser l'activité économique jordanienne

Amman subit aussi les effets de la paralysie du processus de paix au Proche-Orient

Les candidats aux élections législatives en Jordanie, qui se sont déroulées mardi 4 novembre, et dont les résultats définitifs assurent la la majorité (60 sur 80) à des personnalités proches du pouvoir, ont surtout promis de remédier aux problèmes économiques du pays. L'embargo imposé à l'Irak depuis 1990 n'est pas étranger aux difficultés que connaît le royaume hachémite et au malaise social qui en est issu.

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Poumon économique de l'Irak durant la guerre qui a opposé Bagdad à Téhéran de 1981 à 1988, la Jordanie n'a pas fini de payer le prix de l'embargo imposé à Bagdad en 1990, après l'invasion du Koweït. La route Amman-Bagdad demeure toujours la principale voie d'accès à l'Irak, mais les temps ont changé. Non seulement le marché irakien s'est rétréci comme peau de chagrin, du fait d'un appauvrissement général de la population, mais les marchandises destinées à Bagdad sont uniquement celles que le Comité des sanctions de l'ONU autorise.

L'embargo imposé à l'Irak a provoqué *« des dégâts considérables sur notre économie et sur un nombre important de nos industries »*, souligne Wasef Azar, directeur général de la Jordan National Bank, premier vice-président de la chambre d'industrie d'Amman et membre de conseils d'administration de plusieurs sociétés industrielles et de services. Il suffit d'observer le commerce (en contrebande) qui se fait entre Bagdad, d'une part, la Turquie, l'Iran ou les Emirats arabes unis, de l'autre, pour comprendre que les sanctions internationales ne visaient pas seulement l'Irak, mais la Jordanie, ajoute-t-il. *« Pendant longtemps, le blocage des marchandises dans le port d'Akaba* (pour être contrôlées conformément aux termes de l'embargo imposé à l'Irak), *nous a coûté des millions de dinars et aujourd'hui nous payons aussi des millions de dinars à la Lloyd's pour accélérer ce contrôle. »*

Amman espérait que les sanctions seraient levées dans un délai plus ou moins court, mais rien n'a bougé depuis sept ans et les perspectives ne sont pas optimistes. Une centaine de milliers des quelque 300 000 Jordaniens-Palestiniens expulsés des pays du Golfe, *notamment du Koweït – pour* « punir » la Jordanie d'avoir soutenu l'invasion de l'Emirat, ce dont elle s'est toujours défendue –, ont rapatrié un plus ou moins important pécule et ont tenté de créer une activité économique. Mais, le marché étant petit, il fut vite saturé.

Les apparences d'Amman sont trompeuses. On construit partout et dans le désordre. Des maisons de plus en plus cossues sont érigées dans les beaux quartiers, des immeubles à trois ou quatre étages aussi. Mais si certaines luxueuses villas du quartier d'Abdoun ou d'ailleurs, dans la partie ouest de la capitale, sont vides la moitié de l'année, parce que leurs riches propriétaires sillonnent le monde, près de quinze mille appartements ne trouvent pas acquéreurs, faute d'argent.

Le boom immobilier est en partie factice. Il a été fondé sur des espoirs, celui notamment de voir les rapatriés des pays du Golfe, et notamment du Koweït, acquérir un pied-à-terre ferme et définitif. Mais ce ne fut que partiellement le cas. Les propriétaires ont aussi espéré l'implantation de nombreuses sociétés étrangères, après la signature du traité de paix israélo-jordanien en octobre 1994, et *dans la perspective d'une paix régionale* prochaine. Mais celle-ci s'éloigne.

Les dirigeants jordaniens, trop fascinés par la diplomatie : « on est ici sous Louis XI », ironise un spécialiste, ne semblent pas prendre la mesure réelle des problèmes économiques et sociaux *qui menacent. L'écart est de plus* en plus grand entre les classes aisées et celles qui ne le sont pas. La dévaluation du dinar, en 1989, conjuguée au plan d'ajustement structurel imposé la même année par le Fonds monétaire international (FMI) et à l'isolement politique et économique du royaume, a ac*centué les difficultés et les disparités.*

La signature du traité de paix avec Israël n'a pas amélioré les choses. Les marchés palestinien et israélien n'ont pas été ouverts. Un mieux sensible dans les relations avec les monarchies pétrolières, après la grave crise consécutive à l'invasion du Koweït, n'a pas rétabli l'aide que ces généreux donateurs accordaient à la Jordanie jusqu'en 1988, ni induit des investissements considérables.

> **Alors que le PIB a augmenté de près de 5 %, plus de 30 % de Jordaniens vivraient au-dessous du seuil de pauvreté**

Le gouvernement, estime M. Azar, n'a pas su non plus négocier avec le FMI certains aspects du programme d'ajustement, qui, s'il a donné des résultats au niveau *des grands indicateurs*, a aggravé les aspects sociaux de la crise, dans un pays dont 65 % de la population ont moins de vingt-cinq ans et où le secteur public emploie 40 % de la population active. M. Azar déplore aussi l'absence d'une politique éducative et de l'emploi qui orienterait les jeunes *vers des métiers, plutôt* que de multiplier les diplômés d'études supérieures pour un marché sursaturé.

Selon les autorités, le nombre des chômeurs varie entre 14 et 15 % de la main d'œuvre, mais, selon M. Azar, il se rapprocherait davantage, de 27 à 30 %. La proportion des Jordaniens vivant au-dessous du seuil de pauvreté se situerait entre 30 et 35 %. Lorsque le gouvernement affirme que le produit national a augmenté dans une proportion de 4,5 à 5 %, cela ne signifie pas grand-chose pour les gens, indique M. Azar, parce que le taux de croissance de la population est de 5 % – taux de natalité (3,5 %) et retour des émigrés inclus. Ce qui signifie que le revenu des foyers n'augmente pas, voire diminue.

Certes, dans une société encore fortement tribale, les palliatifs existent. Les membres d'une même famille se soutiennent. Les fonctionnaires et employés ont un second travail. A l'entraide familiale, s'ajoute un réseau très dense d'organisations non gouvernementales (ONG) – plus de sept cents –, qui tentent d'absorber les chômeurs et les jeunes de plus en plus nombreux sur le marché du travail. Mais les emplois que ces ONG proposent sont souvent payés au lance-pierre et n'offrent aucune garantie sociale ni médicale.

L'aspect le plus criant de la dégradation des services publics, fait remarquer un observateur occidental, est le secteur médical et hospitalier. *« Allez dans un hôpital de province*, dit-il. *A partir de 14 heures vous n'y trouverez plus de médecin. »* Les malades doivent apporter leurs draps et la régularité des repas est aléatoire.

Les salaires dans la fonction publique varient entre 200 et 300 dinars. Si le kilo de viande est à 5 dinars, le kilo de pain est passé de 80 à 200 fils – depuis la suppression, en 1996, de la subvention de l'Etat – et les prix de deux cents produits ont augmenté de 20 à 30 %, on a vite compris que le pouvoir d'achat de la classe moyenne a tendance à se dégrader.

Mouna Naïm

Bagdad suspend provisoirement son ultimatum à l'ONU

LA TENSION entre l'Irak et les Nations unies est provisoirement retombée, mercredi 5 novembre, après l'acceptation, mardi, par Bagdad, d'un report de l'ultimatum adressé aux ressortissants américains membres de la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak (Unscom). Dans un égal souci de modération, le chef de l'Unscom, Richard Butler, a annoncé, mardi, le report jusqu'à la semaine prochaine des vols de l'avion américain d'observation U2 utilisé par la commission. M. Butler a souligné que ses vols *« reprendront la semaine prochaine »*. Lundi, les autorités irakiennes avaient dénoncé les missions de l'U2 prévues mercredi et vendredi et avaient même menacé d'abattre l'appareil.

L'Irak demande aux commissaires américains de quitter son territoire au plus tard le 5 novembre. L'embargo imposé par les Nations unies à l'Irak depuis la crise du Golfe, en 1990, ne sera levé que lorsque le pays aura satisfait toutes les demandes de l'Unscom qui est chargée de vérifier que l'Irak ne possède plus d'armes de destructions massives.

A la demande du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, les autorités irakiennes ont finalement décidé d'attendre les résultats de la mission spéciale de l'ONU dépêchée sur place pour tenter de diminuer les tensions. Cette mission devait arriver à Bagdad mercredi. Composée de l'Algérien Lakhdar Brahimi, de l'Argentin Emilio Cardenas et du Suédois Jan Eliasson, la mission est chargée d'expliquer la position du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle doit notamment rencontrer le vice-premier ministre Tarek Aziz. Selon le porte-parole de l'ONU, M. Annan a reçu l'assurance qu'aucun des membres de l'Unscom ne sera expulsé tant que les émissaires seront à Bagdad.

« UN BON SIGNE »

Le secrétaire général de l'ONU a d'ailleurs appelé, mardi, à *« la retenue »* toutes les parties dans la crise entre les Nations unies et l'Irak, afin de *« donner une chance »* aux discussions. Le secrétaire général a également dit à la presse que M. Aziz avait affirmé que les Irakiens *« n'allaient rien faire pour provoquer une escalade »*. Le vice-premier ministre irakien pourrait d'ailleurs se rendre au siège de l'ONU, la semaine prochaine, pour assister au compte rendu de la mission spéciale par le Conseil de sécurité des Nations unies.

« J'ai appelé toutes les parties concernées à ne pas faire de déclarations pouvant être provocatrices, pouvant être considérées comme des menaces et des contre-menaces peu favorables à ce genre de négociations », a déclaré M. Annan qui a jugé que le report de l'ultimatum est *« un bon signe »*. *« J'espère que la mission pourra en tirer parti et revenir ici avec de bonnes nouvelles pour tous »*, a ajouté le secrétaire général. De son côté, le président des Etats-Unis a estimé lors d'une brève conférence de presse à la Maison Blanche *« qu'à ce stade, nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour résoudre* [la crise actuelle] *par la diplomatie »*.

Mais sur le terrain, les tensions sont cependant toujours aussi fortes entre les autorités et l'Unscom. Pour la troisième journée consécutive, l'Irak a empêché, mercredi 5 novembre, des membres de la Commission d'accéder à des sites militaires. – *(AFP, Reuter.)*

Le Japon mise sur la Russie pour stabiliser l'Extrême-Orient

TOKYO
de notre correspondant

L'ordre régional dans la région Asie-Pacifique est-il en train de devenir quadripolaire ? Telle est l'orientation qu'a dessinée le récent sommet nippo-russe de Krasnoïarsk (Russie). Tout en relevant la fragilité d'engagements qui tiennent d'abord à la confiance personnelle entre Boris Eltsine et Ryutaro Hashimoto, les journaux japonais jugent que cette rencontre est *« le pas en avant le plus important »* dans les relations nippo-russes depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1956.

ANALYSE
Tokyo voit dans la Russie un contrepoids à la puissance chinoise

Lors de leur rencontre en Sibérie, le président russe, Boris Eltsine, et le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, ont fixé une date-butoir (l'an 2000) pour signer un accord de paix – jamais intervenu depuis la défaite du Japon en 1945. Malgré la fin de la guerre froide, qui avait placé les deux pays dans des camps opposés, les relations nippo-russes restent prisonnières du différend territorial *sur l'archipel des Kouriles* (occupées par les Russes peu avant la capitulation nippone et dont Tokyo réclame toujours la souveraineté).

PROJET DE GAZODUC

Mais à Krasnoïarsk, au lieu d'être une pomme de discorde, le litige a été noyé dans la question plus vaste de la coopération économique et politique entre les deux pays. Les Russes ont toutefois accepté de parler de calendrier et les Japonais, dissociant le politique de l'économique sans renoncer à leur revendication, ne font plus du retour des « territoires du Nord » la condition à l'approfondissement de la coopération.

Cette approche, qui reviendra vraisemblablement à un « rachat » au prix fort et sous un habillage juridique des quatres îles par les Japonais, n'est pas facilement acceptée. A Moscou, elle attise les luttes d'influences. A Tokyo, elle suscite des divergences entre le ministère *du commerce international* et de l'industrie (MITI) et celui des affaires étrangères. Car les considérations économiques et géopolitiques pèsent désormais trop lourd pour que Moscou et Tokyo restent prisonniers de leur différend.

Les Japonais arrivent loin derrière les Occidentaux en matière *d'investissement en Russie* – dont ils sont les douzièmes partenaires commerciaux. Outre l'aide à la reconversion des industries militaires et à la mise en valeur de la Sibérie (et des Kouriles), le grand enjeu de la coopération nippo-russe est l'exploitation du gaz naturel d'Irkoutsk (Sibérie orientale). Les Japonais étudient un projet de gazoduc de 3 400 kilomètres desservant la Mongolie, la Chine, la Corée et le Japon. S'il est mené à bien, ce projet de 10 milliards de dollars (près de 60 milliards de francs) stabilisera l'approvisionnement énergétique de la région.

Sur le plan géopolitique, le Japon, inquiet de la puissance militaire chinoise, voit dans la Russie un contrepoids. Avec en tête les mêmes préoccupations, Moscou n'a pas manifesté d'hostilité à la redéfinition des objectifs de l'alliance américano-nippone, qui, quelles que soient les circonvolutions diplomatiques de Tokyo et de Washington, vise à contenir les ambitions régionales de Pékin. *« Il serait erroné de trop attendre de ce sommet »*, écrit cependant le quotidien *Yomiuri*, qui fait valoir que de sérieuses inconnues pèsent sur les engagements de Krasnoïarsk.

Philippe Pons

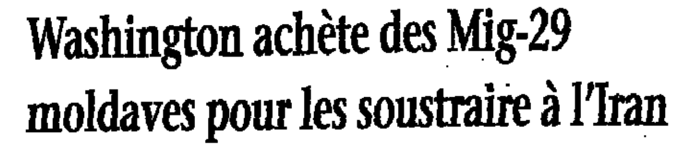
هكذا من الاصل

...sé à l'Irak continue ...économique jordanien

Alors que le ... a augmenté ... de 5 %, plus ... de Jordaniens vivraient au-dessous ... de pauvreté

...ment son ultimatum à l'ONU

...pour stabiliser l'Extrême-Orient





Le président chilien a désigné le successeur du général Pinochet à la tête de l'armée

L'ancien dictateur deviendra sous peu l'un des dix sénateurs à vie du pays

Une page de l'histoire du Chili est en passe d'être tournée avec la désignation, la semaine dernière, par le président Eduardo Frei, du général Ricardo Izurieta comme successeur du général Augusto Pinochet à la tête de l'armée de terre. L'ancien dictateur y avait été installé, en 1973, par le président Salvador Allende. Deux mois plus tard, il renversait le régime et s'intronisait chef d'une junte militaire.

SANTIAGO
de notre correspondant

Conformément à la Constitution promulguée sous la dictature, en 1980, le président chilien Eduardo Frei était tenu de choisir le successeur du général Pinochet à la tête de l'armée de terre parmi une liste de cinq noms que lui a proposée l'ancien dictateur, qui restera néanmoins à son poste jusqu'au 10 mars 1998. De façon inattendue, le résultat a été immédiatement rendu public afin d'éviter que l'affaire ne devienne un objet de polémique six semaines avant les élections générales prévues le 11 décembre.

La succession du général Pinochet était en effet suffisamment délicate pour que le gouvernement chilien, qui, ces derniers mois, a multiplié les signes de bonne entente avec « *Monsieur le commandant en chef* », fasse tout son possible pour passer le cap sans encombre. Le ministre de la défense, Edmundo Pérez Yoma, a ainsi cru nécessaire de rendre un hommage appuyé au général Pinochet dont la « *dignité* » manifestée dans l'accomplissement de ses « *hautes responsabilités* » constitue, selon lui, un « *exemple de responsabilité pour ceux qui choisissent la voie du service public* ».

Le 19 septembre, déjà, à l'occasion d'une cérémonie militaire, il avait sèchement repoussé le micro des journalistes qui guettaient sa réaction à une prise de position du Parlement européen, qui qualifiait le général Pinochet de « *dictateur* ». Beau joueur et maître confirmé de la petite phrase, le général Pinochet, à son tour, n'a pas manqué de paroles suaves à l'égard du gouvernement.

CONSENSUS

La nomination du général Ricardo Izurieta, de presque trente ans plus jeune que son prédécesseur, semble avoir fait l'objet d'un facile consensus. Fils et petit-fils de militaire, cet officier de cavalerie âgé de cinquante-trois ans, qui jouit d'un prestige d'homme « *cultivé, indépendant et fort compétent* », n'aurait pas, selon des responsables de la gauche, « *été impliqué dans des atteintes aux droits de l'homme* », bien qu'il ait exercé des responsabilités durant la dictature. Un temps secrétaire d'Etat à la défense, il a été nommé attaché militaire aux Etats-Unis où il a rencontré l'actuel ministre de la défense dont il devint plus tard, en tant que chef d'état-major, le conseiller le plus proche.

Sa nomination qui pousse vers la retraite ses rivaux plus âgés – il n'était que cinquième dans la liste d'ancienneté proposée par le général Pinochet – montre à quel point il a réussi à s'imposer comme la meilleure solution pour une succession vécue avec appréhension par une opinion publique toujours sensibilisée à la chose militaire.

Le général Pinochet, quant à lui, deviendra sous peu membre à vie du Sénat, rejoignant les quatre représentants des forces armées qui font partie des dix sénateurs désignés, et non élus, prévus par la Constitution. Selon certains observateurs, ceux que le quotidien *El Mercurio* appelait, voilà quelques semaines, « *la future junte militaire du Sénat* » auraient l'intention de créer autour de leur nouveau collègue un « noyau dur » de cinq anciens militaires de haut rang capables de s'opposer à toute nouvelle tentative de « *démanteler les institutions héritées du régime des forces armées* ». Ils chercheraient surtout à donner un nouveau souffle à une opposition de droite en manque de projet.

L'APRÈS-MARS 1998

Le futur sénateur Pinochet a jusqu'ici tout démenti : il veut, dit-il, se réserver « *un peu de temps* », affirme ne devoir son futur poste que « *parce que la loi l'a prévu ainsi* » et, contrairement aux spéculations de certains de ses amis, assure qu'il ne briguera pas la présidence du Sénat. Le groupe des sénateurs issus de forces armées est aujourd'hui constitué d'officiers de deuxième rang. Mais l'après-mars 1998 devrait être marquée par l'arrivée au Sénat d'anciens numéros uns de chacune des quatre armes de l'armée chilienne.

Eduardo Olivares

Washington achète des Mig-29 moldaves pour les soustraire à l'Iran

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont secrètement acquis vingt et un avions de combat Mig-29, dont quatorze à capacité nucléaire, auprès de la Moldavie, afin d'empêcher l'Iran de se les procurer, selon le secrétaire américain à la défense, William Cohen. Les appareils ont été transportés secrètement sur la base de Wright Patterson (Ohio). Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Les Etats-Unis ont aussi accepté de fournir à la Moldavie des équipements militaires américains. La Russie a été prévenue de cet échange inédit.

« *Nous allons évidemment étudier les capacités de cet appareil pour nos propres objectifs de sécurité nationale, parce que ce type d'appareil pourrait bien tomber dans les mains d'autres pays criminels* », a dit M. Cohen, qui était en possession d'informations selon lesquelles de nombreux pays, dont l'Iran, ont tenté d'acquérir ces appareils. La Moldavie a conservé six Mig-29. – (*AFP.*)

Accord sur une réforme du système des retraites en Autriche

VIENNE. Le gouvernement et les syndicats se sont mis d'accord, mardi 4 novembre, sur une réforme du système des retraites dans la fonction publique, qui se traduira par la suppression d'une série d'avantages. Jusqu'à maintenant, il suffisait d'une ancienneté de trente-cinq ans dans la fonction publique pour obtenir une retraite se montant à 80 % du dernier – et donc meilleur – traitement.

La réforme prévoit que la pension d'un fonctionnaire mis en préretraite sera désormais calculée sur la moyenne de son traitement pendant les dix-huit dernières années. Pour un départ en retraite classique – à l'âge de 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes –, cette pension serait calculée sur les quinze dernières années. Le gouvernement et les syndicats s'étaient déjà mis d'accord fin octobre sur un calcul analogue des préretraites dans le secteur privé. – (*AFP.*)

EUROPE

■ **RUSSIE : l'adjoint du secrétaire du Conseil de sécurité** russe, Boris Berezovski, a été déchargé de ses fonctions, mercredi 5 novembre, par le président Boris Eltsine, a indiqué le service de presse de la présidence. Selon la même source, l'homme d'affaires russe, qui avait été promu au Conseil de sécurité en octobre 1996, sera « *appelé à de nouvelles fonctions* » non précisées. A la tête, depuis 1996, de l'une des plus grandes sociétés pétrolières sibériennes, Sibneft, premier actionnaire de la chaîne télévisée russe ORT, il a participé à de nombreuses négociations avec la République indépendantiste de Tchétchénie, où il s'est fait l'ambassadeur discret des intérêts pétroliers russes. – (*AFP.*)

■ **RUSSIE-ESTONIE : le gouvernement estonien a rejeté**, lundi 3 novembre, l'offre de la Russie d'être le garant de la sécurité des Pays baltes, rejoignant ainsi dans leur refus la Lettonie et la Lituanie, ont rapporté des agences de presse russes citant un communiqué du ministère des affaires étrangères à Tallinn. L'Estonie, souligne le communiqué, préfère poursuivre ses efforts en vue d'adhérer à l'OTAN et note que « *des garanties unilatérales de sécurité ne répondent pas à l'esprit de l'Europe nouvelle* ». – (*AFP.*)

■ **HONGRIE : 57 % des Hongrois** sont favorables à l'entrée de leur pays dans l'OTAN, selon un sondage publié, mardi 4 novembre, par l'agence MTI, douze jours avant un référendum sur cette question. 23 % sont opposés à l'adhésion et 20 % restent indécis, selon cette enquête de l'institut Gallup effectuée fin octobre. Le camp du « oui » est en recul par rapport à un sondage effectué début octobre, où 69 % des personnes interrogées se déclaraient en faveur de l'OTAN. – (*AFP.*)

■ **ITALIE : la police italienne** a annoncé, mardi 4 novembre, avoir interpellé 150 immigrants clandestins, moins de quarante-huit heures après l'arrivée sur les côtes sud de l'Italie d'un navire surchargé, transportant 800 immigrants, essentiellement des Kurdes. Les immigrants interceptés mardi, pour la plupart albanais, égyptiens et kurdes, sont arrivés à bord de plusieurs embarcations, dont la plus importante a amené 90 personnes. – (*Reuter.*)

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : le chef de la junte militaire**, Johnny Paul Koroma, a déclaré, mardi 4 novembre, que l'accord de paix signé en octobre ne pourra être appliqué que si les troupes nigérianes de la Force ouest-africaine de paix (Ecomog) déployées en Sierra Leone quittent le pays immédiatement. – (*AFP.*)

■ **BURUNDI : 16 000 personnes** qui étaient retenues en « otage » par la rébellion hutue dans le sud du pays ont été « *libérées* » la semaine dernière par l'armée régulière (dominée par la minorité tutsie), a annoncé, mardi 4 novembre, Radio-Burundi, qui n'a pas précisé les circonstances de ces « *libérations* ». – (*AFP.*)

■ **CORNE DE L'AFRIQUE : des inondations et des pluies torrentielles** dévastent, depuis dix jours, les plateaux de l'est de l'Ethiopie, le sud de la Somalie et le nord du Kenya, ont déclaré, mardi 4 novembre, des agences de l'ONU à Nairobi. Ces intempéries ont fait plusieurs dizaines de morts et provoqué le déplacement de milliers de personnes. L'Unicef a précisé que les femmes et les enfants étaient les principales victimes des inondations. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

■ **SOUDAN : le président américain Bill Clinton** a décrété, mardi 4 novembre, un embargo économique total contre le Soudan en représailles au soutien présumé de ce pays au terrorisme international. L'embargo élargit les mesures « *plus limitées* » déjà en place contre Khartoum depuis plusieurs années pour cette même raison, selon un communiqué du porte-parole de la présidence américaine, Michael McCurry. Il inclut un gel de tous les biens de l'Etat soudanais aux Etats-Unis. – (*AFP.*)

■ **KOWEÏT : le ministère de l'intérieur** a fixé aux immigrés illégaux la date-butoir du 15 décembre pour quitter le pays. « *Les contrevenants s'exposeront à des sanctions et des amendes prévues par la loi* », a ajouté le communiqué, qui n'en précise pas la nature. Selon des chiffres officieux, le Koweït compte 2,1 millions d'habitants, dont environ 700 000 Koweïtiens. – (*AFP.*)

ASIE

■ **VIETNAM : trois jours après le passage du typhon « Linda »**, qui, selon un bilan provisoire, a fait au moins 235 morts et plus de 2 500 disparus en dévastant une partie du delta du Mékong, les secours étaient entravés mercredi 5 novembre dans le sud du Vietnam par de multiples difficultés : l'exceptionnelle étendue des dégâts, le manque de moyens financiers et d'hommes, la difficulté de la collecte d'informations auprès des autorités et les entraves bureaucratiques. Les recherches, qui se poursuivaient mercredi au large des côtes avec des hélicoptères et des navires, n'ont permis de sauver jusqu'à présent que 209 personnes. – (*AFP.*)

■ **CHINE : les propos du président Jiang Zemin** ont été « *mal interprétés* », a affirmé, mardi 4 novembre, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois à propos de la « petite phrase » du chef de l'Etat, lors de sa visite aux Etats-Unis. Celui-ci avait laissé entendre que la répression des événements de Tiananmen avait peut-être été une « *erreur* ». – (*AFP, Reuter.*)

■ **Le gouvernement tibétain en exil** a rejeté, mardi 4 novembre, les préconditions évoquées par le président chinois Jiang Zemin à un dialogue sur l'avenir du Tibet. Ce dernier avait déclaré que le dalaï-lama devrait « *déclarer publiquement que le Tibet constitue une partie inaliénable de la Chine* ». Le porte-parole du chef spirituel des Tibétains a écarté toute possibilité d'une telle déclaration, estimant que cela « *serait un énorme mensonge* ». – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

(Publicité)

"King est aussi l'écrivain
des plus tendres,
des plus respectueux et déchirants
portraits de femmes.
Son fantastique rejoint ici
celui d'Edgar Poe,
déboule dans la grâce totale
du côté de chez Cocteau.
Mutation du thriller
en histoire immortelle,
Rose Madder est une merveille."

JEAN-PIERRE DUFREIGNE, L'EXPRESS

STEPHEN KING

Rose Madder

roman

Albin Michel

Du même auteur : *Carrie, Charlie, Misery, Jessie, Dolores Claiborne, Insomnie, Désolation...*

ALBIN MICHEL

Washington achète des Mig-29 **moldaves** pour les soustraire à l'I...

Accord sur une réforme **du système** des retraites en Autri...

TRANSPORTS Les négociations entre organisations patronales et syndicales du transport routier ont repris, mercredi 5 novembre au matin, en présence de l'UFT, la principale union d'employeurs. Un accord était envisageable, le patronat acceptant de débattre du salaire horaire. ● LIONEL JOSPIN, mardi à l'Assemblée nationale, a confirmé la préparation d'un projet de loi renforçant le contrôle de la réglementation du transport et du droit du travail, qui sera soumis au conseil des ministres dès le lundi 10. Jacques Chirac, par l'intermédiaire de sa porte-parole, Catherine Colonna, a souligné, mardi 4, la nécessité pour le gouvernement de faire respecter *« la liberté de circulation »*. ● A VITROLLES (Bouches-du-Rhône), trois routiers grévistes ont été blessés, dont un sérieusement, mercredi matin, par une vingtaine d'hommes armés de barres et de battes.

Patronat et syndicats routiers pensent qu'un accord est possible

L'UFT et l'Unostra acceptent de négocier d'un salaire minimum horaire. Lionel Jospin s'engage à doter très vite l'Etat des moyens de faire respecter la réglementation du secteur et un éventuel accord salarial. Mercredi matin, les barrages restaient nombreux

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le début du conflit routier, l'ensemble des organisations patronales et syndicales se sont retrouvées, mercredi 5 novembre à partir de 10 heures, pour tenter de trouver un accord sur les salaires dans la profession. Pour la première fois également, les discussions porteront sur l'instauration d'un salaire horaire minimum, une revendication portée par plusieurs syndicats de chauffeurs, dont Force ouvrière et la CGT. Il ne s'agit donc plus seulement d'obtenir l'accord des organisations patronales et syndicales sur la base du protocole négocié dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 novembre entre le syndicat patronal minoritaire Unostra et les principales organisations syndicales, mais rejeté ensuite par une partie d'entre elles. Les partenaires sociaux avaient été encouragés dans leur démarche par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui les a reçus lundi et mardi. *« Il s'agit de négocier pour aboutir, en abordant notamment les sujets qui sont au cœur du conflit, le salaire mensuel garanti et le taux horaire »*, avait déclaré le ministre. *« Qui peut imaginer qu'on pourrait s'en sortir sans avancer sur ces questions ? »*, a-t-il ajouté.

Message entendu. Cette nouvelle dimension de la négociation devrait en changer la nature. Elle nécessitera en effet la mise à plat de l'ensemble du système de rémunération de la profession, basé sur un important volet d'heures supplémentaires et des primes variées (de qualité, d'excellence, d'exactitude, de rendement, de non-accident...).

Les négociateurs se préparaient donc à des longues heures de négociation mais la tonalité, à l'entrée de la réunion, était optimiste. René Petit, président de la FNTR, principale composante de l'union patronale UFT et qui pratiquait la politique de la chaise vide depuis vendredi, explique qu'il a décidé de revenir à la table des négociations pour *« sortir de la crise »*.

DISCUTER LE TAUX HORAIRE

Il avait, la veille, déclaré au *Monde* qu'un accord pouvait être trouvé sur la base d'une rémunération de 10 000 francs par mois pour deux cents heures en l'an 2000. Il accepte désormais de discuter du taux horaire. L'Unostra, qui, depuis dimanche matin, expliquait *« ne plus avoir de marges de négociation »*, estimait aussi mercredi matin être en mesure d'étudier l'éventualité d'un taux horaire minimum et des *« aménagement techniques »* au protocole de dimanche.

Côté syndical, les confédérations appelaient à la négociation. Le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, estimait mercredi matin que le premier ministre a fait une *« bonne déclaration »* devant l'Assemblée nationale *(voir ci-dessous)* mardi. *« Elle situe bien le dossier. Il a compris et surtout il s'engage à prendre des dispositions »*, expliquait-il sur Europe 1. *« Je pense d'ailleurs qu'il faut renouveler l'aide financière au patronat et voir comment l'améliorer. Cela pourrait aider aux négociations de ce matin »*, a-t-il ajouté.

La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a estimé mardi sur TF 1 qu'un accord était *« à la portée des négociateurs, à condition que tous le veuillent »*. Réagissant à l'annonce par Lionel Jospin d'un projet de loi visant à renforcer le contrôle des infractions à la législation sur le travail, elle a estimé qu'il *« avait touché un point très sensible que les routiers ne vont pas manquer de regarder avec beaucoup d'attention »*. La branche routes de la CFDT, déjà en accord avec le protocole d'accord de dimanche, arrivait à la table des négociations avec la volonté d'obtenir *« quelques points d'amélioration, notamment sur le salaire horaire »*.

Pour faire accepter un éventuel accord paritaire à la base qui reste fortement mobilisée, le gouvernement met tout son poids dans la balance pour garantir l'application de la réglementation en général et de l'accord salarial en particulier. M. Gayssot a estimé que *« le respect des engagements est trop souvent l'exception, il doit devenir la règle »*. *« J'ai dit à toutes les organisations syndicales et patronales que l'Etat pourrait être le garant des accords salariaux »*, a ajouté le ministre.

La grève des routiers devait être en outre évoquée mercredi lors d'une réunion des représentants des Quinze à Bruxelles. Soumise à la pression de ses partenaires, la France veut contre-attaquer pour obtenir une harmonisation des conditions de travail dans les transports européens avant la grande libéralisation et l'autorisation du cabotage qui, le 1er juillet 1998, pourrait exacerber la concurrence dans ce secteur.

Christophe Jakubyszyn

M. Jospin met en cause l'attitude du patronat

POUVAIT-IL en être autrement ? La séance de questions d'actualité, mardi 4 novembre, à l'Assemblée nationale, a été très largement consacrée au conflit des routiers. Interrogé d'entrée de jeu par le député PRS du Calvados, Alain Tourret, le premier ministre a justifié l'engagement du gouvernement qui, a-t-il assuré, sera le garant des accords à venir. L'opposition, qui a dénoncé le *« ton polémique »* de l'intervention de M. Jospin, a exigé que *« la liberté de circulation soit assurée »*.

« L'action engagée par les chauffeurs routiers, a déclaré Lionel Jospin, *s'explique par une exigence de dignité, mais aussi par la volonté de voir respecter la parole donnée. »* Soulignant, sous les protestations de l'opposition, que la position de son gouvernement face à un conflit n'était pas *« de laisser pourrir avant, courir pendant et trahir après »*, le chef du gouvernement a également mis en cause l'attitude de l'Union des fédérations de transports, dont *« l'absence, dans les derniers moments de la négociation, a sans doute pesé lourdement dans la décision d'engager le conflit »*. Il a salué le déplacement effectué la veille par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, sur un barrage. La mention de cette visite a provoqué les exclamations des bancs RPR et UDF.

Confirmant le dépôt d'un texte pour mieux faire respecter la réglementation du transport et le droit du travail (*Le Monde* du 3 novembre), M. Jospin a précisé que ce projet de loi serait examiné en conseil des ministres *« dès lundi prochain »*. Ce texte doit générali- serl'obligation de formation à l'ensemble des conducteurs et accroître les compétences des contrôleurs de transports terrestres, notamment pour lutter contre les prix abusivement bas.

M. Jospin a annoncé en outre la publication *« dans les prochains jours »* d'un décret *« assurant un meilleur contrôle d'accès à la profession de transporteur »* et une prolongation du dispositif d'allègement de charges sociales, décidé en 1996 par le gouvernement Juppé.

« LA PAROLE DONNÉE »

Appelant au *« sens des responsabilités »* de chacun, il a assuré que le gouvernement *« s'engageait à ce que l'accord à venir entre les partenaires sociaux soit immédiatement applicable à l'ensemble de la profession »*. *« Il ne peut y avoir de dialogue social sans respect de la parole donnée*, a t-il conclu, donnant *« solennellement, au nom du gouvernement, la garantie que ce sera le cas »*. Le premier ministre a, ensuite, ostensiblement salué, l'intervention de M. Gayssot, avant de quitter l'Assemblée.

La journée étant décidément placée sous le signe des transports, après les camions, vint le métro. M. Jospin, qui voulait gagner du temps en évitant les embouteillages, a abandonné son véhicule pour prendre le RER entre l'Etoile et la Défense, où il a prononcé le discours de clôture des assises du commerce au CNIT.

Caroline Monnot

M. Chirac se préoccupe de la fluidité du trafic

DEUX JOURS APRÈS le début du conflit des routiers, mardi 4 novembre, l'Elysée a indiqué que *« le dossier est suivi de près dans toutes ses dimensions, y compris sa dimension européenne »*. Avant le sommet franco-britannique qui se tient jeudi et vendredi à Londres, Catherine Colonna, porte-parole de la présidence de la République, a estimé qu'il appartient *« au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour assurer la liberté de circulation »*, en reconnaissant qu'*« il a commencé à le faire »*. A aucun moment des douze jours du conflit des routiers de novembre 1996 Jacques Chirac ne s'était montré si préoccupé par la fluidité du trafic. Le premier ministre, Alain Juppé, n'avait pris aucune mesure particulière pour assurer la liberté de circuler aux frontières.

Inquiet de cette situation de blocage routier ayant *« entravé la liberté de circulation de nos concitoyens »*, le député Charles Cova (RPR, Seine-et-Marne) avait posé, le 9 décembre 1996, une question écrite au ministre de l'intérieur de l'époque, afin de connaître les mesures préventives envisagées *« si de tels événements devaient se reproduire ou perdurer »*. Dans sa réponse, publiée au *Journal officiel* du 10 mars 1997, Jean-Louis Debré insiste sur la liberté d'appréciation des préfets, en soulignant qu'*« au-delà des possibilités juridiques, il reste nécessaire de laisser la place au dialogue permettant de résoudre les problèmes à l'origine des troubles de la circulation. L'expérience récente montre qu'il a été possible de trouver dans un tel dialogue une issue au conflit »*.

« S'il est éminemment regrettable que des tiers aient subi les conséquences dommageables des troubles en cause, il convient de relever, ajoutait M. Debré, *qu'un rétablissement forcé de la liberté de circulation aurait pu engendrer des préjudices largement aussi graves pour la collectivité dans certaines hypothèses. »* M. Debré plaidait alors pour un *« arbitrage adapté »* entre *« des dispositions juridiques précipitées et les chances d'une solution négociée »*. Devenu président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, il a déclaré, mardi 4 novembre, que la grève des routiers est *« la preuve par l'absurde de la politique irresponsable du gouvernement »* de Lionel Jospin.

« PAS DE FAUTE LOURDE »

L'Etat, chargé de la police routière, peut-il être tenu pour responsable des préjudices commerciaux et pécuniaires subis du fait des barrages ? Dans une décision rendue en octobre 1996 au sujet du conflit des routiers de 1992, le tribunal administratif de Grenoble a rejeté la requête d'une entreprise de transport de fruits et légumes qui entendait obtenir sa condamnation. Il a considéré qu'*« en s'abstenant pendant huit jours de recourir à la force pour disperser »* les barrages, les autorités compétentes *« n'ont pas commis de faute lourde de nature à engager la responsabilité de l'Etat »*.

Olivier Biffaud

Roger Poletti, ou le syndicalisme de la formule

PORTRAIT

Le dirigeant des camionneurs FO n'est jamais en retard pour occuper les écrans

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de FO-transports, Roger Poletti est, cette année encore, la vedette médiatique du conflit des routiers. Avec un vrai talent, cet ancien poinçonneur du métro de cinquante-huit ans, venu au syndicalisme par la RATP, monopolise micros et caméras. Sa faconde fait merveille, même si elle agace parfois ses collègues de la CFDT, la première organisation de la profession, alors que FO n'est que la troisième.

Ce fidèle de Marc Blondel n'a cure des critiques. Lorsqu'il s'agit d'appeler un chat un chat, il ne manque ni d'air ni de formules. Petit florilège : *« Je crois que je vais engueuler le camarade ministre »* ; *« Il change de casquette : dans son bureau il est ministre ; quand je le rencontre, il est militant syndicaliste »* ; *« Quand je vois Gayssot demander aux préfets d'aller distribuer la bonne parole sur les barrages, moi, j'appelle ça une tactique de jaune »* ; *« Pour rencontrer des patrons de l'UFT, il ne faut surtout pas s'asseoir à une table de négociation : il faut courir les studios de radio et de télévision ; la négociation-show, c'est pas mon truc. »*

Le 2 novembre, après avoir participé aux négociations toute la nuit avec l'Unostra, alors que son camarade de la CFDT Joël Le Coq parle d'une nuit *« historique »*, M. Poletti reconnaît certaines *« avancées »*. Puis quelques heures plus tard : *« Après avoir pris quelque repos, je ne me reconnais pas dans la déclaration commune, du fait qu'elle comporte des imprécisions. »* Et il s'en remet, comme toujours, au jugement de la « base », se refusant à *« influencer la décision des adhérents de FO »*.

« COMBATTRE LA PRÉCARISATION »

La hantise du dirigeant de FO : laisser quelqu'un au bord de la route. En 1996, il soulignait que *« la question des conducteurs n'est pas la seule »*. *« C'est toute la précarisation des emplois du transport qu'il faut combattre : 73 % des salariés du secteur sont en CDD »*, disait-il. Il n'a pas changé d'avis. La jeune génération de routiers est plus radicale que celle de leurs aînés, prévient-il : *« Ils ne disent plus " mon camion ", mais " le camion ". Pour eux, c'est un outil de travail, alors que les anciens en faisaient une maîtresse. »*

Dès le mois de janvier 1997, il tirait la sonnette d'alarme sur le non-respect des engagements pris à la fin du conflit de 1996. Et notamment sur cette prime de 3 000 francs promise par les organisations patronales. FO, pourtant, n'avait pas souhaité inscrire cet engagement dans un des protocoles signés, M. Poletti ne voulant pas mettre sa signature sous un texte dont il n'était pas sûr qu'il serait respecté. L'histoire lui a donné raison. A coup sûr, quelle que soit l'issue de ce conflit, il laissera au moins un insatisfait : Roger Poletti.

Pascal Galinier

L'Allemagne est aussi victime de la dérégulation

BONN
de notre correspondant

« En Allemagne, il ne serait pas possible de mettre des camions dans la rue. D'abord, la police mettrait des amendes, tandis que les syndicats seraient complètement ruinés par les actions en responsabilité engagées par les victimes de ces blocages. » Karlheinz Schmidt, secrétaire général du BGL, principal syndicat d'entreprises de transport routier, ne cache pas son irritation face au mouvement français. Il se plaint de ce que les demandes de dommages et intérêts déposées en 1996 auprès des préfectures françaises par 213 entreprises allemandes de transport n'ont pas été réglées. Son syndicat compte mener, pour l'exemple, un procès-pilote contre les autorités françaises. Il appelle d'ailleurs les routiers allemands bloqués en France à prendre des photos de la situation et à faire appel, si nécessaire, à des huissiers pour constater les dommages subis.

De son côté, le syndicat OTV, qui représente les fonctionnaires et les salariés du transport, a envoyé mardi 3 novembre une lettre à la CFDT, se déclarant *« solidaire avec les actions des chauffeurs routiers et des syndicats »*. Si la situation allemande est socialement moins tendue en France qu'en Allemagne, c'est dû, selon M. Schmidt, à la culture de consensus allemand et au fait que les salaires conventionnels sont négociés au niveau régional : ils varient de 10,8 marks de l'heure dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale à 19 marks (63,65 francs) dans le Bade-Wurtemberg. Peter Baranovski, spécialiste des transports au syndicat OTV, juge que la situation est aussi critique en Allemagne qu'en France, mais il est légalement plus difficile d'entamer une grève et de mobiliser les salariés des multiples PME du secteur. Enfin, les salariés des grandes entreprises sont peu incités à se syndiquer, car les accords d'entreprise y sont systématiquement plus favorables que les accords de branche, précise M. Baranovski.

Le marché allemand n'a été dérégulé qu'en 1994, contre 1987 pour la France. Mais le scénario est comparable : des grandes entreprises créent des nœuds logistiques pour desservir tout le territoire et se livrent une guerre des prix sans merci, explique M. Baranovski. Les prix auraient baissé de 40 % depuis 1994. Les chauffeurs ont les mêmes problèmes qu'en France avec, en particulier, des horaires pouvant atteindre 244 heures par mois, y compris le temps d'attente. L'objectif des syndicats est de réduire le temps de travail à 208 heures par mois, mais le patronat réclame au contraire encore plus de flexibilité.

Une partie des dérapages seraient évités grâce à la surveillance des entreprises allemandes. *« Le taux de contrôle des transporteurs allemands est quatre fois supérieur à ce que réclame l'Union européenne, tandis que les Français remplissent seulement leur obligation »*, explique M. Schmidt.

Arnaud Leparmentier

Les grossistes du marché de Lille négocient la paix

LILLE
de notre correspondant régional

« Pourquoi nous embêter nous, au lieu de s'occuper des gros ? » Il était impossible, mardi 4 novembre au matin, d'entendre un autre commentaire dans les allées du Marché d'intérêt national (MIN) de Lille bloqué par des routiers. Ce n'était pas la joie malgré une ouverture inespérée, une minuscule trêve entre dix heures et midi, accordée par les responsables du blocus pour permettre la sortie des denrées périssables. Une cohorte de petits commerçants et de restaurateurs s'était précipitée dans cette ouverture. Un marché sauvage s'était aussi instauré sur le parking, avant le barrage, les petits maraîchers de la région proposant à la vente directe les produits qu'ils n'avaient pas la possibilité de faire rentrer dans le MIN.

Deuxième marché de France après Rungis, le MIN de Lille regroupe une cinquantaine d'entreprises qui emploient plus de six cents salariés. Mais il passe presque inaperçu au milieu de l'énorme concentration de grandes surfaces des deux centres commerciaux de Lomme, dans la banlieue de la métropole du Nord. Le MIN s'attendait d'autant moins à la vindicte des routiers que, contrairement aux grandes surfaces voisines, ses entreprises mettaient un point d'honneur à faire attendre les routiers le moins longtemps possible et à décharger elles-mêmes les camions.

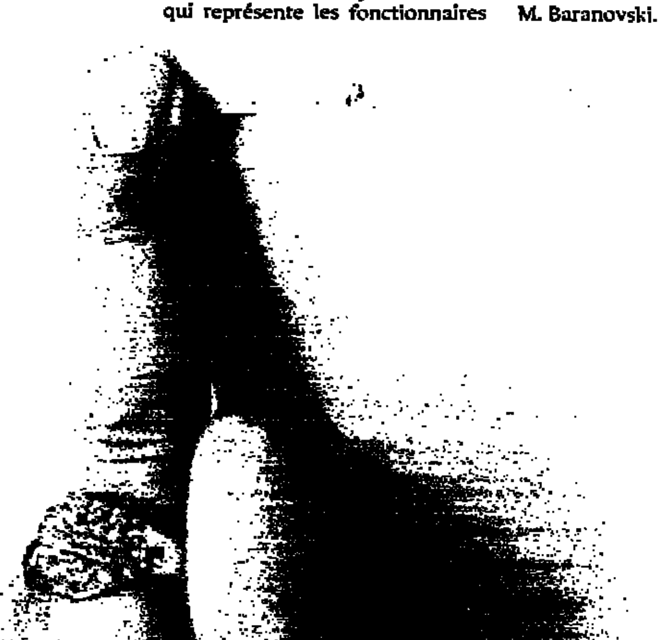
A partir de dix heures, la quinzaine de camions qui barraient l'entrée du marché ont laissé passer les véhicules vides. Malheur à celui qui était auparavant passé à Metro pour y faire ses courses. Les sorties n'étaient pas contrôlées, sauf dans le cas d'entreprises soupçonnées de fournir des grandes surfaces. Ce qui n'a fait qu'augmenter le ressentiment des grossistes : *« Nous sommes le seul MIN de France à être bloqué. Nous ne sommes qu'une centrale de petites boutiques, mais nous sommes les premiers concurrents de la grande distribution et chez nous, le client est libre »*, disait l'un d'eux.

« ILS SE SONT TROMPÉS DE CIBLE »

Si le départ d'une bonne partie des marchandises – tout le monde n'a toutefois pas pu vider entrepôts et silos – a présenté un réel soulagement, la plupart des grossistes jugeaient dangereuse, pour leur entreprise, la poursuite du blocus. *« Ils se sont trompés de cibles. Les routiers, chez nous, ont toujours été bien accueillis. Beaucoup mieux qu'en face »*, disait un grossiste d'origine espagnol en regardant les activités tout à fait normales des grandes surfaces voisines.

La trêve, comme promis, s'est achevée à midi dans un certain climat de tension. Mais les grossistes ont discuté directement avec les membres du piquet en grève, en majorité des militants de Force ouvrière. Les camions sont partis en début d'après-midi. L'armistice devenait la paix.

Pierre Cherruau



هكذا من الاصل

Une profession atypique

LEUR ÂGE en %

50 ANS ET PLUS

DE 40 À 49 ANS

MOINS DE 25 ANS

LEUR DURÉE DU TRAVAIL hebdomadaire, en %

MOINS DE 39 H.	DE 39 À 48 H.	DE 48 À 60 H.	DE 60 À 70 H.	PLUS DE 70 H.
15,6	22,3	33,7	17,9	10,5

LA RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL (SEMAINE TYPE)

TEMPS DE CONDUITE 61,9 %

TEMPS D'ATTENTE 7 %

CHARGEMENT, DÉCHARGEMENT

AUTRES 2,1 %

85 % des chauffeurs routiers travaillent plus de 39 heures par semaine, ils ont, en outre, du mal à obtenir la prise en compte de leur temps d'attente et de chargement.

Un secteur fragilisé par sa faible concentration

APRÈS la suppression, en 1989, de la tarification routière obligatoire (fixée par le gouvernement) et l'avènement de la concurrence dans un secteur jusqu'alors protégé, le transport routier a été livré à la guerre des prix. Bien que 90 % des tonnages transportés en France le soient par route, la rentabilité n'a pu être assurée. La crise économique et la pression des utilisateurs – les « chargeurs » dans le langage de la profession –, dont la grande distribution, ont conduit les transporteurs à accepter une forte réduction de leurs marges, quitte à vendre leur service à perte pour conserver des contrats. En dix ans, les prix ont reculé de plus de 30 % et les marges, aujourd'hui, ne dépassent pas 1 % à 2 % du chiffre d'affaires de la profession, estimé à 160 milliards de francs. Selon l'institut privé Xerfi, les marges vont continuer de fondre en 1998.

ANALYSE

On recense 38 000 entreprises dont 85 % emploient moins de 10 salariés

Situation aggravante, le secteur est encore largement atomisé, rendant difficile la constitution d'un contrepoids au pouvoir des chargeurs. On compte 38 000 entreprises pour environ 330 000 salariés, dont 233 000 chauffeurs ; 85 % des entreprises emploient moins de dix salariés et certaines sont peu respectueuses de la réglementation du travail. Cet éparpillement de la profession rend difficile leur contrôle par les inspecteurs et contrôleurs de l'Etat.

Dans le secteur du transport de voyageurs (transport urbain, interurbain et scolaire), le bilan est le même. Depuis la loi Sapin, les collectivités locales doivent passer des appels d'offres lors du renouvellement des contrats (la plupart des lignes sont subventionnées). Environ 2 000 petites entreprises sont parties à la conquête de ce marché. *« Le moins-disant financier est systématiquement retenu et le mauvais emploi chasse le bon »*, assure le patron d'un grand groupe.

Les faillites, par conséquent, se multiplient. Ce qui ne décourage pas les nouveaux arrivants, les barrières réglementaires et financières à l'entrée dans la profession étant faibles. En dix ans, 8 700 sociétés ont été créées dans le transport de marchandises, mais leur taux de survie, au bout de cinq ans, est inférieur à 50 %. De grands groupes se sont pourtant constitués, notamment dans la messagerie et le colis express – qui nécessitent des infrastructures de tri et d'expédition semblables à ceux des Postes – ainsi que dans le transport par lots (destinés à plusieurs clients) ou par camions entiers. Dans le secteur de la messagerie, l'organisation logistique nécessaire a naturellement favorisé l'émergence de groupes de dimension européenne, même si la sous-traitance est encore utilisée pour le transport longue distance qui relie les plates-formes entre elles.

Chez les « lotiers », de grands groupes et des entreprises moyennes sont apparus, comme Giraud et Dentressangle, qui disposent de leurs propres flottes. Mais *« ces groupes génèrent une activité de sous-traitance importante »*, soulignent Antoine Artous et Patrice Salini, auteurs d'une contribution au livre des leaders CFDT du conflit de l'hiver 1996 (*Routiers, les raisons de la colère*, les éditions de L'Atelier, 120 francs). Ils affirment que vingt-cinq groupes réalisent aujourd'hui 50 % du chiffre d'affaires du secteur.

Des camions sans chauffeur

Le constructeur allemand Mercedes a annoncé, mardi 4 novembre, que les camions pourront dans quelques années se passer de chauffeur grâce à un système de pilotage automatique. Le programme de recherches européen, baptisé paradoxalement « Chauffeur », prévoit qu'un chauffeur installé dans le camion de tête piloterait un convoi de quatre ou cinq véhicules, reliés par ordinateur. Appelé *« attelage électronique »*, ce système, mis au point notamment par Fiat et Daimler-Benz, pourrait voir le jour d'ici une quinzaine d'années. Mais les premiers tests devraient avoir lieu dès l'été 1998, sur l'autoroute autrichienne du Brenner.

RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE

Mais là encore ces transporteurs reconnaissent confier à d'autres une partie importante de leur activité. Les commissionnaires – qui centralisent des marchés qu'ils exécutent eux-mêmes ou sous-traitent – ont même fait de cette activité de délégation une spécialité. Yves Dejou, le PDG de Danzas France, deuxième transporteur derrière Calberson avec seulement 450 chauffeurs, estime ainsi *« sous-traiter 80 % de son activité »* et faire travailler *« quelques centaines de petits transporteurs »*. Dans le transport des voyageurs, cinq grands groupes monopolisent un tiers du marché scolaire, la moitié des lignes interurbaines régulières et environ 80 % du transport urbain.

Ce début de concentration peut contribuer à l'assainissement du secteur. Outre le rééquilibrage du rapport de force entre transporteurs et chargeurs dans le transport de marchandises, il devrait rendre plus difficile le contournement de la réglementation sur le temps de travail, les salaires minimaux et l'interdiction de vente à perte (ou à prix abusivement bas). La responsabilité des transporteurs pourrait être engagée en cas de recours à des sous-traitants moins chers mais hors la loi. La requalification de contrats de sous-traitance en contrat de salariat est par exemple possible.

L'autorisation du cabotage en Europe (chargement et déchargement sur le territoire national par un transporteur étranger), à partir du 1er juillet 1998, risque pourtant de compliquer encore la lente structuration du secteur et les tâches de contrôle. Rien n'interdira à un affréteur d'avoir recours à un transporteur européen qui ne respecte pas la législation française.

C. J.

Plus de cent cinquante barrages sont recensés mais l'Ile-de-France reste épargnée

Trois routiers grévistes blessés à Vitrolles (Bouches-du Rhône)

TROIS ROUTIERS grévistes ont été blessés, dont un, blessé sérieusement, a été hospitalisé, par une vingtaine d'hommes cagoulés et armés de barres de fer et de battes de base-ball, vers 4 heures mercredi 5 novembre, au carrefour de l'Anjoly, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône).

Selon un responsable de la CFDT, Jean-Yves Petit, cette agression avait pour but de permettre la sortie de plusieurs camions du groupe Transporteurs frigorifiques européens (TFE), adhérent de la FNTR. La CFDT demande, en rétorsion, le blocage de tous les camions TFE en France. Dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 novembre, un petit transporteur venant des entrepôts TFE avait tenté de forcer les barrages, blessant trois policiers. Le chauffeur, le patron de l'entreprise qui l'emploie et le fils de ce dernier avaient été placés en garde à vue.

Tous les centres pétroliers (Lavéra, Fos, La Mède) restent barrés, ainsi que la zone fret de l'aéroport de Marignane et la zone d'activité de Salon-de-Provence. L'union patronale des Bouches-du-Rhône a installé une cellule de crise, estimant que les trois secteurs les plus touchés sont la distribution, l'agroalimentaire et la logistique.

Sur les barrages, l'action des chauffeurs semble plus éprouvante que l'année dernière. Les barrages sont tenus sans camions, avec les véhicules personnels des grévistes et quelques madriers. Les effectifs sont insuffisants.

AU CAS PAR CAS

Sur la seule zone de Vitrolles, les chauffeurs doivent tenir sept entrées, en assurant un roulement minimum. Seulement deux ou trois routiers contrôlent chaque accès. La logistique de la CFDT, majoritaire sur les barrages, n'est pas très puissante. Grâce à l'appui de quelques municipalités, comme celle de Martigues, qui doit installer un préfabriqué à Lavéra, la CGT compense le manque d'abris.

Etouffer la zone industrielle avec des barrages filtrants oblige à des négociations permanentes, au cas par cas. Enfin, de nombreux usagers de la zone industrielle sont des patrons et des cadres supérieurs, qui, en franchissant les barrages, expriment leur hostilité au mouvement de grève.

Mercredi 4 novembre au matin, le Centre national d'information routière (CNIR) recensait 154 barrages, touchant surtout les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Haute-Normandie, Basse-Normandie et Champagne-Ardennes. L'Ile-de-France restait épargnée.

● **En Bretagne**, les grévistes ont choisi la technique des barrages mouvants. *« C'est aussi efficace et moins impopulaire que de paralyser toujours les mêmes »*, explique Clément Chaussée, un responsable de la CFDT-transports. L'activité économique régionale commence à souffrir. Les cours du porc et du poisson sont à la baisse.

● **En Haute-Normandie**, les barrages filtrants sont toujours placés aux entrées de Rouen et du Havre, ainsi qu'aux carrefours des zones industrielles et portuaires. Dans la région voisine de Basse-Normandie, où 15 barrages étaient dénombrés mercredi matin, l'agglomération de Caen est particulièrement touchée.

● **Dans le Nord-Pas-de-Calais**, l'accès des camions au tunnel sous la Manche, bloqué pendant deux heures mardi après-midi, a été rouvert, mais le terminal Transmanche (ferry) à Calais est toujours fermé, ainsi que le Port autonome de Dunkerque. Les mareyeurs de Boulogne-sur-Mer négociaient le passage de quelques camions mercredi.

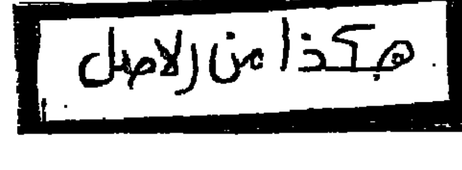
● **En Midi-Pyrénées**, l'essence et les produits frais commencent à manquer alors que 4 barrages seulement étaient maintenus, mercredi matin, dans l'agglomération toulousaine. Les dépôts de carburants de Fondeyre et de Lespinasse restent bloqués. Le barrage du dépôt régional Casino de Fenouillet a été levé mardi soir par les forces de l'ordre. L'union patronale de Haute-Garonne estime que le tissu économique local peut encore fonctionner pendant quarante-huit heures.

Protégés par la gendarmerie, le poste-frontière de Biriatou et le dépôt de carburant de Boucau sont toujours libres d'accès. Une trentaine de militants CGT ont bloqué, mardi de 15 heures à 17 heures, le péage de la Négresse, près de Biarritz, sur l'autoroute (Paris-Madrid), empêchant le passage de 200 camions.

● **En Languedoc-Roussillon**, un nouveau barrage a été mis en place mardi soir au nord de Perpignan. Les trois dépôts d'hydrocarbures de Port-la-Nouvelle (Aude), Frontignan et Sète (Hérault) étaient toujours bloqués mercredi matin.

Le CNIR note une amélioration dans l'Est, avec la levée des barrages filtrants sur l'autoroute A 4, et prévoyait une levée partielle des barrages à Lyon mercredi.

De nos correspondants

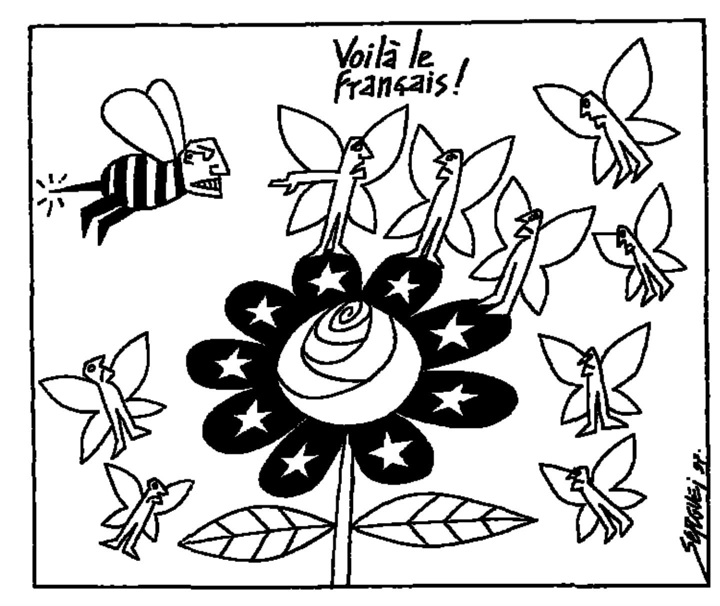


Le PS plaide la cause de l'emploi auprès de ses partis « frères » de l'Union européenne

Les députés socialistes européens devraient ratifier le traité d'Amsterdam

Le bureau national du Parti socialiste a dressé le bilan, mardi 3 novembre, de ses missions auprès des partis sociaux-démocrates européens avant le sommet sur l'emploi du 21 novembre à Luxembourg. Le bureau national débattra de *« l'agenda 2000 »* et de l'élargissement de l'Union européenne le 25 novembre. Il précédera un débat parlementaire, le 2 décembre, avant le conseil européen des 11 et 12 décembre.

LES « MISSIONNAIRES » que le Parti socialiste a envoyés, ces dernières semaines, auprès des partis sociaux-démocrates européens, pour préparer le conseil européen extraordinaire de Luxembourg, le 21 novembre, sur l'emploi ont eu parfois le sentiment d'être accueillis comme des *« étatistes dogmatiques »*. Mais ils sont revenus avec la conviction d'avoir, pour l'essentiel, dissipé ce malentendu et fait partager la cause de l'emploi.



C'est ce qu'a constaté Henri Nallet, chargé des questions européennes au secrétariat national du PS, en présentant, mardi 4 novembre devant le bureau national, les conclusions des missions envoyées auprès des quatorze partis « frères ».

Jean-Marc Ayrault s'est rendu en Allemagne, Alain Claeys en Espagne, Alain Bergounioux en Belgique, Jean Glavany en Irlande, Louis Mermaz en Suède, Henri Weber au Danemark et Marisol Touraine au Portugal. Seul Bernard Roman a dû différer sa visite aux Pays-Bas, les relations avec la France étant dans une phase un peu *« tendue »*, à la suite du sommet d'Amsterdam que le PS a accueilli avec beaucoup de réserves. Henri Emmanuelli, qui était confronté aux travaillistes « blairistes », a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre, parallèlement à la semaine de 35 heures, des *« réformes structurelles »* du financement de la protection sociale.

Mardi 4 novembre, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a expliqué, comme il l'avait fait la semaine précédente, la démarche du gouvernement. Sur la ratification du traité d'Amsterdam, M. Moscovici a souligné que le gouvernement ne voulait pas *« perturber le calendrier de l'euro »* et prendre le temps d'une *« expertise juridique »*. Selon M. Nallet, ce n'est *sans doute qu'à l'été, voire à l'automne 1998*, que le Parlement français aura à se prononcer sur la ratification.

En revanche, le Parlement européen aura à examiner, le 19 novembre, une résolution qu'a expliquée Pervenche Bérès, présidente de la délégation française des socialistes européens. Elle se prononce en faveur du traité d'Amsterdam, avec des réserves sur le volet de la réforme institutionnelle. Sans qu'il y ait de consignes précises, les députés français ont été invités à la voter, ou *« au moins »* à s'abstenir.

Les dirigeants socialistes ont insisté surtout sur le conseil de Luxembourg sur l'emploi. François Hollande, premier secrétaire délégué, rappelant que ce sommet se tiendrait en même temps que l'ouverture du congrès du PS de Brest, a souhaité une relance du dialogue social et de grands travaux financés par la Banque européenne d'investissement. M. Nallet a fait état de la convergence des socialistes européens autour de la priorité à la lutte contre le chômage, même si certains d'entre eux restent des adeptes d'un supplément de flexibilité.

M. Moscovici a présenté Luxembourg comme *« un début de rééquilibrage »*, en notant qu'il ne fallait pas *« charger la barque »*. En l'absence des ténors de la Gauche socialiste, représentée par Harlem Désir, le débat a été peu animé. Mais le ministre délégué aux affaires européennes avait eu un vif affrontement sur l'Europe, le 3 novembre à Toulouse, avec Jean-Luc Mélenchon. Un sujet qui pèse dans la préparation du congrès socialiste.

Michel Noblecourt

Une négociation salariale dans la fonction publique paraît vouée à l'échec

Emile Zuccarelli reçoit les sept syndicats

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, devait ouvrir des entretiens bilatéraux avec les sept fédérations de fonctionnaires, mercredi 5 novembre. De quoi le ministre et les syndicalistes vont-ils parler ? Devant le conseil supérieur de la fonction publique d'Etat, réuni le 14 octobre, M. Zuccarelli avait précisé que *« la priorité »* devait être donnée, selon lui, au dossier salarial, la question du temps de travail nécessitant *« une phase préalable d'étude et d'analyse »* (*Le Monde* du 16 octobre).

Le ministre et ses interlocuteurs se demanderont donc si les conditions d'ouverture d'une négociation salariale sont réunies. Rien n'est moins sûr : les sept organisations syndicales continuent en effet de réclamer un rattrapage salarial pour 1996, année où le gouvernement d'Alain Juppé a gelé les augmentations générales. En outre, la CGT, première organisation représentative des trois fonctions publiques, revendique un salaire brut minimum de 8 500 francs. La FSU, premier syndicat dans la fonction publique d'Etat, a diminué ses prétentions, mais réclame toujours 5 % pour 1996, 1997 et 1998, sans compter des mesures pour les bas salaires.

Lors de rendez-vous préalables à ces entretiens bilatéraux, le cabinet de M. Zuccarelli a laissé entendre que le gouvernement ne pourrait pas compenser intégralement les pertes subies en 1996. De source syndicale, certains conseillers auraient proposé une prime *(d'environ 250 francs) pour solde* de tout compte, ce qui ne satisfait aucune organisation. La perte de pouvoir d'achat qui sera éventuellement subie en 1997, lorsque l'inflation sera connue, ne serait pas non plus remboursée.

Les propositions faites par le cabinet concernant l'action sociale interministérielle, l'insertion des handicapés, ou la prorogation du congé de fin d'activité ne suffisent pas à rapprocher les points de vue. Déjà en février les discussions bilatérales ouvertes par Dominique Perben, le précédent ministre, avaient buté sur la question du rattrapage de 1996. Alain Juppé avait alors décidé de procéder à une augmentation unilatérale de 1 % en 1997. Lionel Jospin peut difficilement rééditer ce geste. Ce serait un échec politique, alors qu'il se propose de *« nouer avec les syndicats de fonctionnaires un dialogue sincère, approfondi et lucide »*, comme l'a dit M. Zuccarelli.

Si, au terme des discussions, le ministre de la fonction publique constate qu'une négociation salariale va droit à l'échec, il devra vraisemblablement changer de stratégie.

MARGE PLUS GRANDE

Il se trouve précisément que trois organisations, et non des moindres, l'y incitent fortement. La CGT, la FSU et Force ouvrière lui demandent de discuter non seulement des salaires, mais aussi de la réduction du temps de travail *et de l'emploi. En combinant ces* trois sujets, le gouvernement aurait une marge de manœuvre plus grande pour négocier. Il pourrait, par exemple, proposer qu'en échange d'une réduction du temps de travail amorcée dès 1998 les syndicalistes abandonnent le préalable de 1996.

La partie n'est pas jouée. Les syndicalistes savent qu'en réclamant une négociation globale ils risquent d'avoir à faire des concessions. *« Nous ne voulons pas de donnant-donnant »*, prévient Roland Gaillard, de FO. *« Nous n'allons pas faire comme ceux qui, en 1993, ont accepté une baisse du pouvoir d'achat en échange de la création de 10 000 emplois dont on n'a jamais vu la couleur »*, avertit Bernard Lhubert (CGT), dans une allusion au dernier accord signé par les « réformistes ». Mais il est normal que les syndicalistes affichent des positions de principe rigides, qu'une éventuelle négociation pourrait infléchir.

Rafaële Rivais

La puissance du Front national affole la droite languedocienne

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

La perspective des élections régionales, en Languedoc-Roussillon, donne un exemple de choix de la pusillanimité dont la droite peut faire preuve face au Front national. Avec le cynisme réfrigérant *propre à l'extrême droite*, son chef de file régional, Alain Jamet, observe le spectacle en constatant que les élus régionaux conservateurs *« ne tiennent aucunement rigueur »* à ses amis *« d'avoir largement contribué à leur défaite »* aux élections législatives. *« Nous avons certainement été "dédiabolisés", à droite*, s'amuse-t-il. *On nous serre la main en public, on nous rencontre… »*

REPORTAGE

« Nous avons été "dédiabolisés", à droite », s'amuse le chef de file du FN

Le geste discrètement las, le sourire un rien désabusé, Willy Dimeglio ne sera pas candidat aux élections régionales. Ancien député de l'Hérault, président de l'UDF départementale, pilier du Parti républicain depuis des années, il se désengage sans bruit de la vie politique languedocienne. A cause *de la défaite, bien sûr, qui l'a envoyé* au tapis, en juin, en même temps que 18 des 19 députés de droite que comptait la région avant la dissolution. Mais aussi, *on le devine, par lassitude devant* les querelles d'une droite locale que la crue du Front national affole.

Après la déroute du RPR et de l'UDF aux législatives, où la gauche les a devancés au premier tour dans tous les départements à l'exception de la Lozère, il ne se trouve pas grand monde, dans leurs états-majors, pour croire que Jacques Blanc (UDF-DL) puisse conserver la majorité relative avec laquelle il jongle depuis douze ans à la tête du conseil régional.

Sous la férule de Georges Frêche, maire de Montpellier, les socialistes ont déjà largement commencé leur campagne. M. Frêche ne doute pas que les électeurs donneront une majorité relative à la gauche : les relations ne sont pas mauvaises avec les partenaires communistes et écologistes, même si les discussions sur la constitution de listes n'en sont qu'à leur début.

« C'EST JOUABLE »

Le Front national, qui a dépassé les 20 % dans le Gard et les Pyré*nées-Orientales, et les a frôlés* dans l'Hérault, observe d'un œil goguenard les efforts de M. Blanc pour sauver son siège, alrs que ce dernier assure que son fauteuil n'est pas perdu : *« Je ne dis pas que c'est gagné, je dis que c'est jouable. »*

Jouable, pourquoi pas ? mais selon quelles règles ? En douze ans, le président en a expérimenté plusieurs. De 1986 à 1992, il a étayé son pouvoir grâce à un accord avec le Front national ; les six années suivantes, il s'est appuyé sur une majorité disparate, complétée notamment par des écologistes, un « chasseur » et quatre élus progressivement débauchés du Front national. Et demain ? *« A nouveau avec le Front national s'il le peut »*, accusent certains de ses amis.

M. Blanc n'exclut rien. *« Moi, je fonctionne à l'amitié*, explique-t-il. *Au soir de l'élection, il y aura le choix entre le maire de Montpellier et moi. On connaît mon bilan, mon projet, et chacun se déterminera. »*

Cette perspective est loin de rebuter tout le monde à droite. Bernard Serrou, président du groupe RPR du conseil régional, suggère *lui-même une règle du jeu très* personnelle : *« Excluons les extrêmes – le Front national et les communistes – et voyons qui, des deux groupes démocratiques – le RPR et l'UDF d'un côté, le PS et les écologistes de l'autre –, aura la majorité »*, propose-t-il. Hubert Mouly, *maire (divers droite)* de Narbonne et vice-président du conseil régional, n'a pas exclu un *« programme de gestion »* au sein d'une *« droite plurielle »* incluant le Front national. M. Jamet, *« très échaudé »* par l'expérience de 1986 à 1992, avertit que, si accord il doit y avoir, il sera fondé cette fois sur un véritable *« programme »* politique. Or, tout le monde, à droite, n'est pas prêt à cette éventualité. *« La position de Démocratie libérale est claire : pas d'accord avec le Front national »*, annonce M. Dimeglio.

« On ne peut pas concevoir qu'il y ait un accord avec le Front national », confirme Stéphan Rossignol, secrétaire départemental du RPR. Jean-Pierre Grand (RPR), maire de Castelnau-le-Lez, sonne l'alarme : *« Il est hors de question que j'accepte une alliance avec le Front national. Malheureusement, j'ai quelques craintes. »* Aussi en appelle-t-il aux instances nationales de son parti pour n'investir que des candidats *« irréprochables »*.

Ignorant ce débat, M. Blanc s'emploie à constituer des listes d'union RPR-UDF composées d'*« amis »* dans les cinq départements. Mais des rivalités inexpiables opposant, par endroits, des élus de droite menacent de se traduire par des listes dissidentes. Les Pyrénées-Orientales sont, selon M. Serrou, un véritable *« champ de mines antipersonnel »*. Dans l'Aude, M. Mouly menace, s'il n'obtient pas toute la place qu'il réclame sur la liste RPR-UDF, de susciter une liste dissidente.

M. Blanc n'a pas précisément calmé les esprits en projetant de se présenter non pas dans sa Lozère élective mais dans l'Hérault pour affronter M. Frêche sur son propre terrain. M. Blanc assure n'avoir pas encore pris sa décision, mais le RPR ne décolère pas. *« Dans l'Hérault, une liste Blanc arrivera derrière celle de Frêche »*, s'emporte M. Serrou. *« Il se "challengérise", il ne parle que de Frêche »*, tempête M. Grand. Le RPR régional a donc officiellement demandé au député de Lozère d'y rester. Dans le cas contraire, il menace de faire liste à part dans l'Hérault. *« Une liste unique susciterait immanquablement une liste dissidente »*, observe *M. Rossignol. M. Grand ne le dé*ment pas, bien au contraire, et se dit prêt à constituer la sienne. Comme il l'avait fait aux régionales de 1992…

Cécile Chambraud

Une réforme de l'Etat « concertée » est présentée au conseil des ministres

LORSQUE Lionel Jospin a formé son gouvernement, beaucoup se sont étonnés qu'il conserve l'appellation de « réforme de l'Etat », prise par son prédécesseur, Alain Juppé, pour ce qui devait être *« une des grandes ambitions du septennat »* de Jacques Chirac. Cette continuité de la dénomination traduit une certaine continuité de la politique, *comme le confirment les orienta*tions présentées par Emile Zuccarelli, membre du gouvernement en charge de ce dossier, au conseil des ministres, mercredi 5 novembre.

Un grand nombre de ces orientations avaient déjà été fixées par le gouvernement précédent. Il en va ainsi de la codification, de la pratique des études d'impact avant toute décision à caractère législatif ou réglementaire, de l'évaluation des politiques publiques, de l'amélioration de l'accueil, de la simplification des formalités, de la déconcentration des décisions individuelles, de l'utilisation de la comptabilité patrimoniale…

CONTRATS PLURIANNUELS

Le gouvernement propose toutefois quelques innovations comme l'institution de contrats pluriannuels de modernisation, fixant pour une période de trois à cinq l'évolution des crédits de fonctionnement et des effectifs de chaque ministre, projet contre lequel Bercy, hostile à toute mesure qui déroge au principe de l'annualité budgétaire, s'est battu sans succès.

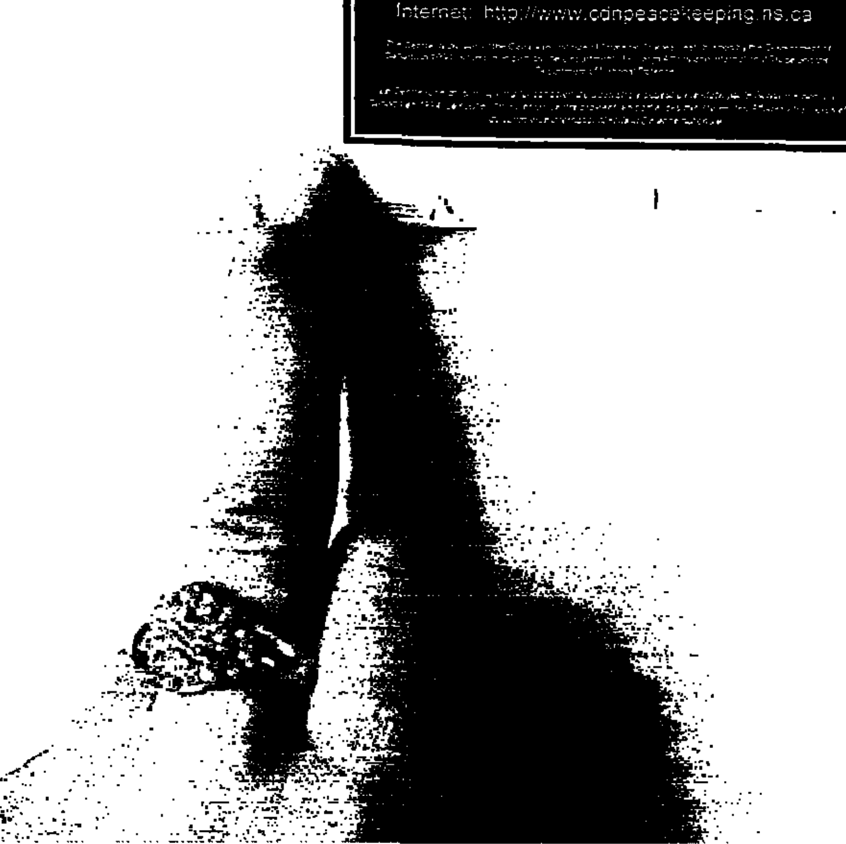
M. Zuccarelli entend aussi revoir la réorganisation des services dé*concentrés. Au lieu de procéder à* des expérimentations, il se propose d'arrêter un certain nombre de schémas, entre lesquels les préfets auront à choisir. Autre originalité : il entend favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité, par une politique volontariste de promotion.

La méthode employée par le gouvernement pour mettre en œuvre la réforme de l'Etat se veut, en revanche, radicalement différente de celle de son prédécesseur. En 1995, Alain Juppé souhaitait aller vite. C'est l'irruption du mouvement social qui l'avait incité à une certaine *prudence. Cette fois, le gouverne*ment Jospin insiste, d'emblée, sur le fait que la réforme de l'Etat doit se faire dans la concertation : *« Le débat et la concertation sont des préalables à la décision qui ne peut se fonder sur le simple exercice de l'autorité »*, a affirmé M. Zuccarelli. Pour que la réforme de l'Etat soit *« l'affaire de tous »*, un débat d'orientation aura lieu au Parlement au printemps 1998 et des assises nationales se tiendront à l'automne.

En outre, soulignent les conseillers en charge du dossier, le gouvernement ne réforme pas l'Etat pour le réduire, mais pour le rendre plus efficace. La promesse, faite aux fonctionnaires, dès le mois de juin, qu'il n'y aura plus de suppressions de postes dans la fonction publique, donne une certaine crédibilité à ce discours.

M. Zucarelli s'est d'ailleurs à nouveau posé en défenseur des fonctionnaires, mardi 4 novembre à l'Assemblée nationale, en se démarquant d'une note d'un inspecteur général des finances, Jean Choussat, rédigée de sa propre initiative, qui préconise la suppression de cinq cent mille postes de fonctionnaires (*Le Monde* du 24 octobre). *« Cette note n'engage que son auteur, qui aurait fait avancer le débat s'il avait eu le courage de dire précisément dans quel secteur il y avait trop de fonctionnaires »*, a-t-il répliqué.

R. Rs



هكذا من الأصل

Une négociation salariale dans la fonction publique paraît vouée à l'échec

Le groupe communiste s'abstient majoritairement sur le projet de loi pour la Sécurité sociale

M. Hue et M. Bocquet n'ont pas réussi à obtenir un vote homogène dans leurs rangs

Pour la première fois depuis le début de la législature, les députés communistes se sont massivement abstenus, mardi 4 novembre, dans un scrutin public sur un projet de loi important du gouvernement. Alain Bocquet, président du groupe, et Robert Hue, secrétaire national, n'ont pas réussi, au cours d'une réunion agitée, avant le vote, à convaincre tous les députés communistes d'adopter une position « *homogène* ».

POUR la première fois depuis le début de la législature, les députés communistes se sont abstenus, au cours d'un scrutin public, organisé dans le cadre d'une séance de vote solennel, mardi 4 novembre, sur la loi de financement de la Sécurité sociale, qui comporte un plan de redressement ramenant de 37 milliards de francs en 1997 à 12 milliards en 1998 le déficit du régime général. L'ensemble des députés RPR et UDF a voté contre le projet, les députés socialistes et RCV se sont prononcés pour. Sur les 36 membres du groupe communiste, 31 se sont abstenus, les deux députés apparentés, Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) et Ernest Moutoussamy (Guadeloupe), ont voté pour le texte, tandis que trois ont voté contre : Maxime Gremetz (Somme), Patrice Carvalho (Oise) et Georges Hage (Nord).

Quand, mardi vers 13 heures, Alain Bocquet, visiblement contrarié, est venu, escorté de Robert Hue et d'André Lajoinie, dans la salle des Quatre-Colonnes, préciser la position du groupe communiste, il s'est contenté d'une phrase lapidaire : les députés communistes s'astiendront... « *à une très forte majorité* ». Ni M. Hue ni M. Bocquet n'ont réussi à obtenir l'unité des troupes communistes du Palais-Bourbon. « *On a sauvé la majorité plurielle* », claironnaient, après le vote, quelques députés RCV.

Dans la matinée, la réunion du groupe communiste avait pris des airs solennels, et un tour un peu exceptionnel : deux heures et demie de débats, et la présence – c'est seulement la troisième fois – du secrétaire national du PCF. M. Hue prend la parole le premier et lance, devant M. Bocquet, quelques phrases sans ambiguïtés : la cacophonie des députés ne peut plus durer. La « *perte de crédit du groupe* » rejaillit sur le parti. Jacqueline Fraysse (Hauts-de-Seine) explique que, dans les réunions, des militants la prennent à partie : « *Vous allez vous abstenir, alors que, d'après les journaux, il y a des députés qui vont voter contre ?* »

« RIEN QUE DES PROMESSES »

Il est vrai que le PCF a toujours été hostile à la contribution sociale généralisée (CSG). M. Gremetz, inébranlable, explique : « *On a eu des jours et des nuits de discussion sur ce projet. Qu'est-ce qu'on a obtenu ? Rien, des promesses pour l'an prochain.* » D'autres, comme M. Brard, souhaitent voter pour ce projet « *à l'économie globalement positive* ». La majorité accepte de s'abstenir en raison des avancées sur l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) et de la réforme des cotisations patronales promise par Martine Aubry. Les refondateurs, enfin, sont gênés par la réduction de l'AGED, et surtout la politique de santé, notamment la réforme hospitalière. On s'efforce cependant de « *rechercher le vote le plus unanime possible* », selon la formule de Bernard Outin (Loire), qui, lui, aurait volontiers « *voté pour* ».

Bref, une belle pagaille, dont chacun, plus ou moins ironiquement, ne veut voir que l'aspect positif. « *Je me félicite de ces débats* », explique ainsi M. Brard, qui a quitté le PCF en 1996, devant ses collègues : « *Si j'avais su que ça allait se passer comme cela, je ne serais jamais parti.* » « *Au moins, cela me change de certaines réunions de cellule d'autrefois* », notait, positif, M. Outin, en regrettant que le groupe ne soit pas arrivé à s'entendre. On fait des offres de conciliation. « *Si ceux qui veulent voter contre s'abstiennent, je veux bien m'abstenir aussi, et non pas voter voter pour* », propose, en vain, M. Brard : « *On ne peut pas être membre d'une majorité et cartonner le gouvernement à chaque occasion.* » M. Bocquet explique que rien n'empêche les membres du groupe, s'ils expriment un vote unanime, de délivrer ensuite, individuellement, les explications publiques qu'ils souhaitent.

« CHANTAGE À LA CRISE »

Rien n'y fait. « *Si vous votez contre, je dirai aux journalistes que vous avez refusé de vous conformer à la position arrêtée par le groupe* », menace M. Bocquet. Le patron des députés PCF en profite pour rappeler qu'il ne souhaite pas d'expression publique, dans les journaux, avant le vote : une nouvelle fois, M. Carvalho est directement visé. « *Si je gêne, je peux aller voir ailleurs* », lance le député de l'Oise. « *Je n'ai plus le droit de parler ! Je n'ai plus le droit de parler !* », plaisantait Guy Hermier, l'après-midi, dans les couloirs. « *La crise politique, c'est du chantage* », commente pour sa part M. Gremetz. « *Je ne vois en aucun cas s'ouvrir une crise politique parce qu'on a refusé de voter une loi, car si une loi ne passe pas on la refait, sans pour autant mettre en cause la présence des ministres communistes au gouvernement* », plaide le député de la Somme, faisant référence à la liberté de vote incluse dans les statuts du groupe. « *Même au groupe RCV, on parvient à des votes homogènes !* », s'écrie même M. Bocquet, à bout d'arguments.

Ariane Chemin et Fabien Roland-Lévy

La direction du PCF redoute la cacophonie

Le bureau national du PCF, qui se tenait mardi 4 novembre au soir, a « *pris acte* » du vote éclaté des députés communistes, malgré les mises en garde de Robert Hue, qui, le matin, avait solennement rappelé à l'ordre les députés, déplorant une « *perte de crédit* » du groupe « *rejaillissant sur le parti* ». Alain Bocquet, qui rapportait, a souhaité de son côté davantage de « *cohérence* ». « *Nous estimons qu'il est désormais nécessaire que chacun prenne ses responsabilités* », a commenté Pierre Blotin, numéro deux du parti, au terme de cette réunion. Place du Colonel-Fabien, on redoute une nouvelle cacophonie lors du vote des projets sur l'immigration et la nationalité, fin novembre et début décembre.

Les 13 et 14 novembre, un « conseil national » exceptionnel réunira, place du Colonel-Fabien, les membres du comité national et les parlementaires, sur le thème : « Situation nouvelle, responsabilités nouvelles, le PCF six mois après les élections ».

Les députés socialistes sont divisés sur la réforme de la nationalité

Le groupe arrêtera sa position le 12 novembre

« *JE NE VOIS PAS comment on pourrait arriver à une synthèse. Mais Louis est habitué à faire des miracles.* » Ce clin d'œil de Véronique Neiertz, députée socialiste de Seine-Saint-Denis, à son collègue de l'Isère, Louis Mermaz, illustre l'ampleur de la tâche qui attend le rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur le projet de réforme de la nationalité. Lors d'une réunion des députés socialistes, mardi 4 novembre, consacrée au projet de loi défendu par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, M. Mermaz a pu, en effet, prendre la mesure des profondes divergences qui traversent, sur ce sujet, le groupe majoritaire au Palais-Bourbon. Si chacun s'accorde sur un même objectif d'« *intégration* », les élus socialistes sont divisés sur la manière d'y parvenir. Au point qu'ils ont décidé de trancher ce débat par un vote, lors d'une prochaine réunion, mercredi 12 novembre.

Dans ce texte, qui sera examiné en séance publique début décembre, le gouvernement ne remet pas en cause la suppression, décidée en 1993, de la possibilité pour les parents étrangers d'obtenir la nationalité française pour leurs enfants mineurs nés en France. Alors que la chancellerie avait initialement proposé de permettre cette acquisition dès l'âge de treize ans, le premier ministre a opté pour la fermeté, en retenant le principe d'une acquisition automatique à dix-huit ans, les mineurs âgés d'au moins seize ans conservant cependant la possibilité de « *réclamer la nationalité française par déclaration* ».

Mardi, les élus socialistes ont démontré que le débat est loin d'être clos. Soutenue notamment par Bernard Roman (PS, Nord), qui, en souvenir de son expérience de fils d'immigrés polonais, refuse de « *sortir de ce texte avec des dizaines de milliers de gamins qui, de zéro à seize ans, ne seront rien* », Mme Neiertz a plaidé pour un droit du sol applicable dès la naissance – sous réserve de conditions de résidence et de régularité du séjour des parents – afin de « *jouer le jeu d'une politique d'intégration dès l'école* ». Selon plusieurs participants, M. Mermaz, également favorable, dans une moindre mesure, à un assouplissement du projet de loi, aurait fait part du « *désaccord* » du gouvernement, tout en rappelant que cela n'interdisait pas au groupe de le suivre.

MISES EN GARDE

Parmi la douzaine d'intervenants, certains ont pris la défense du projet gouvernemental. La présidente de la commission des lois, Catherine Tasca, a récusé l'application d'un « *droit du sol intégral* », en soulignant les différences de tradition entre la France et les Etats-Unis. Gérard Gouzes, rapporteur du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'immigration, a mis en garde ses collègues contre les incidences, sur ce texte, de modifications qui seraient apportées sur le terrain de la nationalité.

Christophe Caresche (PS, Paris) a contesté la volonté de certains de ses collègues de « *régler par la nationalité le problème de l'intégration* ». « *L'idée qu'on ne devient pas Français par hasard est une idée forte qui doit rester* », a précisé l'élu du 18e arrondissement. Encore plus intransigeant, Maurice Adevah-Pœuf (Puy-de-Dôme) consent tout juste à une modification de la loi de 1993, à condition que l'« *équilibre* » des projets Guigou et Chevènement ne soit nullement remis en cause.

Jean-Baptiste de Montvalon

Mme Aubry réplique aux « insultes » de la droite sénatoriale

« *S'ENVOYER des insultes à la figure ne grandit pas la démocratie !* » Visiblement exaspérée, Martine Aubry a conclu en ces termes le débat au Sénat, mardi 4 novembre, sur la politique familiale. En près de quatre heures de présence dans un hémicycle chauffé à blanc, les nerfs de la ministre de l'emploi et de la solidarité, déjà éprouvés par l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale, ont été mis à rude épreuve. La droite sénatoriale, des rangs de laquelle étaient issus douze des quinze orateurs inscrits dans la discussion, s'est en effet crue obligée de pousser le bouchon un peu loin.

Si loin que Mme Aubry a chaleureusement félicité « *ceux qui ont accepté d'être dans le débat démocratique* », citant nommément Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) – qui a condamné un « *démantèlement* » de la politique familiale –, Paul Girod (RDSE, Aisne) – qui a critiqué des « *mesures caricaturales, absolues et groupées* » – ainsi que Daniel Hoeffel (Un. centr., Bas-Rhin), selon lequel les mesures prises par le gouvernement « *portent atteinte à la valeur de la famille* ». Il est vrai que d'autres intervenants, à droite, ont vigoureusement contesté son action. Tout en évoquant « *l'art d'arriver par n'importe quel moyen à une fin dont on ne sait rien* », Alain Vasselle (RPR, Oise) a dénoncé « *la logique d'une politique comptable et dogmatique* » mise en œuvre par un gouvernement qui « *fait preuve d'irresponsabilité* ».

« DES RELENTS DE COLLECTIVISME »

Après le dîner, le ton est monté d'un cran. « *Vous avez essayé de diviser les familles en brandissant le fameux carré de soie qui serait, selon vous, l'apanage de celles qui protestent* », a lancé Guy Poirieux (RI, Loire), selon lequel Mme Aubry a « *profondément meurtri des pères et des mères de famille qui étaient en droit d'attendre un argumentaire d'un autre niveau* ». « *Le gouvernement privilégie l'individualisme forcené* », s'est exclamé Jean Chérioux (RPR, Paris), qui s'en est pris, projet de contrat d'union civique à l'appui, à « *des mesures inspirées par des considérations d'ordre idéologique* ».

Enfin Dominique Braye (app. RPR, Yvelines) a condamné sans appel « *le mépris des citoyens et l'escroquerie intellectuelle à laquelle se livre le gouvernement* ». Provoquant des rires, à gauche, par son souci affiché de l'« *émancipation des femmes* », M. Braye a conclu son propos en stigmatisant un « *projet de société* [qui] *a des relents de collectivisme* ». Regrettant d'avoir assisté, par moments, à « *des débats du début du siècle* », Mme Aubry a noté : « *Nous avons tous évolué* [depuis]. *Nous, mais vous aussi.* » « *Encore que,* a-t-elle ajouté, *après ce que j'ai entendu ce soir, j'en doute.* »

J.-B. de M.

Jean-Louis Levet devient le numéro deux du Plan

LE COMMISSAIRE au Plan, Henri Guaino, a décidé de nommer Jean-Louis Levet commissaire adjoint par intérim. Il s'agit d'un expert réputé, qui a été, en particulier, conseiller industriel à Matignon, quand Edith Cresson était premier ministre, en 1991-1992. Un usage récent veut qu'une telle nommination soit prise par décret. Le gouvernement peut donc considérer qu'elle est de sa compétence. Après avoir attendu plusieurs mois que le premier ministre fasse connaître son choix, M. Guaino a donc décidé de pourvoir lui-même le poste, à titre provisoire, pour que le commissariat sorte de sa paralysie actuelle (*Le Monde* du 4 octobre).

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé**, mardi 4 novembre, devant les députés, que le gouvernement va « *faire le point cette année* » sur les régimes spéciaux de retraite (fonctionnaires, secteur public). En outre, elle a précisé que, pour l'avenir, un système par capitalisation « *ne peut exister s'il ne remplit deux conditions : préserver totalement notre régime de répartition* » et « *prendre la forme de régimes collectifs qui profitent à tous et pas seulement à certains privilégiés* ».

■ **GENDARMERIE : le président de la République a rendu visite**, mardi 4 novembre, à une gendarmerie dans l'Isère. Il a notamment assisté, dans le massif du Vercors, à une démonstration de secours en montagne, avant de se faire expliquer les missions que conduit la gendarmerie dans les domaines de la lutte contre la drogue et de la police de l'environnement. Ce déplacement complétait les visites que Jacques Chirac a déjà effectuées auprès des trois armes (terre, air, mer). – *(Corresp.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le conseil d'administration de la Société minière du Sud-Pacifique**, contrôlée par les indépendantistes, a entériné à l'unanimité, mardi 4 novembre, l'accord minier élaboré à l'initiative de Philippe Essig pour garantir l'accès à la ressource d'une nouvelle usine de traitement du nickel (*Le Monde* du 4 novembre).

■ **VERTS : Daniel Cohn-Bendit s'est félicité**, mardi 4 novembre à Lille, de l'expérience « *passionnante* » conduite par la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, et du rôle joué par Dominique Voynet, qui « *a implanté dans le tête des Français l'idée qu'avec l'écologie au pouvoir, les choses sont différentes* ». L'adjoint au maire de Francfort a rappelé qu'il réfléchit toujours à une candidature, en France, aux élections européennes de 1999. Les Verts n'excluent pas que M. Cohn-Bendit accepte finalement de se présenter derrière Mmes Blandin ou Voynet.

■ **DROITE : Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, affirme**, dans un entretien au mensuel *L'Arche* de novembre, qu'« *il n'y aura jamais d'alliance entre les gens de l'UDF et du RPR et les gens du FN, aussi bien aux régionales et aux cantonales qu'aux législatives* ». Il précise que « *tant que* [le racisme et l'antisémitisme] *sera le discours des dirigeants du Front national, il n'est pas question d'envisager un instant des contacts avec eux* ».

■ **OPPOSITION : Bernard Pons a assuré**, mardi 4 novembre, que l'association des Amis de Jacques Chirac, qu'il préside, n'a « *aucune vocation à concurrencer les partis politiques* » de l'opposition. Il a annoncé la création prochaine d'un conseil politique et l'installation de structures locales, à commencer par Marseille et Nice.

L'opposition critique l'insuffisance des budgets de l'aménagement du territoire et de l'environnement

UN PETIT BUDGET, mais une « *forte volonté politique* ». Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, n'a eu de cesse de délivrer ce message, tout au long de la discussion à l'Assemblée nationale, mardi 4 novembre, de ses deux projets de budget pour 1998. Le PS, le PCF et le RCV ont voté pour les budgets de l'environnement et de l'aménagement du territoire *(lire également page 15)*. Le RPR et l'UDF ont voté contre.

La ministre a bénéficié du soutien de la majorité « plurielle » et des commissions parlementaires. Pour Alain Rodet (PS, Haute-Vienne), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'aménagement du territoire, « *l'année 1998 marquera indubitablement une relance de la politique d'aménagement du territoire* », avec une hausse de 6,1 % des crédits de paiement et de 4 % des autorisations de programme, soit un budget de près de 1,8 milliard de francs. Cette majoration, a-t-il ajouté, « *intervient après deux années consécutives de baisse importante* » (– 12 % en 1996 et – 14 % en 1997). « *Le gouvernement a su dégager une nette priorité au profit de l'investissement* », a assuré M. Rodet, saluant, par exemple, la forte croissance de la dotation affectée à la prime d'aménagement du territoire (PAT). En revanche, le gouvernement « *s'est montré beaucoup plus chiche sur les crédits de fonctionnement* », a-t-il regretté. En 1998, les moyens de la Datar diminueront de 3,8 % et... deux emplois seront supprimés « *alors que cette administration a besoin d'être mieux dotée pour continuer à jouer son rôle* ».

L'opposition n'a pas manqué de relever cette faille du budget. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), évoquant « *un petit budget* », a « mitraillé » la ministre de questions : Quel sera l'avenir de la Datar ? Quel sera l'avenir de la politique des pays ? Yves Coussain (UDF, Cantal) a déploré « *cette curieuse déformation de l'esprit qui voudrait que de bons chiffres font obligatoirement de bons budgets* ». Mme Voynet a précisé qu'« *elle entendait être jugée non seulement sur les chiffres du projet de loi de finances pour 1998 mais plus encore sur ceux des exercices à venir* ».

« QUELLE DÉCEPTION ! »

Les députés de l'opposition se sont montrés encore plus sévères sur le budget de l'environnement, qui ne représente que 0,12 % du budget général de l'Etat (+ 0,9 % par rapport à 1997), une hausse « *inférieure à la croissance des prix* », a relevé le rapporteur spécial de la commission des finances, Michel Suchod (RCV, Dordogne). L'opposition a exprimé fortement ses critiques. « *Quelle déception !* », s'est exclamé à plusieurs reprises Jean Bardet (RPR, Val-d'Oise), dénonçant un « *budget sans ambition* ». « *Dès lors que l'écologie devient politique, elle perd tout son idéal et son ambition* », a déclaré le député, qui a critiqué l'« *incohérence* » de l'action politique de Mme Voynet. « *La fermeture de Superphenix, pourquoi ? L'extension des pistes de Roissy, pourquoi ?* », lui a-t-il lancé.

« *Comme vos amis doivent être déçus !* », a renchéri Anne-Marie Idrac (UDF, Yvelines), estimant que ce budget était contradictoire avec les « *grands gestes médiatiques de quelques heures à l'occasion des pics de pollution* ». « *Tout ça pour ça !* », a-t-elle conclu, sous les applaudissements des députés UDF et RPR. Mme Voynet devait vraisemblablement s'attendre à ces critiques. Son discours sur le budget « vert » était jalonné d'explications tendant à montrer que « *les baisses de crédits ou les progressions limitées ne sont que visuelles* ». La diminution de la dotation affectée au financement de la loi sur l'air, qui passe de 200 millions de francs en 1997 à 170 millions en 1998, sera compensée, selon la ministre, par une hausse de la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique que gère l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Clarisse Fabre

ÉDUCATION Le gouvernement a présenté, mercredi 5 novembre, un nouveau plan de lutte contre la violence à l'école. Environ 30 000 emplois-jeunes, recrutés par l'éducation nationale et l'intérieur, seront affectés prioritairement, dès janvier 1998, dans neuf zones expérimentales pour des missions de médiation, de surveillance et d'encadrement. ● LA COOPÉRATION entre l'éducation nationale, la police et la justice sera renforcée. Les peines visant les auteurs de violences seront fortement aggravées, et le recrutement des équipes de direction des établissements sensibles sera revu. ● DEUX établissements grenoblois se sont mobilisés contre les violences, proviseur ou principal mettent en place de nouvelles règles. ● PLUSIEURS équipes de chercheurs, travaillant depuis deux ans sur ces phénomènes, dressent un état des lieux des violences dans l'institution scolaire.

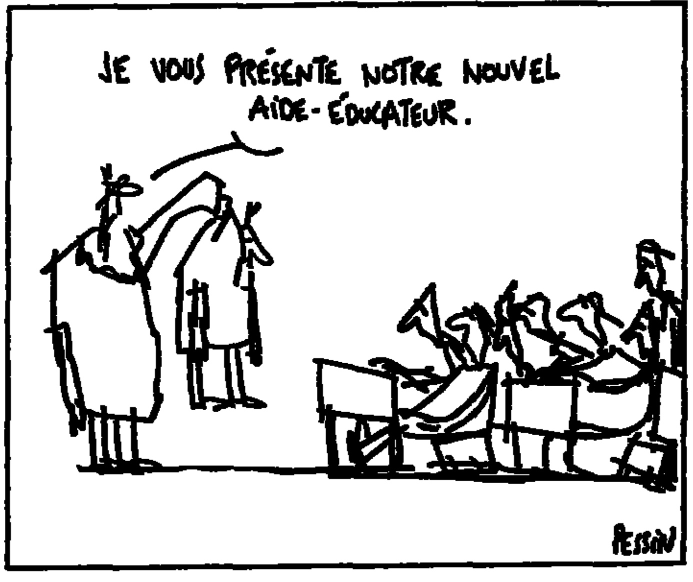
Le gouvernement relance la lutte contre la violence à l'école

Sept ministres ont détaillé, le 5 novembre, les nouveaux dispositifs qui seront expérimentés dès janvier 1998 dans six académies. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois-jeunes, une coopération renforcée avec la police et la justice et des sanctions alourdies sont prévus

A PEINE arrivé au ministère de l'éducation nationale, Claude Allègre avait, de son propre aveu, *« découvert deux choses graves : la violence et la pédophilie »*, assurant qu'il se montrerait envers l'une et l'autre *« inflexible »*. Il promettait *« des mesures spectaculaires et efficaces contre la violence »*. Une longue concertation interministérielle a quelque peu retardé ce projet, finalement présenté, mercredi 5 novembre, en conseil des ministres.

Pour dévoiler le plan gouvernemental de lutte contre la violence en milieu scolaire – le troisième en trois ans, mais le premier sous la gauche –, pas moins de sept ministres de Lionel Jospin ont convié la presse à l'issue du conseil. Distillées au fil des mois par Claude Allègre, les mesures de ce dispositif étaient pour l'essentiel connues. C'est plutôt l'engagement massif du gouvernement qui constitue une nouveauté. Hormis les deux ministres concernés au premier chef, Claude Allègre et Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, le dossier de la violence à l'école a mobilisé Jean-Pierre Chevènement (intérieur), Elisabeth Guigou (justice), Alain Richard (défense), Catherine Trautmann (culture et communication) et Marie-George Buffet (jeunesse et sports).

Ce nouveau plan rompt avec le passé sur deux points. Il concentre son action sur neuf zones expérimentales, pour en finir avec le *« saupoudrage des moyens, qui a montré ses limites »*. Il change d'échelle en proposant aux établissements non plus deux mille deux cents jeunes appelés, comme dans le plan Bayrou de 1996, mais plusieurs dizaines de milliers d'emplois-jeunes.



Les neuf sites, choisis sur avis des recteurs en accord avec les ministères de l'intérieur et de la défense, concernent six académies : Créteil, Lyon, Aix-Marseille, Lille, Amiens et Versailles. L'essentiel des banlieues y est, *« jusqu'à la banlieue de Beauvais, très représentative de la contagion de la violence dans les villes de province de taille moyenne »*. Certaines zones peuvent compter trente à quarante collèges, comme la Seine-Saint-Denis, qui *« pose un problème national »*. D'autres sites se réduisent à une dizaine d'établissements. Le plan concerne 412 collèges et lycées, comprenant 278 000 élèves. Il inclut également leur réseau d'écoles maternelles et primaires, soit 690 000 élèves au total. Quelque 30 350 adultes, pour l'essentiel des emplois-jeunes, seront affectés dans ces neuf sites expérimentaux.

LA « VIE EN COMMUN »

Sur les 10 000 aides-éducateurs nommés dans des collèges sensibles, *« une part importante »* sera intégrée au plan anti-violence. Près de 20 000 seront affectés dans les écoles situées en zones d'éducation prioritaires (ZEP). Ils participeront *« au renforcement de l'encadrement et du suivi des élèves (...) afin d'améliorer le sentiment de sécurité, les comportements et le respect par tous des règles fondamentales de la vie en commun »*.

La présence accrue de jeunes adultes dans les établissements difficiles n'est pas une idée nouvelle. Depuis 1992, des appelés du contingent peuvent se porter volontaires pour effectuer leur service national dans les collèges et les lycées classés ZEP ou sensibles. Cette année, ils sont encore 4 700 à assurer des tâches de surveillance et d'encadrement des élèves. Leur présence, qui s'éteindra en 1999 avec la fin de la conscription, est globalement bien perçue par les équipes pédagogiques.

Aux emplois-jeunes de l'éducation nationale s'ajouteront ceux du ministère de l'intérieur. Les 8 250 « adjoints de sécurité », qui seront recrutés d'ici à la fin de 1998 (*Le Monde* du 5 novembre), auront notamment pour fonction *« d'apporter une aide à la sortie des établissements d'enseignement »*. Comme l'avait indiqué Claude Allègre dès le 7 septembre, *« je me charge du problème de la violence à l'intérieur de l'école et Jean-Pierre Chevènement s'occupe de l'extérieur »*.

Cette arrivée de personnels proches, par l'âge, des élèves, sera accompagnée d'un renforcement des effectifs non enseignants, prévu au budget 1998. Dès la prochaine année civile, 125 postes d'infirmières et 125 postes d'assistantes sociales seront créés dans les établissements des neufs sites et des vacations de médecins scolaires attribuées. Cent postes supplémentaires de conseillers principaux d'éducation (CPE) seront mis en place à partir de septembre 1998.

Souhaitant déconcentrer le mouvement national des enseignants, Claude Allègre veut profiter de ce programme expérimental pour *« personnaliser encore davantage le recrutement »*, afin de trouver *« des personnels ayant les qualités indispensables pour les établissements sensibles »*. En échange de leur volontariat, les évolutions de carrière seront revues. Le ministère promet également que *« les établissements concernés par le plan seront dotés d'équipes de direction complètes »*. À l'heure actuelle, plusieurs centaines de postes de chefs d'établissement restent vacants.

La coopération entre l'éducation nationale, la justice, la police et la gendarmerie, lancée en 1992 par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, sera renforcée par le biais des contrats locaux de sécurité. *« La répression et la prévention de la violence autour de l'école y seront intégrées prioritairement »*, souligne le ministère. L'accent sera mis sur la surveillance des abords des établissements et des transports en commun.

Le volet « répressif » du plan, alourdissant les peines pour des délits commis dans l'enceinte ou aux abords des établissements (*Le Monde* du 4 septembre), a déjà été intégré dans le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la protection des mineurs et la délinquance sexuelle, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et le Sénat. Reprenant une idée des plans Bayrou, l'éducation nationale propose de développer, en liaison avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), des structures accueillant les jeunes qui *« rejettent totalement l'institution scolaire »* ou qui sont *« de véritables délinquants »*. Quant aux victimes de violences, elles pourront recourir au réseau d'associations fédérées par l'Institut national d'aide aux victimes.

Le ministère de l'éducation nationale prévoit, jusqu'en décembre, deux mois de mise en place des sites expérimentaux qui correspondront également à une phase de concertation avec les syndicats. En janvier 1998, l'ensemble du plan devrait entrer en vigueur, pour être évalué dans un an, avant le lancement de la « deuxième phase ».

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

Répondre en volapük « ed.nat. », SVP

Les syndicalistes enseignants s'en amusent encore. Quelques jours avant la présentation du plan anti-violence, ils ont reçu un courrier « rassurant » sur la volonté de concertation de la Rue de Grenelle. Dans ce remarquable *« volapük technico-administratif »* ou *« ed. nat. »* qu'aime à dénoncer Claude Allègre, son cabinet écrit : *« La date très proche de la communication et de la conférence de presse du ministre ne confère pas pour autant à cette consultation une dimension purement formelle qui serait en contradiction avec les engagements de méthode qui ont toujours caractérisé et continueront de caractériser le traitement de ce difficile dossier. »* Les syndicalistes sont priés de réagir *« par écrit »* à ce plan dont toutes les mesures ne sont *« pas encore finalisées »*. Bref, tout est fait mais tout reste à faire, car *« les diverses négociations nécessaires à la coopération des différents ministères concernés et l'élaboration des projets des établissements impliqueront des délais »*.

Une perte de sens et de confiance

POINT de crispation du système éducatif, la violence en milieu scolaire méritait d'être mieux définie, mieux analysée et donc, sans doute, mieux combattue. C'est ce but qu'ont poursuivi pendant plus de deux ans une douzaine d'équipes de chercheurs aux approches très diverses, répondant à un appel d'offres du ministère de l'éducation nationale et de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi), sous la direction de Bernard Charlot, professeur à l'université Paris-VIII.

Le résultat de leurs recherches est aujourd'hui publié, jetant sur le système scolaire une lumière crue, parfois cruelle. Car s'interroger sur la violence à l'école revient souvent à poser la question du rôle de cette institution et de son image dans la société. Avant tout, le mérite de ces travaux est d'avoir tenté une « typologie » de la violence, afin de savoir de quoi l'on parle.

Car on n'entend pas la même chose selon que l'on est élève, enseignant, surveillant ou chef d'établissement, dans ce mot. *« Un élève ostensiblement indifférent à l'enseignement qui lui est dispensé, un élève qui s'asseoit à sa place sans retirer son manteau ni ouvrir son cartable font-ils violence à l'enseignant ? »*, interroge Bernard Charlot. Ou encore l'absentéisme doit-il être compté au titre des violences scolaires ? Quel est le « seuil de tolérance » d'un établissement à la violence ? A partir de quand le *« manque de respect »* des professeurs envers les élèves, déploré par ces derniers, doit-il entrer dans la catégorie des violences ?

CLIMAT DÉLÉTÈRE

Plus encore que les violences avérées – racket, coups et blessures, vandalisme, violences sexuelles –, c'est ce climat délétère fait d'*« incivilités »* qui semble *« se répandre comme une traînée de poudre et constituer la principale menace pour l'univers scolaire »*. Les incivilités, selon le terme trouvé par Sébastian Roché, recouvrent par exemple les agressions verbales, les bousculades, le racisme diffus. Pour Eric Debarbieux, Alix Dupuch et Yves Montoya, l'incivilité est *« la révélation d'un chaos possible, une perte de sens et de confiance en soi et dans les autres »*. Et la porte ouverte à une violence plus dure.

C'est cette perte de sens et de confiance que les chercheurs ont explorée. Certains avancent des explications de nature individuelle et psychologique qui associent la violence à la frustration de personnalités *« mal contrôlées et surtout mal intégrées à un groupe »*. Mais plusieurs équipes ont surtout mis en évidence la tension née du flou des missions assignées à l'école. *« La société a de plus en plus de mal à tenir les promesses sur lesquelles elle a fondé la légitimité de son école »*, écrit Bernard Charlot. Des générations de jeunes, dont les familles n'ont pu accéder à l'école, ont le sentiment de jouer au collège ou au lycée leur vie entière, professionnelle et sociale, sans aucune certitude, vivant ainsi une situation de plus en plus tendue.

La faute revient à ceux qui assignent à l'école une fonction exclusive de préparation à la vie professionnelle, alors qu'elle ne saurait garantir un emploi. On a trop vite oublié que *« l'insertion professionnelle est une conséquence de ce que l'école a apporté à l'enfant et ne peut pas être son objectif direct »*, lit-on encore dans *Violences à l'école*. Il y a donc urgence à redéfinir *« les normes de la civilité scolaire »*, et surtout les missions de l'école.

Reconnaissant que les enseignants exercent aujourd'hui un métier de plus en plus éprouvant, les sociologues n'ont néanmoins pas hésité à les impliquer dans la production des tensions. Les pratiques de certains d'entre eux reviennent dans les comportements violents des élèves *« comme un boomerang »*. L'une des équipes a ainsi défini la situation d'établissements *« en danger »* : les conflits entre adultes y sont nombreux, le système des sanctions anarchique, créant un profond sentiment d'injustice, et les filières de relégation y sont fortement organisées.

Comme le soulignent deux jeunes chercheurs, Cécile Carra et François Sicot, la violence dans un établissement n'est jamais *« un phénomène isolé, monstrueux »*. Elle se construit, à partir d'une situation tendue, à laquelle participent plusieurs acteurs. A l'inverse, les collèges où la violence est rare sont ceux où il est fréquent pour les élèves de parler avec les enseignants ou un autre adulte, où il est courant de se recevoir une aide pour son travail scolaire, où les activités extra-scolaires sont partagées par le plus grand nombre.

B. G.

★ *Violences à l'école, état des savoirs*, coordonné par Bernard Charlot et Jean-Claude Emin, éd. Armand Colin, septembre 1997, 410 pages.

Les établissements concernés

D'après une enquête menée de décembre 1996 à mars 1997 par la direction des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale, auprès des établissements du secondaire, 60 % des collèges, 56 % des lycées professionnels (LP), 34 % des lycées d'enseignement général et technique (LEGT) se disent concernés par les violences verbales et 57 % des collèges, 54 % des LP et 34 % des LEGT par les violences physiques. Dans 60 % des cas, les auteurs et les victimes de ces actes de violences sont les élèves. 17 % des faits recensés concernent des agressions envers les personnels et 15 % des dégradations dans les établissements. 2 % des actes recensés provoquent un conseil de discipline et 3 % un signalement au procureur de la République.

A Grenoble, les « ruses de guerre » d'un principal

GRENOBLE
de notre correspondante

« On sait ici que la violence peut aller au-delà des mots. » C'était le 15 mai 1983 à Grenoble. André Argouges, proviseur au lycée professionnel Jean Bart, était assassiné par un élève qu'il avait exclu. Quinze ans après *« une sensibilité particulière à la violence »* demeure dans cet établissement de presque huit cents élèves situé en périphérie, dans un quartier dit sensible, entre les cités Paul Mistral et l'Abbaye. Comme preuve de sa volonté de ne pas oublier, le lycée porte le nom d'André Argouges, tout comme la rue sur laquelle donne le collège voisin, dénommé plus banalement « Vercors », et qui, lui, regroupe à peine plus de trois cents élèves.

REPORTAGE
Pour chaque heure perdue, une heure supplémentaire

La tension au lycée professionnel est montée d'un cran, en 1996, à la suite de deux agressions commises à six mois d'intervalle sur des professeurs, l'un victime d'un jet de pierre, l'autre blessé à l'œil par une boule de neige glacée. Ces actes, restés isolés, ont fait resurgir, en particulier chez les nouveaux enseignants, des peurs non dites. La non-identification des auteurs a accentué le malaise. *« Ce n'était pas à nous de désigner les coupables*, lâche aujourd'hui un élève de terminale pour qui, *ici, ce n'est pas pire qu'ailleurs. Ce sont juste les clichés qui nous collent à la peau. »*

Une *« atmosphère de menace sur les élèves »*, laissant *« croire que tout pouvait arriver »*, a alors suscité une réaction immédiate de l'administration, qui a mis en place un groupe de réflexion avec les enseignants. *« Le fait de rencontrer des difficultés avec un élève ne doit plus être ressenti comme une maladie honteuse »*, martèle l'actuel proviseur Jean-Marie Olivero. Désormais, une fiche de liaison interne permet à chaque professeur de signaler un incident, des instances de médiation ont aussi été mises en place, complétées par des exercices pratiques en classe, sous la forme d'une heure consacrée à la « vie scolaire », avec rappel des règles du lycée.

Yves Bernard-Peyre, le principal du collège Vercors, contraint d'imaginer des classes *« sur mesure »* pour éviter les conflits entre les communautés maghrébines et gitanes qui cohabitent sur le quartier, a mis au point ce qu'il appelle ses *« ruses de guerre »*. L'une d'elles consiste à essayer d'améliorer l'écoute des élèves en classe en faisant noter par les professeurs toute interruption de cours. *« Chaque heure perdue sera compensée par une heure supplémentaire »*, prévient le principal.

Le procédé, mis en place début octobre, aurait déjà porté ses fruits, comme avant lui « la feuille de suivi horaire ». Réservé aux élèves les plus perturbateurs, ce document signé à l'issue de chaque cours permet de contrôler le comportement des élèves presque heure par heure. L'effet paraît avoir été radical sur Thierry qui dit s'être *« calmé »*. A ses côtés, un élève de quatrième juge que l'administration en fait un peu trop. *« Ils exagèrent »*, râle-t-il, en reconnaissant que les *« plus durs se tiennent à carreau »*.

« Le problème est que les bagarres baissent ici, mais dégénèrent dehors », corrige une élève de troisième. Enseignante depuis dix-sept ans au collège, Nadine Allamy raconte qu'il y a encore quelques années, elle avait peur de traverser seule le parking le soir. Aujourd'hui, grâce aux efforts accomplis en direction des élèves en grande difficulté, elle ressent *« un changement »*. *« Même si*, dit-elle, *je passe aujourd'hui plus de temps à faire de l'écoute que de l'anglais, au moins j'ai le sentiment d'accomplir un travail utile. »*

Commune aux deux établissements, l'assistante sociale Eiane Genin observe, elle, la violence vécue par les jeunes. *« Lorsqu'on fait une demande d'assistance éducative en milieu ouvert qui met un an avant d'être satisfaite ; ou encore qu'un juge des enfants, débordé, ne peut pas recevoir un cas de maltraitance, les jeunes ne comprennent pas cette absence de réponse*, témoigne-t-elle. *Ajoutée au manque d'avenir qui est aussi une forme de violence, la moindre parole peut alors provoquer l'étincelle. »*

Nicole Cabret

Les précédentes mesures depuis 1992

● **Mai 1992.** Jack Lang lance une série de mesures pour *« rétablir la sécurité et la sérénité »* : partenariat avec la police et la justice, incitation au volontariat des enseignants pour travailler dans les zones difficiles, renforcement de la présence d'adultes (trois cents postes de personnels administratifs et techniques, deux mille appelés du contingent).

● **Mars 1995.** François Bayrou annonce un plan contre la violence : réduction de la taille des établissements (cinq cents élèves maximum) ; création d'un fonds d'assurance pour l'indemnisation des enseignants en cas de dommages ; création de postes de médiateurs ; numéro d'appel permanent pour les enseignants en difficulté.

● **Mars 1996.** Nouveau plan de M. Bayrou : affectation de deux mille deux cents appelés du contingent ; augmentation des personnels de santé scolaire ; *« revitalisation »* de l'instruction civique ; renforcement de la protection juridique des personnels ; publication d'une circulaire préconisant la constitution de *« classes-relais »* avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

هكذا من الأصل

Le Secours catholique relève une forte aggravation de la pauvreté

Le bilan annuel de l'association laisse entrevoir les carences des services sociaux publics

Le Secours catholique *a rendu public*, *mercredi* 5 novembre, son bilan annuel. L'association a eu à connaître, en 1996, 751 000 situations de pauvreté – *ce qui concerne 2 millions de personnes* –, un chiffre record. Plus de la moitié des personnes reçues ont été orientées par les *services sociaux de l'Etat ou des collectivités* locales, souvent désemparés. Précarité, endettement et chômage apparaissent en forte hausse.

AU MILIEU de données souvent éparses et incomplètes, les statistiques publiées chaque année par le Secours catholique s'imposent comme l'un des rares indicateurs fiables sur l'évolution de la pauvreté en France. Ce recensement de toutes les situations de détresse auxquelles ont eu à répondre bénévoles et permanents de l'organisation caritative ne se prétend certes pas une photographie exacte de la misère dans le pays. « *Il reflète avant tout l'activité de l'association*, estime Robert Rochefort, directeur du Credoc, qui a travaillé avec le Secours catholique. *Mais ces données ont surtout l'avantage de ne pas provenir d'un seul fichier social. Elles fournissent ainsi un portrait de la pauvreté sous toutes ses facettes.* »

Selon le bilan de l'année 1996, rendu public mercredi 5 novembre, ce portrait n'a cessé de se noircir. En 1996, le Secours catholique a eu à faire face à 751 000 situations de pauvreté. En tenant compte du fait qu'un cas peut concerner plusieurs personnes, cela représente un total de près de 2 millions de personnes, dont la moitié sont des enfants. Ce chiffre ne constitue pas seulement une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Il établit surtout un nouveau record depuis seize ans que le Secours catholique se livre à cette analyse. 1996 dépasse largement les 710 000 cas recensés en 1987, année qui avait marqué le sommet historique de la « nouvelle pauvreté ».

« *Cette augmentation peut en partie s'expliquer par un meilleur repérage des personnes en difficulté* », avance M. Rochefort. Cette visibilité de la misère n'en prend pas moins au dépourvu les pouvoirs publics. L'un des chapitres les plus frappants de l'étude montre que dans 60 % des cas, les personnes en difficulté ont été aiguillées vers le Secours catholique par les services sociaux publics eux-mêmes. Cette proportion a augmenté de 14 % en trois ans, et donne une idée précise du désarroi de l'Etat et des collectivités locales face à la montée de la misère. Elle installe de fait les associations dans un rôle de sous-traitant des services sociaux.

L'action de ces derniers ne se signale guère par son efficacité. Dans 21 % des cas (154 500 situations), les personnes se trouvent confrontées à des dysfonctionnements administratifs. Ces erreurs ou délais trop longs touchent aussi bien les règlements des caisses de retraite ou d'allocations familiales (33 %), des Assedic (18 %), de l'aide sociale (3 %), du RMI (38 %), de la Sécurité sociale (4 %) ou des indemnités de formation, de stages et emplois aidés tels que les CES (2 %).

> Le phénomène marquant est l'installation des personnes dans une misère qui dure

« *Cela recoupe d'autres études*, analyse M. Rochefort, *qui montrent que très peu de gens sont désormais exclus de tout dispositif social. La plupart du temps, ils sont en contact avec au moins un intervenant, mais dans la majorité des cas, ils ne parviennent pas à être titulaires de la totalité de leurs droits.* »

Ce phénomène est amplifié par un durcissement des conditions de vie dans la pauvreté. Dans 34 % des cas traités en 1996 par le Secours catholique, les familles vivaient avec moins de 60 francs par jour et par personne (50 % dans le Nord-Pas-de-Calais). Cette aggravation est évidemment en grande partie liée au manque d'emploi : 36,5 % des situations concernaient des personnes au chômage (269 000 cas). Parmi elles, plus de la moitié ne sont pas indemnisées. 28 % des chômeurs se trouvent dans cette situation à cause d'un licenciement, 23 % à cause de la fin d'un contrat temporaire : des trajectoires encore peu fréquentes il y a quelque années ont ainsi tendance à se généraliser.

Cette montée de la précarité apparaît nettement dans le document. Dans 23 % du total des situations recensées, les personnes déclarent n'exercer qu'un emploi précaire. Plus de dix ans après l'apparition de la « nouvelle pauvreté », le phénomène marquant est aujourd'hui l'installation des personnes dans une misère qui dure, composée de passages par le chômage, par les minima sociaux – comme en atteste l'augmentation récente des flux du RMI – et par de brefs retours à des emplois fragiles et mal payés. « *Les gens se retrouvent condamnés à des situations de subsistance sur de très longues durées* », dit Gilbert Lagouanelle, responsable du secteur France de l'association.

Cette installation dans la pauvreté a notamment pour conséquence de faire augmenter l'endettement des personnes qui s'adressent au Secours catholique. Cet endettement représente 28 % des situations (65 % dans le Nord-Pas-de-Calais), soit une progression de 5 % en deux ans. Surtout, son montant moyen est passé de 4 333 francs par mois en 1989 à 7 152 francs en 1996, ce qui constitue une augmentation de 65 % en sept ans.

L'endettement pour les biens de consommation ne représente que 6 % des personnes endettées. En revanche, il s'est accru sur les dépenses pour des besoins vitaux : l'électricité (18 % du total des situations pour une moyenne d'endettement de 6 295 francs), l'eau (6 %, 6 449 francs) ou le loyer (15 %). Comme si, le niveau de la misère montant, les personnes en difficulté n'avaient désormais plus d'autre solution que de sacrifier le dernier poste budgétaire préservé, dernier signal d'alarme avant la perte du logement et la dégringolade au plus profond de l'exclusion.

Jérôme Fenoglio

Le parquet de Paris ouvre une enquête en marge de l'affaire Elf

L'ÉPISODE aurait pu rester dans l'ombre, oublié dans un recoin du dossier Elf, s'il n'avait mis en scène, à son corps défendant, l'un des plus hauts personnages de l'Etat. Sollicitant, le 14 octobre, l'autorisation d'enquêter sur les conditions d'embauche, par le groupe pétrolier, d'une personne réputée proche de Roland Dumas, les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont nommément cité, dans leur ordonnance adressée au parquet de Paris, le président du Conseil constitutionnel. Mardi 4 novembre, elles ont obtenu satisfaction : le parquet a ouvert une information judiciaire contre X... pour « *abus de biens sociaux, recel et complicité* », distincte de l'affaire Elf, mais qui leur sera confiée.

Adressée à M[me] Joly voici plusieurs mois, une lettre anonyme dénonçait, en mettant en cause M. Dumas, les avantages consentis par Elf à une femme, dont le nom était précisé, évoquant un salaire et un appartement parisien, dont l'adresse était aussi mentionnée. Les vérifications policières ont établi, depuis, que cet appartement de 320 mètres carrés avait été acquis en 1992 pour 17 millions de francs, et que la gestion en avait été confiée à une société civile immobilière (SCI), dotée d'un capital de 10 000 francs, partagé entre la personne évoquée (30 %) et un industriel italien résidant en Suisse, à Lugano (70 %). Rendant compte de leurs recherches, le 7 octobre, les policiers ont relevé que les revenus déclarés de cette personne n'apparaissaient pas compatibles avec une telle situation.

Dans leur ordonnance du 14 octobre, les deux juges envisageaient donc la possibilité d'une intervention d'Elf dans l'achat de cet appartement. Ce soupçon repose sur la déposition de Jeanne-Marie Cardaire, ancien directeur administratif du groupe. Elle a récemment indiqué, sur procès-verbal, que la femme en question avait été engagée, « *vers 1990* », sur ordre d'Alfred Sirven, alors directeur chargé des « *affaires générales* » et véritable éminence grise du PDG, Loïk Le Floch-Prigent. A en croire M[me] Cardaire, M. Sirven lui avait alors dit agir « *à la demande de Roland Dumas* ». Après quelques mois, le salaire de la personne recommandée – proche de 30 000 francs mensuels, selon elle – lui avait été versé par Elf Impex, filiale ayant servi à l'embauche de certains cadres. Chargée de « *relations publiques* » avec le quai d'Orsay, à l'époque où M. Dumas était ministre des affaires étrangères, elle aurait, après son départ d'Elf, travaillé pour le cabinet d'avocat du même M. Dumas.

Interrogée le 31 octobre par *Le Monde*, cette femme a confirmé avoir été salariée par Elf – « *mais pour 11 000 à 12 000 francs par mois, du début 1990 à l'automne 1993* » –, mais pour « *un vrai travail* » ayant consisté, selon elle, « *à préparer des dossiers pour le ministre, au cours de déplacements dans des pays intéressant Elf* ». Mais elle a formellement nié avoir été recommandée par M. Dumas – qu'elle confirme néanmoins connaître de longue date, par sa famille. Elle a également contesté être propriétaire, en tout ou partie, de l'appartement en question, expliquant qu'elle l'occupe gratuitement pour l'entretenir et le mettre en vente. Roland Dumas nous a, pour sa part, assuré n'être « *pour rien dans l'embauche par Elf de cette personne, qui connaissait déjà M. Sirven depuis longtemps* », et « *tout ignorer du financement de son appartement* ».

Hervé Gattegno

La déclaration de repentance de l'Eglise suscite des « incompréhensions »

MGR LOUIS-MARIE BILLÉ, président de la Conférence des évêques de France, a admis, mardi 4 novembre à Lourdes, dans son discours d'ouverture de l'assemblée plénière, que la déclaration de « repentance » de l'Eglise de France pour son attitude face aux lois antisémites de Vichy avait suscité des « *incompréhensions* » parmi les fidèles. « *Je ne peux pas faire comme si le courrier reçu* » avait été « *majoritairement positif* », a t-il souligné. Mgr Billé a relevé « *le trouble de certains chrétiens quant à l'image qu'ils ont de la sainteté de l'Eglise* » et « *la difficulté d'un certain nombre de gens à saisir ce que peut avoir d'unique la relation de l'Eglise au judaïsme* ». Il conclut : « *Je relève surtout, hélas, que l'antisémitisme n'est pas mort, et que ses arguments les plus classiques, si j'ose employer ce mot, ont toujours cours.* »

DÉPÊCHES

■ **BIZUTAGE : les deux centres de Cluny et de Lille** de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Ensam), fermés depuis le 14 octobre, ont été rouverts. Chaque étudiant a été invité à signer un engagement individuel de « bonne conduite » et à ne plus participer à des manifestations « *d'usinage* » s'apparentant au « *bizutage* ». Une réflexion va être engagée sur les modalités de transmission des « *traditions* » chez les gadz'arts.

■ **SANS-ABRI : 2 300 places d'hébergement d'urgence** sont en service à Paris, a annoncé, mardi 4 novembre, la secrétaire générale de la préfecture de Paris, Colette Horel. Elles s'ajoutent aux 3 000 places permanentes dont dispose la capitale. Le 30 octobre, le maire de Paris, Jean Tiberi, avait demandé que « *l'effort de solidarité en faveur des plus démunis* [ne pèse] *plus sur les seuls Parisiens* ».

■ **JUSTICE : une Fiat Uno** ayant pu gêner la course de la Mercedes emportant la princesse Diana est recherchée par les policiers de la brigade criminelle, qui ont commencé, mardi 4 novembre, à interroger un par un les 40 000 propriétaires des véhicules de ce type fabriqués entre 1983 et 1987. Les expertises des débris de feu arrière retrouvés sur place ainsi que les traces de peinture relevées sur la Mercedes ont conduit les enquêteurs à privilégier « *l'hypothèse vraisemblable d'un petit accrochage* » entre une Fiat Uno circulant à une allure normale et la Mercedes roulant à très grande vitesse.

■ **IMMIGRATION : 150 000 demandes de régularisation** ont été déposées au 1[er] novembre, a déclaré, mardi 4 novembre, devant l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur, Jean Pierre Chevènement. 6 200 titres de séjour de un an et 12 000 récépissés provisoires ont été accordés ; 4 900 refus ont été prononcés.

Maurice Papon tente de minimiser l'importance de ses fonctions à Vichy

En 1941-1942, l'accusé, qui était directeur de cabinet du secrétaire général de l'administration du ministère de l'intérieur, se voyait soumettre des notes juridiques sur les lois antijuives. « Il y avait avantage à faire un bon texte, même pour une cause malheureuse », répond-il

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Tout commence en trompe l'œil, *pianissimo*, mardi 4 novembre, lors d'une audience exceptionnellement ouverte en matinée pour cause de calendrier surchargé. L'avocat général, Marc Robert, libère une voix grave dont il n'a guère abusé depuis le début du procès.

Toujours aussi vif, Maurice Papon répond en conjuguant formules de politesse et imparfait du subjonctif. L'avocat général a sous le coude... quarante-quatre points à vérifier sur les fonctions, à Vichy, de l'accusé, qui était alors directeur de cabinet du secrétaire général de l'administration au ministère de l'intérieur en 1941 et 1942, *Maurice Sabatier*. Autrement dit, lorsque l'Etat pétainiste mettait en application les lois antijuives.

La veille, l'accusé avait qualifié les missions du secrétariat général de l'administration de *« techniques »*, mais le tableau ne sied pas à l'accusation, qui estime que Maurice Papon se défausse trop facilement du rôle politique joué par les fonctionnaires de ce service. L'avocat général laisse entendre qu'il a, peut-être, travaillé à la préparation de textes antisémites. Maurice Papon réagit aussitôt. *« Ni de cœur ni de mains, je n'ai participé à ces lois d'exception! »*

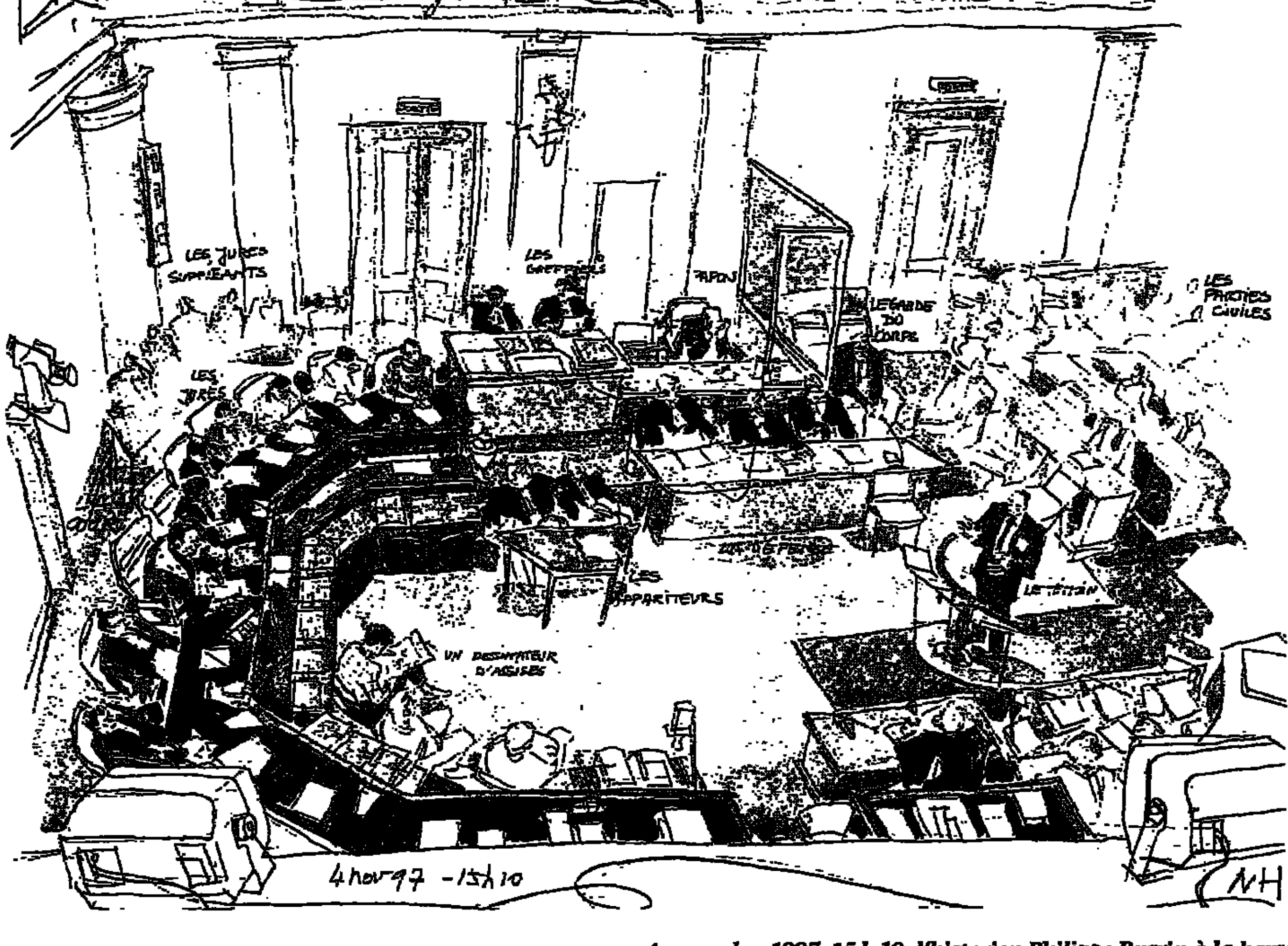
L'avocat général dépose donc de nouvelles pièces aux débats. Et prend son temps. Trois heures, pour mener l'interrogatoire à l'audience. Certes, le geste fait un peu désordre dans une affaire dont l'instruction a duré plus de seize ans, mais les textes relatifs à l'application de mesures antisémites examinées par le service produisent leur effet déstabilisant.

L'avocat général les présente un à un. *« Vous m'en voyez surpris. Je demande le bénéfice de leur étude préalable »*, répond Maurice Papon, qui connaît bien son droit. Alors les questions s'enchaînent *crescendo*. *« Comment, en tant que directeur de cabinet d'une grosse administration centrale, pouvez-vous prétendre avoir ignoré la grande majorité des attributions de votre service? »*

« La réponse est dans la question... C'était une grosse administration qui ne pouvait être appréhendée par un fonctionnaire d'exécution. » « Je ne suis pas sûr qu'un directeur de cabinet soit un petit fonctionnaire d'exécution! », coupe l'avocat général, qui remarque que Maurice Sabatier avait rang de numéro deux, derrière le ministre.

Puis l'accusation produit une note d'étude juridique qui avait été soumise à Maurice Papon, en 1941, lors de la création de l'Union générale israélite de France (UGIF). L'accusé examine le document comme un orpailleur un tamis promettant l'or. *« J'observe qu'au moment où la consultation juridique est lancée la loi est déjà signée. »*

Et d'attaquer à son tour. *« Je ne pense pas que l'avocat général puisse brandir cette étude juridique comme une arme. Il y avait avantage à faire un bon texte, même pour une cause malheureuse! »*



4 novembre 1997, 15 h 10, l'historien Philippe Burrin à la barre.

« C'ÉTAIT DÉSERTER »

L'avocat général se fait plus insistant. *« Il y a quelque chose que je ne comprends pas: comment l'accusé, qui s'est dit « choqué » par les lois antijuives, a-t-il pu travailler dans une direction qui fabriquait de l'exclusion ? Par souci de carrière ? Par obéissance ? Par indifférence ? »* Maurice Papon bondit de son fauteuil. *« Devant la situation où nous nous sommes trouvés, il y avait le choix entre deux partis : démissionner ou se battre sur le champ de bataille où nous avait placés le destin. Démissionner, c'était peut-être le plus facile. Dans la culture que j'ai reçue de mes parents, des philosophes, des maîtres grâce à qui j'ai pu comprendre le monde, c'était déserter. »*

L'accusé appelle l'attention de la cour et des jurés. *« Ne pensez-vous pas que le plus facile était de se retirer, soit par démission, soit par indifférence, de laisser les choses se faire, de laisser les juifs être déportés, sans se battre sur ces décisions monstrueuses ? Si j'avais pris une telle attitude, je ne serais pas ici aujourd'hui. On ne trouverait pas ma signature. Un secrétaire général qui ne s'est occupé de rien n'a aucune difficulté. L'autre parti était de ne pas déserter. On se battait à Londres, en Libye, partout. En France aussi (...). Sartre en a parlé : on a les mains sales. Entre les mains propres et les mains sales, j'ai préféré salir mes mains dans d'affreux drames collectifs et humains (...). Ceux qui se sont battus à New York, qu'ont-ils fait pour la France ? Moi, j'étais sur le champ de bataille et je me battais pour des gens qui appelaient la pitié et la commisération.* (Des rumeurs traversent les bancs des parties civiles). *Voilà mon explication : est-elle psychologique ? Morale ? Elle est humaine. »*

Le président rebondit sans attendre. *« Tout de même,* dit-il, *je ne veux pas dire que la place était confortable, mais le combat n'était pas de haute lutte au ministère de l'intérieur! »* Maurice Papon précise qu'il parlait de la période bordelaise, à partir de 1942. *« Je n'ai pas trouvé de champ de bataille dans le secrétariat général de l'administration »*, relève à son tour l'avocat général.

L'après-midi, la voix posée de l'historien suisse Philippe Burrin vient calmer les premières turbulences du matin. Pour un temps seulement. *« En terre chrétienne,* dit-il, *la disparition des juifs a toujours été un souhait général. »* Une salve d'applaudissements retentit sur le banc des parties civiles, que le président Castagnède réprime difficilement. *« Que savaient les fonctionnaires des déportations ? »*, demande un avocat. *« Nous* [les historiens] *sommes dans la pénombre. Seuls les hauts fonctionnaires allemands pouvaient connaître* [la politique d'extermination] (...). *Est-ce à dire que les hauts fonctionnaires français ne savaient pas ? Ceux-ci ne pouvaient cependant pas ignorer le caractère extraordinaire de ce qu'ils faisaient. Auparavant, on savait quel avait été le sort terrible de la seule déportation d'une population civile au beau milieu d'une guerre. »* Et de citer la tragédie arménienne de 1915.

Maurice Papon lève le doigt pour intervenir. *« Si, à l'époque, on avait été ouvert sur l'anéantissement des juifs,* assure-t-il, *l'administration française n'aurait pas suivi les ordres d'arrestations. Il y a quelque part une faute historique de ceux qui auraient pu connaître et qui n'ont pas dit. »*

Alain Lévy, conseil des Déportés et internés résistants et patriotes, précise alors que le crime contre l'humanité ne réside pas dans la connaissance que l'on avait de la solution finale, mais dans le seul fait de déporter selon des critères raciaux. *« Lorsque qu'un enfant était arrêté par vos services* [puis déporté], *n'avez-vous pas le sentiment d'avoir mis la main où il ne fallait pas la mettre ? »* Maurice Papon se redresse d'un bond. *« D'un mot, parce que c'est le fond du débat... Je voudrais arrêter net ces fantasmagories. Je n'avais pas sous mes ordres les forces de police. »*

Le président Castagnède rappelle que l'on abordera ces faits ultérieurement. *« Aviez-vous connaissance du sort des juifs ? »*, reprend-il. *« Bien sûr que non! »*, répond Maurice Papon. Les réactions fusent dans la salle.

« SORT CRUEL »

Le président se fâche, s'adressant aux parties civiles. *« On ne pourra pas tenir si, chaque fois, vous agissez comme cela. »* L'accusé poursuit. *« Je n'en savais pas plus que les juifs eux-mêmes, qui étaient victimes de ces transports (...). On pouvait se douter du sort cruel, mais pas de l'affreuse extermination. »* Me Lévy intervient. *« C'est la première fois que l'accusé évoque le sort cruel des victimes!... » « Faux! »*, rétorque la défense dans un brouhaha important.

« Comment expliquez-vous qu'il y a eu des déportations d'enfants et de femmes? », enchaîne Me Lévy. *« Je n'ai rien à expliquer,* répond Maurice Papon. *J'ai vécu ces faits douloureusement et j'ai essayé d'alléger le poids de ceux qui avaient à les supporter. Il y avait des réinstallations familiales. Je ne pouvais pas apporter une définition personnelle à un événement qui me dépassait de mille coudées. »*

« Comment accepter cette réponse ? », s'indigne Me Lévy. *« Devant certaines questions, on est sans réponse,* répond l'accusé. *On s'est demandé ce qui s'est passé à partir de Drancy. Je regrette que l'on ne puisse entendre M. Jouffa* [ancien président de la Ligue des droits de l'homme], *qui était gardien du camp de Drancy »*... La remarque, côté parties civiles, enflamme le prétoire. Le conseil de la Ligue des droits de l'homme s'insurge contre le propos *« ignominieux »*. Me Varaut se tait.

René Rémond, président de la Fondation des sciences politiques, vient alors dire sa vision de l'Histoire, somme toute peu différente de celle des historiens déjà interrogés, et conclure que *« la conscience individuelle garde ses droits »*. Bordelais, l'écrivain Jean Lacouture se refuse à témoigner en *« donneur de leçon »* et souligne *« la schizophrénie temporelle »* qui consiste à juger en 1998 des faits de 1942.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Vichy avait transformé les citoyens en « objets », selon Philippe Burrin

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Emboîtant le pas à ses confrères français ou américains, Philippe Burrin, professeur d'histoire à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève, a retracé, mardi 4 novembre, les grandes lignes de la *« spirale de vassalisation »* qui entraîna le régime de Vichy dans la collaboration. Très critique à l'égard de la haute fonction publique – *« une créature de Vichy »* –, l'historien, qui a travaillé à partir d'archives allemandes, a centré son intervention sur le rôle de l'administration française. *« La coopération de la haute fonction publique a dépassé la mesure de ce qu'on pouvait attendre d'une administration dans un pays occupé »*, a-t-il souligné.

Selon Philippe Burrin, l'administration française de Vichy a *« transformé les citoyens en administrés, en objets »*.

« Ses fonctionnaires étaient-ils condamnés à subir, exécuter, être vassalisés ? », a demandé le procureur général, Henri Desclaux. *« La définition de la politique de collaboration implique qu'il y ait une marge d'autonomie »*, a répondu l'historien. Si *« le blocage d'un ordre allemand était difficile »*, *« on pouvait toujours marquer une désapprobation personnelle, de la distance »*. *« Certains hauts fonctionnaires cherchaient à provoquer des incidents pour se faire muter »*, a-t-il observé.

UNE LISTE DE DIX NOMS

L'historien a précisé que les Allemands intervenaient dans les nominations de hauts fonctionnaires français. *« A partir d'avril 1942, ils pouvaient même suggérer des noms »*, a-t-il ajouté. Une liste de dix noms avait ainsi été proposée par les autorités en 1942 et de quarante-cinq en 1943, sur laquelle figuraient dix préfets, dix sous-préfets et huit secrétaires généraux de préfecture.

J.-M. Dy

Le rôle controversé de l'Union générale des israélites de France

EN DEMANDANT, à la suite des révélations de Michel Bergès (voir *Le Monde* du 22 octobre), que les archives de l'Union générale des israélites de France (UGIF) de Bordeaux soient versées au dossier, Jean-Marc Varaut, le défenseur de Maurice Papon, met en branle une stratégie qui s'annonçait avant même l'ouverture du procès de Bordeaux. Elle consiste, en faisant bon marché de la différence de risques courus par les uns et par les autres, à mettre en parallèle le rôle de l'administration de Vichy et celui des organisations juives nommées par les Allemands dans la déportation des juifs de France.

Assurément, le sujet est sensible, et l'avocat de Maurice Papon peut penser que l'argument portera. Depuis qu'au début des années 60 Hannah Arendt, philosophe d'origine juive allemande réfugiée aux Etats-Unis, a, dans *Eichmann à Jérusalem*, parlé en termes très durs de l'action, néfaste selon elle, des responsables des *Judenrate*, ces conseils juifs créés sur l'ordre du SS Reinhart Heydrich dans l'Europe occupée, le sujet constitue l'un des abcès de fixation les plus douloureux de la mémoire juive de la Shoah. Pour Hannah Arendt, la *« participation de responsables juifs à l'extermination de leur propre peuple »* est *« le chapitre le plus sombre de cette sombre histoire »*.

D'autres se sont efforcés de nuancer le propos. Ils soulignent le rôle fondamental, en matière d'aide sociale, de ces institutions créées à partir de 1939 pour une population en proie à la pire des ségrégations, politique, sociale, économique. Sans eux, les juifs, à qui la résistance n'offrait pas d'alternative crédible, auraient été un peu plus encore abandonnés à leur sort.

« COOPÉRATION »

Pour Isaiah Trunk, dont le *Judenrat* de 1972 demeure l'ouvrage de référence sur le sujet, le terme de *« collaboration »* ne s'applique pas à l'action d'une institution dont les marges de manœuvre sont illusoires ou improbables, à la différence de celle de la France de Vichy. Mieux vaut parler, dit-il, de *« coopération »*. Une *« coopération »* qui implique, certes, de terribles compromissions, mais dont l'enjeu était de sauver ce qui pouvait l'être.

L'UGIF, créée sous la pression du chef du service des affaires juives de la police allemande (SIPO-SD), Theodor Dannecker, est instituée par une loi du 29 novembre 1941. Cette nouvelle organisation n'entre pas tout à fait dans la catégorie et la problématique des *Judenrate* : ces institutions correspondent à des villes dont les habitants juifs ont été le plus souvent ghettoïsés, tandis que l'UGIF, comme l'Association des juifs en Belgique, est une structure nationale aux dimensions d'un territoire. En Europe de l'Ouest, l'efficacité des administrations locales, qui fichent et repèrent les juifs, épargnent aux Allemands la phase de mise en ghetto. A la différence de bien des conseils juifs, il semble bien que l'UGIF n'ait jamais directement dressé de listes de « déportables ». Les Allemands ne parviennent pas d'ailleurs à faire en sorte que le Consistoire – l'organisation cultuelle du judaïsme – rejoigne l'UGIF, qui n'obtiendra jamais l'exclusivité de la représentation légale des juifs de France.

Au moment de sa création, l'UGIF est avant tout chargée de l'assistance sociale. Son financement est assuré par l'usufruit du fonds de solidarité prévu par la loi du 22 juillet sur l'aryanisation économique et par des cotisations. Elle reçoit également, en zone sud, des fonds de l'American Jewish Joint Distribution Committee. Les Allemands chargent en outre l'UGIF de récolter l'amende de 1 milliard de francs – 1,5 milliard d'aujourd'hui – qu'ils imposent aux juifs de France. Le président, Albert Lévy, est assisté de Raymond-Raoul Lambert en zone sud. Tous sont des juifs français, figures typiques d'un franco-judaïsme et d'une assimilation dont Vichy est en train de trahir toutes les promesses. Raymond-Raoul Lambert et André Baur, qui dirige l'UGIF en zone nord, seront déportés et assassinés à Auschwitz.

En fait, particulièrement en zone nord, et surtout après 1943, l'UGIF ne pourra pas totalement éviter de devenir un rouage des rafles et des déportations – ce qui explique le jugement sévère que portera sur elle une partie de la communauté juive, après la guerre. L'engrenage était fatal : les listes des personnes que l'UGIF secourait, pouvaient aussi servir aux forces d'occupation pour les arrestations. L'administration, par l'UGIF, de maisons d'enfants où aboutissent ceux dont les parents ont été déportés à partir de 1942, place parfois ces rescapés des rafles dans des nasses où ils seront bientôt à la disposition des bourreaux. A quelques jours de la Libération, fin juillet 1944, trois cents enfants sont ainsi maintenus par l'UGIF dans une maison de Neuilly. L'UGIF tardant à les évacuer, ceux-ci seront raflés par Aloïs Brunner, l'un des adjoints d'Adolf Eichmann.

Avec une certaine lenteur due à un légalisme de plus en plus intempestif, l'UGIF finira cependant par couvrir certaines activités de résistance ainsi que les activités de dispersion d'enfants dans des familles chrétiennes. Même s'il est inexact de dire que le sujet est aujourd'hui tabou, le bilan, il est vrai, tarde. Mais, à la différence de celui des crimes imprescriptibles contre l'humanité commis par les fonctionnaires de Vichy, ce bilan se fera dans les livres d'histoire, et non dans les tribunaux.

Nicolas Weill

La réhabilitation audacieuse du quartier de la Paillade à Montpellier

L'Office HLM veut améliorer 1 700 logements à partir d'un concept original : chaque cage d'escalier est confiée à un architecte différent à l'écoute des souhaits de chaque locataire. Cette rénovation individualisée est destinée à rompre l'uniformité de la cité

MONTPELLIER
de notre correspondant

Edifié dans les années 60 à Montpellier, le quartier de la Paillade n'échappe pas à l'un des maux majeurs des cités construites en périphérie des villes : l'uniformité. Là comme ailleurs, les immeubles se reproduisent à l'identique, condamnant l'habitant à l'anonymat d'un numéro, d'une façade ou d'une cage d'escalier : impossible, dans ces conditions, de s'approprier un logement qui ressemble *comme deux gouttes d'eau à celui* de son voisin. Et qui renvoie en permanence l'image de sa propre « galère ».

REPORTAGE

Toit de tuile, toit plat, toit arrondi : la diversité est au cœur de la rénovation

Les opérations de réhabilitation conduites jusqu'ici ont bien contribué à rendre à certains immeubles un aspect neuf, voire à leur donner une nouvelle image en « accrochant des structures » en façade. Mais ces ravalements ne consistaient, au fond, qu'à reconduire l'uniformité du site sous une forme plus attrayante. Cette fois, l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Montpellier a appliqué un nouveau concept à la réhabilitation de 1 700 logements HLM : il a choisi de ne plus raisonner en immeuble, mais en cage d'escalier. Et il a, pour cela, décidé d'attribuer la réhabilitation de chacune d'elles à un architecte différent.

Sur le papier, cela revient à confier 1 700 logements à 170 architectes ! Dans les faits, certains peuvent se voir confier la rénovation de plusieurs cages espacées. *« Sur le moment, l'idée nous a paru complètement folle »*, reconnaît Franc Charras, du cabinet d'urbanistes ARCH, chargé de la mise en œuvre du projet. Cette idée vient pourtant d'être testée, avec succès, sur un premier immeuble baptisé Carré Uranus.

L'opération a bénéficié des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (Palulos) : sur une enveloppe de 50 000 francs affectée à chaque appartement, 20 % étaient ainsi pris en charge par l'Etat. L'aménagement des parties communes et des rez-de-chaussée était financé par l'Office, la ville de Montpellier subventionnant le projet à hauteur de 320 000 francs. A l'intérieur des appartements, chaque architecte devait réaliser des travaux à la carte. La cage d'escalier et la portion de façade correspondante devaient être remodelées en toute liberté, à condition de recueillir l'assentiment des habitants. *« Le risque, c'était de faire des patchworks*, explique André Vézinhet, le président de l'OPAC de Montpellier, *mais mieux vaut de la fantaisie qu'un excès d'uniformité. »*

Au terme d'un méthodique porte-à-porte, des architectes ont listé les souhaits de chacun : ici, une prise électrique ; là, une baignoire. *« C'est assez compliqué à gérer au plan des travaux*, admet Franc Charras, *mais l'avantage, c'est qu'on ne fait aucun travail inutile par généralisation de la prestation, comme c'est le cas habituellement. »* Des réunions organisées par cage d'escalier ont ensuite permis aux urbanistes de redessiner les portions de façade, qu'ils ont traitées comme des *« maisons de ville »*.

Une opération étalée sur sept ans

L'opération « Carré Uranus » a pris naissance bien avant les mesures annoncées par le gouvernement Jospin en faveur de la réhabilitation et de la construction de nouveaux logements sociaux. Les premières réflexions se sont engagées dès 1994. L'année suivante, le concept a été mis au point et les premières subventions de l'Etat accordées. Les travaux ont démarré en février 1996. 1997 est l'année du premier bilan ainsi que de l'extension du concept à 1 700 logements. Le programme devrait être achevé en 2001.

Autre originalité : la plupart des travaux ont été confiés à des petits artisans. La Confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment a fait circuler l'information : *« Ici, un contact personnel s'instaure entre l'artisan et le locataire, qui a le sentiment qu'on travaille pour lui »*, explique Mireille Arents, du cabinet ARCH.

Aujourd'hui, le Carré Uranus revit. L'immeuble est morcelé, grâce aux structures rajoutées en façade, aux motifs originaux peints sur les murs et aux couleurs, qui ont permis de personnaliser chaque cage d'escalier. Le résultat surprend. Un toit de tuile prolonge un toit plat, lui-même jouxtant un autre arrondi. De nouvelles entrées ont été percées. Des commerces ont été installés côté rue. Lieu de deal la nuit et très bruyante le jour, la cour intérieure a été fermée pour être transformée en un jardin privatif. L'OPAC en a profité pour améliorer la sécurité, en installant notamment des portes commandées à distance.

Fort de cette première expérience, les logements restants vont être réhabilités selon la même méthode. Plus d'une centaine d'architectes ont déjà participé à des mini-concours organisés en une journée sur le quartier. Au terme de ces épreuves, les lauréats se voient confier la rénovation d'une ou plusieurs cages d'escalier. Et les recalés repartent avec une indemnité de 4 000 francs.

ÉTRANGE TOUR RONDE

Parmi les projets retenus, une étrange tour ronde va fleurir sur un immeuble rectangulaire. *« Ça va partir de partout*, annonce André Vézinhet, *je donne rendez-vous à qui voudra en 2001, et on verra que ce jour-là l'image de la Paillade aura changé. »*

Cette réhabilitation comportera un volet économique. Des espaces en rez-de-chaussée seront récupérés pour y installer commerces ou activités tertiaires dans le cadre du développement de la zone franche, dont bénéficie une partie de la Paillade. Enjeux, à terme : rendre une certaine fierté aux habitants, améliorer la vie quotidienne. Et enfin donner aux locataires envie d'acheter leur appartement. Cela soulagerait d'autant le parc HLM et pourrait permettre à l'OPAC de réinvestir dans d'autres logements.

Jacques Monin

La loi sur l'aménagement du territoire sera révisée après mars 1998

L'UN DES GRANDS chantiers de Dominique Voynet, la révision de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire, ne trouvera pas son aboutissement avant les élections régionales et cantonales de mars 1998 : c'est l'une des principales conclusions du déjeuner qui a réuni à Matignon autour de Lionel Jospin plusieurs ministres, mardi 4 novembre (*Le Monde* du 5 novembre). Il n'a pas paru utile de donner l'impression qu'il était impératif de « boucler » tous les grands dossiers avant les élections. En outre, les ministres se sont rendus aux évidences du calendrier parlementaire qui laisse, en fait, peu de jours utiles pour les trois premiers mois de l'année – avec un ordre du jour déjà chargé.

Un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) devrait donc, à la mi-décembre, préciser des orientations traduites dans un projet de loi présenté en conseil des ministres sans doute en janvier, et présenté au Parlement après l'échéance de mars. Mme Voynet, qui a distribué pendant le déjeuner un sondage sur ce sujet commandé par son ministère, souhaitait toutefois qu'un débat parlementaire sans conclusion législative avant.

Il ne semble pas que l'idée ait été retenue, mais le principe d'un *« geste »* politique avant les élections est acquis. Un seul texte sera présenté au Parlement. Contrairement à ce que prévoyait la loi Pasqua, il n'est donc plus question d'un projet de loi séparé définissant un schéma national d'aménagement du territoire, que le gouvernement Juppé avait commencé à élaborer. Enfin, Mme Voynet aurait obtenu que son projet soit débattu au Parlement avant la réforme de l'intercommunalité préparée par Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli.

J.-L. A. et Cl. F.

La Caisse des dépôts souligne le dynamisme des petites villes

A LA DEMANDE de l'Association des petites villes de France (APVF), présidée par Martin Malvy, député (PS) du Lot et maire de Figeac, la Caisse des dépôts et consignations a réalisé une étude sur la situation financière des petites villes, rendue publique mercredi 5 novembre. La Caisse a analysé la situation de près de 300 communes de 3 000 à 20 000 habitants, de 1991 à 1995. Ses conclusions corroborent un constat positif déjà dressé par l'APVF (*Le Monde* du 18 octobre) lors de récentes assises à Saverne (Bas-Rhin) : le dynamisme des petites villes est *« en général supérieur à celui des autres catégories dans des domaines qui illustrent leur caractère attractif : démographie, situation économique et (...) fiscalité »*.

Au plan démographique, les analystes de la Caisse observent qu'entre les recensements de 1982 et de 1990, la population des petites villes a crû de 5 %, soit plus que la moyenne nationale. En outre, l'actualisation des mouvements de populations effectuée par certaines communes indique que le mouvement s'est accéléré depuis. Selon la Caisse, *« au mouvement général de migration au gré des évolutions de l'activité économique (...) s'ajoute un mouvement local qui orienterait vers les petites villes aussi bien des populations victimes de l'exode rural que des habitants (actifs ou non) des plus grandes villes qui recherchent une qualité de vie différente »*.

Les données économiques et fiscales confirment ce dynamisme : les bases brutes de taxe professionnelle – bon indicateur du niveau de l'activité économique – ont, par exemple, augmenté de 6,7 % par an de 1988 à 1994 contre 5 % *dans les grandes villes. L'év*olution des revenus moyens par foyer a été de 4,8 % contre 4,3 % en moyenne nationale. Enfin, la pression fiscale, sur les habitants comme sur les entreprises, est globalement plus faible que dans les grandes villes.

« RECUL » DES INVESTISSEMENTS

Quant aux difficultés, les chiffres montrent la réalité des *« charges de centralité »* régulièrement dénoncées par les maires de ces petites communes. Autre élément inquiétant, les investissements, *« en recul constant »* de 1992 à 1996, mais cette tendance se retrouve dans l'ensemble des collectivités locales. *« En définitive*, résume Antoine Coutière, directeur du département d'analyse financière des collectivités locales de la Caisse, *si les petites villes sont confrontées comme toutes les communes à des difficultés très réelles, elles font preuve d'une vitalité certaine dans un environnement général peu porteur. L'assez bonne maîtrise de leur gestion leur permet de préserver quelques marges de manœuvre qui, pour perdurer, nécessitent le maintien de leur vigilance »*.

Jean-Louis Andreani



Propos de barrage

Depuis dimanche, la vie des routiers grévistes s'organise autour des centres de distribution de carburant, au Mans. Une visite imprévue d'un ministre ne peut faire oublier la dégradation des conditions de travail des chauffeurs et le manque de considération de certains patrons

ICI, on n'aime pas les *« grandes gueules de restaurants »*, les frimeurs de relais routiers, les premiers *« à se faire enculer »* par les patrons. D'ailleurs, Gérard ne fait pas de bruit auprès du brasero planté devant l'entrée d'un dépôt pétrolier. Il se chauffe, boit un Orangina – l'alcool est proscrit pendant la grève –, regarde de loin un ministre qui arrive : Jean-Claude Gayssot, apparaissant en plein brouillard lundi à 23 h 30, dans cette zone industrielle du Mans. Gérard dit simplement au ministre qu'il faudrait du respect.

Dimanche, il est venu avec sa caravane et la photo de son patron, *« l'homme qui use plus vite ses chauffeurs que ses camions »*. *« C'est un moineau qui a tous les droits. Il y a deux ans, il a baissé nos salaires de 800 francs. Cette année, il s'est partagé avec sa sœur une prime de 750 000 francs. Nos chauffeurs qui vont en Italie font 330 heures par mois, ne sont payés que 212 heures, soit 7 800 francs. Moi, parce que je suis au syndicat, il me menace.* « Un jour, je te casserai la gueule sans témoin », *m'a-t-il dit. J'ai témoigné à la télévision. Depuis, j'ai deux lettres d'avertissement.*

» Les gars tiennent cinq ans. Tout est permis au patron pour pourrir la vie d'un syndiqué. Par exemple, lui donner des rotations sur une journée et l'empêcher de rentrer chez lui avec le camion. Certains habitent à 60 kilomètres de la boîte. Avec les salaires qu'on a, ils dorment dans leur voiture. Il nous a prévenus : « Je vais vous faire la guerre ». *Les gars ont peur. Sur quarante adhérents, on est tombés à dix. »*

Gérard résiste. A cinquante ans, il a eu un infarctus. *« On m'a mis à charger de la ferraille à la sortie de l'hôpital. »* Tous les jours, il fait marcher le disque, comme le prévoit la réglementation. Il montre une lettre de son patron : *« Nous avons constaté sur chaque disque des erreurs de manipulation. Alors que vous étiez en repos, vous avez laissé le tachygraphe* (NDLR, le disque), *soit en attente* (NDLR, de chargement ou de déchargement), *soit au travail. »* *« C'est l'exemple typique de patrons qui veulent pas payer les temps d'attente, ils trichent »*, dit Marc Le Saux, secrétaire de la CFDT Sarthe-Mayenne. Gérard dit, lui, tranquillement, avec l'accent de la campagne : *« Maintenant, je ne change plus. Il faut se battre. »*

Dimanche soir, en quelques minutes, les grévistes se sont emparés de la zone industrielle sud du Mans. Bruno, en moto, fait des rondes, informe. Très vite, les points stratégiques sont définis, en particulier les chargeurs accusés de casser les prix. A la centrale d'achat des Comptoirs modernes, une dizaine de camions sont prêts à partir. Un vigile, tenant son chien loup en laisse, dit : *« Moi, je suis là, on m'a donné des consignes. »* Le chauffeur du premier camion intercepté sur la route contient sa colère, appelle son *« singe »*, le patron, finit par exploser : *« Moi, je vais pas rester ici trois semaines, j'ai pas de chauffage dans la cabine. »* *« Il n'apprécie pas, c'est normal, c'est toujours la hantise d'être le premier bloqué dans un barrage. Quand même, on est en train de lui défendre son bifteck »*, commente un gréviste.

Les voitures passent, certaines klaxonnent pour manifester leur soutien. *« Bravo, les gars, faut pas lâcher ! »*, dit un automobiliste. *« Viens, avec nous ! »*, répond un gréviste. Benito arrête une dame âgée, avec le sourire : *« Madame, faut pas rouler avec les antibrouillards, y en n'a pas de brouillard. »* Le barrage se forme. Les chauffeurs interceptés se garent derrière le premier camion. Un Corrézien venu charger des cochons approuve : *« Tout le monde devrait se révolter. On ne peut pas vivre avec 5 000 francs. On-ne-peut-pas*, répète-t-il. *En France, faut toujours en arriver là pour obtenir quelque chose. Le système est pourri. »* Un autre, qui sous-traite le transport du courrier, dit, lui aussi, que c'est nécessaire. Un homme au volant de sa voiture avec sa famille et son chien, baisse la vitre devant les Comptoirs modernes et informe les grévistes : *« Faites gaffe, je suis de la maison, y a une sortie de l'autre côté. »* Un camion allemand met les gaz, réussit son passage en force en fonçant délibérément sur un gréviste. *« Le salaud, il a failli me tuer »*, crie celui-ci.

DES inspecteurs arrivent et font les gentils. Un sous-préfet vient s'informer. A un autre barrage, *« des voyous en voiture se sont arrêtés, ont sorti des flingues et sont repartis »*, témoigne Gérard. Une limousine roule doucement, fait plusieurs rondes. *« Ça, c'est un cadre qui flippe ! »*, rigolent les routiers. Didier, chauffeur de taxi manceau, apparaît. *« Alors, on remet ça »*, dit-il, tout heureux. L'année dernière, il a dépanné les grévistes pendant trois semaines. *« Incroyable, il emmenait les gars au restaurant. Il était disponible jour et nuit »*, se souvient-on.

Le bois coupé arrive. *« D'habitude, le paysan le livre. Mais demain il sème son blé »*, informe Thierry, un gréviste de vingt-huit ans. On cherche des brindilles pour allumer le feu, un gréviste trouve une plume de pigeon et la coince dans la casquette d'un collègue. Thierry sort son démonte-obus, *« au cas où »* : *« C'est une petite pièce qui te dégonfle un pneu en trois minutes. »* Un chauffeur bloqué tremble à l'idée de parler : *« Moi, si je fais grève, je me fais virer aussitôt. »* Un gréviste, âgé d'une cinquantaine d'années, a répondu au mot d'ordre. Mais, comme il l'a dit en réunion, il redoute que le mouvement fasse le jeu des gros patrons, de l'UFT. *« Moi, je connais une grosse boîte qui a donné la consigne d'abandonner les camions sur les barrages. Elle a promis de payer les journées aux chauffeurs. On sent que ça les arrange, les gros. Ils vont encore mieux bouffer les petits. »*

Thierry retrouve un syndiqué d'une PME de la région, réputée dure. *« Alors, chez vous, c'est toujours le matériel avant les hommes ? »* Le collègue confirme. *« Putain de boîte. Je me souviens gamin, ça m'avait marqué. Mon père, routier, délégué du personnel, – il était tout seul à cette époque dans la région – avait téléphoné au patron de cette boîte un soir, après un grave accident de la route avec un chauffeur. Moi, j'avais pris l'écouteur et je me souviens de mon père posant la question :* « Alors, où on en est ? » *Le patron avait répondu, du tac au tac :* « Quoi, le chauffeur ? Oh, beh, lui, le problème est réglé, il est raide. » *On sentait qu'il n'en avait rien à foutre. »*



Les routiers laissent passer les camionnettes, *« les moins de 3,5 tonnes »*. *« Pourtant, eux, ils ne sont assujettis à rien. Pas de disques, aucune contrainte. Evidemment, les patrons les développent »*, commente un responsable syndical. Un gréviste souhaite qu'*« on se mette au niveau des Allemands »*. Un autre cite l'exemple d'une PME nantaise qui applique strictement la réglementation sur le temps de travail, crée des emplois et mise sur la qualité de service. *« Figurez-vous que le patron, il dit que ça n'a pas été facile, mais il a gagné des parts de marché. »* *« Mais oui*, répondent les autres. *Que les chargeurs paient et que les transporteurs se fassent respecter à travers leurs tarifs. Au lieu de se bouffer la gueule entre eux. »*

Devant les grilles des Comptoirs modernes, un cadre de la centrale d'achats s'énerve. *« Pourquoi le gouvernement ne fait pas appliquer la réglementation ? Moi, je respecte le contrat de progrès avec mes chauffeurs. »* Les grévistes rigolent. *« On se fait surtout baiser par vous, quand nous, les sous-traitants, on est obligés de décharger les camions alors que vous êtes incapables d'embaucher des manutentionnaires avec tous les bénéfices que vous faites »*, lui répond Momo, chauffeur gréviste. *« Moi, je paye les heures supplémentaires à mes sous-traitants »*, répond le cadre. *« Oui, mais tu les paies au patron et nous, les chauffeurs, on n'en voit pas la couleur. Faut arrêter l'hypocrisie, faire comme si ça ne vous concernez pas. On sait tous que vous sous-tarifez »*, concluent les grévistes.

Lundi à 15 heures, après négociation avec le préfet, les routiers de la CFDT, qui avaient également paralysé l'entrepôt des autobus de la ville du Mans, décident de desserrer d'un cran la pression. Les barrages se sont déplacés autour des deux centres de distribution d'essence. On s'organise. Des tours de garde en trois-huit sont établis. Des chauffeurs danois et italiens, bloqués, ont payé des tournées de café aux grévistes. Des employés de la zone industrielle manifestent leur solidarité en livrant des pallettes de leurs entreprise. Momo a apporté une remorque pour se mettre à l'abri de la pluie. *«Maintenant, on tourne, on va être plus frais, on peut tenir le siège longtemps »*, dit Benito.

Un jeune gréviste explique comment il a monté une section syndicale après le mouvement de l'année dernière. *« Le problème, c'était de se lancer. J'en avais trop marre d'entendre mes collègues dire des conneries. Ils flippent. Certains veulent faire plus d'heures pour se faire un salaire. D'autres espèrent gratter sur les frais de route. »* Un autre raconte comment un patron *« essaye d'avoir ses gars de son côté en disant :* « Tiens, regarde, un beau tracteur neuf. » *Les syndiqués, on leur donne du vieux matos »*. Didier dit qu'on vit en pleine régression. *« Les statistiques des routiers tués sur la route sont passées de dix-neuf à trente-cinq par trimestre. Pourquoi ? Parce que les patrons débrident les moteurs des camions, tranforment le travail de jour en travail de nuit au même taux horaire. »* Un autre gréviste explique comment il part tous les jours à 10 heures du matin pour les usines Renault de Basse-Normandie, revient à 21 h 30, pour un salaire de 6 400 francs. *« Et encore, c'est un progrès. Le collègue qui faisait le boulot avant moi, un CDD, devait charger le camion. Il venait quatre heures plus tôt. »*

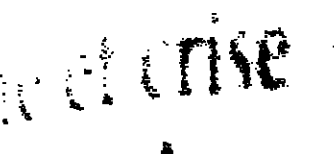


Un taux horaire garanti, 200 heures pour 10 000 francs : quand l'esquisse d'accord est tombée dimanche matin, les délégués du Mans étaient partagés. Pour la première fois, un statut était sur le point d'être élaboré. Prêts à éviter la grève, ils ont immédiatement « collé » à la base et aux autres régions de France, qui n'ont pas eu confiance. *« Avec l'absence de l'UFT, les grands patrons, en bas de l'accord, on peut le comprendre*, explique Marc Le Saux, le secrétaire général CFDT de la Sarthe-Mayenne. *Et puis les accords arrachés l'année dernière n'ont pas été respectés. Ce qui rend les choses compliquées, c'est que, d'un côté, on progresse dans le syndicalisme de négociation, on est sur le point d'obtenir des choses intéressantes, voire historiques et que, de l'autre, on retombe dans les rapports de force durs parce que la parole donnée n'est pas respectée. »*

Autour du brasero, on entend à la radio que *« 90 % des infractions à la réglementation ne sont pas sanctionnées »*. On peste contre Chirac, alors premier ministre, qui a cédé aux chants des patrons pour déréguler les tarifs. *« Maintenant, ce n'est même plus l'ultra-libéralisme, c'est l'anarchie »*, dit Bruno. On redoute l'arrivée de la concurrence européenne, l'année prochaine, lorsque le cabotage à l'intérieur des frontières sera permis. On répète que *« c'est aux patrons d'imposer leur prix ; nous, on veut des salaires »*.

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, arrive, souriant, prêt à écouter, louant le *« sens de la responsabilité des syndiqués »*. Les grévistes demandent un contrôle systématique de tous les disques par un organisme indépendant. *« On veut de la dignité, on ne veut plus travailler dans la peur. Avant, on l'aimait ce métier »*, dit l'un d'eux. Le ministre acquiesce et puis remonte dans sa voiture. La dizaine de routiers s'apprête à vivre une nouvelle nuit dehors. Un jeune affirme que si *« chaque année, il faut débrayer pour gagner un peu plus que le SMIC, on le fera »*. Un autre s'interroge sur l'attitude de l'UFT. *« Ils sont comme au CNPF, durs et politiques. Ils veulent nous avoir à l'usure. »* Il se rassure en constatant que les barrages sont plus nombreux que ceux de l'année dernière. Il dit que c'est quand même difficile *« quand eux, en face, ils ont le pognon de leur côté »*.

Dominique Le Guilledoux
Dessins : Jean-Pierre Cagnat



هكذا من الاصل

Francophonie et crise de l'enseignement

par Henri Konan Bédié

DANS la perspective du prochain sommet de la francophonie – le septième du nom –, qui se tiendra à Hanoï à la mi-novembre, j'entends ici ou là les commentaires désabusés de ceux qui pensent qu'une telle rencontre s'apparente davantage à une grand-messe sans lendemain qu'à un forum vraiment utile pour l'avenir des quarante-sept pays qui ont en commun l'usage de la langue française. Je voudrais leur répondre en insistant sur les enjeux cruciaux de la francophonie, à un moment où certains considèrent comme inéluctable le recul du français.

On sait à quel point la langue est à la fois un enjeu culturel, politique mais aussi économique. Que la majeure partie des travaux scientifiques soient aujourd'hui diffusés en langue anglaise n'est évidemment pas neutre. Outre l'aspect hégémonique, contestable et regrettable en soi, cette évolution présente un risque réel d'appauvrissement de la pensée et des processus de découverte. Que le réseau Internet utilise aussi l'anglais comme langue de travail est également très lourd de conséquences... Ces deux exemples, parmi tant d'autres, montrent à quel point la langue est un outil puissant au service de l'influence culturelle et économique.

Cependant, la condition première d'une francophonie vivante et en expansion est l'existence d'un système éducatif performant. Or force est de constater qu'aujourd'hui les pays francophones sont, dans leur grande majorité, touchés par une grave crise de l'école. Ce constat vaut aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement, comme si la question de l'enseignement avait une dimension universelle.

Facteur aggravant pour les pays en développement : leur démographie très dynamique, qui rend encore plus difficile à résoudre la crise de l'enseignement. En Côte-d'Ivoire, 57 % de la population est âgée de moins de vingt ans. Tous les dix ans, le nombre d'enfants scolarisés double. Les enseignants doivent faire face à des classes surpeuplées, ce qui entraîne dans certains cas une démotivation qui fragilise le système éducatif. Ces difficultés doivent être prises en compte à plusieurs niveaux.

Le premier est le niveau étatique. Chaque pays doit évidemment affronter ces situations difficiles, sans différer les efforts consentis, tant l'enjeu est crucial. Ainsi, pour la Côte-d'Ivoire, le budget de l'enseignement est aujourd'hui (hormis l'amortissement de la dette) le premier budget de la nation (plus de 40 %).

Notre action, qui doit faire rimer modernisation et responsabilisation, est multiple : recomposition de la carte de nos enseignements universitaires ; développement de la formation continue ; responsabilisation de l'échelon régional en lui conférant des prérogatives dans le domaine de la formation et de la qualification ; développement des prêts-études obligatoirement remboursables, afin de responsabiliser les étudiants. La priorité : professionnaliser nos filières, c'est-à-dire former et qualifier des jeunes sur des projets professionnels utiles à leur intégration sociale, des projets qui favorisent l'initiative et la responsabilité pour déboucher sur une grande autonomie personnelle et des possibilités d'auto-emploi. Nos propositions de formation doivent s'appuyer davantage sur les capacités naturelles de nos pays à créer en entreprenant sur le marché du travail des micro-projets.

En dehors de l'action primordiale de chacun des Etats, le deuxième niveau d'action concerne les relations entre la France et les pays francophones. Aujourd'hui, très nombreux sont les outils dont l'action fait chaque jour progresser la cause de la francophonie. Mais on sait aussi que le nombre d'étudiants africains en France est en diminution (soixante-dix mille en 1995, comparé à soixante-treize mille en 1994), tendance préoccupante qui ne peut que déboucher sur une perte de vivacité de la francophonie. C'est pourquoi la récente déclaration de Jacques Chirac, lors de la conférence des ambassadeurs, affirmant la nécessité d'un assouplissement de la politique des visas est d'excellent augure.

De même, les différentes mesures proposées par le rapport Weil nous semblent aller dans le bons sens, qu'il s'agisse de *« faciliter l'entrée des catégories d'étrangers utiles à l'économie et au rayonnement de la France (étudiants, chercheurs, investisseurs) »*, de promouvoir l'offre française de formation à l'extérieur de l'Hexagone ou d'ouvrir plus largement le concours de l'agrégation aux étudiants étrangers. Il est vital pour la francophonie de bénéficier d'un second souffle qui nécessite un renforcement des échanges entre la France et l'ensemble du monde francophone.

Le troisième niveau d'intervention concerne l'action commune de tous les membres de la francophonie. La question des moyens financiers est évidemment la condition de tout. Il importe plus que jamais qu'une partie croissante de l'aide au développement soit consacrée aux dépenses d'éducation.

Pourquoi ne pas mettre en place un programme d'échanges d'étudiants à l'échelle de tous les pays francophones ?

Mais la promotion de la francophonie n'implique pas seulement des moyens budgétaires : elle doit savoir mettre en synergie, j'oserais dire en convivialité agissante (en les multipliant), les échanges, les contacts, les transferts de savoir-faire si indispensables à notre développement.

Dans cet esprit, pourquoi ne pas faire également preuve d'initiative et de créativité, afin de rendre chaque jour le monde francophone plus vivant : ne pourrait-on pas décider la mise en réseau de l'ensemble des universités de l'Afrique francophone, afin de promouvoir les échanges de travaux et d'expérience ? Pour stimuler l'émulation, ne pourrait-on pas créer un prix de l'Afrique francophone, décerné chaque année à un jeune chercheur dans les différentes disciplines (sciences exactes et sciences sociales), sélectionné par un jury également francophone ?

Et – j'insiste sur cette dernière proposition – pourquoi ne pas mettre en place un programme d'échanges d'étudiants à l'échelle de tous les pays francophones ? Chaque pays adhérant à ce programme serait chargé annuellement d'accueillir, dans le cadre des universités ou grandes écoles, un certain nombre d'étudiants (par exemple dix de chaque pays francophone) pour travailler sur un ou plusieurs grands projets rattachés à la promotion de la francophonie (création de CD-Rom en français, mise en place de serveurs francophones, projets humanitaires, éducatifs, culturels...).

Ces quelques idées pourraient contribuer à rendre toujours plus entreprenante la grande famille francophone, tout en abordant le prochain millénaire sous le signe de la priorité absolue : l'éducation pour tous. Car, en s'inspirant de Malraux, on pourrait avancer que le XXI[e] siècle sera celui de la connaissance, de l'intelligence technique et scientifique, de l'humanisme revivifié aux sources de nos différences, des cultures du monde entier et de leur rencontre féconde, ou ne sera pas...

***Henri Konan Bédié** est président de la République de Côte-d'Ivoire.*

Il faut remettre le transport routier sur le chemin du droit

par Antoine Artous et Patrice Salini

OUTRE des conditions de travail pour le moins « hors normes », une pratique de la négociation de toute évidence conflictuelle et chaotique, une succession de rendez-vous manqués, de mauvais compromis, de promesses oubliées et d'espoirs déçus, ont contribué à forger l'image d'un secteur routier archaïque. Une profession tout entière sous pression, sous tension, courant après le temps, ne comptant pas le sien, relevant le défi de l'ouverture des marchés avec une sorte d'allégresse et force gains de productivité, il n'en faut pas moins pour mettre tout sur le dos de la concurrence et de la faiblesse du secteur.

Il est vrai que ce que révèle d'abord ce conflit, c'est évidemment, une fois encore, le décalage, le fossé entre les conditions de travail et de rémunération de tout un chacun et celles des grands routiers. Il faudrait donc que les transporteurs soient faibles, affaiblis par un libéralisme échevelé, incapables de négocier avec leurs salariés, au point parfois de déserter, ce qui ailleurs serait aberrant : 10 000 francs bruts pour deux cents heures de travail par mois ! L'inaccessible Everest de la profession serait à ce prix.

La réalité est bien évidemment d'une tout autre nature. En vingt ans, rien ou presque n'a changé sur le plan social, et on ne mesure aucune rupture ni dans les ratios d'exploitation des entreprises ni dans les conditions de travail qui soit consécutive à aucune des modifications réglementaires.

Si les gains de productivité ont été massifs – 40 % pour les dix dernières années –, la croissance anormale du nombre d'entreprises pendant la seconde partie de la dernière décennie n'est liée qu'à une croissance extrêmement vive du trafic et à une réforme inutile, depuis abandonnée, des conditions de vérification de la capacité professionnelle des candidats transporteurs qui a favorisé l'essor de la sous-traitance.

Mais à y regarder de près, le secteur n'a jamais été aussi concentré, et des activités regardées autrefois comme le privilège des petites entreprises locales sont aujourd'hui le fait de grandes entreprises cotées en Bourse. Si les statistiques officielles, en ne s'appuyant que sur les données d'entreprises et non des groupes, donnent l'image d'un secteur artisanal, c'est à tort qu'on accrédite l'image d'un secteur dont les structures seraient d'un autre âge. D'après d'autres études, les vingt-cinq plus gros groupes réalisent 50 % du chiffre d'affaires du secteur, alors que, d'après les chiffres officiels, les entreprises de zéro à cinq salariés représentent 76 % des entreprises et 15 % du chiffre d'affaires.

Le secteur n'a jamais été aussi concentré, et des activités regardées autrefois comme le privilège des petites entreprises locales sont aujourd'hui le fait de grandes entreprises cotées en Bourse

Sur les quelque onze mille entreprises faisant du transport à longue distance leur activité principale, celles qui regroupent cinquante salariés et plus, entreprises indépendantes ou agences de grands groupes, représentent près de la moitié des effectifs employés et du chiffre d'affaires. C'est précisément sur ce marché du transport à longue distance que depuis dix ans la concentration a été la plus forte. Plus encore, c'est également à tort qu'on dit que la rentabilité du secteur baisse. Si, comme c'est finalement logique, la marge sur le chiffre d'affaire décroît, le rapport des dividendes distribués rapportés aux fonds propres des sociétés de transport routier est, par-delà les fluctuations conjoncturelles, régulièrement croissant depuis dix ans.

Il faut donc trouver ailleurs les raisons d'une crise qui semble difficile à dénouer, année après année. Rappelons d'abord que le temps est un paramètre central des transports. L'organisation du service de transport résulte de l'exploitation de ressources (véhicules, conducteurs...), qu'il convient finalement d'utiliser au mieux dans l'espace et dans le temps, ce qui est loin d'être toujours aisé.

Cela suffit largement à comprendre que les conditions sociales soient déterminantes dans la concurrence que se livrent les routiers. Sans Etat de droit qui puisse imposer ses lois, sans règles scrupuleusement respectées, une sorte de spirale s'empare des conditions de compétition, tirant tout le monde vers le bas.

Une norme sociale dégradée structure pour ainsi dire totalement l'organisation des transports. Du coup, tout le monde, salariés comme artisans, s'aligne sur le seul règlement social européen, c'est-à-dire sur les limites portées aux temps de conduite et de repos. Ainsi, aujourd'hui, 50 % des grands routiers français travaillent plus de soixante heures par semaine. Chose curieuse, nous aurions au surplus la caractéristique, en France, de mal réprimer les infractions à cette norme. De fait, s'agissant des règles s'appliquant aux salariés, le décret de 1983, l'accord social de 1994 – largement dérogatoire au décret de 1983, les décrets de 1986, n'ont pas été appliqués par l'écrasante majorité des firmes.

Une prolifération considérable de textes est venue pourtant tenter de protéger les transporteurs et policer le marché en luttant contre les prix anormalement bas, la mauvaise sous-traitance, ou en imposant la facturation des temps d'attente. Inutiles, souvent inapplicables, ces textes sont tout simplement restés lettre morte essentiellement parce qu'ils étaient inadéquats.

On pose en effet le principe d'un rapport économique déséquilibré que subirait le transporteur vis-à-vis de son client, alors qu'indubitablement, la concurrence dévoyée découle avant tout de l'absence pure et simple d'Etat de droit dans ce domaine... avant, pendant, et après la libéralisation du marché. C'est avec une étonnante et unanime vérité que les participants à l'émission de Paul Amar sur Antenne 2 ont réclamé, lundi soir 2 novembre, tout simplement que l'Etat fasse respecter les lois et règlements, ce qui, soit dit en passant, est le contraire de la logique de l'accord social de 1994 qui visait à en dispenser les acteurs de ce secteur.

En dehors de cette logique de restauration du règne du droit, toute négociation contient en germe les termes d'un futur conflit.

***Antoine Artous** est journaliste dans la presse spécialisée transports.*
***Patrice Salini** est directeur des études à l'Institut management logistique transports (université Paris-XII).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES ENSEIGNANTS COUPABLES ?

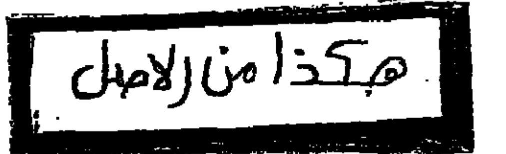
Professeur de lettres modernes, j'enseigne le français dans un collège de la banlieue parisienne, notamment en sixième. Rentrée début septembre ; accueil des élèves. Juste le temps de prendre contact et est arrivé le temps de « l'évaluation à l'entrée en sixième », qui a absorbé la quasi-totalité de l'horaire de français au cours de la première semaine.

Le 15 septembre, on se met enfin au travail « normal ». Le démarrage est lent, pour ne pas dire laborieux... Et du 29 septembre au 3 octobre me voilà mobilisée avec tous mes collègues professeurs de français et de mathématiques enseignant en sixième dans les collèges de la ville pour un « stage » obligatoire, qui durera trois journées complètes (lundi, mardi, vendredi).

Nous y retrouverons tous les instituteurs et professeurs des écoles de CM2 de la même ville. Les enseignants du premier degré seront remplacés ; quant à nous, dignes objets du courroux ministériel, nous laisserons nos élèves de sixième et des autres classes avant la fin du premier mois de l'année scolaire... (lesquels élèves seront, pour la plupart, il faut bien le reconnaître, ravis de notre défection temporaire !).

Nostra culpa, nostra culpa... nous sommes coupables. Coupables et pas contents, mais que faire ? Respecter les desiderata de notre ministre tels qu'ils nous ont été transmis par la presse et refuser ce stage obligatoire (dont nous venons tout juste d'être informés) ou, fonctionnaires zélés, obéir, conformément à notre statut, à nos supérieurs hiérarchiques dont dépend notre carrière, chefs d'établissement et inspecteurs/trices, qui nous ont commandé d'assister à ce stage placé sous l'égide du directeur de l'évaluation et de la prospective en personne ? Débat cornélien s'il en est, entre les devoirs du cœur et de la raison... Une chose est sûre : on trouvera sans peine des parents d'élèves pour dire que, décidément, les enseignants sont souvent absents et que le ministre a raison.

Anne-Marie Dorandeu
Paris



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Banque européenne, un choix politique

QUELLE qu'en soit l'issue, la candidature officielle de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), annoncée conjointement par l'Elysée et Matignon, mérite d'être saluée et soutenue. Elle rappelle, aux yeux de ceux qui auraient parfois tendance à l'oublier, que l'Europe est d'abord un projet politique, que l'euro est une construction dont les architectes ne sont ni les marchés des changes ni quelques banquiers centraux, mais bel et bien les dirigeants politiques, élus par leurs peuples.

Annoncée à la veille de la visite de Helmut Kohl à Paris, l'initiative française n'est pas illégitime. Les Français ont fait la preuve de leur savoir-faire à la tête de grandes organisations monétaires internationales, au FMI notamment. On évoque ensuite régulièrement, à Paris, l'accord implicite de 1993 entre François Mitterrand et Helmut Kohl. Ceux-ci s'étaient alors, dit-on, engagés sur un échange : « le siège contre la présidence », la BCE à Francfort, le poste de premier président à un Français. On ne dispose cependant d'aucune trace de cet accord.

En dépit de la cohabitation, l'initiative est prise en commun par les deux pôles de l'exécutif, et c'est heureux. Jacques Chirac aurait préféré Michel Camdessus, le directeur général du FMI. Mais celui-ci a eu, ces dernières années, quelques accrochages avec les Allemands. L'Elysée s'est rallié au candidat de Matignon, le très orthodoxe Jean-Claude Trichet. Proche de Hans Tietmeyer, il est incontestable à Francfort, à défaut de l'être au PS ou parmi les séguinistes.

La candidature de M. Trichet va certes provoquer de nombreuses réactions hostiles dans les capitales européennes. Beaucoup vont plaider en faveur d'un homme issu de l'un des petits pays de la Communauté, *« mieux à même de servir les intérêts du plus grand nombre »*, comme l'explique déjà le *Financial Times* dans son éditorial de mercredi.

En relançant la course à la présidence de la BCE, la France permet en tout cas aux hommes politiques de toute l'Europe de récupérer un choix qui avait tendance à leur échapper. La désignation du patron de la BCE relève, selon Maastricht, des chefs d'Etat et de gouvernement. Elle doit être prise, à l'unanimité, à l'occasion d'un conseil européen. Chargés de préparer le dossier, les banquiers centraux avaient eu un peu trop tendance à s'approprier la décision. Ils avaient déjà fait de leur candidat, le Néerlandais Wim Duisenberg, actuel président de l'Institut monétaire européen, le patron virtuel de la BCE. Ils avaient oublié que cette nomination est une décision politique. Le chancelier Helmut Kohl lui-même ne devrait pas être insensible à cet argument.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le quatorzième printemps de la Loterie

TROIS cent soixante-quatorze tirages et une poussière de nouveaux riches ! Quel palmarès ! C'est celui de la Loterie nationale qui célèbre en ce pluvieux automne, ce soir même, avec son 374e tirage, son quatorzième printemps.

Qui croirait à voir aujourd'hui cette grande fille robuste qu'elle fut dès sa naissance condamnée à une fin prématurée ? Deux décrets furent pris contre elle (le 12 novembre 1938 et le 20 avril 1939). Aujourd'hui encore ses jours sont comptés : son existence légale doit prendre fin le 31 décembre 1948. Bah ! tout cela ne l'a pas empêchée et ne l'empêchera nullement de poursuivre bien tranquillement sa fructueuse carrière. On ne supprime pas comme cela, d'un trait de plume, un organisme qui a pour fonction essentielle d'enrichir : l'Etat d'abord, à qui la Loterie rapporte bon an mal an plusieurs milliards, et quelques privilégiés de la fortune, choisis parmi ses millions de souscripteurs.

Mais la Loterie n'est pas qu'une entreprise d'enrichissement. Elle est aussi un théâtre, un music-hall, un cirque dont chaque spectacle – gratuit – fait salle comble. Elle a son orchestre, son imprésario attitrés, des troupes qu'elle engage et qui courent la France sur son chariot de Thespis. A Paris elle emprunte généralement pour cadre le palais de Chaillot ou la Mutualité, et, pour son arbre de Noël, le Vél'd'Hiv. Mais ses fastes se déroulèrent aussi en d'autres enceintes non moins illustres : la gare maritime du Havre, le paquebot *Ville-d'Alger* (en pleine mer), les hospices de Beaune, la grande plate-forme de la tour Eiffel, le manège de Saumur.

(6 novembre 1947.)

Sortir du « tout-camion »

EN 1970, la France ne comptait que 1 125 kilomètres d'autoroutes ; en 1997, elle dispose, avec quelque 7 500 kilomètres, d'un des réseaux autoroutiers les plus modernes d'Europe. Au milieu des années 50, les transports intérieurs de marchandises étaient assurés à 60 % par le rail, moins d'un demi-siècle plus tard, la part du chemin de fer est tombée à 22 %, alors que le transport routier a connu une progression historique en voyant sa part passer de 29 % à 75 %. Une simple juxtaposition de chiffres qui met en évidence le rapport arithmétique entre l'accroissement de l'offre d'infrastructures et le développement d'un mode de transport, suffirait à expliquer les « quarante glorieuses » que vient de vivre le transport routier.

Dans les choix politiques de ces trente dernières années, la priorité donnée à la route (dont l'autoroute représente la quintessence) est telle qu'il n'est pas abusif de parler d'une stratégie du « tout-camion » menée pied au plancher avec la libéralisation des échanges et une volonté quasi systématique de donner la préférence au privé sur le public, à l'individuel sur le collectif, à la rentabilité financière immédiate sur l'investissement socio-économique à long terme. La logique « économiste » qui soustendait ces orientations – mise en pratique jusque dans la méthode consistant à « concéder » l'immense chantier autoroutier à des sociétés d'économie mixte se remboursant par le péage – paraissait d'autant plus irrésistible qu'elle coïncidait avec une phase de dérégulation et une mutation profonde des modes de vie et de consommation – au point qu'il serait plus juste désormais de parler de « société de distribution ».

SITUATION GÉOSTRATÉGIQUE

Ainsi naquit et s'imposa la spirale du mouvement perpétuel, de la souplesse absolue, de la délocalisation – ne voit-on pas sur l'A 7 des voitures Peugeot fabriquées en Espagne remontant vers le nord sur des semi-remorques avec des plaques d'immatriculation allemandes ? – et la dictature du flux tendu, souvent dérisoire eu égard à l'urgence réelle des approvisionnements et contre lesquels le garde-fou du chronotachygraphe (le « mouchard » des routiers) paraît assez illusoire.

Les effets, largement néfastes en termes de pollution, de sécurité et de qualité de vie (pour les chauffeurs, d'abord, pour tous les autres citoyens ensuite) de cette croissance programmée de l'« unimodal » ont été accentués par la situation géostratégique de la France. Point de passage obligé des trafics croisés entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord – le tunnel sous la Manche parachevant sa « vocation » de plaque tournante –, l'Hexagone est devenu un couloir de transit où déferlent des théories de 40-tonnes, le trafic international, sous pavillon français ou étranger, ayant doublé depuis 1980 pour représenter aujourd'hui 32 % du flux intérieur. Ce « choc du corridor » de transit que la Suisse va tenter d'éviter en prévoyant de taxer lourdement à partir de 2005 les camions de gros tonnages traversant la Confédération, la France le subira de plein fouet tant que des formules alternatives, le ferroutage principalement, n'auront pas été mises en œuvre à grande échelle.

L'hégémonie indiscutable qu'exercent les poids lourds sur les transports terrestres est-elle irréversible ? Avec *« un communiste devenu ministre »* – comme aime à se définir Jean-Claude Gayssot pour échapper à l'étiquette « ministre communiste » qu'on lui colle souvent –, ancien cheminot converti aux vertus du « développement durable » cher aux écologistes, les choses ne devraient pas rester en l'état. Depuis cinq mois, le ministre ne cesse d'insister sur la nécessité d'un rééquilibrage entre les différents modes de transport. Dans son premier budget, des gestes ont été faits en faveur du fluvial, des transports en commun en site propre et du ferroviaire (*Le Monde* daté 26-27 octobre), mais un virage budgétaire n'étant pas brutalement négociable, c'est dans une refonte du financement des infrastructures routières et une redistribution de la manne des péages que réside une réelle perspective de changement.

Outre le ferroutage, les pistes « anti-hégémoniques » qui se dessinent le plus nettement résident d'abord dans le transport combiné, qui, associant le fer pour le tronc central du parcours et la route pour la desserte des branches, constitue, aux yeux de M. Gayssot, *« une bonne réponse aux problèmes de congestion, de renforcement de la sécurité et de protection de l'environnement »*.

S'il n'est pas question de moratoire, le schéma autoroutier sera révisé et plusieurs projets (l'A51 et l'A58) ont déjà été suspendus. L'engagement a été pris de ne pas réaliser de nouvelles percées sous les Alpes (Lyon-Turin) ou les Pyrénées sans donner une nette priorité au ferroviaire. Le ministre souhaite que se multiplient les terminaux de transport combiné autour des grandes zones d'activités ainsi que les plates-formes intermodales à vocation plus internationales.

Au-delà, c'est la sensation d'avoir atteint un point de saturation qui permet d'envisager sérieusement aujourd'hui une inversion de la tendance. Les dirigeants politiques comme l'opinion en ressentent aujourd'hui la nécessité. La crise sociale que traverse le transport routier ne devrait qu'accélérer une évolution inévitable mais qui nécessitera pourtant beaucoup de temps, plus d'une décennie sans doute.

Robert Belleret

Le penseur mondain *par Philippe Bertrand*



La justice face à l'histoire

Suite de la première page

Ces objectifs ne seront cependant atteints que si les Etats membres de l'ONU soutiennent sans faille ces institutions et si le TPI améliore son propre fonctionnement. Ce qui n'est pas acquis. Au cours des premières années de la juridiction pour l'ex-Yougoslavie, créée en 1993, les juges ont dû créer de toutes pièces leurs *« règles de procédures et de preuves »*. Le bureau du procureur a dû mettre au point une stratégie judiciaire : quelles enquêtes lancer, à quels échelons des responsabilités s'attaquer, quels événements privilégier, aux dépens de quels autres ? Des erreurs ont été commises, certains enquêteurs n'ont pas reçu de leur hiérarchie tout le soutien qu'ils méritaient, mais, l'un dans l'autre, le TPI a passé le cap des doutes.

Aujourd'hui, il n'y a plus guère de Cassandre. Dix-neuf actes d'accusation contre soixante-dix-sept individus ont été rendus publics, et le nouveau procureur, Louise Arbour, a lancé une politique d'inculpations secrètes qui a commencé à porter ses fruits, en facilitant plusieurs arrestations. Le tribunal doit faire face à un nouveau défi. La reddition des dix Croates, au début du mois d'octobre, n'a été possible que grâce à la pression imposée sans relâche par Washington sur Zagreb et avec la promesse, américaine, de faire rapidement ouvrir leur procès. Or le TPI ne dispose que de deux chambres de première instance, d'une seule cour d'appel et, surtout, d'une seule salle d'audience. Deux procès sont en cours (sans parler des appels), et les audiences se tiennent alternativement.

D'autres inculpés sont déjà en attente. Les procédures elles-mêmes sont longues, du fait entre autres de l'application de la « common law », le système juridique anglo-saxon, qui autorise les interrogatoires et contre-interrogatoires en salle d'audience. Le procès Tadic, un Serbe qui ne compte pourtant pas parmi les plus hauts responsables, a déjà duré près de sept mois. Celui du général Blaskic pourrait se poursuivre *« des années »*, estime un membre du TPI !

ABSENTE, LA FRANCE ?

L'embouteillage menace. Comment, dans ces conditions, mener des *« débats justes et équitables dans un délai raisonnable »* ? A La Haye, Louise Arbour souhaite faire comparaître ensemble tous les co-inculpés d'un acte d'accusation. De leur côté, certains magistrats plaident pour une révision complète des règles de procédure. A l'étage des juges, des idées circulent : assigner des délais, créer une commission d'instruction, réduire le nombre des témoins (cent vingt-huit pour le procès Tadic !). Le 27 novembre, les nouveaux juges prêteront serment pour un mandat de quatre ans. Six des onze magistrats entreront pour la première fois au Tribunal. C'est alors que commenceront les véritables discussions.

Les Etats ont aussi un rôle crucial à jouer. Il doivent en premier lieu faire office de bras armé de la juridiction en arrêtant, par tous les moyens, les inculpés. Après des années d'hésitation, la communauté internationale semble en être de plus en plus convaincue. Les gouvernements peuvent aussi contribuer activement au bon fonctionnement du TPI, par leur soutien politique et matériel.

Certains Etats sont en pointe. Les Etats-Unis, menés par le secrétaire d'Etat Madeleine Albright, fortement impliquée dans la poursuite des criminels de guerre, ont versé à ce jour 450 000 dollars (1 dollar = environ 5,70 francs), donné du matériel informatique et mis à la disposition du TPI des hommes, payés par l'administration américaine. La Grande-Bretagne a promis de verser 500 000 dollars pour la construction d'une salle d'audience transitoire. La Malaisie a donné 2,2 millions de dollars sur les 11,4 millions inscrits à ce jour au Fonds de contributions extraordinaires.

Plusieurs représentants de gouvernement ont fait le déplacement à La Haye. Des ministres américains, italiens, finlandais, le ministre des affaires étrangères allemand Klaus Kinkel, la présidente irlandaise Mary Robinson. *« La France a beau être l'une des marraines du TPI, elle n'en reste pas moins muette depuis sa naissance »*, note Christian Chartier.

Absente, la France ? Pas tout à fait. Paris a donné au TPI son système de vidéo-transmission différée et quelques véhicules tout-terrain pour les missions en ex-Yougoslavie. Mais aucun fonctionnaire prêté par la France, et pas plus de contribution financière extraordinaire. *« C'est notre politique vis-à-vis des émanations de l'ONU. Nous estimons suffisant le fait que la France paye rubis sur l'ongle sa participation au budget des Nations unies, contrairement à d'autres »*, dit-on côté français, en faisant allusion au milliard et demi de dollars que Washington doit à l'ONU.

Comment expliquer cependant le silence pesant des gouvernements français successifs à l'égard du TPI ? Pourquoi aucun ministre en exercice n'a-t-il fait le déplacement ? A La Haye, on dit qu'Elisabeth Guigou pourrait assister à la prestation de serment des nouveaux juges, fin novembre. Un soutien ostentatoire à la juridiction internationale serait bienvenu, au moment même où les Français se penchent sur l'un des chapitres les plus sombres de leur propre histoire. La France est bien placée pour savoir qu'une justice rapide est préférable à un lent pourrissement. Un échec du TPI éclabousserait le monde entier. En faisant un tigre de papier de la cour pénale, la communauté internationale signerait un blanc-seing à tous les apprentis purificateurs et enterrerait pour longtemps le projet d'un tribunal permanent.

Alain Franco

PRÉCISION

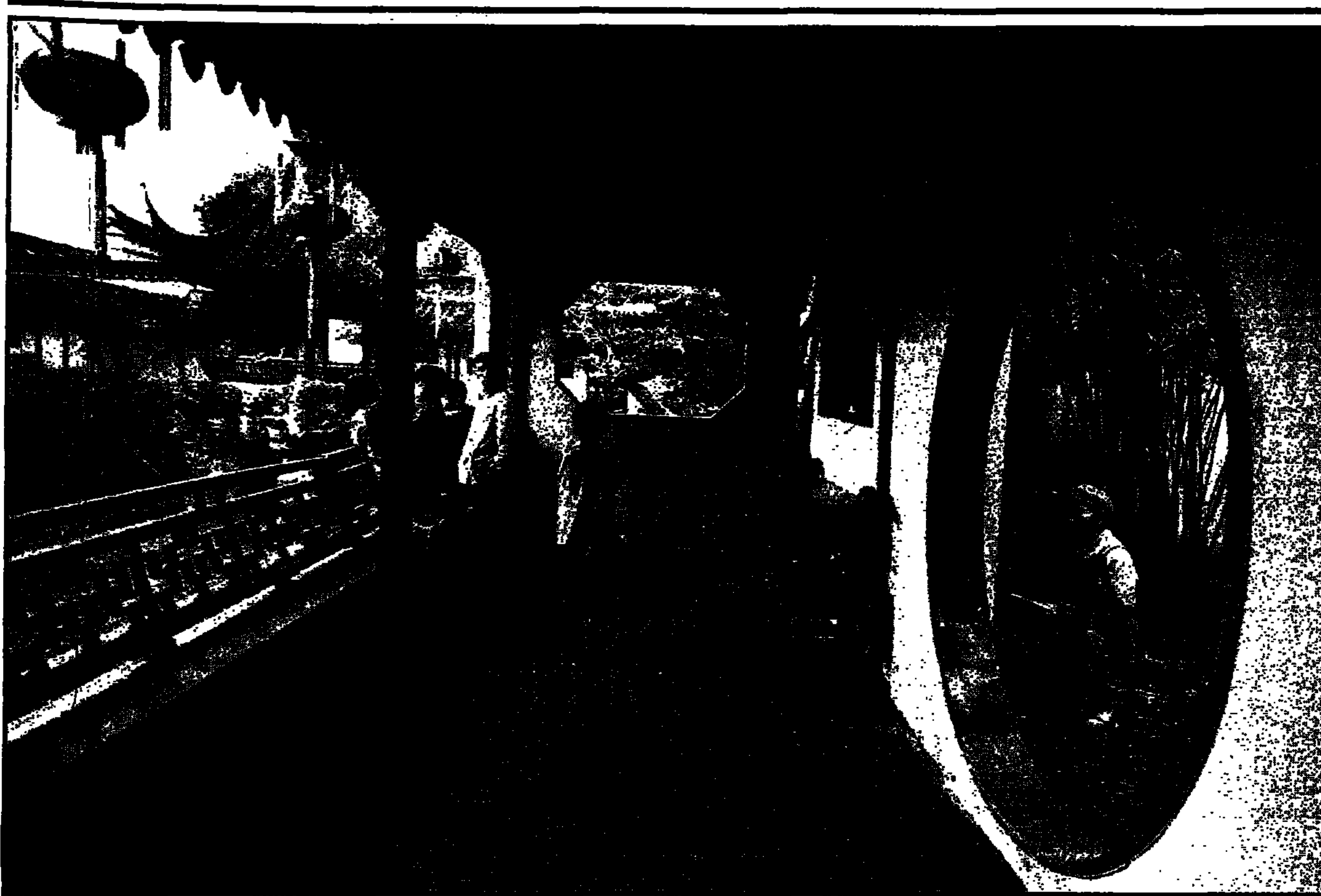
PALAIS-BOURBON

Dans l'article consacré aux difficultés de la machine à voter du Palais-Bourbon (*Le Monde* du 31 octobre), Roland Neidhart, directeur du service de la communication de l'Assemblée nationale, expliquait que, *« sous l'urgence d'une décision politique »*, l'Assemblée avait dû faire *« tout et tout de suite »* le nécessaire pour l'installation d'un nouveau système informatique, ce qui avait compliqué la tâche d'une administration peu familière *« des projets entrepreneuriaux »*.

هكذا من الاصل

Le Monde
VOYAGES

Terres d'Asie


Dans le jardin de l'Humble Administrateur, hublots, rectangles, losanges et éventails encadrent la nature comme des tableaux

ELLIOTT ERWITT / MAGNUM

Suzhou entre deux paradis

Enivrée de modernité, l'ancienne villégiature des lettrés chinois chamboule ses vieux quartiers mais préserve ses canaux et ses jardins-poèmes

PROVINCE DU JIANGSU
de notre envoyée spéciale

Roues contre roues, on pédale sous une voûte de verdure. Wei, cheveux de jais tressés jusqu'aux reins, lunettes d'intellectuelle, jeans et baskets, se laisse guider par le flot. A califourchon derrière elle, Fei, sa fille, deux papillons blancs piqués dans les cheveux, a la grâce d'une ballerine sur un poney. On file le long de Shiquan Jie, la rue des nouveautés, des bars-restaurants et des boutiques dernier cri. Les branches de platanes, l'*« arbre français »*, s'entrecroisent au-dessus des cyclistes. C'est dimanche. Ciel bleu intense, douce lumière d'automne.

Impossible de ralentir, la vague déferle dans les deux sens. A croire que tout Suzhou est à vélo. Fondée voilà deux mille cinq cents ans, l'ancienne capitale (10 km²), verrouillée par un canal circulaire et sillonnée par un réseau de voies d'eau, compte quelque 300 000 habitants, autant que sous les Song (960-1127), époque de son âge d'or. La population triple lorsqu'on ajoute les quartiers étalés de part et d'autre du damier central. A l'ouest la nouvelle ville est en pleine expansion, à l'est, le parc industriel de haute technologie et ses gratte-ciel, en partie financé par Singapour, sort de terre. Deux ailes-moteur, aime à rappeler Zhang Xinsheng, le maire, qui affectionne la métaphore de l'oiseau. *« Suzhou est la cinquième ville la plus riche de Chine »*, affirme-t-il dans son discours du 21 septembre, prononcé à l'occasion de la Fête de la soie, vaste foire commerciale avec flonflons et braderies rappelant les « 3 J » des Galeries Lafayette.

Wei fait la moue. Un drôle de grincement bat la mesure à chaque coup de pédale. On freine. On s'arrête. Wei s'inquiète de l'état de l'engin. *« Où va-t-on ? Dans les jardins ! Mais c'est pour les touristes ! »* s'exclame-t-elle dans un anglais parfait. Non, les jardins ne l'intéressent pas. C'est du passé. Elle préfère le nouveau parc d'attractions façon Disneyland installé en périphérie.

Le coup de frein a provoqué l'embouteillage. Ne jamais s'arrêter brutalement, telle est la loi de la rue. Ici, les flots s'écoulent sans heurts. Chacun règle sa trajectoire et sa vitesse sur celles des autres. Aux carrefours, les fluides se rencontrent, s'entremêlent et se libèrent en se frôlant. Ralentir l'allure en douceur, voilà la règle. Alors, quand on ne connaît pas son chemin, mieux vaut s'égailler le long des venelles et suivre les berges peu fréquentées. Au bord du canal de ceinture, occupée à sa lessive, Mme Zhou Yui Ping, littéralement « Jade, Fleur de lotus », disparaît sous un chapeau conique. *« Tous les jardins sont dans l'ancienne ville, il faut les visiter »*, lance-t-elle en hurlant sa fierté, pour couvrir le vacarme des péniches chargées à bloc de pierraille. Quai-dépotoir et usines d'un autre âge, l'endroit n'est pas très riant. Pourtant, Mme Zhou déclare son enthousiasme. *« Avant 1949*, dit-elle, *il n'y avait ici que des champs et des petites maisons. Et on ne pouvait pas aller à l'école. Je ne sais pas lire, ni mes huit sœurs, tandis que mes trois enfants sont sortis de l'université. Ils peuvent gagner beaucoup. C'est un grand changement, comme les immeubles et appartements en construction »*, ajoute-t-elle dans un éclat de rire.

Les touristes ? Ils sont là, tous chinois. Dans le fameux jardin de l'Humble Administrateur, arrivés par cars entiers de Shanghaï, qui n'est qu'à une heure de route. *« Une expédition payée par mon entreprise »*, confie un jeune homme muni d'une sacoche en skaï. On avance, à pas comptés, porté par la marée jusque dans la galerie à zigzags qui offre un travelling sur le chef-d'œuvre. Les angles de vue démultipliés excitent la curiosité. On ne voit pas, on devine. Là, un kiosque sur une mini-colline constituée d'amas rocheux, en face un pavillon-bateau posé sur l'eau, ici une grotte, plus loin un rideau de bambous et le buisson rouge de l'érable.

« Telle une peinture shanshui *qui se dévoile au fur et à mesure de son déroulement, un jardin ne doit s'apprécier qu'au fur et à mesure de la progression du promeneur »*, dit un ancien texte. On passe d'une scène à l'autre, en regardant à travers de drôles de fenêtres. Les paysages sont fixés par des percements dans la paroi. Hublots, rectangles, losanges, éventails encadrent la nature comme des tableaux.

Le jardin de l'Humble Administrateur, non seulement le plus célèbre, mais aussi le plus vaste, date des Ming. *« Il atteint la perfection, c'est un modèle »*, affirme Chen Congzhou, peintre et calligraphe, retraité de l'université de Tongji, dont le travail de recensement et de restauration a fait connaître Suzhou à travers le monde. Selon le vieux maître, *« un jardin est toujours lié à l'histoire et au pouvoir. Espace de méditation et de recueillement, créé par des gens de grande culture »*. A quatre-vingts ans, il n'a rien perdu de sa fougue quand il déclare que *« cet art s'est perdu »*.

Le Barbare n'y entend rien s'il ne décrypte les idéogrammes. Un jardin se lit comme un poème. Deux caractères peints en cartouche dans un kiosque disent : *« Le pavillon où l'on accueille le vent. » « La lune claire, le vent frais apaisent l'âme »*, commente avec chaleur M. Tang. Et le professeur de français d'ajouter qu'*« autrefois on disait qu'il fallait lire des milliers de livres et voyager. Le lettré, tout entier à sa charge, n'avait plus le temps de bouger. Alors il faisait construire un jardin et y reconstituait la grande nature pour pouvoir l'admirer sans sortir de chez lui »*.

Florence Evin

Lire la suite page 20

Au pays des Immortels

« Yin, c'est s'adapter aux mouvements du terrain, s'accorder à la géométrie du lieu, tailler les branchages qui gênent, aménager les cours d'eau pour qu'ils viennent caresser les rochers. Le mur crénelé se détache sur le ciel et semble flotter dans l'air ; et le pont enjambe l'eau, tel un arc-en-ciel. Un petit plan d'eau qui s'étiole est suffisant pour chasser la torpeur estivale ; cent *« mu »* de champs peuvent retenir plus que le printemps. Transplanter quelques bambous et les placer devant une fenêtre, et quelques poiriers dans les différentes cours. Pourquoi aller chercher au loin ce qu'on peut avoir auprès de soi ? Il est loisible de trouver des lieux isolés et profonds, même au milieu des tumultes de la ville. Avec la splendeur des fleurs, on peut faire la fête toute la journée ; sous la clarté de la lune, continuer le banquet jusqu'au milieu de la nuit. Ecrire de nombreux poèmes, et s'imaginer au pays des Immortels. Le corps vit au gré du ciel et de la terre. »

Ji Cheng (extraits du Traité des jardins, *1635)*

CONCEPTION ET COORDINATION
Patrick Francès
ICONOGRAPHIE
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ
Barbara Bleuse
Géraldine Dardelet
Marceline Pagnou

هكذا من الاصل

■ ASIE NATURE. Nullement déprimée par les effets néfastes des incendies tenaces qui ravagent son voisin indonésien, la Malaisie joue résolument la carte de l'écolo-tourisme. Avec ses 14 millions d'hectares de forêt tropicale (les réserves de Danum Valley, Pedu Lake, Tasik *Kenyir et Endau Rompin ou les* parcs nationaux du mont Kinabalu et de la péninsule de Taman Negara sont prisés des amateurs d'escalade et de trekking), ses côtes ourlées de jardins de coraux (les îles de Pangkor, Langkawi ou Penang attirent les passionnés de sports nautiques), les plages de l'Etat de Terengganu (sanctuaires des *tortues de mer géantes) et les* spectaculaires grottes du Sarawak, le pays collectionne les sites naturels spectaculaires. De quoi séduire nombre de voyagistes français dont Asia, Asika, Blue Lagoon, Chinesco, le Club Méditerranée, Forum Voyages, *Fleuves du monde*, Iles du monde, Jet Tours, Itinérances, Kuoni, le Monde de l'Inde et de l'Asie, Nouvelles Frontières, Planète, Yoketai, Voyageurs du monde et Ylang Tours, qui propose plusieurs circuits originaux notamment sur les pas du planteur-écrivain Henri Fauconnier ainsi que des séjours en famille. Renseignements dans les agences de voyages et à l'Office du tourisme, 29, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 01-42-97-41-69. A noter le récent guide *Malaisie* de Michel Gilquin (Editions du Dauphin). Côté aérien, signalons, depuis juin, les vols *sans escale* (12 h 45) de la compagnie Malaysia Airlines (12, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-64-20) entre Paris et Kuala Lumpur.

■ TREKKINGS EN ASIE. Paradis des randonneurs, le Népal est à l'honneur chez Nouvelles Frontières qui y programme 14 circuits comportant une partie trekking de difficulté variable en fonction de l'altitude. Citons un « Népal à pied et en bateau » (trois semaines, 12 950 F avec le vol) avec sept *jours de marche facile et trois* de rafting ; une randonnée de treize jours vers l'Annapurna (vingt jours, 12 200 F avec le vol) et un circuit d'un mois (12 950 F avec le vol) dont dix-huit jours de trekking en haute altitude pour atteindre le camp de base *de l'Everest et gravir le Gokyo* Peak. Egalement une randonnée au Bouthan (vingt et un jours dont six de marche, 22 900 F avec le vol), un trekking au Sikkim (trois semaines dont onze de marche, 12 300 F avec le vol) et un safari en jeep de *Katmandou à Delhi (dix-huit* jours, 13 900 F avec le vol). Renseignements au 08-03-33-33-33.

Suzhou

Suite de la page 19

Sous les Ming et les Qing, on dénombrait plusieurs centaines de ces villégiatures privées. La Venise chinoise, cité florissante du *pays de l'eau, qui fournissait* Pékin en soie, en riz et en poisson, avait su attirer par son art de vivre et son agréable climat nombre de dignitaires. Ces propriétés appartenaient aux mandarins, aux riches marchands, aux anciens brigands, aux lettrés malchanceux et aux prostituées de renom coulant de vieux jours à Suzhou, rappelle, avec humour, l'enfant du pays, Lu Wenfu (*Vie et passion d'un gastronome chinois*). Aujourd'hui, il reste, seulement, soixante-quinze de ces jardins. Une quinzaine d'entre eux ont été restaurés. Quatre devraient être inscrits en décembre sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Un dicton affirme que *« le ciel abrite le paradis ; la terre, Suzhou et Hangzhou ». Quoi de plus* normal alors que ce chiffre record de 20 millions de touristes, dont 400 000 étrangers, enregistrés chaque année à Suzhou ? Autant de visiteurs qu'il en était prévu à l'exposition universelle de Séville ! Se pose le problème de leur transport et de leur logement. *Dé*jà la ville basse, lacis de ruelles pavées et de canaux bordés de maisons basses d'un étage coiffé de tuiles rondes et noires, apparaît de toutes parts mutilée.



OLIVO BARBIÉRI

Lacis de venelles et de canaux, la vieille cité apparaît de toutes parts mutilée

En 1992, l'avenue Ganjiang, est-ouest, à quatre voies, a été ouverte *pour desservir le vieux* centre marchand qui traditionnellement entoure le temple taoïste. De place en place, des pâtés de maisons sont rasés. En circulant à bicyclette, on remarque le signe *Zhai* (« à démolir »), peint en rouge sang sur les crépis blancs *comme un sceau de la honte*. Signe d'exclusion d'autant plus surprenant qu'il règne dans ces antiques rues une gaieté et une bonhomie sans pareil. Les vieilles gens, occupés à mille tâches, sont le ciment du quartier. Ils cherchent l'eau au puits, se *chargent du ravitaillement, s'oc*cupent des enfants et lavent les seaux d'aisance chaque matin.

Le manque de confort – les toilettes sont publiques – et la vétusté des bâtisses de briques et de torchis ont décidé la municipalité à adopter une solution radicale. *« Le centre historique a été divisé en 54 îlots »*, explique Qiu Xia Xiang. Le responsable de l'urbanisme est flatté de faire visiter le « bloc 37 », correspondant au quartier Ping Jiang où *« tout a été rasé et reconstruit dans le style d'autrefois »*. Dans la nouvelle artère *vouée au commerce*, les crépis sont blancs et les toits noirs. Au rez-de-chaussée les boutiques, en haut les appartements qui, dotés du confort moderne, sont à louer ou à vendre. Dans une arrière-cour, un temple bouddhiste de la période Song a été sauvé. Transformé en usine comme de nombreux sites anciens, il vient d'être rendu au culte. La charpente et les piliers de la salle des *prières ont tenu bon, à l'image* des deux ginkgos centenaires qui en gardent l'entrée. Le 18 septembre, la cérémonie religieuse était destinée à *« enlever toutes les poussières »*, confie avec gravité le bonze solitaire qui enregistre, dans un cahier safran tout neuf, *les souscriptions pour la restaura*tion du sanctuaire.

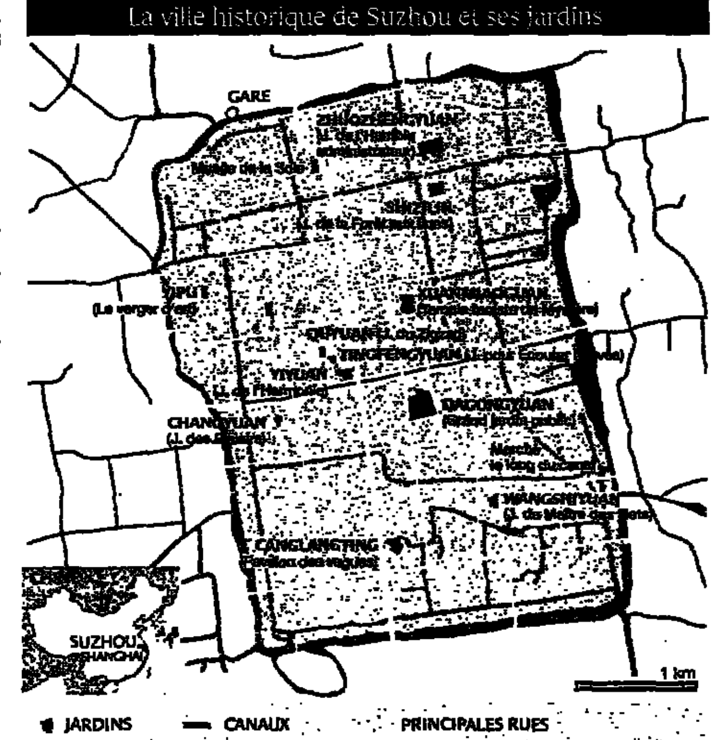
En plein midi, les rues piétonnes du centre, enguirlandées de publicité Marlboro et Coca-Cola, sont encombrées d'étals et de badauds. Les escalators clinquants des grands magasins af*fichent complet. A l'intérieur du* Xuan Miao, temple taoïste du Mystère, il n'y a pas âme qui vive, hormis une paysanne en fichu, qui, à genoux, dit ses prières. L'imposante pagode de bois sombre ne fait plus recette. Sous l'auvent extérieur, une joyeuse *bande de retraités tient séance en* ignorant le lieu saint. Non, ils n'ont rien à voir avec le taoïsme, répondent-ils d'un seul élan, au milieu des volutes d'encens. Pas plus que M. Tang. *« J'ai vu la révolution culturelle*, confie l'affable professeur, *et les cruautés des gardes rouges. Je crois seulement à ceux qui restent vivants. »*

Sur un porche, on lit *« Shanxi Hui Guan »*. Mais rien n'indique au promeneur que se cache là une ravissante scène d'opéra de plein air, bâtie sous les Qing par la guilde des banquiers du Shanxi. Voilà *dix* ans, les galeries en bois ont été restaurées et un charmant petit musée aménagé. Le tout survit dans l'oubli. Pourtant, la troupe, musiciens et chanteurs de haut vol, improvise volontiers une représentation. A l'impromptu, Han Tie Yan, « Puissance de l'acier », s'*empare du micro puis* attaque d'une voix cristalline l'histoire de Xi Yu. En une fraction de seconde, *« le merveilleux opéra »* revit. Et Han Tie Yan, métamorphosée en célèbre prostituée, clame son amour malheureux. Morceau très célèbre du répertoire Kun Qu.

« Seuls ceux qui sont riches peuvent éprouver ce qu'est le manque de culture », argumente *en privé, le maire de Suzhou. Le* quadragénaire, diplômé d'Harvard, soutient que sa ville n'a pas les moyens d'entretenir tout ce patrimoine. Vendre à des capitaux privés, avec des règles très strictes de protection, serait une option. *« Il faut décongestionner la cité pour la préserver, délocaliser une partie des 300 usines qui défigurent le centre »*. Mais pour Zhang Xinsheng, la priorité demeure le droit au *welfare*, le bien-être qui remplace le vieux système. Suzhou est en pleine mutation. Le revenu moyen par habitant aurait plus *que doublé en cinq ans*. Et la ville s'empare joyeusement des technologies de pointe pour bâtir un paradis de la consommation.

A 13 heures, le Qu Yuan, textuellement « jardin Zigzag », demeure quasi désert. Havre de paix, dérobé derrière de hauts murs, au cœur même du tumulte. Parmi les kiosques et pavillons se trouve une maison de thé fort *bien tenue. Quatre ouvriers y dé*gustent sur le pouce un plat de riz commandé à la gargote du coin. Le cabinet de lecture, tout en bois, encombré de tables carrées, donne plein sud. Les panneaux coulissants grands ouverts laissent entrer le soleil à flots. *Mais rien ne distrait le petit gar*çon joufflu, pas même le bruit du vent sur les feuilles du catalpa. Solitaire, malgré son très jeune âge, il joue l'acrobate sur un fauteuil d'osier en copiant avec application les idéogrammes qui décorent cette salle dite « du *printemps éternel* ».

Florence Evin



Carnet de route

■ ACCÈS. Suzhou est à une heure de train de Shanghaï. Singapore Airlines est la seule compagnie aérienne à proposer des vols quotidiens Paris-Shanghaï, *via* Singapour (7 050 F, tél. : 01-45-53-90-90) ; qualité du service et confort exceptionnels en classe économique : siège avec repose-pieds, écran vidéo individuel, téléphone, nécessaire de voyage (chaussettes, brosse à dents) etc ; Air China assure un seul vol sans escale Paris-Shanghaï, le mercredi, ses deux autres vols transitent par Pékin (4 076 F, tél. : 01-42-66-16-58).

■ AVEC QUI ? Réservations à la carte *chez Orients (tél. : 01-40-51-10-40)*, spécialiste des Routes de la Soie, avec l'aide duquel ce reportage a été réalisé. *Compter 6 800 F pour une semaine* (2 nuits à Shanghaï et 4 nuits à Suzhou, par personne, depuis Paris). *Orients programme pour l'hiver « La Chine à prix doux »*, dont un périple guidé *« De soie et d'eau »* autour de Suzhou (10 jours à partir de 6 750 F de Paris, groupe 10-20 personnes). Mêmes conditions pour un Shanghaï-Suzhou-Pékin.

■ SUR PLACE. Circuler à bicyclette (à louer 2 F l'heure) en quête des jardins et de leurs maisons de thé. Gargottes et étals ambulants servent à toute heure, pour quelques francs, bouillon de nouilles parfumées et raviolis à la vapeur. Deux bonnes adresses : Lu Jin, proche de l'hôtel Nanlin, chez l'écrivain Lu Wenfu, et Xiao Chei Yuan près du temple Xuan Miao. Ne pas manquer l'ancien opéra et son musée, Shanxi Hui Guan, concert privé pour 200 yuans (150 F) ! S'adresser à *Mme Han Tie Yan, tél. : 72-73-74-1.*

■ LECTURES. *Vie et passion d'un gastronome chinois* de Lu Wenfu (Picquier poche-Unesco), des journées entières à Suzhou. *On Chinese gardens*, de Chen Congzhou (Tongji University Press). Le Guide Bleu Chine (Hachette) pour sa remarquable introduction de Simon Leys, *Les Chinois et leur passé*.

Dans un décor

EMEISHAN
de notre envoyé spécial

Ce matin-là, quelques milliers de pèlerins montent, sous la bruine, à l'assaut du sublime. Les plus intrépides empruntent la voie sacrée qui *les conduira, de l'aube au crépus*cule, vers la crête nuageuse et dentelée de l'Emei, *« le mont des sourcils en broussailles »*. Les autres préfèrent le téléphérique.

Entre gorges et cascades, l'escalier de pierre gravit un décor d'estampe, s'accroche aux reliefs de la forêt, plonge sous le flot végétal des mûriers, bambous, cèdres et fougères. Des sentiers en spirale parcourent ce sanctuaire *botanique* et animal, où rôde le panda rouge. C'est un monde d'une beauté sauvage et sereine, où l'âme du fidèle se purifie et s'exalte des mystères d'une nature poétique, que nourrissent mille croyances transmises du fond des âges.

L'Emei – 3 099 mètres – est la *plus* élevée et la plus solitaire des quatre montagnes sacrées du bouddhisme chinois qui, en la vénérant, fit sienne l'antique révérence de la religion féodale pour les hauteurs majestueuses. Aux yeux de la Chine ancienne, la montagne est l'émissaire *terrestre de l'Auguste* Ciel, l'univers des esprits d'où les prières s'envolent plus fructueusement vers le Souverain céleste. Tradition propice au bouddhisme venu d'une Inde qui vouait elle-même un culte fervent aux sommets. Plus prosaïquement, le mont Emei (Emeishan) *et ses 15 400 hectares désormais* protégés figurent, depuis décembre 1996, au patrimoine mondial de l'Unesco.

Ce jour-là tombe sur la cime une pluie fine, droite, silencieuse, confortant la statistique locale qui annonce, un peu trop précise, *322 jours de brume par an. L'écri*vain-voyageur Colin Thubron, qui fit cette longue ascension il y a une quinzaine d'années, dans le brouillard et le froid, notait, un rien découragé : *« L'endroit est hanté par l'eau, l'eau sous toutes ses formes. Des nuages de pluie arrivent en rafales. On n'entend que clapotis, éclaboussures et ruissellements. »*

Certains rares après-midi pluvieux survient un phénomène étrange baptisé l'« auréole de Bouddha », que mentionnent déjà de très anciens écrits. Réfractée dans les particules d'eau des nuages, la *lumière du soleil nimbe* alors d'un halo d'arc-en-ciel l'ombre des pèlerins rassemblés sur le pic. Jadis certains dévots, croyant à un présage salutaire leur ouvrant la voie du nirvana, sautaient dans le vide en état d'extase.

Qu'importe cette pluie monotone *pour Zhen, l'un des trente bonzes* du temple du Sommet d'or, quand il neige ici cinq mois par an ! On l'imagine frigorifié, frappant son gong lorsqu'un pèlerin glisse dans le gros tronc de bois l'offrande qui le protégera *« pendant mille automnes »* avant de recevoir du moine, en *modeste cadeau, un napperon jaune* orné du sceau de la dynastie Ming (1368-1644). Depuis huit ans, Zhen veille sur le bel autel sculpté où les dragons bénéfiques côtoient la grue et le cerf, deux symboles de longévité.

L'aurore baigne dans une lumière laiteuse. La foule, déjà nombreuse,

هكذا من الأصل

Culte au sommet

mpe, des milliers de pèlerins gravissent le mont Emei, la plus élevée des montagnes sacrées du bouddhisme chinois

s'agglutine face au précipice et se photographie dans un décor d'azalées sauvages. Deux mille mètres plus bas luisent les rizières du Sichuan. Par temps clair, on aperçoit les contreforts du Tibet. Sur la rampe de l'escalier qui mène au sommet, des cadenas pendent par centaines. Des couples en lune de miel les ont accrochés pour sceller leur union éternelle avant de jeter les clés dans le vide.

Le grand sinologue Marcel Granet décrivait naguère la religion des Chinois – qui *mêle confucianisme*, taoïsme et bouddhisme – comme un *« positivisme religieux »*, un *« pragmatisme syncrétiste »*, où le peuple, indifférent au dogme, étranger au mysticisme, voire insensible à la foi, s'attache surtout au respect, humble et méticuleux, d'une foule d'usages, de menues pratiques honorant une croyance confuse au monde des esprits.

Peu importent les formules religieuses, pourvu qu'elles se montrent efficaces ! On ne saurait, après tout, vénérer trop de dieux, et mieux vaut *les avoir tous de son côté*. La superstition tourne parfois au jeu, comme dans ce temple de Chengdu, la capitale du Sichuan, où l'on marche les yeux fermés vers un mur qu'il s'agit d'atteindre juste au cœur d'un immense caractère proclamant le « bonheur » (*Fu* en chinois).

Cette fidélité d'ensemble à un idéal profane, où tout rite peut être profitable, quelque 600 000 pèlerins par an l'expriment dans les vingt-cinq temples et monastères de l'Emeishan (sur la centaine qui existait sous le règne des Ming). Ici, une jeune élégante, robe fendue et lunettes de soleil blanches, s'attarde devant les brûle-parfum en remerciant Bouddha pour avoir exaucé *l'un de ses voeux, mais elle ne dira* pas lequel... Là, un couple en voyage de noces venu de Chongqing – lui est policier, elle guide touristique sur le fleuve Yang-tsé – consacre trois *jours* de congé sur quinze à la visite du mont sacré.

L'*« aimante dévotion »* obéit à des gestes immuables. On se prosterne devant les statues du Bouddha. On récite les prières dans sa langue maternelle, mains jointes, agenouillé sur des coussins en patchwork. On enflamme par brassées les bâtonnets d'encens. La cloche ou le gong ponctuent les offrandes. A l'heure des offices, monte la grave mélopée des bonzes. Puis vient le temps du pique-nique. Sur les marches d'une pagode, un groupe de vieux paysans endimanchés avalent leur *tofu* – pâté de soja pimenté –, indifférents à la jovialité bruyante d'une famille chinoise de Malaisie.

Le panthéon du bouddhisme chinois a accueilli, au fil de son succès, des dieux secondaires et des êtres mythiques qui ont envahi son art, réinterprétant les figures originelles du Grand Véhicule (Mahâyâna). Au Sichuan, domine la silhouette de Kuanyin, avatar local – et féminin – du Bodhisattva Avalokiteshvara, adjoint du Bouddha-Sauveur Amitâbha, qui promit aux dévots une renaissance bienheureuse. Déesse de la miséricorde, Kuanyin délivre de toute peine et *conduit les âmes au paradis* d'occident. Vêtue d'une ample robe, un léger sourire sur ses lèvres rouges, elle porte la bannière et la cassolette à encens.

La protection de l'Emei incombe au Bodhisattva Puxian, « le tout favorable ». Sa statue de cuivre et de bronze doré – 62 tonnes ! – veille, depuis mille ans, sur le temple Wannian, le plus ancien de la montagne, épargnée par le feu qui ravagea les lieux il y a un demi-siècle. Chevauchant l'éléphant blanc à six défenses qui l'amena d'Inde, et dont les pattes reposent solidement sur des fleurs de lotus, il tient le sceptre *ruyi*, celui « qui réalise les désirs ». Le visiteur qui touche la jambe arrière gauche du pachyderme éloigne de *lui* la maladie.

A Chengdu, le monastère Baoguang abrite une salle des 500 Arhats, la plus belle des quatre de ce type existant en Chine. Les statues d'argile des disciples de Bou*ddha en chemin vers le nirvana* s'alignent, grandeur nature, dans des poses d'un stupéfiant réalisme. La plupart arborent un sourire bienveillant. D'autres grimacent de colère, se grattent l'oreille ou caressent une colombe. L'un d'eux est affublé d'interminables sourcils.

Même réalisme sur les toits des pagodes qui se recourbent en ailes de faisan ou s'achèvent en queue de dragon. A côté des formes étranges *de la Chine éternelle, celles des ani*maux bénéfiques en porcelaine, l'ondoiement des tuiles s'orne des instruments de la vie quotidienne : une théière, une pipe, une cuillère et l'horloge impériale, attribut du pouvoir des Fils du Ciel, seuls maîtres du temps.

C'est l'heure de l'office au temple Fuhu. Parmi les bonzesses au crâne rasé, une femme aux cheveux longs, future novice, donne le *la* des psalmodies, qu'elle rythme ensuite au son du tambour. Nanhg est la plus jeune – vingt ans – et la plus recueillie. Fille unique, issue d'une famille ouvrière et pieuse, avide de connaissance, elle prépare un examen bouddhique et s'avoue *« contente de vivre cette vie qui lui plaît »*. Que pense-t-elle de la religion en Chine ? Réponse sincère mais prudente : *« Ce n'est pas un hasard si le bouddhisme existe ici depuis deux mille ans. Il doit y avoir de bonnes raisons à cela... »* Quatre cents religieux, hommes et femmes, vivent la discipline monastique dans l'Emeishan.

Tous les chemins conduisent à Bouddha. Ici comme ailleurs, la religion peut consoler des chagrins d'amour. Jeune ingénieur originaire de Xian, Li est entré, il y a deux mois, au monastère de Wenshu, le plus grand de Chengdu. *« J'ai eu des ennuis de mariage*, précise-t-il, *et j'ai décidé de quitter ma région et de commencer une nouvelle vie. »* Sa mère vient de lui rendre une première visite : *« Elle ne m'a rien demandé mais elle espère bien que je vais retourner là-bas. »*

Sur les pentes du mont Emei, le menu peuple *vit* du tourisme religieux. Les porteurs de palanquins allègent la peine des vieilles dames. Les vendeurs de médailles y gravent le nom des pèlerins. Les balayeurs publics ramassent mégots et papiers sales à l'aide de longues pinces en bois. On loue, à la journée, de longs manteaux militaires qui protégeront du froid. On vend des parapluies qui serviront aussi à éloigner les singes batailleurs.

Mais il y a surtout les étals d'apothicaire, qui offrent aux visiteurs toutes les merveilles de la pharmacopée chinoise : racines, bourgeons, pattes d'aigle, bois de cerf, queues de biche, griffes d'ours. De quoi requinquer les pèlerins défaillants. Au pied des temples de l'Emeishan, religion et commerce font bon ménage. Avec la bénédiction de Bouddha.

Jean-Pierre Langellier

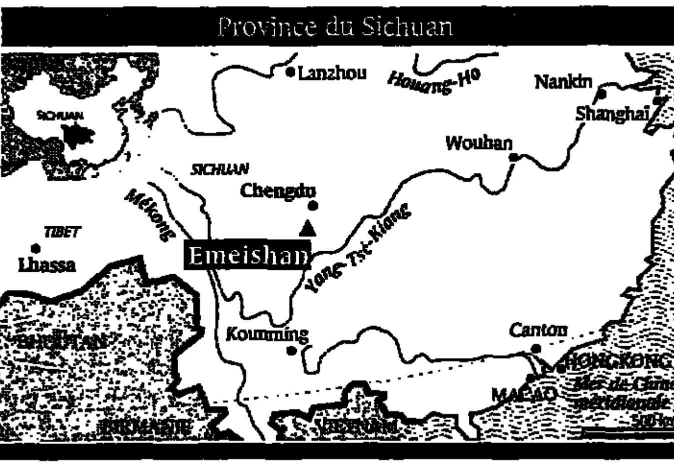


MAT JACOB/TENDANCE FLOUE

Tous les chemins conduisent à Bouddha, ou du moins à ses monastères

Au fil de la soie

Né en Inde, le bouddhisme Mâhâyâna (Grand Véhicule) fut introduit en Chine au Ier siècle de notre ère – sous la dynastie des Han – par des marchands qui empruntaient la Route de la soie. La foi nouvelle mit près de cinq siècles à s'établir solidement, profitant du morcellement de l'empire. Au VIIe siècle, il fait partie intégrante de la civilisation chinoise, au même titre que le confucianisme et le taoïsme. Les empereurs le patronnent au XIVe siècle. Le bouddhisme lamaïque tibétain se développe à partir du XVIIe. L'art bouddhique a gravement souffert du vandalisme perpétré par les gardes rouges sous la révolution culturelle (1966-1976). La Constitution a rétabli la liberté religieuse en 1982. Le bouddhisme bénéficie depuis *quelques années du regain de la* vie spirituelle en Chine.





Carnet de route

■ ACCÈS. Air France (tél. : 0802-802-802), programme 4 vols hebdomadaires sans escale Paris-Pékin : à partir de 5 016 francs. Horaires anti-fatigue : de nuit à l'aller et arrivée en fin d'après-midi au retour. Vol direct avec Air China (tél. : 01-42-66-16-58) qui programme 3 liaisons par semaine (dont 2 sans escale) : 4 076 francs. En hiver, cette compagnie propose une correspondance pour Chengdu, capitale du Sichuan, à moitié prix, soit 1 170 francs l'aller et retour. La compagnie intérieure China Airlines relie également Pékin à Chengdu.

■ AVEC QUI ? Ce reportage a été réalisé en collaboration avec Asia (agences de voyages, renseignements au 01-44-41-50-10 et Minitel 36-15 ASIA), spécialiste du voyage individuel sur mesure en Asie. Il *programme, notamment, un circuit de* 10 jours « Bleu légende » consacré aux plus beaux temples du Sichuan, en amont et en aval du fleuve Bleu (Chengdu, Leshan, mont Emei, Dazu), avec, pour finir, une courte visite de Chongqing. A partir de 10 130 francs par personne en chambre double et demi-pension, incluant voiture avec chauffeur et guide, visites, hôtels et nuit au monastère Baoguo. La trame du voyage est modifiable et des nuits supplémentaires sont possibles partout, en particulier au Palace Hotel, à Pékin, joyau de la chaîne Péninsula et membre des Leading hotels of the World (820 francs par personne en chambre double avec petit déjeuner). Un circuit que l'on peut combiner avec la découverte des minorités du Yunnan ou une croisière sur le Yang-Tsé. A signaler, la brochure « Tentations d'Asia » qui rassemble grands circuits et escapades à prix très compétitifs.

■ LIRE. *La Religion des Chinois*, de Marcel Granet (Imago), un grand classique préfacé par Georges Dumézil. *Derrière la Grande Muraille*, de Colin Thubron (Voyageurs Payot), superbe récit d'un *long voyage à travers la Chine*. *Monsieur le Consul*, de Lucien Bodard (Livre de poche), un roman haletant qui fait revivre le Sichuan des années 1915 à 1925. *L'ABCdaire de la Cité interdite* (Paris Musées, Flammarion), brève initiation à l'histoire et à la pensée chinoises. Le guide Lonely Planet *Chine*, en français, récent et complet. *Chine. Les mutations d'un géant* (dossier n° 1 de *Courrier international*, avril 1997), sélection d'articles sur la Chine contemporaine. *Le Yang-Tsé sacrifié*, de Wei-Wei (Denoël), une remontée du fleuve à la découverte d'un patrimoine humain et culturel menacé par la construction du plus grand barrage du monde, celui des Trois-Gorges. Enfin, *Les Chinois, visages d'une société en mutation*, ou les métamorphoses de l'empire du Milieu (1979-1997) illustrées par les photos saisissantes de Ling Fei (Autrement).

■ **GAMMES INDIENNES.** Adepte de *« la culture par le voyage »*, Assinter décline l'Asie sous toutes ses facettes avec, notamment, une production très étoffée pour le sous-continent indien parcouru du Pakistan au Bhoutan et des vallées perdues de l'Himalaya (Kinnaur, Spiti, Lahaul) au Sri Lanka. Parmi les nouveautés, une Inde du Nord-Est (16 jours, 24 500 francs de Paris) qui associe temples d'Orissa, Calcutta, anciens comptoirs et paysages de l'Assam. Dans le Centre, on explore en 20 jours (26 500 francs) temples ignorés, grottes méconnues et hauts lieux, tels Sanchi, Khajuraho, Konarak, Bhubaneshwar, Hyderabad et Mandu. Enfin, plus au sud, au Tamil Nadu et au Karnataka, d'autres temples et les canaux du Kerala (20 jours, 23 400 francs). Renseignements au 01-45-44-45-87 et dans les agences de voyages.

■ **MOSAÏQUE ASIATIQUE.** Habité depuis plus de vingt ans par *« la passion du voyage culturel »*, Clio propose aux globe-trotters exigeants des circuits accompagnés de conférenciers spécialisés. Dans son catalogue automne-hiver (valable jusqu'au 30 avril), se côtoient un Cambodge associé au Laos (17 jours, autour de 20 600 francs) ou au Vietnam (15 jours, autour de 19 800 francs), une Thaïlande (15 jours, 13 350 francs), plusieurs circuits indiens, classiques (de 14 400 à 20 500 francs) ou plus « pointus » (au Rajasthan ou en Orissa, de 13 000 à 18 000 francs), ainsi que des périples au Sri Lanka (11 jours, 9 850 francs), au Sikkim/Bhoutan (15 jours, à partir de 20 350 francs), au Pakistan (15 jours, 17 875 francs), au Ladakh et au Tibet. Pour chaque destination, brochure détaillée sur demande, à Paris au 01-53-68-82-82 et à Lyon au 04-78-52-61-42.

■ **PATRIMOINE MONDIAL.** Avec ses circuits « culture-archéologie » ou « nature », Ikhar programme, à travers 45 destinations, quelque 120 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Parmi les nouveautés 98, citons, en Asie, une route de Samarkand (12 jours, 20 900 francs de Paris), les monts sacrés du Gujarat indien (17 jours, 23 900 francs), une Chine « des monts et merveilles » dont le site d'Emeishan (20 jours, 26 900 francs) et une Indonésie très *complète* (19 jours, 31 900 francs). Egalement proposés l'Assam, le Bhoutan, la Mongolie, le Tibet, le Japon et l'Indochine avec un Laos « des montagnes et de l'eau » incluant une croisière sur le Mékong (15 jours, 23 500 francs). Renseignements au 01-43-06-73-13 et dans les agences Havas Voyages.

هكذا من الأصل

■ LA CHINE À PARIS. **Installée depuis un an dans l'ancien cinéma Bonaparte de la place Saint-Sulpice, La *Maison de la Chine* (tél. : 01-40-51-95-00) reçoit dans un décor noir et blanc rappelant les *hutong*, ces ruelles d'autrefois. Parois écrans, *piliers massifs, passages* dérobés, cabinets particuliers et maison de thé, meublés d'objets quotidiens et d'antiquités, donnent un avant-goût du voyage. A l'étage, chaque mardi et jeudi, conférences et séances d'information initient le néophyte et abordent les *thèmes complexes de la plus* vieille civilisation du globe. A noter, en novembre, le 6 « Pékin en solo », le 18, « La succession de Deng Xiaoping » *par Jean-Luc Domenach, le 20* « Chine des villes, Chine des champs », le 25, « La Chine sous les Tang » de Pierre-Yves Jaslet.**
Le menu « automne-hiver » **privilégie les périples sur mesure (en Chine du Sud chez les minorités) et les séjours « en ville » à des prix très attractifs. Exemples : une « Escapade à Pékin », 4 nuits sur place (jeudi-mardi, du 13 *novembre au* 26 février)coûte 3 950 F avec vol Air France, sans escale, et hébergement au Qianmen (un « 3 étoiles » central, juste *rénové) avec le petit déjeuner*. Compter 5 550 F pour 7 nuits, avec excursion à la Grande Muraille et visite de la Cité interdite. Egalement des duos *Pékin-Shanghai (5 950 F) et* Pékin-Xian (6 980 F). Trois circuits guidés (de 8 400 F à 12 600 F) égrènent, en 10, 13 ou 14 jours, les grands sites, du nord au sud.**

■ CAP À L'EST. Bois clair comme celui d'un pont de paquebot, rambarde d'acier, cartes et bibliothèque de bord ; chez Voyageurs (55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 01-42-86-16-00), on a *immédiatement envie* de lever l'ancre. A chaque comptoir, une région et un spécialiste. L'Asie est au premier. Au menu : périples sur mesure, avec avion et hôtels *réservés*, voiture et chauffeur, ou circuits guidés en groupe. Parmi les itinéraires individuels (avec guide francophone), un « *Vietnam* en train » offre, en 18 jours, une approche complète du pays. *Trois budgets, selon les* hôtels choisis : de 14 150 F à 17 900 F. Quant au « Tonkin et ses minorités », il explore, en 20 jours, la haute région du *nord, frontalière du Laos* et de la Chine (14 600 à 16 500 F). Aux Philippines, les modules « nature » s'assemblent, telle cette aventure de 4 jours en jeep et en kayak *dans le nord* de Palawan associée à un séjour sur l'île d'Inanuran. Enfin, une baisse des prix de l'ordre de 15 % invite à parcourir la Thaïlande en une semaine avec des étapes de luxe au pied des « Sites prestigieux », de Bangkok à Chiang Rai.

Les temples des vallées perdues

Sur les contreforts de l'Himalaya, des petits palais de maharajas et des sanctuaires coiffés d'ombrelles

HIMACHAL PRADESH
de notre envoyée spéciale

Un nabab vivant à Karachi fit construire, en 1935, le petit palais de Taragarh. Il lui donna le nom d'Al Hilal (croissant de lune). Au pied des monts Dhauladhar, dans la vallée de Kangra, parmi les plantations de thé et les rizières en éventail. Cette nuit, une pluie d'orage est tombée, apportant la fraîcheur. Son clapotis chante sur les pierres de la terrasse, sur les *feuilles des grands arbres*, et s'amenuise avec le jour. Au pied des monts Shivalik, le fort de Nalagarh, transpire dans l'attente de la mousson. Les pales tournent au plafond de la salle à manger où deux familles déjeunent. Sur la table, des soupières en argent. Au mur – turban rouge, aigrette, fines moustaches –, le portrait d'un maharaja du XVIII[e]. La rani, gracieuse épouse, porte un diadème. Sous les fenêtres, les jardins en terrasses et, tout en bas, la ville accablée de torpeur.

Sur son éperon, le fort de Nalagarh, construit en 1421, a du caractère. Toits plats, fenêtres étroites filtrant le soleil, niches, coupoles, marbre blanc poli par les ans, portraits de famille, frais petits salons en enfilade, portent l'empreinte du style moghol. N'était sa haute taille *et la déférence des serviteurs*, le maharaja de Nalagarh aurait l'apparence d'un homme ordinaire. Pour cet authentique raja, le tourisme est *« une occupation naturelle »*, et la politique – il est membre de l'Assemblée législative de l'Etat – une façon de conserver son statut. *« Aujourd'hui, l'argent est réparti entre plus de mains »*, constate Uday Singh, *kanwar* (fils cadet) du raja de Jubbal et propriétaire de Woodville Palace, à Shimla. Sa grand-mère avait cinq cents jardiniers. Lui se contente de quelques serviteurs dévoués, tel cet homme au regard de bonté qui glisse pieds nus sur les dalles.

Protégée des hommes par les chaînes des monts Pir Panjal, au nord, et Dhauladhar, au sud, posée sur un plateau culminant à 726 mètres d'altitude, Chamba, « la *ville aux 100 temples* », a tout pour plaire : un impressionnant palais, une sorte de green anglais, le *chowgan*, et, surtout, un ensemble de


GEORGES DAYAN
Bharmaur, tour sikhara et neiges éternelles

temples unique au monde ainsi qu'un musée éblouissant, le Raja *Bhuri Singh Museum*, ouvert dès 1908. S'agissant de ce dernier, ce rassemblement, en un seul lieu, de pièces qui, sinon, demanderaient des heures de voyage, a des vertus excitantes. Cinq salles seulement, mais quelle densité ! Et quelle unité ! Tout, ici, provient de la vallée de Chamba : l'arche monumentale du X[e] siècle, les sculptures en pierre ou en bois du XI[e], les stèles de fontaines, les fins *rumal* (peintures brodées) ainsi que les délicates miniatures de style Pahari, notamment celles de l'école Kangra, qui s'épanouit dans la vallée, à partir de 1780, sous l'influence d'artistes inspirés par Krishna.

Au X[e] siècle, le raja Sahil Varman fit construire les temples hindous de Lakshmi Narayan dédiés à Vishnu et Shiva. Ils ont la forme de tours appelées *sikhara*. Architecture oblongue, en pierre, chapeautée d'*une double ombrelle*. Les quatre façades, à angles en retrait, sont ornées de petits autels en hauts-reliefs, eux aussi oblongs, présentant des divinités en pierre finement sculptée. *Seins gonflés*, la tête couronnée d'une tiare, elles sont figées dans une pose hiératique, chevauchent leur animal emblématique ou brandissent une épée. *Au-dessus d'elles*, le paisible visage de Brahma à quatre faces. La solitude est quasi complète, la cloche tinte, les pieds nus écrasent les grains de riz répandus sur le sol.

Ce matin, avant de partir, le chauffeur a allumé dans sa voiture un bâton d'encens. A présent, l'Himachal Pradesh *défile sur grand* écran. Les toits d'ardoise brillent comme plats d'argent au soleil. De Chamba, la route vers Chatrarhi s'élève avec le cours de la Ravi. Les *hommes profitent de la période de* répit entre l'hiver et la mousson pour réparer la chaussée. Deux ouvriers manient la même pelle, l'un tenant le manche, l'autre tirant sur la corde *qui lui* est attachée, rendant ainsi la charge plus légère.

Au bout de la piste, Chatrarhi, le village aux trente-six sources. Jarre en cuivre sur l'épaule, deux jeunes filles vont chercher de l'eau dans les bassins où femmes et fillettes battent le linge dans un chatoiement *de couleurs*. Torse nu, des hommes se lavent. Ce village a ceci de particulier que ses habitants, un millier environ, sont brahmanes. Chaque jour, un homme va, à tour de rôle, *accomplir les cérémonies* au temple dédié à Shakti. Un pur joyau du VIII[e] siècle : portes à cinq chambranles et linteaux en bois sculpté, plafond à caissons, admirable statue de la déesse. *Une nuée* d'enfants le font visiter car le prêtre du jour, qui a treize ans, s'amuse avec ses copains.

Sur le parvis, des jeunes jouent au cricket, un sport très populaire en Inde. Ils y jouent aussi entre les vénérables tours *sikhara* de la place de Bharmaur. Ce petit village fut l'ancienne capitale du royaume avant que Chamba ne lui succède, en 920. Date et attribution du temple de Mani Mahesh restent sujets à controverse. Les tours oblongues, un peu plus primitives que celles de Chamba, sont surmontées des mêmes ombrelles pour les protéger de la neige et présentent, dans des cartouches, les mêmes visages brahmaniques d'une grande beauté. Enchâssant la cime des tours, les neiges éternelles de l'Himalaya indien.

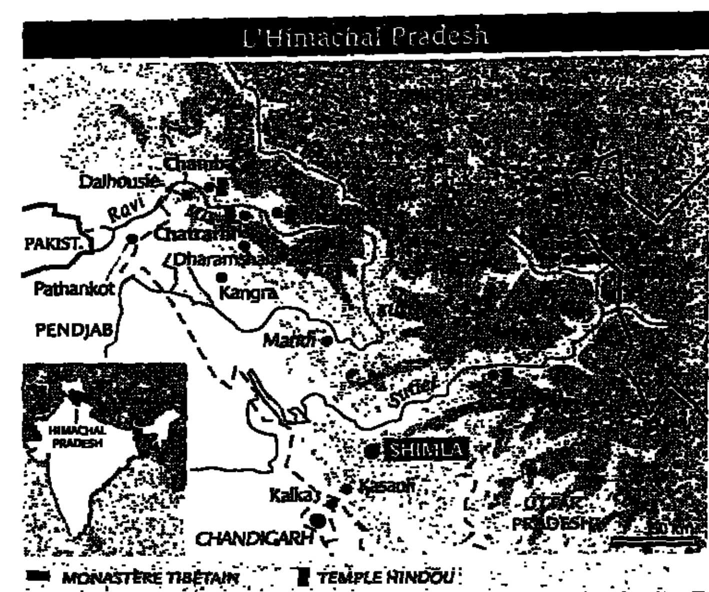
Retour vers Chamba. Les bergers gaddi, toque plate sur le front, canne à la main, marchent au rythme de leur troupeau. Chèvres et moutons s'élancent au creux des rochers, tel un filet d'eau coulant entre les pierres. Ces hommes paisibles n'ont qu'un bagage : jetée autour de leurs épaules, la couverture dans laquelle ils s'enrouleront ce soir.

Danielle Tramard



Carnet de route

■ **Accès.** Air France (tél. : 0802-802-802) assure 4 vols hebdomadaires sans escale Paris-Delhi, 4 516 F A/R.
■ **Saison.** Préférer l'automne et le printemps. Eviter la mousson (juillet-août) en raison des glissements de terrain.
■ **Hôtels.** Les petits palais, situés à l'écart (6 à 15 chambres, avec salle de bains en marbre) servent de délicieux repas à la mode indienne. Les prix sont modérés. Notre préféré, le fort de Nalagarh. A Shimla, Chapslee ou Woodville Palace, dont le raja laisse voir son salon privé « sur demande ». Noter que le Cecil, ancêtre des Oberoi (1867), vient d'être admirablement restauré. Près de Kangra, Taragarh Palace. A 6 kilomètres de Chamba, Anant Holiday Resort, au-dessus de la rivière Ravi.
■ ***Chamba.*** *Musée ouvert de 10 à* 17 heures, fermé le lundi.
■ ***Forfait.*** *Ce circuit pour connaisseurs* a été préparé par une experte, Francine Boura, des Orientalistes (3, rue Cassette, 75006 Paris, tél. : 01-53-63-13-50), 10 jours, 8 800 F. Excellents « repères » dans la brochure.
■ **Lectures.** La librairie Maria Brothers, à Shimla, possède un fonds rare sur l'Himalaya. *The Architectural Heritage of Himachal Pradesh*, de Laxman S. Thakur (Munshiram Manoharlal Publishers, 1996). *Simples contes des montagnes* (La Pléiade) et le passionnant *Kim* (Folio), de Kipling. Préférer *Le Grand Guide de l'Inde du Nord-Ouest* (Gallimard, Bibliothèque du voyageur) et *Inde* (Lonely Planet). L'album *Salon indien*, photographies d'Anne Garde, texte de Sylvie Raulet (Hazan), présente Chapslee. Dans *Palaces of India* (Pavilion, Londres, 1992), Michael Sugich raconte l'histoire de Chapslee et de Woodville.
■ **Renseignements.** Office national indien du tourisme, 13, bd Haussmann, 75009 Paris, tél. : 01-45-23-30-45.



Les verts paradis de Shimla

TOUS LES JOURS, à midi, la locomotive quitte Kalka. Après cinq heures d'ascension, 20 arrêts, 102 tunnels et 869 ponts, elle atteint Shimla, passant de 655 à 2 075 mètres d'altitude. De la touffeur à la fraîcheur. *Prouesse technologique en son temps (elle fut ouverte en* 1903), cette ligne demeure un morceau d'anthologie ferroviaire.

Shimla, quelque 150 000 habitants, une ville suspendue aux pentes de montagnes en hémicycle. Le site fut découvert, en 1817, par un Anglais. Maisons en surplomb, routes en épingle à cheveux, souvent à sens unique, coups de klaxons aigus, perçants. Et soudain, Chapslee, le silence. Une Angleterre surannée, décalée. Même si la demeure appartient à Ratanjit Singh, petit-fils du raja de Kapurthala. *Un hall d'entrée, un salon sans fin, une bibliothèque, une marche* et voici la chambre, un peu décatie, avec cabinet de toilette et dressing.

Le thé sera servi dans un petit salon. Nuage de lait, pince à sucre et nappe vaporeuse. Assise, solitaire, sur une conversation à dossier doré, on se frotte les yeux. Hauts plafonds, lustres de cristal, cheminées, *meubles, tapis, tableaux : tout ici – la maison, l'atmosphère*, le décorum, la solennité un peu appuyée de l'accueil – respire l'Angleterre. Tout oppose Chapslee au petit fort moghol de Nalagarh, hormis les portraits de maharajas. Le climat (fraîcheur ici, chaleur là-bas) et le style : surcharge ou sobriété, hauteur des plafonds, dimen*sions des fenêtres, tapisseries ou murs chaulés, cheminées ou* fontaines. Indianité militante à Nalagarh, anglicisante à Chapslee.

PELOUSES LISSES ET RHODODENDRONS GÉANTS

Un fameux morceau d'architecture gothique, la résidence du vice-roi. Elle abrite aujourd'hui l'Indian Institute of Advanced Studies. Le parc, avec ses lits de fleurs, ses massifs, ses pelouses lisses où s'épanouissent les saris et, surtout, ses rhododendrons gigantesques (flo*raison en avril-mai) rivalisant avec les conifères, est un enchante*ment. On y vient se photographier en famille. Du parc, vue plongeante sur les forêts de cèdres, d'érables et de chênes de Shimla la verte.

Achevé en 1888, après quatre années de travaux, le monument est *impressionnant. De mars à octobre, les Anglais, qui fuyaient* les plaines accablées de chaleur, venaient se réfugier ici. L'Inde entière était alors gouvernée de Shimla, station climatique devenue, de 1864 à 1947, capitale d'été du Raj. *« Simla, devenue Shimla dans un geste d'indianisation*, peut-on lire dans *Hill Stations of India, a beaucoup changé depuis l'époque où, de cette petite station himalayenne, les Britanniques gouvernaient un cinquième de l'humanité. »*

De Chapslee, on gagne à pied le Mall. La rue principale de Shimla est, à 17 heures, un *promenoir. Les autochtones viennent y glaner les* derniers potins et l'Inde en vacances déambule. C'est l'heure des élégances, des saris balayant le sol, des tuniques légères tombant sur d'étroits pantalons moghols en tire-bouchon. Sur le *Ridge* –la place en surplomb – un orchestre hurle à plein tube. Les hommes dévorent *la chanteuse des yeux, les femmes détournent ostensiblement* la tête.

Les porteurs qui, une simple corde au front, transportent sur leur dos des charges invraisemblables, ont du mal à se frayer un chemin dans la foule. Dur métier que celui-ci, dans cette ville faite de montées et de descentes, d'escaliers vertigineux et de virages qui ne le sont pas moins. Et où, note à peu près Kipling dans *Kim, « de chaque véranda on a le nez dans la cheminée de son voisin »*. Sur un arbre, une maman singe serre son petit contre son cœur. A ses pieds, l'Inde, insouciante, va et vient devant les vieilles maisons de brique coiffées de tôle, à balcons de bois projetés sur le vide.

D. T.

Nostalgie en roue libre

Un chaudron grouillant où flotte un je-ne-sais-quoi de douceur. Un lieu familier où l'on rêve d'une ville qu'on n'a pas connue

HO CHI MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Ho Chi Minh-Ville (ex-Saïgon) vous saisit d'abord par son torrent de motos, vélos, cyclo-pousse, tricycles à moteur, engins hybrides, bus vieillots, camions inquiétants, voitures approximatives. Un torrent si dense, si fou, si vif qu'il en devient presque immobile et mystérieusement grisant. Et puis il y a l'effervescence des trottoirs, les mille et une vies qui s'y jouent et s'y égarent, les vendeurs de pacotilles, de souvenirs, de soupe, de bonbons, de journaux, les marchands de tout et de rien toujours aux aguets, toujours sur le point de remballer. Un bouillonnement à la napolitaine, comme si les gens avaient en eux un trop-plein de vie.

Paradoxalement, au-dessus de ce chaudron grouillant flotte une étrange légèreté. Un je-ne-sais-quoi de douceur, comme le froissement de la soie sur une fine cheville. Loin du grand jardin de béton rugissant, façon Bangkok. D'emblée existe aussi une exquise sensation de familiarité et de bien-être avec la ville. Parce que c'est elle. Parce que c'est vous. Et cela avant même que ne s'ouvre le bal des nostalgies.

Une bonne manière de prendre le pouls de la ville, de s'imprégner de ses odeurs et de ses vibrations est de s'installer dans un de ces cyclo-pousse en voie de disparition, chevauché par un soldat hirsute et désœuvré. A l'arrêt, misérable cloporte lové sur son engin comme une écharpe chiffonnée, voilà qu'il retrouve son port d'aristocrate du bitume dès que ses mollets de bronze entrent en action.

En parcourant les avenues bordées de tamariniers et de flamboyants avec de superbes villas coloniales au fumet d'ambassades exotiques, on s'attend à entendre Marguerite Duras et à croiser la petite moue irrésistible de Jane March. Puis, avec la revue, des figures emblématiques de la présence française – l'hôtel de ville, gâteau de baptême jaune et blanc, trop sucré ; la cathédrale avec ses clochers carrés et ses briques rouges ; la poste dessinée par Gustave Eiffel ; l'hôpital Graal ; le marché central ou encore l'Hôtel Continental –, c'est toute la nostalgie de la « belle colonie » qui s'exhale en roue libre. A l'image du cyclo-pousse, qui, comme pour un ultime baroud d'honneur, manœuvre en virtuose, fend un essaim de motos, prend des risques insensés, mais reste intouchable. Comme si la frénésie de la rue était virtuelle.

Alors qu'une Honda rutilante, chevauchée par deux amazones gantées de soie beige, se porte à notre hauteur, le cyclo-pousse s'enflamme : *« Nice girl, good for you, not expensive » (« jolie fille, pour vous, pas cher »)*. Deux femmes surgies du Saïgon d'avant Ho Chi Minh-Ville, d'avant la chute. Le Saïgon du trop-plein d'émotions et d'irréalité, le Saïgon du *« mensonge qui dit la vérité »*. Un Saïgon de fiction qui renvoie au mot de Talleyrand : *« Ceux qui n'ont pas connu les années précédant la révolution ne savent pas ce qu'est la douceur de vivre. »* Alors, perché sur sa banquette, on sent monter en soi la confusion des nostalgies dans laquelle la ville vous enferme avec délectation.


ED KASHI/RAPHO
Deux amazones effleurant le bitume

Quand on est trop jeune pour avoir vécu le Saïgon de tous les « avant » ou fréquenté les comités de soutien mais suffisamment vieux pour avoir la mémoire tapissée d'images de révoltes, de fillettes dévorées par le napalm, de plaisirs sulfureux, de voyages au bout de l'enfer, de parfums de vraie vie, on éprouve soudain la nostalgie d'une ville qu'on n'a pas connue. Avec, en contrepoint, la frustration de ne retrouver *ni attaches, ni souvenirs, ni* silhouettes familières dans une cité qui dispose d'une concession dans notre imaginaire.

Une fois évanouies les deux amazones, le cyclo-pousse endosse la casquette du rabatteur. Hélas pour sa commission, on fait l'impasse sur les bouges proposés pour leur préférer un bar plutôt sage, joliment décoré, avec deux billards et des barmaids en chemisier blanc que l'on dirait échappées d'un couvent des oiseaux exotique. En guise de bienvenue, on vous éponge le cou et le visage avec une serviette humide et parfumée. Mais, attention, pas de geste déplacé : la patronne, énergique et volubile, veille au grain. Reste un tableau bon enfant, un moment de douceur privilégiée. Au diapason de ce thé au miel et au jus de citron, servi avec de la noix de coco confite au milieu des sapotilliers, des bananiers et des dragons bleus d'un jardin du delta du Mékong. Une douceur à l'image de ces « cafés noirs », au bord de la rivière, dans le Bibn Tan, avec leurs chaises longues qui, dans la pénombre, accueillent baisers volés et premières amours.

Dans le même souffle un peu tiède, une autre réalité vous rattrape. Le bar est tapissé de photos de soldats, de chars, d'hélicoptères, de bonzes en feu et de mères en larmes. Le Saïgon de la guerre vous tire par la manche. Ho Chi Minh-Ville cultive encore le souvenir du conflit comme une parure à sa beauté. En centre-ville, le bar branché s'appelle Apocalypse Now et sert des cocktails B-52. Après les musées de la révolution, de l'armée et des souvenirs de l'oncle Ho, voici le nec plus ultra : le Musée des crimes de guerre, dont l'épithète « américains » a été récemment sacrifiée sur l'autel de la diplomatie. Les photographies y rivalisent d'atrocité : massacre de My Lai, corps mutilés, bébés difformes, tortures sophistiquées, dont celle du serpent, qui tétanisait les femmes. Sans oublier la reproduction grandeur nature des fameuses « cages à tigres » (les détenus y étaient enfermés tels des bêtes), la salle des « traîtres à la patrie » et, *last but not least*, une guillotine bien française dans laquelle des touristes immortalisent leur grotesque impudeur.

A une soixantaine de kilomètres de Ho Chi Minh-Ville, l'excursion vedette des tunnels de Cuchi. Une ville souterraine, véritable termitière construite par le Viêt-cong et qui devait se révéler imprenable. Le visiteur peut crapahuter à l'intérieur d'un de ces boyaux : chaleur étouffante, air irrespirable, claustrophobie garantie. Une superbe machine de propagande avec un message simple et clair : on ne peut rien contre des maquisards déterminés, malins, organisés et résistants. Cours d'histoire et leçon de vie.

Heureusement, Ho Chi Minh-Ville existe en dehors des nostalgies ou des souvenirs sanglants. Au bouillonnement de la rue répond l'écho du modernisme, des constructions anarchiques, des rénovations flamboyantes, des buildings ultramodernes, des quartiers rasés, des téléphones portables, du laisser-aller, du laisser-faire, du *« enrichissez-vous ! »*. Avec les coups de freins réguliers du parti à cette fuite en avant. Avec cette autre facette de la ville qui vous prend à la gorge : la cohorte des miséreux, des sans-logis, des pauvres hères, des infirmes, des mendiants, des gosses chapardeurs ou cireurs de chaussures livrés à eux-mêmes et régulièrement embarqués. Avec des bidonvilles en bordure des canaux, qui servent tour à tour d'égout, de baignoire et d'eau de vaisselle. Avec un génie pour récupérer le moindre bout de ficelle, de tissu ou de ferraille, comme en témoignent ces avions, ces vélos, ces cyclo-pousse miniatures bricolés avec des canettes de bière ou de Coca.

Reste, pour oublier ce Ho Chi Minh-Ville, à se replonger dans la fièvre de Cholon, la « ville *chinoise* », à se régaler, sur un étal crasseux du grand marché, d'une soupe de crevettes, à poser un regard buissonnier sur ces passantes qui effleurent à peine le sol, comme si elles flottaient dans l'air, à pénétrer dans la première pagode venue pour grappiller un peu de sérénité. Puis à grimper sur la terrasse de l'hôtel Rex et à y écouter la rumeur de la ville, qui vous murmure à l'oreille des mots doux et frénétiques.

Jacques Tiano

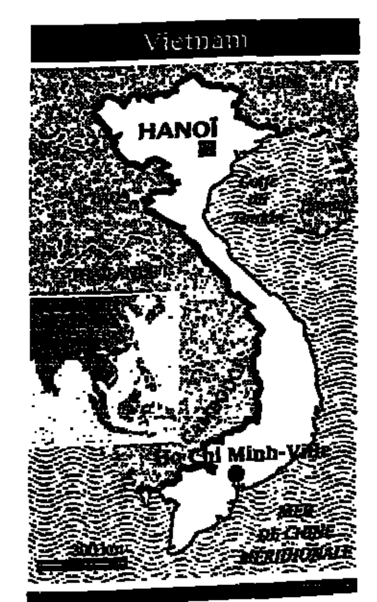
■ MERMOZ EN ASIE. De son passé de paquebot de ligne le long de la côte africaine, le *Mermoz* (Costa/Paquet) exhale, dans un élégant décor d'acajou et de cuivres, un parfum d'aventure et d'exotisme. Infatigable (il fête ses quarante ans), il poursuit sa ronde autour du monde avec, cet hiver, pour cadre de cet art de vivre et de croiser à la française (les gourmets sont à l'honneur), plusieurs itinéraires asiatiques. Pour les réveillons de fin d'année, il propose, du 20 décembre 1997 au 4 janvier 1998, un combiné Inde-Birmanie, à vivre en famille, les enfants de moins de 18 ans bénéficiant d'une gratuité totale (vol compris) s'ils partagent la cabine de leurs parents ou grands-parents. En cabine double extérieure, compter 23 470 francs par personne. Du 2 au 16 janvier, la traditionnelle « Croisière de la fidélité » affiche la Birmanie, la *Thaïlande, l'Indonésie et* Singapour : 23 370 francs par personne, Paris-Paris, en cabine double extérieure avec les excursions. Enfin, du 14 au 29 janvier, le Vietnam est en vedette avec un programme très complet dont près de deux jours en baie d'Halong : 24 780 francs par personne en cabine double extérieure, de Paris. Renseignements dans les agences de voyages et au 01-49-24-42-00.

Michèle Valandina

Carnet de route

■ ACCÈS. Ho Chi Minh-Ville (Saïgon) est desservie par Air France (tél. : 0-802-802-802) avec trois vols hebdomadaires à partir de 5 776 F, et par Vietnam Airlines (tél. : 01-44-54-39-00). Singapore Airlines *via* Singapour avec Silkair (tél. : 01-45-53-90-90) et la Thaï (tél. : 01-44-20-70-80) *via* Bangkok assurent également des liaisons avec Saïgon.

■ CIRCUITS. Ce reportage a été réalisé en collaboration avec La Maison de l'Indochine (76 *bis*, rue Bonaparte/place Saint-Sulpice, 75006 Paris, tél. : 01-40-51-95-15), qui propose, dans les pays de la péninsule, toute une gamme de produits conçus avec souplesse et destinés à apporter une âme au voyage. Au menu figurent notamment un circuit « Tonkin/Annam/Cochinchine », véritable initiation au Vietnam (22 jours, 11 200 F ou 21 jours, 18 900 F, en fonction des hôtels choisis au départ de Paris) et un circuit des sites majeurs du Vietnam et du Cambodge (15 jours, 14 950 F ou 16 800 F en fonction des hôtels choisis, mêmes conditions).



■ SÉJOURNER. A Ho Chi Minh-Ville, trois hôtels nostalgiques et incontournables : le Continental, désormais privé de terrasse et un peu trop ripoliné ; le Rex, qui a conservé la sienne, et le Majestic, récemment rénové et bien situé, au bord du fleuve.

■ LIRE. Le guide Lonely Planet, très complet, le Guide du Routard/Hachette (fidèle à lui-même), le Grand Guide du Vietnam (Gallimard) et Le Petit Futé (à l'image de son nom). A compléter par l'excellent *Saïgon* de Didier Lauras (éditions Autrement), *La Colline des anges*, de Jean-Claude Guillebaud et Raymond Depardon (Seuil), et *Un Américain tranquille*, de Graham Greene.

■ S'INFORMER. Auprès de l'ambassade du Vietnam, 62-66, rue Boileau, 75016 Paris, tél. : 01-44-14-64-00 (visa obligatoire).

La ville des nababs

Quand Asaf Ud Daulah fit de Lucknow sa capitale, il la transforma en une cité fastueuse que ses successeurs couvriront de palais et de mosquées

LUCKNOW
de notre envoyé spécial

Le soleil se couche. En provenance de New Delhi, le *Shatabdi Express* s'approche de Lucknow. Dans les champs, le blé doré s'incline sous une brise légère. Fagots de bois sur la tête, des femmes aux vêtements colorés regagnent leurs maisons de terre. A la campagne succède la ville. Le train entre en gare. Le décor est imposant : halls immenses, piliers majestueux, coupoles persanes. A la sortie, un pousse-pousse happe le voyageur et le plonge aussitôt dans les rues bruyantes et chatoyantes. Les vitrines des magasins célèbrent le culte du dieu informatique et invitent les passants à entrer, *via* Internet, dans le XXIe siècle. Omniprésent, le passé suinte des façades des vieilles maisons et des monuments décatis qui flanquent les ruelles de la ville. « *Ici*, chuchote le chauffeur du pousse-pousse, *ce qui nous fait vivre, c'est la nostalgie...* »

C'est en 1775 que Lucknow inscrit, pour la première fois, son nom dans l'histoire du pays. Cette année-là, Asaf Ud Daulah, le nabab du royaume d'Oudh, y installe sa capitale. Avant cette date, somnolait ici une toute petite bourgade, réputée pour la finesse de ses mousselines. Grâce à l'argent arraché aux empereurs moghols de Delhi, grâce, également, à d'opportunes alliances matrimoniales, le nabab allait bientôt transformer cette modeste bourgade en une cité de rêve. Une cité fière, notamment, de son magnifique imambara, un mémorial géant de trois étages, érigé à la gloire de la foi chiite. Ses successeurs allaient, à leur tour, couvrir la ville de palais exquis et d'édifices religieux.

Ainsi, en quelques décennies, Lucknow et ses magasins regorgeant de produits raffinés allait devenir une cité convoitée. Un véritable aimant pour tout Anglais en quête de fortune. Ainsi naquit la réputation de Lucknow et cette image qui, aujourd'hui encore, est restée la sienne : la ville des nababs. Une ville vouée à la culture et aux danses voluptueuses, une ville où les récitals de poésie attirent toujours de larges audiences, une ville gourmande où un *kebab* bien préparé est aussi apprécié qu'un *raga* bien exécuté. A l'époque, Lucknow était puissante et c'est cette puissance, politique tout autant que culturelle, qui lui valut d'être, en 1858, la dernière à tomber sous la domination britannique. Lucknow soumise, la reine Victoria pouvait enfin se proclamer souveraine de l'empire des Indes.

Une aube bleue se lève sur la ville encore endormie. Seuls les oiseaux troublent le silence qui enveloppe les rives de la Gomti. Adossé au soleil levant, l'imambara resplendit. Une architecture imposante dont, paradoxalement, émane une impression de féminité, quelque chose d'aussi fragile que le collier de perles d'une courtisane. Soudain, résonne dans le ciel l'appel strident de l'azan, la prière musulmane. Une mosquée d'un côté, des ruines de l'autre ; l'imambara envoûte qui le contemple.

Le majestueux monument a toujours abrité les *taziyas* sacrés, reproductions des tombeaux de Husein et de Hasan, les descendants de Mahomet. Tous les ans, à l'occasion du Muharram, la fête chiite, les *taziyas* quittent l'imambara pour une procession qui voit chiites et sunnites s'abreuver, au nom du Prophète, d'injures et de menaces. Il arrive même que des pierres volent.

Au moment même où était entreprise la construction du monument, une terrible famine s'abattit sur le royaume d'Oudh. Partout, la mort rôdait. Aux raisons religieuses qui motivaient l'érection de l'imambara s'en ajoutèrent d'autres, humanitaires celles-là. Afin d'offrir un emploi aux affamés, il fut en effet décidé d'augmenter les dimensions de l'édifice tel qu'il avait été conçu à l'origine. Et c'est ainsi qu'Asaf Ud Daulah entra dans la légende.

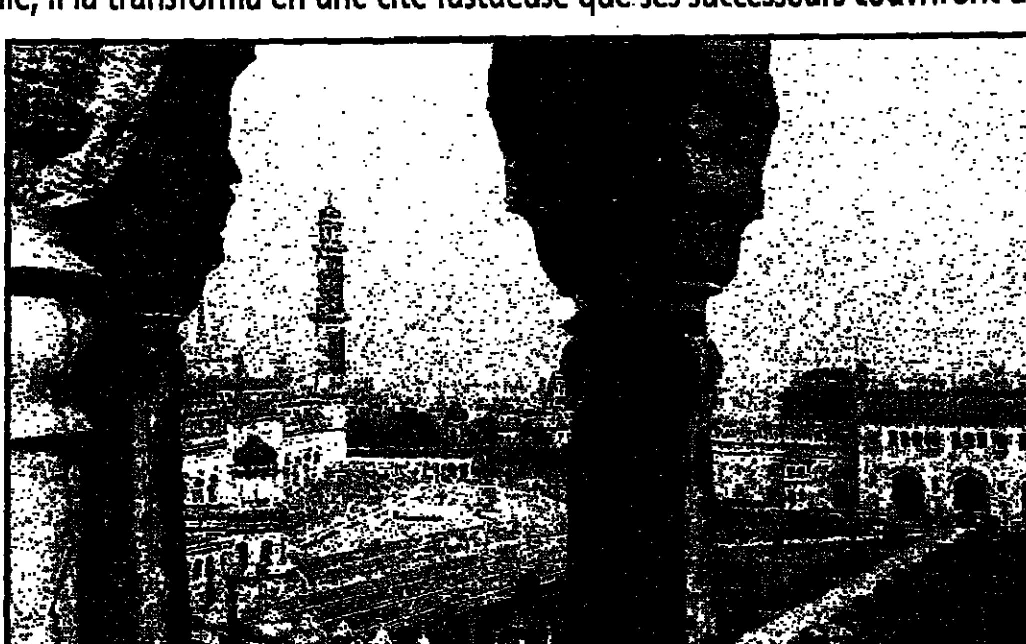
En compagnie d'un guide, on parcourt l'imposant monument. Au centre du grand hall, on vous invite à vous incliner sur la tombe d'Asaf Ud Daulah.

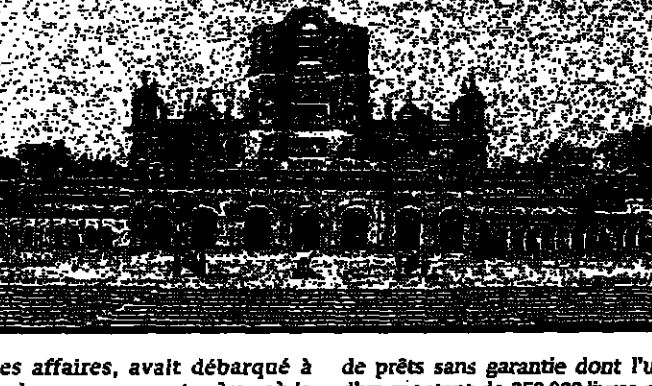
Aujourd'hui encore, nombreux sont les démunis qui viennent prier sur la tombe du nabab tandis que, non loin de là, les enfants des riches familles de la ville préfèrent aller chercher leur salut au collège La Martinière, un des plus réputés du nord du pays. Un collège dont le prestige doit beaucoup au bâtiment qui l'abrite, un édifice du XVIIIe siècle immortalisé par Rudyard Kipling dans son célèbre roman *Kim*. Ce qui explique qu'il soit aujourd'hui aussi fréquenté par les élites en culottes courtes que par les touristes en quête de souvenirs. A l'entrée, un panneau proclame : « *Entrée interdite aux mendiants, colporteurs, chauffeurs de pousse-pousse, cochers et éléphants* » ! L'école compte huit cents élèves et deux cents employés qui cohabitent dans ce gigantesque palais qui mêle style indien et influences européennes. « *C'est un Français qui l'a construit* », vous glisse à l'oreille un écolier qui ajoute : « *On nous demande de le respecter, mais mon père affirme que ce Français n'était qu'un escroc...* » Sa tombe, sur laquelle on peut aller se recueillir, est muette sur la question. L'histoire mérite pourtant d'être contée.

Sous le règne du fameux nabab Asaf Ud Daulah, Claude Martin, un ancien soldat français converti à la cause des Anglais et au sens des affaires, avait débarqué à Lucknow au moment même où le nabab décidait de décorer ses palais d'objets luxueux. Et le Français de devenir aussitôt son principal fournisseur. A sa mort, en 1800, la liste de ses transactions se révéla impressionnante. Y figuraient non seulement la vente de miroirs et autres produits de luxe, mais également la location de maisons aux Anglais, la fourniture de pistolets et de munitions aux princes indiens, divers conseils en matière militaire, l'organisation de spectacles sur le fleuve et l'octroi de prêts sans garantie dont l'un d'un montant de 250 000 livres au profit de son principal et royal client. Baptisé « monsieur le nabab », Martin de Lucknow aimait autant dépenser que gagner de l'argent. Ainsi, les édifices qu'il a dessinés figurent parmi les plus sophistiqués de la ville. Outre le collège La Martinière, on lui doit le Farhad Baksh, nom de sa propre résidence qui, aujourd'hui délabrée, fut, à l'époque, un des plus grands palais érigés sur les rives de la Gomti. Les étages inférieurs de la maison, entourée de douves, avaient été conçus pour être inondés, à chaque mousson, et conserver ainsi une humidité qui rendait plus supportables les chaleurs étouffantes de l'été indien. Quant au toit, il était surmonté d'un télescope et on y avait disposé plusieurs canons. A Lucknow, les monuments en ruine témoignent encore de la splendeur passée de la ville. Ainsi le Qaisarbagh fut, au XIXe siècle, un des plus remarquables palais de la cité. Seule une cour demeure intacte ainsi que quelques édifices dont la bibliothèque d'Amir Ud Daulam (elle abrite quelques-uns des plus anciens manuscrits d'Oudh) et l'exquis Baradari marbré, un théâtre en plein air où se succédaient les concerts de musique classique indienne. Construit entre 1842 et 1852 par Wajid Ali Shah, le dernier roi d'Oudh, le palais devait être détruit, six ans plus tard, par les soldats anglais, en réponse à une mutinerie de l'armée indienne. Avec ses terrasses, ses porches, ses statues, ses jardins et ses fontaines, ce palais, conçu pour l'un des plus grands souverains épicuriens, était le symbole de l'hédonisme absolu.

Poète, musicien, travesti, amoureux des femmes, des oiseaux et des animaux, Wajid Ali Shah y vivait cloîtré dans un univers de plaisirs où personne d'autre que lui n'avait accès. Les portes du palais ne s'ouvraient qu'une seule fois par an, à l'occasion de la cérémonie de Yoghi. Ce jour-là, tous les invités s'habillaient de jaune tandis que le nabab, lui, se déguisait en fakir et, à l'ombre des mûriers, prêtait une oreille attentive aux confidences de ses sujets. Impatients d'annexer son royaume, les Anglais prétextèrent une « *mauvaise gestion des affaires* » pour le contraindre à abdiquer. Sa réaction fut pour le moins étonnante. « *Je déclare ma personne et mes sujets, vos serviteurs* », se contenta de répliquer le souverain déchu en déposant son turban constellé de diamants dans les mains tremblantes d'un résident britannique manifestement abasourdi. Ainsi congédié, le roi s'exila à Calcutta en compagnie d'une infime fraction de son imposant harem. Mais sa mère, ainsi que son héritier présomptif et le général de ses armées, n'hésitèrent pas, eux, à se rendre en Angleterre pour plaider leur cause devant la reine Victoria. Peine perdue. Déçus, le cœur brisé, ils s'en allèrent alors noyer leur chagrin à Paris, où leurs dépouilles reposent au cimetière du Père-Lachaise.

Vijay Singh





ANNE GARDE

La mosquée de l'imambara (ci-dessus), et le collège La Martinière (ci-dessous).

Carnet de route

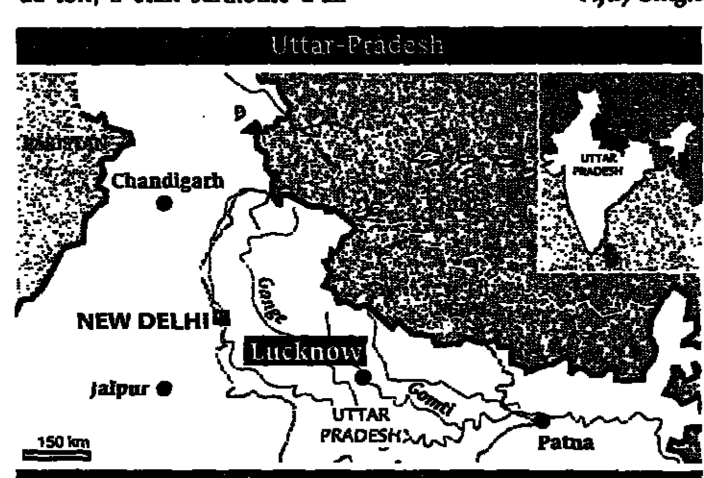
■ **ACCÈS.** Paris-Delhi à partir de 4 200 francs A/R avec la Route des Indes, puis Delhi-Lucknow (2 vols quotidiens), à partir de 450 francs l'aller simple.

■ **HÔTEL.** Le Taj, construit il y a deux ans dans le style classique et baroque des nababs, avec coupole et jardins. Accueil, chambres, service, cuisine : tout y est d'un raffinement extrême.

■ **CIRCUIT.** La plupart des spécialistes de l'Asie sont en mesure d'organiser un circuit permettant de découvrir Lucknow. Citons notamment la Route des Indes (tél. : 01-42-60-60-90), qui passe deux nuits à Lucknow et s'imprègne du charme de ses imambaras dans le cadre de son circuit en voiture particulière avec chauffeur intitulé « l'Inde des poètes » (14 jours, à partir de 15 370 francs par personne en chambre double, de Paris).

■ **LIRE.** Récent, *Lucknow, Memories of a City*, de Violette Graff, chercheur au Centre d'études et de relations internationales de la Fondation nationale des sciences politiques. Pour revivre le passé tumultueux de la capitale des nababs, de la révolte des Cipayes aux péripéties de l'histoire politique récente (Oxford University Press, Delhi). Le numéro 157 du magazine *Beaux-Arts* (juin 1997). *De la part de la princesse morte*, de Kenizé Mourad (Laffont) évoque longuement Lucknow de même que le dernier roman de Vijay Singh, *Tourbillon d'ombres* (Ramsay).

■ **S'INFORMER.** Auprès de l'Office national indien du tourisme, 13, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : 01-45-23-30-45.



Le prix de la rébellion

AU CŒUR DE LUCKNOW, sur les rives de la Gomti, un lieu paisible et verdoyant avec des allées de graviers bordées de haies taillées à l'anglaise. A l'entrée, un cimetière moussu aux épitaphes solennelles. Au centre, intact, un grand salon décoré de lithographies représentant des scènes de bataille. Tout autour, les ruines de divers édifices (résidences privées, hôpital, banque, prison, poste, abattoir, église gothique, magasins), vestiges de « *The Residency* », cette cité miniature où, pendant des années, les Anglais vécurent dans un splendide isolement... jusqu'en mars 1857, année de la « révolte des Cipayes », ces mercenaires autochtones enrôlés dans l'armée des Indes.

A l'origine de ce que les Indiens nomment la « grande rébellion », la décision des Anglais de remplacer un vieux mousquet par un nouveau fusil dont les cartouches étaient enduites de graisse de bœuf (animal sacré des hindous) ou de porc (animal impur aux yeux des musulmans comme des hindous). « *Sacrilège !* », protestèrent aussitôt les uns et les autres. Déclenchée au Bengale, la mutinerie allait rapidement s'étendre dans la plaine du Gange et se transformer en un soulèvement populaire contre l'occupant étranger.

A Lucknow, un vent de panique souffla sur la Résidence encerclée par les mutins et les troupes du royaume musulman d'Oudh, annexé par les Anglais en 1856. L'église fut convertie en entrepôt à grains, la salle des banquets en hôpital tandis que les dômes étaient percés pour accueillir des canons et les pelouses balafrées de tranchées. Les assiégés tentèrent bien une sortie mais ils se retrouvèrent confrontés à une armée de 6 000 individus. Résultat : une belle déroute. Abandonnant leurs morts sur le champ de bataille, les Anglais battirent en retraite.

Ainsi débuta un siège qui allait durer six mois. Ironie du sort, Sir Henry Lawrence, qui commandait la place, fut balayé par un obus tiré par un canon britannique subtilisé par les rebelles indiens ! Apre combat dont les Anglais devaient, finalement, sortir vainqueurs grâce aux renforts accourus des villes voisines. Leur vengeance allait être implacable. Plusieurs prisonniers furent ainsi ligotés à la bouche des canons et déchiquetés par la mise à feu. Des musulmans furent enveloppés dans des sacs en peau de cochon avant d'être pendus. Quelque deux mille rebelles furent passés à la baïonnette et leurs corps abandonnés sur place.

La ville, elle non plus, ne devait pas être épargnée. De la Résidence, ne subsistèrent que des ruines. Le Maachi Bhawan, l'un des plus anciens palais de la cité, fut dynamité dans la bataille tandis que le complexe de Qaisarbagh était mis à sac puis détruit. En fait, tout ce que la ville comptait de palais fut, systématiquement, pillé. Martyrisée mais toujours debout, Lucknow se dresse aujourd'hui, plus fière que jamais, drapée dans son manteau d'histoire.

V. Si.

هكذا من الاصل

DISPARITION

René Diatkine

Un maître de la psychiatrie de l'enfant

RENÉ DIATKINE est mort dimanche 2 novembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et la psychanalyse est en deuil. Le silence auquel sa maladie l'avait condamné depuis plus de deux ans va maintenant laisser place à la célébration de son œuvre. Une œuvre immense, à la mesure de ce personnage foisonnant, visionnaire, lucide, dont les contributions à la théorie et à la technique psychanalytique auront façonné des générations de psychiatres.

D'origine russe, René Diatkine, après ses études de médecine, s'était rapidement orienté vers la psychiatrie, puis, après la guerre, vers la psychanalyse. Sa rencontre avec Jacques Lacan, rencontre singulière suivie d'une retentissante rupture, reste dans les mémoires de beaucoup d'entre nous, mais n'entama en rien la sérénité que lui conférait sa constante recherche de l'autre. La psychiatrie de l'après-guerre, on l'oublie souvent aujourd'hui, était empreinte d'une brutalité dont je peux moi-même témoigner. Nous devînmes en effet amis dans le service de Georges Heuyer, aux Enfants-Malades.

C'est l'époque où, autour d'Henri Ey à Sainte-Anne, se constitua un noyau qui devait véritablement structurer la psychiatrie française telle qu'elle existe aujourd'hui dans ce qu'elle a de meilleur. René Diatkine était l'une des figures essentielles de ce groupe. Au fil des années, René Diatkine développa d'intenses activités d'enseignement : à l'université de Genève, où il enseignait la psychiatrie, à Barcelone, où il forma des psychanalystes, à Paris, enfin, où le travail mené pendant des décennies au centre Alfred-Binet, dans le 13e arrondissement, a conquis une renommée internationale.

Mais c'est sur son apport à la théorie et à la clinique psychiatrique et psychanalytique que, me semble-t-il, il convient plus encore d'insister. René Diatkine était doté d'une extraordinaire capacité à s'identifier aux enfants, même les plus perturbés. Dans son livre, *Psychanalyse précoce* (PUF), écrit en collaboration avec Janine Simon, il montre à quel point il est possible d'accéder à la pensée profonde d'un enfant à travers le jeu, le conte, le rêve. Cette capacité d'accès dont il faisait preuve aussi bien auprès des enfants légèrement perturbés qu'auprès de ceux qui paraissaient englués dans l'autisme et la psychose, il la devait aussi à sa très grande simplicité d'approche, à ce mélange de sérieux et d'humour dont il ne se départissait jamais.

C'est cette simplicité, cette subtilité qui lui permettaient également de traiter les adultes, notamment à travers la cure psychanalytique. Son talent était tel qu'il lui permettait d'accéder aux mouvements les plus profonds, les plus archaïques de l'esprit humain, ceux qui parfois reviennent persécuter les adultes lorsque la psychanalyse ne les a pas délivrés de leurs souffrances premières. L'un de ses livres récents (1994) est d'ailleurs intitulé *L'Enfant dans l'adulte* (Delachaux et Niestlé). Il a théorisé cette approche dans l'un de ses livres les plus importants, *Psychose et changement* (PUF, 1991).

En outre, René Diatkine a véritablement créé une institution inédite en psychiatrie : une prise en charge à temps partiel pour les enfants, qui permet, même aux plus malades, d'être traités quelques heures par jour sans quitter ni leur famille ni leur école. Ce parcours institutionnel est décrit dans son dernier livre : *Pourquoi on m'a né* (avec Claude Avram, Calmann-Lévy, 1995). Enfin, René Diatkine aura su ne pas garder pour lui sa science psychanalytique et psychiatrique : inlassablement, au cours de ses séminaires de formation, il l'a diffusée auprès des soignants, des institutrices, des mères de famille, de tous ceux qui partageaient avec lui l'amour des enfants.

Car cet homme était avant tout un humaniste. J'ai perdu un ami et la psychiatrie de l'enfant est orpheline d'un maître.

Serge Lebovici, psychanalyste

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Céline et Emmanuel
annoncent la naissance de

Valentin CARRAUD,

le 31 octobre 1997, à Paris.

Pierre SIMEONI
et
Nelly GIANNESSI,
Marie, Elsa,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 25 octobre 1997.

3, rue de Savoie,
94500 Champigny-sur-Marne.
26, rue du Bois-l'Abbé,
94500 Champigny-sur-Marne.

Décès

– Annette Affergan,
son épouse,
Michèle, Francis et Timothée Affergan,
Philippe et Jérémie Affergan,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Maxime Théo AFFERGAN,

enlevé à l'affection des siens à l'âge de *quatre-vingt-quinze ans.*

20, rue du Commandant-René-Mouchotte,
75014 Paris.

– Mme Andrée Bressolle,
Mlle Françoise Bressolle,
M. et Mme Jean Bressolle,
Mlle Albane Bressolle,
Les familles Bressolle et Calmette,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRESSOLLE,

survenu le 3 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

– Les familles Brun
Et Giovannetti
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond BRUN,
Centrale promo 34,
chevalier de l'ordre du Mérite,
chef des études
de locomotives Diesel à la SNCF,
professeur à l'Ecole
des moteurs (ENSPM),
président de la commission utilisation
du moteur de la SIA,
administrateur et vice-président
de la SIA,
commissaire de haute montagne
du CAF,

survenu le 29 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Sevin-Vincent,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Anne Chaillot,
M. et Mme Jean Reboul,
Mme Michèle Boyer,
Mme Juliette Boyer,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Pierre CHAILLOT.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 novembre 1997, à 15 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise (avenue du Père-Lachaise, Paris-20e).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez adresser vos dons aux Amis de Sœur Emmanuelle, CCP Paris 21 201 50 S.

10, villa de Lourcine,
75014 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. François Daulte,
M. et Mme Joël Delafond,
M. et Mme Olivier Daulte,
Charlotte et Lucas Delafond,
M. et Mme Raymond Chatelanat,
M. et Mme Wes Sorenson,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Vuilleumier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Daulte,
leurs enfants et petits-enfants,
Les descendants
de M. Alfred Chatelanat,
Les descendants
de M. Edouard Mourgue-Molines,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 2 novembre 1997, de

Mme François DAULTE,
née Renée Audrey CHATELANAT,

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité au temple d'Aubonne.

« Or nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. »
Rom. 8,28.

Avenue de Rumine, 50,
1005 Lausanne.

– La Bibliothèque des arts
a le profond regret de faire part du décès de

Mme François DAULTE,
cofondatrice de la maison d'édition.

– Denise Diatkine,
son épouse,
Gilbert et Dominique Diatkine,
Daniel et Sylvie Diatkine,
Sylvie Diatkine et Michael Byott,
Jean-Nicolas Diatkine
et Artemis Plassmann,
ses enfants,
Anne Diatkine, Alain Dreyfus et Solal,
Manuel Diatkine,
Laure Dannezon,
Marie Diatkine,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ses neveux et nièces,
Daphné et Lorenz Plassmann,
Pierrette Lonchambon,
Joachina Alves,
Les familles Poliet et Kalmanson,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

René DIATKINE,
professeur extraordinaire
et docteur *honoris causa*
à l'université de Genève,
ancien directeur adjoint
de l'Association pour la santé mentale
et la lutte contre l'alcoolisme
du 13e arrondissement,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 novembre 1997, à Paris.

L'inhumation aura lieu le samedi 8 novembre, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès, à *Pantin, où l'on se réunira.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de Bièvre,
75005 Paris.

– *La Société suisse de psychanalyse,*
Et le Centre de psychanalyse
Raymond-de-Saussure,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur René DIATKINE,

qui fut un maître respecté et vénéré, un enseignant à l'intelligence et aux qualités humaines remarquables et, pour beaucoup, un ami dont la perte est irremplaçable.

– La Société psychanalytique de Paris
a l'immense tristesse d'annoncer la mort du

professeur René DIATKINE,

survenue le 2 novembre 1997, à Paris.

Ancien président de la Société psychanalytique de Paris, il avait également été cofondateur et président du conseil d'administration du Centre de consultations et de traitements psychanalytiques Jean-Favreau. Figure éminente et penseur original, René Diatkine a, de par sa personnalité, son œuvre théorique et son enseignement, profondément marqué la psychanalyse et la psychanalyse de l'enfant.

L'inhumation aura lieu le samedi 8 novembre, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin.

– *Le* Groupe lyonnais de psychanalyse (SPP)
apprend avec peine la mort du

professeur René DIATKINE,
membre d'honneur
du Groupe lyonnais de psychanalyse.

Sa personnalité, sa pensée et son action ont fortement marqué la psychanalyse en France ; il a apporté une contribution essentielle à la formation des membres de notre groupe, notamment dans le domaine de la psychanalyse des enfants.

Le Groupe lyonnais présente à Denise Diatkine, à Gilbert et Dominique Diatkine et à leur famille ses condoléances attristées.

25, rue Sala,
69002 Lyon.

– Les Presses universitaires de France,
Les directeurs,
Et les membres du comité de rédaction
de *La Psychiatrie de l'enfant,*
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur René DIATKINE,

survenu le 2 novembre 1997.

Il avait fondé cette revue, il y a quarante ans, avec les *professeurs* J. de Ajuriaguerra, S. Lebovici et Mme R. Crémieux.

– Genève, novembre 1997.

Le département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève
a la tristesse d'annoncer le décès du

professeur René DIATKINE.

Le professeur René Diatkine a enseigné à Genève dès les *années 60 jusqu'en* 1995, apportant une contribution essentielle à la mise en place d'une psychiatrie dynamique et humaine. Il a généreusement transmis à toute une génération de psychiatres et de soignants l'exceptionnelle richesse de sa pensée. D'abord en compagnie de Julian de Ajuriaguerra, puis du professeur Gaston Garrone, il a infatigablement travaillé à l'amélioration de la qualité relationnelle des soins, transmettant le meilleur de la pensée psychanalytique aux équipes de soins. Son souvenir reste un très précieux repère.

– Genève, novembre 1997.

Les médecins,
Les soignants,
Et les collaborateurs de la Clinique de psychiatrie I des hôpitaux universitaires de Genève, qui ont eu le privilège de bénéficier de l'enseignement du

professeur René DIATKINE,

s'associent au deuil de sa famille et de ses proches. Ils gardent vivante la pensée de René Diatkine, et la richesse de sa pratique, tellement soucieuse de mettre en œuvre une psychiatrie humaine et créative.

– La Faculté de médecine de Genève
a le vif regret de faire part du décès de

M. René DIATKINE,
ancien professeur.

– Le président Jacques Fournier,
Les membres du conseil d'administration,
Les équipes du Centre Alfred-Binet,
Et l'ensemble du personnel de l'Association de santé mentale dans le 13e arrondissement de Paris,
font part de leur grande tristesse après la disparition du

professeur René DIATKINE.

Le monde de la santé mentale, tous ceux qui ont bénéficié de ses soins et de son enseignement éprouvent aujourd'hui une profonde émotion.

– Les membres de l'Association ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations)
ont la grande tristesse de faire part de la disparition du

professeur René DIATKINE,
psychiatre, psychanalyste,
président de l'association
depuis sa création.

Pionnier dans les domaines de l'éducation et de la culture, il a mis, avec l'originalité et la profondeur de sa pensée, sa disponibilité et sa pertinence au service de projets dont l'extension est devenue remarquable.

« Le handicap socio-culturel n'est pas une fatalité, c'est un malheur. Et il est possible d'y remédier en réunissant nos pratiques et nos réflexions. »
René Diatkine.

ACCES « Relais 59 »,
1, rue Hector-Malot,
75012 Paris.
(Lire ci-dessus.)

– *Un service religieux sera célébré* à la mémoire de

Eva GRIJALVA,

décédée subitement à New York, le 13 septembre 1997.

Eglise Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, le mercredi 12 novembre, à 18 heures.

Schlumberger Limited,
42, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Guy de LAPEYRIÈRE,

décédé le 4 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année à la résidence Clairefontaine à Louveciennes.

De la part de
Mme Guy de Lapeyrière,
née Brigitte Le Gavrian,
son épouse,
De ses enfants,
M. et Mme Francis Bourguignat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ignace Froidure,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme (†) Guy de Lapeyrière,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard de Lapeyrière,
leurs enfants et petits-enfants,
M. François Millard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie-José Delalande,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Solange de Lapeyrière
et ses enfants,
M. et Mme Francis de Lapeyrière
et leurs enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 6 novembre 1997, à 14 h 15,* en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anne MOUNIER

nous a quittés le 2 novembre 1997, des suites d'un cancer.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, ce mercredi 5 novembre, à Barraux (Isère).

Patrick et Nicolas,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
Et la communauté des Murs-Blancs.

– Le 12 septembre 1997, nous quittait, dans sa soixante-dixième année,

Gérard VAN NUFFELEN.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Saint-Germain-des-Prés, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80 **01-42-17-38-42**
01-42-17-29-96
Fax : **01-42-17-21-36**

– Mme Michel Rodot,
née Catherine Le Bel,
son épouse,
Anne, Martin et Monique,
ses enfants,
Eve et Victor,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel RODOT,

survenu le 31 octobre 1997, à l'âge de soixante-neuf ans, à la Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).

Les obsèques ont été célébrées à Tours, le 3 novembre 1997.

31, rue Raffet,
75016 Paris.
Prieuré de Châtillon,
72340 La Chartre-sur-le-Loir.
11, rue Pierre-De-Blois,
41000 Blois.

– Le directeur des musées de France,
Le président-directeur du *Musée* du Louvre,
Les conservateurs du département des objets d'art, du département des peintures, du département des antiquités grecques, étrusques *et* romaines, du département des antiquités orientales, du *département des arts graphiques et de la collection* Edmond de Rothschild du Musée du Louvre,
apprennent avec tristesse la disparition du

baron
Edmond de ROTHSCHILD,

grand ami et donateur du Musée du Louvre,
et s'associent à la douleur de son épouse et de sa famille.

– Le président,
Et les membres du conseil *d'administration de la Fondation des* villages de santé et d'hospitalisation en altitude,
La direction,
Le corps médical,
Et le personnel des établissements Praz-Coutant, Martel-de-Janville, le Val-d'Arve *(Haute-Savoie),*
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le baron
Edmond de ROTHSCHILD,
membre fondateur,
vice-président
du conseil d'administration,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur *des Arts et Lettres,*
officier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 3 novembre 1997, à Genève.

Les obsèques auront lieu dans la plus *stricte intimité.*

– M. Hubert Curien, président du *conseil* d'administration,
M. Pierre Joliot, administrateur,
Les membres du conseil d'administration,
Les chefs de service,
Et l'ensemble du personnel de l'Institut de biologie physico-chimique, Fondation Edmond-de-Rothschild,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur vice-président et trésorier,

le baron
Edmond de ROTHSCHILD,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,
officier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 3 novembre 1997, à Genève, dans sa soixante-douzième année, et s'associent à la peine de la famille.

(*Le Monde* du 5 novembre.)

– Décines. Viroflay. Canada.
Barcelone. *Monsireigne.*

Mme Joaquin Vinas,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Vinas, Merle,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Joaquin VINAS-ESPIN,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu au *cimetière* de Décines, le jeudi 6 novembre 1997, à *11 h 30.*

Condoléances sur registres.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

– Léa Goldstein,
Sarah Amar Goldstein,
Laurence Goldstein,
Le docteur et Mme, née *Stéphane* Levy,
et Leah,
M. et Mme Charles Goldstein,
Toute la famille,

Très sensibles aux nombreuses marques d'affection, de sympathie *et* d'amitié qui leur ont été manifestées lors du décès du

docteur *Marcel* GOLDSTEIN,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, prient de bien vouloir trouver ici leurs profonds remerciements.

– La famille de la regrettée Eliane Benga
remercie tous ceux qui de près ou de loin se sont associés à sa douleur à l'*occasion du décès de*

M. Alassane THIAM,
dit Alex,

et prie de trouver, ici, l'expression de ses sincères *remerciements.*

53, rue de la Harpe,
75006 Paris.
22, rue Cantrelle,
Châteauroux.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 5 novembre 1992,

Sam LÉVIN

nous quittait.

Sa pensée sera toujours présente parmi *nous,*

Sa femme,
Sa famille,
Ses amis.

Ses merveilleux portraits des célébrités de ce XXe siècle, œuvres qui sont désormais entrées dans le patrimoine national, seront là à jamais pour perpétuer le souvenir d'un être plein de talent, mais aussi humain, tendre et pacifique.

Bien à toi Sam, nous t'aimons.

– Il y a dix-sept ans, nous quittait le

docteur Jacques
PODRABINEK-BIERNACKI.

Il est toujours présent dans nos cœurs.

Avis de messe

– En mémoire de

Anne CELLIER,

une messe sera célébrée le samedi *8 novembre* 1997, à 10 heures, *en* la chapelle de
l'*Institut de* l'Assomption,
6, rue de Lubeck,
75016 Paris.

Que ceux qui l'ont aimée aient une tendre pensée pour elle.

Communiqués

Pour que revive l'espoir !
Appel des Amis de Shalom Archav
(La Paix Maintenant)

L'esprit d'Oslo doit aujourd'hui renaître par :
la lutte *commune contre tous* les actes de terreur,
l'arrêt effectif de la colonisation dans les territoires occupés,
de vraies négociations avec l'Autorité palestinienne dans la volonté mutuelle d'aboutir,
afin que revivent, au sein des deux peuples, la confiance et l'espoir qu'incarnait Rabin.

Rassemblons-nous pour célébrer l'anniversaire de son assassinat,
Mercredi 5 novembre, à 18 h 30,
Parvis des Droits de l'homme
(métro Trocadéro).

Communications diverses

« Les aides personnelles
au logement
et la prestation spécifique
dépendance en 1998 »

Le **CETAF** informe de la sortie le 4 novembre de ce tirage à part de plus de **cent cinquante pages.**

Ce document fait le point sur : APL, AL (ALF et ALS), AS, ALT, ATL, FSL et PSD.
***CETAF* : 74, rue Balard, 75015 Paris.**
Tél. : 01-45-57-62-66

هكذا من الأصل

RESSOURCES HUMAINES Presque toutes les entreprises américaines cherchent à recruter et à diminuer le *turn over*. Pourtant les salaires n'augmentent pas. Confrontées à une concurrence sans cesse accrue, les entreprises américaines mènent des politiques sociales de plus en plus sélectives. *« Nous n'avons pas une politique de ressources humaines, nous en avons plusieurs »*, reconnaissent les dirigeants de grands groupes. ● POUR RÉDUIRE les coûts tout en attirant les meilleurs, les entreprises multiplient les distributions d'actions aux dirigeants et exercent une forte pression sur les salariés les moins qualifiés. ● LES CALL CENTERS, centres d'appel téléphoniques, se développent. La First Union utilise le sien pour traiter ses salariés comme des clients. Dans le même temps, un nombre de plus en plus élevé d'entreprises sous-traitent les relations avec la clientèle.

Les politiques sociales des entreprises américaines sont de plus en plus sélectives

Malgré la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises n'augmentent pas les salaires mais distribuent des stock options pour retenir les meilleurs. L'incertitude sur l'avenir accélère les évolutions dans le management

NEW YORK
de notre envoyé spécial

S'il veut garder son poste, Chuck Gaskin, directeur des ressources humaines (DRH) de BB&T, une banque prospère de 10 000 salariés, dont le siège est en Caroline du Nord, n'a qu'un objectif à réaliser : diminuer le *turn over* des guichetiers qui atteint 40 % par an. Dans cet Etat où le taux de chômage est de 2 %, recruter constitue un véritable casse-tête. *« Si je pouvais, je serais prêt à recruter 1 000 personnes demain matin »*, reconnaissait fin octobre M. Gaskin devant un parterre d'une quinzaine de DRH français emmenés par l'association Entreprise et personnel et le cabinet américain KHN. Son collègue, John Cole, qui dirige cinquante-trois agences de BB&T, a beau mettre régulièrement sa démission dans la balance, M. Gaskin ne cédera pas : les salaires des guichetiers – environ 7,50 dollars de l'heure, 45 francs, – n'augmenteront pas de plus de 3 à 4 % l'année prochaine. Ceux qui travaillent à temps plein ne toucheront pas plus de 18 000 dollars par an (environ 108 000 francs). A peine de quoi vivre décemment. Il y a donc fort à parier qu'un certain nombre traverseront la rue principale de Charlotte pour postuler à la First Union, une autre banque où ils gagneront environ *130 000 francs par an*, un salaire qui n'a pourtant rien de mirobolant.

C'est l'un des paradoxes de l'économie américaine actuelle. De New York à la Californie, en passant par la Caroline du Nord, toutes les entreprises ou presque cherchent à recruter. Récemment une entreprise de *high tech* californienne a fait voler au-dessus des plages un avion tirant une banderole publicitaire pour attirer d'éventuels candidats. *« Les entreprises utilisent les mêmes techniques publicitaires pour recruter que pour vendre une boite de conserve »*, rapporte le *San Francisco Chronicle*.

Pourtant, malgré la pénurie, les salaires n'augmentent pas. Ou, plus exactement, les salaires de la grande majorité des Américains n'augmentent pas. David Arrigton, imposant DRH de Niagara Mohawk, une entreprise d'électricité de New York engagée dans le maelström de la déréglementation, n'est pas peu fier de l'accord signé en 1996 avec les syndicats. Après une année 1996 sans augmentation, les 8 500 salariés de Niagara Mohawk seront augmentés de 2 % en 1997, 2,5 % en 1998, 3 % en 1999 et 3 % en l'an 2000. En outre, en échange d'un départ à la retraite plus précoce, les syndicats ont accepté une augmentation de la flexibilité de la productivité. Et, comme cette entreprise ne sait absolument pas de quoi l'avenir sera fait, une clause du contrat impose à tout repreneur éventuel de le respecter.

L'incertitude sur l'avenir, qui paralyse nombre d'entreprises françaises, accélère les changements dans les sociétés américaines. *« L'incertitude est désormais une donnée structurelle. Notre stratégie consiste donc à mettre en place une structure capable de s'adapter en permanence »*, résume le DRH de Duke Energie, un électricien de Caroline du Nord. Symbole de cette philosophie : la mutuelle d'assurance Empire Blue Cross Blue Shield, dont le siège est à New York. L'équipe de direction n'a toujours pas obtenu le feu vert des autorités politiques pour privatiser la mutuelle à laquelle adhèrent les employés municipaux. Pourtant, son secrétaire général, M. Alexander, n'a pas attendu ce feu vert pour annoncer la nouvelle aux 3 500 salariés : en 1998, le siège de la mutuelle s'installera au World Trade Center, à quelques rues de Wall Street, histoire de bien marquer le *tournant que doit prendre* la vénérable institution. Pourquoi cet empressement ? Pour la direction, la transformation en compagnie d'assurance est une absolue nécessité. Elle permettra d'emprunter des capitaux pour se développer par croissance externe et, accessoirement, elle permettra de mieux rétribuer les dirigeants par le biais de distribution d'actions. *« Pour le personnel de très haut de gamme, il est psychologiquement important d'être dans une vraie entreprise. Il est plus chic pour un informaticien de travailler chez Goldmann Sachs que chez nous »*, explique M. Alexander.

> La prédiction d'un écart croissant entre « les manipulateurs de données », les dirigeants, les informaticiens, les financiers, les consultants..., qui travaillent à partir de données abstraites, et ceux qui effectuent un travail routinier en concurrence directe avec les pays à bas salaires est en train de se réaliser

A l'autre bout du pays, Sarah Engel, DRH de Cylink, une entreprise *high tech* de 450 personnes dans la Silicon Valley, souffre du même problème : *« embaucher et retenir des gens est un défi quotidien »*. C'est pourquoi, en plus des salaires très corrects – environ 360 000 francs par an pour un ingénieur de trente ans –, Sarah Engel distribue chaque année plusieurs dizaines de milliers de francs de *stock options* aux salariés. *« Si nous permettons à un salarié de transformer immédiatement ces options en actions, cela signifie que nous souhaitons son départ. Si nous l'obligeons à les conserver cinq ans, c'est que nous voulons le garder »*, explique Sarah Engel, le plus tranquillement du monde.

BB&T, Niagara Mahawk, Empire Blue Cross Shield, Cylink... quels que soient la situation de l'entreprise et son secteur d'activité, la même constatation s'impose, résumée par le DRH de Duke Power. *« Nous n'avons pas une politique de ressources humaines. Nous en avons plusieurs. »* Concurrence oblige, les entreprises cherchent à réduire les coûts tout en attirant les meilleurs. Alors que le prix de l'électricité sera peut-être réduit de moitié en cinq ans, Duke Power (23 000 salariés) s'est fixé comme objectif d'accroître ses revenus tout en diminuant ses coûts. Sa méthode : *« acheter les talents, mettre en œuvre un système de rémunération fortement corrélé aux résultats..., instaurer des changements dans les politiques de rémunération et de protection sociale, gérer les récompenses pour éliminer les plus faibles. Mettre en place des programmes ciblés de réduction de la force de travail »*.

Recruter et retenir les cerveaux, faire partir ceux dont on n'a plus besoin et adapter les systèmes de retraite et de rémunération pour qu'entre ces deux extrémités seuls les meilleurs restent : tout est dit. Il y a sept ans, Robert Reich, analysant dans son livre *L'Economie mondialisée* les stratégies des entreprises globales, prévoyait un *écart sans cesse croissant entre « les manipulateurs de données »*, les dirigeants, les informaticiens, les financiers, les consultants..., qui travaillent à partir de données abstraites, et ceux qui effectuent un travail routinier en concurrence directe avec les pays à bas salaires.

Aujourd'hui, cette prédiction se réalise. Pour faire passer cette politique de l'emploi très sélective, les entreprises américaines multiplient les actions de communication et d'écoute de leurs salariés. Si le management participatif est passé de mode, les entreprises multiplient les sondages internes pour prendre le pouls des salariés et développe des actions de formation à grande échelle.

Michèle Darling, DRH depuis huit mois de Prudential, un des géants de l'assurance, n'a pas d'états d'âme. *« Nos 80 000 salariés doivent comprendre l'économie, le business et les chiffres. Quand cela sera fait, ils comprendront les fondamentaux de l'économie ainsi que nos décisions. C'est la méthode socratique. »* Pour ce faire, Prudential a créé une université d'entreprise. *« Chacun y passera et se posera deux questions : "Et moi, là-dedans, que vais-je faire ?" et "Que dois-je faire pour y parvenir ?". »* Devant les DRH français, sceptiques sur de telles méthodes, celui de Duke Power délivre sa méthode : *« Si les gens ne comprennent pas votre stratégie, ce n'est pas grave. Fixer leur des objectifs, ça, ils comprendront. »*

Frédéric Lemaître

Quand les sociétés sous-traitent leur service-clients

NEW YORK
de notre envoyé spécial

La cause semblait entendue : le client étant le véritable patron de l'entreprise, les relations avec la clientèle revêtent une importance stratégique. Dans la plupart des entreprises, ce service figure en bonne place au sein des directions commerciales. Pourtant, selon le magazine *Fast Company* (octobre-novembre 1997), de nombreuses sociétés américaines adoptent une nouvelle attitude que le journal résume par une formule surprenante : *« Nos clients sont tellement importants que nous ne voulons pas que nos salariés leur parlent. »* En vertu de ce principe, 33 des 100 premiers groupes américains ont sous-traité leur relation-clientèle à une société inconnue du grand public : Matrixx.

Créée il y neuf ans par la société Cincinnati Bell, Matrixx a réalisé 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1996, année durant laquelle ses effectifs, répartis dans vingt-trois *« call centers »*, sont passés de 9 000 à 15 000 salariés. Microsoft, Hitachi, Sony, DirecTV... les entreprises les plus prestigieuses n'hésitent pas à faire appel à Matrixx. Pas moins de 40 000 numéros verts aboutissent, sans que le consommateur le sache, aux standards de cette société qui, en 1996, a répondu à 200 millions d'appels, soit 500 000 par jour. Selon *Fast Company*, une des forces de Matrixx est le sentiment qu'ont ses propres salariés d'être, non pas à son service, mais à celui de ses clients. Bien que travaillant chez Matrixx et étant rémunérés par cette société, ses salariés portent le badge de l'entreprise pour laquelle ils passent leur vie au téléphone. *« Je dis aux gens que je travaille pour Sony »*, explique un salarié de Matrixx. Deuxième force de Matrixx : la sélection de ses équipes. Non seulement parce que répondre au téléphone aussi aimablement à 17 heures qu'à 9 heures requiert un réel professionnalisme, mais aussi parce que, forte de son expérience, Matrixx sélectionne ses salariés en fonction des besoins du client. Ainsi, pour répondre aux clients de Sony, qui lui a confié la gestion de son site Internet, Matrixx n'a pas choisi des mordus d'informatique mais, au contraire, des personnes pour lesquelles ce sujet ne constitue qu'un passe-temps.

Bien entendu, Matrixx ne lésine ni sur la formation de ses salariés – deux semaines de formation pour les 2 500 personnes travaillant uniquement pour DirecTV – ni sur les comptes-rendus envoyés au client, les fameux *« reportings »*. Pour certains clients, les *reportings* sont quotidiens. Une société d'alimentation pour bébés voit même sa base de données, entretenue par les appels téléphoniques, actualisée... toutes les dix minutes, un service jugé suffisamment viable pour que le laboratoire de recherche de l'entreprise soit directement connecté à Matrixx.

La dernière raison du succès de Matrixx est donnée par le directeur général lui-même, David Dougherty : *« Nous sommes un vecteur d'information plus objectif. Nous n'avons pas à nous inquiéter des conséquences politiques que peut représenter le fait qu'un produit n'est pas jugé bon. »*

F. Le.

La First Union, une banque à l'écoute de ses salariés

CHARLOTTE (Caroline du Nord)
de notre envoyé spécial

Contemplant la région de Charlotte (Caroline du Nord) du haut du quarante-quatrième étage de son siège social, la direction de la First Union, une des dix premières banques américaines, prend le temps, entre deux OPA, de savourer la situation. En dix ans, grâce à quatre-vingt-trois acquisitions, la banque est passée de 7 à 107 milliards de dollars de chiffre d'affaires et ses effectifs ont crû de 3 000 à 47 000 personnes. Entre le piano à queue et les toiles de maître, Don Johnson, directeur des ressources humaines, peut donc regarder avec une certaine condescendance le « petit » immeuble de vingt-deux étages, qu'une autre institution financière construit au pied de la tour.

Pourtant, cette politique de croissance pose quelques problèmes de ressources humaines. Au fin fond de la Floride ou du Connecticut, les salariés ne savent plus toujours à quel patron se vouer. Aussi la First Union a mis en place pour ses propres salariés un véritable service clientèle. A quelques kilomètres de Charlotte, dans un immense bâtiment où 8 000 personnes passent leurs journées à répondre par téléphone à la clientèle, 140 d'entre elles ne s'occupent que des salariés de la First Union. Si une partie gère les dossiers du personnel, une cinquantaine de personnes n'ont qu'une tâche : répondre aux questions que posent les salariés par téléphone pendant que, dans une salle contiguë, une demi-douzaine d'employés ne répondent qu'au courrier envoyé par e-mails. Dans des petits boxes personnalisés, les employés de ce *call center* (centre d'appel) particulier ont rarement une minute à perdre. Chaque jour, entre 7 h 30 et 20 heures, ils reçoivent entre 900 et 1 500 coups de téléphone, avec deux pointes par mois, lorsque les salariés reçoivent leur paie bimensuelle. Comme la plupart de ses collègues, Sarah n'a pas l'air mécontente de son travail. *« Cela me permet de bien connaître toutes les questions relatives à la gestion du personnel »*, estime-t-elle. Sur son écran, Sarah a accès à toutes les données sociales concernant les 47 000 salariés de la banque : salaire, ancienneté, mais aussi problèmes de santé ou droits à la retraite puisqu'une bonne partie de la couverture sociale est assurée par l'entreprise.

Pour la direction, qui doit faire face à un accroissement continu d'effectifs et ne connaît qu'imparfaitement les directions des banques rachetées, la centralisation des données est un puissant outil d'homogénéisation. Accessoirement, ce centre peut également être utilisé comme un excellent capteur social. Au-delà des appels liés à la situation personnelle des salariés, les appels permettent à la direction de la First Union de savoir où les récriminations ou les inquiétudes sont les plus vives. Signe que ces échanges téléphoniques peuvent être sensibles, ils seront enregistrés à partir du mois prochain.

F. Le

France Télécom participe à la guerre des prix dans le téléphone mobile

CHAQUE MOIS, ou presque, réserve désormais son lot d'initiatives commerciales de la part de l'un ou l'autre des trois acteurs du marché français de la téléphonie mobile. Mercredi 5 novembre, Bouygues Télécom devait présenter un équivalent du concept de carte prépayée (Mobicarte), *commercialisée depuis mars par* France Télécom. Ce dernier devait, le même jour, annoncer le lancement à partir du 6 novembre, et jusqu'au 31 décembre, d'une offre promotionnelle sur son produit Ola.

« Nous allons offrir un téléphone portable, sa mise en service pour 185 francs et un forfait de 165 francs ouvrant droit à deux heures de communication par mois (24 heures sur 24, 7 jours sur 7), pendant six mois », explique Benoist Cirotteau, le directeur commercial de France Télécom Mobiles. A compter du 15 novembre, il sera aussi possible d'acheter sans formalité administrative un coffret Ola pour l'offrir. A charge pour le bénéficiaire de remplir ensuite ces formalités.

Dans sa version initiale, en mai, Ola associait un terminal, la mise en service pour 590 francs et un forfait de 165 francs pour une *heure de communication*. Le prix du couple terminal-frais de mise en service avait été revu à la hausse à 790 francs, début octobre. *« Nous ferons un cadeau à nos abonnés, qui ont acheté Ola à ce prix »*, promet M. Cirotteau.

Avec cette promotion, M. Cirotteau ne conteste pas que France Télécom participe à l'engrenage de la guerre des prix, tout en se défendant de l'avoir initiée. *« Contrairement à leurs premières indications, certains de nos concurrents* [Bouygues Télécom notamment, NDLR] *ont maintenu, au-delà de fin octobre, leurs offres de promotion de terminaux gratuits. La période des fêtes de Noël arrive. Nous y allons aussi. »*

M. Cirotteau admet que cette guerre des prix n'est pas loin d'atteindre ses limites. *« Nous arrivons dans les zones planchers »*, note-t-il, considérant que les opérateurs doivent trouver *« un équilibre d'ensemble »*, passant à la fois par l'arrêt des subventions à l'acquisition des terminaux et un accroissement de la consommation téléphonique.

Pour attirer les clients, les opérateurs ont pris l'habitude de leur vendre, avec les abonnements ou les forfaits, des terminaux à des prix beaucoup plus bas que ceux pratiqués dans le commerce lorsque ces matériels sont vendus isolément. Le système est connu sous le nom de prime de bienvenue.

« Cette prime était nécessaire pour lancer le marché. Cela n'a plus de sens. Mon objectif est de la supprimer en 1998 », assure M. Cirotteau. France Télécom a réduit cette prime à 500 francs, contre 1 500 francs à l'origine. M. Cirotteau souligne que cette hausse du coût d'acquisition du terminal *« a été compensée par la réduction de nos tarifs dans les mobiles »*.

« Il faut que la valeur des terminaux ait un sens pour les clients », remarque M. Cirotteau, qui critique l'opération lancée en septembre par McDonald's avec SFR (un terminal pour trois petit-déjeuners). *« Cela dévalorise l'appareil. Nous avions été contactés, nous avons refusé parce que nous n'étions pas en période de promotion. »*

L'opération McDonald's aurait permis aux ventes de SFR de dépasser, en septembre, pour la première fois depuis longtemps, celles de France Télécom, ce dernier ayant également pâti de tarifs globalement plus élevés. *« Juin et juillet avaient été pour nous des mois exceptionnels, avec plus de 210 000 abonnés supplémentaires par mois. Depuis début 1997, nous enregistrons chaque mois 2,5 à 3 fois plus d'abonnés que sur la même période de 1996 »*, se défend M. Cirotteau. *« Fin 1996, nous avions 500 000 abonnés de plus que SFR. Nous en sommes, à fin octobre, à 800 000 de plus qu'eux, avec 2,4 millions. »*

Fin 1997, France Télécom Mobiles espère *« approcher 3 millions d'abonnés »*, contre 1,328 million fin 1996. Les comptes de l'activité en France devraient rester déficitaires, selon les analystes. M. Cirotteau précise que l'offre Ola totalise 250 000 abonnés depuis son lancement, mais se refuse à toute indication sur les ventes de Mobicartes. *« Ola, c'est un tiers de nos ventes et, surtout, un nouveau marché qui s'est ouvert »*, se félicite-t-il, citant le fort pourcentage d'employés, ouvriers et étudiants dans les abonnés, ainsi que la forte proportion de clients aux revenus mensuels inférieurs à 15 000 francs.

« On est désormais dans un marché grand public », relève M. Cirotteau, qui estime que le marché français devrait franchir le *« cap important »* des 5 millions d'abonnés à la fin de l'année, soit un taux de pénétration de près de 9 %. Alors que Deutsche Telekom vient d'annoncer qu'il envisage de donner un même numéro à ses clients pour leur téléphone fixe et leur téléphone mobile, M. Cirotteau indique que France Télécom étudie la possiblité d'une convergence fixe-mobile. *« C'est l'un des sujets de réflexion pour France Télécom en 1998. Mais il faut savoir ce qui intéresse les clients. »*

Philippe Le Cœur

هكذا من الاصل

L'assurance-vie pourrait être la prochaine victime de la crise financière au Japon

Une dizaine de compagnies seraient dans une situation délicate

Après les établissements de crédit immobilier et les maisons de titres, ébranlées par la faillite de Sanyo Securities (*Le Monde* du 5 novembre) et par une série de scandales sur leurs liens avec la pègre, un autre secteur pourrait être touché par la crise du système financier nippon : les compagnies d'assurance-vie. Elles sont victimes de la dépression du marché boursier et du plancher atteint par les taux d'intérêt obligataires.

TOKYO
de notre correspondant

La faillite de la septième maison de titres, Sanyo Securities, la première banqueroute dans ce secteur depuis 1968, est un nouvel exemple de la vulnérabilité du système financier nippon, confronté à la fois à un monceau de mauvaises créances et à la restructuration à laquelle les contraint le plan de réforme financière (le « big bang ») entrepris par le gouvernement Hashimoto. La banqueroute de Sanyo est en outre l'illustration significative de l'échec de la « politique du convoi ». Pratiquée par les autorités monétaires, elle consiste à encadrer la société en difficulté par d'autres entreprises du secteur acceptant de se partager les coûts du sauvetage afin de maintenir artificiellement à flot (au mépris des lois du marché) la société défaillante. Cette fois, cette solidarité a failli, et le cas Sanyo pourrait bien indiquer qu'elle sera de moins en moins pratiquée à l'avenir.

Outre les maisons de titres – les quatre plus grandes d'entre elles ont été ébranlées par une série de scandales concernant leurs liens avec les racketteurs professionnels (*sokaiya*) – et les banques, pour certaines en mauvaise posture, un autre secteur pourrait être la prochaine victime de la crise du secteur financier nippon : les organismes d'assurance-vie. Moins touchés que les autres établissements financiers par les créances douteuses (1,5 % de leur actif et 3,9 % des prêts), les compagnies d'assurances sont en revanche victimes de la dépression du marché boursier et du plancher atteint par les taux d'intérêt, qui placent les entreprises de moyenne importance dans une situation dont certains observateurs s'attendent à ce qu'elle s'aggrave dans les prochains mois.

SIGNAL D'ALARME

Le signal d'alarme a été tiré en mai, avec la faillite de Nissan Life, une société de taille moyenne figurant dans le « deuxième tiers » de la hiérarchie des compagnies d'assurances. Elle faisait partie de ces assureurs-vie fragilisés par la dépréciation de leurs actifs à la suite d'une politique d'investissements massifs qui s'est révélée désastreuse après l'éclatement de la bulle spéculative au début de cette décennie. Aujourd'hui, une dizaine de compagnies formant ce qu'il est convenu d'appeler le « groupe de Shibuya » (quartier de Tokyo où sont situés leurs sièges) seraient dans une situation délicate, et trois d'entre elles (Kyoei, Daihyaku et Toho), qui figurent parmi les huit plus grandes, risqueraient de sérieux problèmes. Dans les milieux de l'assurance, on fait valoir que des signes encourageants tendent cependant à indiquer que le ministère des finances fait tout pour éviter une nouvelle faillite.

Le marché de l'assurance japonais (vie et dommages) est le premier du monde : selon la Compagnie de réassurance suisse, Suisse de Ré, en 1995, les Japonais ont dépensé en moyenne 5 080 dollars en assurances par tête d'habitant, contre 1 200 à 4 000 dollars dans les autres pays industrialisés. C'est un marché encore protégé et réglementé comportant une quarantaine de compagnies, dont les huit premières collectent plus du tiers des primes (Nippon Life étant le leader avec 20 % de celles-ci).

Mais les assureurs sont affectés à la fois par l'éclatement de la « bulle », la récession – dont le Japon se dégage difficilement – ainsi que la tendance à long terme à la réduction du taux d'épargne des ménages. Tous ces éléments concourent à un phénomène d'essoufflement du marché (stagnation du nombre des nouveaux contrats). En même temps, l'évolution défavorable des marchés financiers pèse négativement sur les rendements escomptés de leurs actions (36 % de leur portefeuille mobilier en 1996).

Les compagnies d'assurances couvraient largement leurs besoins en liquidités par des plus-values boursières, ce qui leur permettait ainsi de surmonter leurs difficultés. Mais étant donné le faible rendement d'actifs, désormais dépréciés, cette pratique n'a plus été possible. Les compagnies d'assurance-vie ont dû réduire les rendements garantis attachés aux fonds de pension publics et privés (de 4,5 % à 2,5 %). Cette baisse des rémunérations a provoqué des retraits massifs de sommes investies dans les fonds de pension, ce qui a pesé lourdement sur les comptes des assureurs et leur avait déjà créé des problèmes de liquidités en 1996. Enfin, à la dépréciation des actifs s'ajoute la concurrence que va instaurer le décloisonnement des métiers de la finance, poursuivi par le gouvernement à l'horizon 2001. Une réforme qui n'est guère de bon augure pour les compagnies les plus fragiles.

Philippe Pons

Bruxelles ouvre une enquête sur la vente de Stardust par le CDR

Les recapitalisations atteignent 500 millions

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

De près ou de loin, la Commission européenne n'a pas fini de s'intéresser au Crédit lyonnais et aux entreprises qui lui ont été liées. Mercredi 5 novembre, Bruxelles devait ouvrir une procédure d'enquête portant sur les recapitalisations successives, ainsi que sur les conditions de vente de la société de louage de bateaux Stardust Marine, qui, après avoir appartenu à Altus (une filiale du Crédit lyonnais), est passée dans le giron du Consortium de réalisation (CDR), la structure chargée de liquider les actifs peu rentables de la banque publique.

Les recapitalisations successives ont atteint un total de 500 millions de francs, dont les deux dernières, effectuées en 1996 et 1997 par le CDR pour un montant de 348,5 millions de francs. Les services du commissaire européen à la concurence, Karel Van Miert, qui agissent sur plainte d'une société rivale dont le nom n'a pas été révélé, soupçonnent que l'argent frais ainsi apporté à l'entreprise s'apparente en fait – au moins en partie – à une aide d'Etat non notifiée, et donc illégale. Ils s'intéressent également aux conditions de la vente de gré à gré de Stardust Marine à F.G. Marine en juin.

La transaction a porté sur 2 millions de francs, somme dérisoire comparée à l'effort financier consenti pour remettre l'entreprise sur pied. Le plaignant signale qu'il a présenté une offre sept fois plus élevée, mais qui n'a pas été retenue.

CESSION PEU TRANSPARENTE

Les experts bruxellois voudraient savoir pourquoi il n'y a pas eu d'appel d'offres et, de manière plus générale, s'interroge sur le caractère peu transparent de la cession.

Dans la lettre adressée à Paris, la Commission rappelle au gouvernement français que, dans la décision d'avril 1995 concernant le Crédit lyonnais, il était précisé que le CDR lui transmettrait tous les six mois la liste des actifs vendus, avec, notamment, le nom des acquéreurs. Or les informations recquises pour assurer le suivi de la décision de 1995 n'arrivent qu'au compte-gouttes.

Philippe Lemaître

Benjamin de Rothschild a pris la tête du groupe de son père

LA ROUE TOURNE. Trois jours après le décès d'Edmond de Rothschild, une assemblée générale devait, mercredi 5 novembre, porter sur les fonts baptismaux la nouvelle structure pivot de son groupe en France, la Compagnie financière Saint-Honoré (CFSH). Benjamin de Rothschild, trente-quatre ans, le fils unique d'Edmond et de Nadine, présidera son conseil de surveillance, et Roger Cukierman, le bras droit d'Edmond, en présidera le directoire, avec, pour directeur général, Samuel Pinto, un cousin des Rothschild.

Cette nouvelle structure, née de la fusion de la Compagnie financière Edmond et Benjamin de Rothschild Holding (Paris) et de La Savoisienne, simplifie l'organigramme du groupe en France et donne clairement le contrôle de la banque à Benjamin. Sa holding genevoise détient en effet 52 % de la CFSH. Cette dernière est actionnaire à 89 % de la Compagnie financière Edmond de Rothschild banque, la banque du groupe en France, et coiffe les participations (2 % de Bolloré, du Club Méditerranée, de Publicis ou de Gallimard, 10 % de l'afficheur Dauphin et 25,4 % de la radio BFM). Au total, le groupe pèse 1,9 milliard de francs d'actif net.

Edmond de Rothschild a fait en sorte que Benjamin ait toutes les cartes en main pour continer à défendre l'indépendance de la branche cadette des Rothschild, une indépendance à laquelle son père a toujours tenu. C'est le choix qu'il semblait bien décidé à faire, en dépit des pressions amicales des deux autres branches : celle de David de Rothschild, cinquante-quatre ans, fondateur de Rothschild et Cie Banque, une société en commandite devenue l'un des grands noms du conseil en fusions et acquisitions en France, et celle d'Evelyn, soixante-six ans, qui dirige NM Rothschild, la branche britannique, la plus lourde et influente dans la finance, une des dernières banques d'affaires indépendantes de la City.

JEUNE ET PEU EXPÉRIMENTÉ

Ces deux banquiers, conscients de l'internationalisation rapide de leurs métiers, se sont déjà rapprochés. Evelyn a choisi David comme numéro deux de sa structure à Londres. Et ils se présentent à leurs grands clients comme le groupe Rothschild, composé de trois banques distinctes : NM Rothschild à Londres, Rothschild et Cie à Paris et Rothschild Bank AG en Suisse. Ils ont conclu deux grandes alliances avec des groupes riches en fonds propres comme la banque néerlandaise ABN-AMRO, avec qui ils partagent leurs activités sur les marchés d'actions, et l'assureur américain AIG, avec qui ils commencent à développer des montages financiers complexes. Ils verraient bien la branche Edmond se rallier à eux, par souci de cohérence et d'utilisation unique de leur nom, une marque, il est vrai, exceptionnelle. En rapprochant leurs participations industrielles – David contrôle Francarep et ses participations dans le courtier d'assurances Siaci ou dans le groupe Imétal –, les deux branches parisiennes auraient en outre une force de frappe supérieure.

Certains doutent aussi de la capacité de la Compagnie financière à rester seule alors que les autorités de tutelle jettent les petites banques les unes après les autres dans les bras de grands groupes. Dernier exemple en date, la Banque Hottinguer s'est adossée cet été au Crédit suisse. Benjamin a-t-il un autre choix ?

Roger Cukierman répond inlassablement par l'affirmative. Pour lui, l'argument de la taille n'est pas recevable. « *Même ensemble, les trois branches paraissent encore petites face aux géants du secteur* », estime-t-il. Pour lui, il y a une forte demande pour des acteurs concentrés sur certaines niches comme la « *boutique bancaire de luxe* », la gestion d'actifs pour compte de tiers (le métier principal de la Compagnie financière et de ses sœurs suisse ou monégasque) ou certaines activités ciblées sur les marchés de capitaux. Les trois branches, complémentaires, n'ont pas besoin de se rapprocher.

Il existe déjà des passerelles entre les groupes. M. Cukierman siège au conseil de Francarep et David de Rothschild au conseil de surveillance de la CFSH. La Compagnie financière a 8 % de Rothschild et Cie Banque et 5,5 % de Francarep. Le groupe de Benjamin détient 10 % de la Rothschild Bank AG de Zurich. La branche anglaise possède enfin 10 % de la banque privée genevoise Edmond de Rothschild, qui pèse plus lourd que la Compagnie financière à Paris. « *Nous avons des liens amicaux et nous sommes solidaires, unis par le même nom* », rappelle M. Cukierman.

Précisément, certains s'interrogent sur la magie que ce nom peut continuer à exercer sur les clients de la Compagnie financière en l'absence de l'ombre tutélaire d'Edmond. Jeune, peu expérimenté, fragile, Benjamin de Rothschild pourra-t-il séduire et rassurer les clients de la banque, en l'absence d'actionnaire de référence ? Encore une fois, M. Cukierman s'en montre convaincu, rappelant que, ces dernières années, Edmond, malade, était moins présent. Il souligne que la Compagnie financière a 900 millions de francs de fonds propres – c'est bien plus que la commandite de David – et ne fait presque plus de crédit. Ses résultats sont en progression et toutes ses filiales sont bénéficiaires. Enfin, de tous les Rothschild, même s'il se garde bien de le dire, Benjamin est sans doute encore le plus riche.

Sophie Fay

Les grandes branches de la famille Rothschild

Mayer Amschel Rothschild – LE FONDATEUR – 1743-1812

Branche anglaise : Nathan (1777-1836)
- Jacob (1936)
- Evelyn (1931) • NM Rothschild and Sons (Londres)
- Philippine (1935) ★ Mouton-Rothschild

Branche française : James (1792-1868)
- Guy (1909)
  - PARIS-ORLÉANS
  - David (1942) • Rothschild et Cie Banque (Paris) • NM Rothschild and Sons (Londres)
  - Edouard (1957) • Rothschild et Cie Banque (Paris)
- Eric (1940) ★ Château-Lafite (coopérative des familles Rothschild)
- Edmond (1926-1997)
  - Benjamin (1963) • La Compagnie Financière (Saint-Honoré) • La Banque privée Edmond de Rothschild (Genève) ★ Château-Clarke

★ VIGNOBLES • ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET HOLDINGS

Gazprom emprunte 3 milliards de dollars pour construire un gazoduc

LE GÉANT gazier russe Gazprom a signé, mercredi 5 novembre à Paris, un accord pour l'obtention d'un prêt de 3 milliards de dollars (18 milliards de francs) auprès d'un consortium international d'une douzaine de banques, dirigé par le Crédit lyonnais et la Dresdner Kleinwort Benson. Cet emprunt de huit ans financera une partie de la construction du gazoduc reliant les champs gaziers de la presqu'île de Yamal à l'Europe de l'Ouest. Il est garanti par les exportations de gaz naturel russe à la France et à la Finlande. Le coût total de l'investissement se situe entre 24 et 40 milliards de dollars. « *Je ne connais pas un seul projet au monde comparable à ce gazoduc. Pour le mener à bien, nous avons besoin d'avoir recours au marché financier international, les banques russes ne peuvent assurer un tel financement* », a déclaré Rem Viakhirev,le président de Gazprom.

DÉPÊCHES

■ **GAZ DE FRANCE : la Fédération nationale de l'énergie CGT (FNE-CGT)** a condamné la décision du gouvernement d'autoriser GDF à augmenter ses tarifs de 3 % au 1er novembre. Elle demande au contraire une diminution de 10 % du prix du gaz, rappelant que cette décision intervient après une augmentation des tarifs « *de 3,5 % au 1er mai* ».

■ **SIDÉRURGIE : les deux géants allemands** de l'acier Thyssen et Krupp-Hoesch ont confirmé, mardi 4 novembre, leur projet de fusionner complètement (*Le Monde* du 1er novembre).

■ **GRÈS : les parfums Grès ont été rachetés par Wolgang Ley**, président du groupe allemand de prêt-à-porter Escada, a indiqué, mardi 4 novembre, le Consortium de réalisation (CDR), organisme chargé de vendre une partie des actifs du Crédit lyonnais. M. Ley, accompagné d'un groupe d'investisseurs privés, a réalisé cette opération à titre personnel.

■ **BARCLAYS : la banque britannique n'a pas trouvé d'acquéreur pour la totalité de sa banque d'affaires BZW**, mais a engagé des négociations exclusives avec Crédit suisse First Boston en vue de lui céder ses activités « actions » en Grande-Bretagne et Europe continentale.

■ **MARKS&SPENCER : le groupe de distribution britannique** a annoncé, mardi 4 novembre, qu'il prévoit d'investir 2,1 milliards de livres (environ 20 milliards de francs), au cours des trois prochaines années, pour se développer en Grande-Bretagne et dans le monde.

■ **COMPUTERVISION : le fabricant américain de logiciels** de conception assistée par ordinateur va être racheté par son homologue Parametric Technology pour 1,5 milliard de francs.

هكذا من الأصل

Le groupe britannique Emap envisage d'investir dans la radio en France

Nommé directeur général du groupe, Kevin Hand, PDG d'Emap France, se dit prêt à racheter une station française. Dans un entretien au « Monde », il confirme l'intérêt de son groupe pour la reprise des magazines grand public de Reed Elsevier

Kevin Hand, PDG d'Emap France, a été nommé directeur général du groupe Emap. Il remplacera Robin Miller – qui devient PDG – en juillet 1998. Le groupe britannique est devenu le troisième groupe de presse français en rachetant successivement les Editions mondiales (*Télé-Poche, Nous deux, Modes et Travaux, Auto-Plus, etc*), les magazines du groupe Hersant (*L'Auto-Journal, L'Ami des jardins*, etc.) et enfin *Télé-Star* et *Top Santé*. Emap possède 40 magazines grand public et professionnels en France et 100 en Grande-Bretagne.

« Quels sont vos principaux objectifs pour Emap ?

– On va continuer à faire ce que l'on fait bien, mais plus loin, plus rapidement. On va lancer des titres plus vite. On va aussi s'installer dans d'autres pays du monde, *pour devenir un grand groupe international*. Nous voulons devenir plus gros que nos concurrents, être le numéro un. Notre base reste l'Angleterre et la France. On ne peut pas faire trop de choses à la fois. Je voulais d'abord atteindre la masse critique dans ces deux pays. On vient d'acheter quelque chose en Australie. C'est petit, mais nous procédons comme en France, *où nous avons repris Le Chasseur français* en joint-venture avec Bayard Presse. Cela permet d'observer le marché.

– Comptez-vous investir aux Etats-Unis ?

– Je suis un européen convaincu, et je privilégie le Vieux Continent. Personne ne s'intéressait à la *France, alors qu'il y avait beaucoup* de monde aux Etats-Unis. Quand je vois tous les oiseaux partir dans un sens, je vais dans l'autre.

– Etes-vous candidat à la reprise du leader de la presse magazine en Angleterre, la filiale de Reed Elsevier, IPC, qui est en vente ?

– Je n'achèterai pas à n'importe quel prix. *Cela dit*, je rappelle que lorsque qu'on a repris les Editions *mondiales et les magazines du* groupe Hersant, on a dit que *j'avais payé trop cher. Ça a été la* même chose avec *Télé-Star*. On voit aujourd'hui que ce n'est pas le cas. Ce n'est jamais trop cher si l'on a une stratégie. Si je revendais *Télé-Star* aujourd'hui, je le revendrais presque le double. Nous avons les moyens de racheter IPC tout seul, mais on peut aussi s'associer avec un partenaire. Il n'est pas possible pour nous de garder tous les titres, car, dans certains cas, nous aurions 100 % d'un marché.

» Nous sommes en concurrence *frontale avec IPC. Alors, attention*, si quelqu'un d'autre reprend IPC, à un prix très élevé, il nous aura en face, et je n'ai pas du tout l'intention de m'endormir. Nous allons d'ailleurs lancer en janvier, en partenariat avec Hachette, un nouveau *titre féminin* en Grande-Bretagne, qui s'appellera *Red*. Nous *visons à moyen* terme une diffusion de 250 000 exemplaires. En France, nous avons plusieurs lancements prévus au cours des dix-huit prochains mois.

– Etes-vous candidat à la reprise de certains titres professionnels d'Havas ?

– Je ne sais pas si ces titres sont à vendre ou pas. Nous souhaitons développer notre pôle professionnel, *en France comme en Angleterre*. Nous avons des projets de lancement, tout en gardant un œil vigilant sur le marché. Mais je ne compte pas sur des acquisitions pour grandir. Dans ce secteur du « business to business », nous proposons des magazines, mais aussi l'organisation de Salons et de séminaires, ainsi que des produits en ligne. Cela nous permet d'expérimenter de nouvelles technologies qui pourront nous servir dans nos *magazines grand public*.

– Quelle est votre stratégie *dans le domaine du multimédia* ?

– Nous avons une stratégie dans le secteur professionnel. Pour les magazines, c'est plus difficile. Nous avons des sites Web, mais je ne mets pas une fortune sur la table. Nous ne sommes pas leader dans ce domaine. On bouge, mais pas trop.

– Le groupe a développé ses activités de radio. Voulez-vous intervenir dans ce secteur en France ?

– Nous avons la deuxième place *en Angleterre. Le métier de la radio* nous intéresse. Nous sommes prêts à investir en France, s'il y a des stations à vendre à un prix raisonnable. Nous avons un savoir-faire.

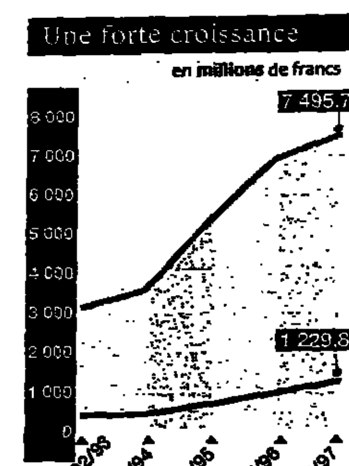
– Vous avez plusieurs fois critiqué le système de distribution de la presse et les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP)...

– Un groupe comme le nôtre, qui a une grande expérience des problèmes de distribution en Grande-Bretagne, a quelque chose à apporter. Nous avons des gros titres, mais aussi des petits titres. Il y a des choses à faire mais, pour des raisons historiques, on ne peut pas y toucher. C'est un club dans lequel nous ne sommes pas admis. *Les NMPP sont conscientes des* problèmes, mais combien de temps faut-il pour avoir son mot à dire ? »

Propos recueillis par Alain Salles

KEVIN HAND

> En France, nous avons plusieurs lancements prévus au cours des dix-huit prochains mois



En cinq ans, le chiffre d'affaires d'Emap a plus que doublé. En France, le chiffre d'affaires est de 2,1 milliards *de francs pour un résultat d'exploitation* de 292 millions.

PROFIL

UN ANGLAIS TRÈS PRESSÉ

Il a fait une entrée fracassante en France, en juin 1994. Dans l'ambiance feutrée d'un salon de l'hôtel Raphaël, la presse découvrait un drôle de PDG. Lunettes Jean-Paul Gaultier, cravates multicolores, parlant français comme une vache espagnole – il a nettement progressé depuis –, Kevin Hand venait de reprendre les Editions mondiales et les magazines du groupe Hersant. En une nuit, le groupe britannique Emap était devenu le numéro trois de la presse magazine française, *soufflant le groupe* créé par Cino Del Duca au nez et à la *barbe d'Axel Ganz (Prisma Presse)*. Un an et demi après, Emap consolidait *ses positions* en déboursant 1,4 milliard de francs pour *Télé Star* et *Top Santé*.

Kevin Hand est un homme pressé. Après une campagne réussie en France, il retraverse la Manche pour prendre la tête d'un groupe qui fait *de plus en plus parler de lui. Il y a dix* ans, Emap était inconnu, spécialisé *dans la presse régionale britannique*. Cette activité historique a été cédée *durant l'été 1996, pour accentuer* la diversification du groupe dans la presse magazine et professionnelle, ainsi que la radio.

Depuis 1984, Kevin Hand a joué un rôle-clé dans le développement de la presse magazine en Grande-Bretagne comme en France. L'homme va très vite et peste régulièrement contre certaines lenteurs de la presse française. Il a une formation de maquettiste typographe et a commencé sa carrière comme conseiller en management. *Il a également travaillé* dans les relations publiques. Kevin *Hand y a sans doute appris la pratique* d'une langue de bois joyeuse, qu'il manie à *merveille*. Il sait parfaitement jouer de son approche atypique du patron de presse à la française et se vante d'avoir l'un des plus petits bureaux du groupe.

Mais derrière un sourire jovial, une approche sympathique (à la réception d'Emap, on annonce à son secrétariat : *« Un visiteur pour Kevin »*), se *cache à peine une détermination de* fer et une envie de tout dévorer sur *son passage. Il est trop pressé pour* pratiquer l' *understatement* (l'art de la litote) cher à ses compatriotes. Préoccupé de faire parvenir le groupe à des taux de rentabilité conformes à ceux qu'attendent les fonds de pension, qui sont les principaux actionnaires d'Emap, Kevin Hand ne fait pas de sentiment. A l'historique patron de *Télé Star*, Claude Darcey, il fait comprendre qu'il a payé le journal *suffisamment* cher pour avoir le droit de s'en débarrasser.

Sa nomination à la tête d'Emap, à *quarante-six ans, n'est pas son bâton* de maréchal : *« Je ne me vois pas à soixante-cinq ans dans la même position. »* Pour lui, un horizon de vingt ans, c'est en effet l'éternité.

A. S.

Canal Plus fait du paiement à la séance le fer de lance de sa bataille avec TPS

***PRODUIT** d'appel par excellence* des bouquets numériques, le *paiement à la séance, ou pay per* view (PPV), est mis à contribution pour séduire le maximum d'abonnés avant la fin de l'année. Kiosque, service de paiement à la séance de Canal Plus, a inauguré, mardi 4 novembre, un nouvel habillage, signé Gédéon, et renforcé son offre de programmes, tout en proposant une grille tarifaire plus attrayante.

Selon Alexandre Michelin, nouveau directeur des programmes numériques de Canal Plus, *« le but de Kiosque sera d'attirer les abonnés qui ne consomment pas encore de paiement à la séance »*. A l'attention de ces novices, Kiosque retransmettra des spectacles, tels Gilbert Bécaud à l'Olympia ou les Spice Girls, ainsi que des pièces de théâtre.

La démarche est la même à Multivision, le service de paiement à la séance de Télévision par satellite (TPS). Selon Philippe Bony, responsable de Multivision, des concerts (Phil Collins) et du théâtre seront à l'affiche : *« Deux à trois pièces nouvelles par mois »*, grâce à *un accord avec la Copat*, coopérative de théâtres privés.

Kiosque, considéré comme *« le cœur de l'interactivité »*, a été reformaté pour *« accompagner l'acte d'achat »*. Un canal de promotion vante les programmes diffusés sur Kiosque pour inciter l'abonné à l'achat impulsif. Le tout accompagné d'une batterie d'offres commerciales : quatre films pour le prix de trois, *première commande* gratuite et un système de jetons donnant droit à une réduction.

Les gros consommateurs ne sont pas oubliés. Pour les séduire, Kiosque et Multivision misent sur les « season tickets » : un système d'achat au forfait couplé avec une forte réduction des prix. Ainsi les abonnés de Canal Plus pourront souscrire pour 950 francs à l'intégralité *de la prochaine saison* de football de première division. Un rabais d'importance : *aujourd'hui*, un match est facturé 50 francs l'unité *et une journée* de championnat vaut 75 francs. Même effort *sur la formule 1 : la saison* complète (dix-sept grands prix) est *proposée à 850 francs tandis que* le course par course reste à 80 francs. Selon Alexandre Michelin, *« cette logique de prix favorise les gros consommateurs »* et permet *« une fidélisation »*. Sur Multivision, le forfait Ligue des champions vaut 290 francs.

SUR LE CÂBLE

En 1997, pour sa première année pleine, Kiosque devrait dégager un chiffre d'affaires *« de l'ordre de 150 millions de francs »*. Une somme égale à *« 10 % à 15 % »* du chiffre d'affaires de CanalSatellite, précise Bruno Delecour, son président. Selon lui, *« Kiosque devrait être à l'équilibre en l'an 2000 »*. En octobre, Kiosque a *suscité* 500 000 achats, soit un peu moins d'un achat mensuel par abonné de CanalSatellite (environ 600 000 souscripteurs).

Au hit-parade, le cinéma arrive en tête avec 60 % des achats, devant le sport (40 %). Un Grand Prix de F1 réunirait de 15 000 à 30 000 achats. Les scores du football seraient d'environ 25 000 consom*mateurs par journée. Côté cinéma*, les grands succès en salle font la majorité des achats devant les films d'action et le cinéma porno. Un tiercé semblable à celui de TPS. Pour Bruno Delecour, *« les consommations du paiement à la séance sont proches de celles des vidéoclubs »*.

Lancé en avril 1996, Kiosque vient seulement d'obtenir son *conventionnement du Conseil* supérieur de l'audiovisuel (CSA). Un passeport indispensable pour être repris sur le câble. Proposé sur les réseaux de la CGV, Kiosque est aussi en négociation avec la Lyonnaise câble. Conçu à l'origine comme un produit d'appel pour CanalSatellite, Kiosque pourrait devenir l'autre solution face au bouquet. Déjà, le pay per view est, depuis août, accessible pour les abonnés de Canal Plus numérique, *qui peuvent choisir* entre Kiosque et CanalSatellite.

Guy Dutheil

LA CLT-UFA change le PDG de Fun Radio

LE CONSEIL d'administration de la SERC (filiale de la CLT-UFA et de M 6) a annoncé, lundi 3 novembre, la nomination d'Axel Duroux comme PDG de Fun Radio. Déjà PDG de RTL 2, qu'il continuera à diriger, Axel Duroux, trente-quatre ans, succède à Benoît Sillard. Ce dernier, qui était à la tête de Fun Radio depuis huit ans, avait remis sa démission *« compte tenu des évolutions futures de Fun Radio »*.

Il semble que M. Sillard n'était pas disposé à assumer les décisions de l'actionnaire, notamment quant à la recherche de synergies avec les autres *stations du groupe*. Cette radio, qui revendique 3 millions d'auditeurs, *a réalisé en 1996 un chiffre* d'affaires de 140 millions de francs et un résultat net de 12 millions de francs. En regroupant les deux radios sous une direction commune, avec les économies d'échelle que cela permet, la CLT-UFA peut espérer une meilleure rentabilité.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : les accusations d'*« appropriations illégales »* et** d'*« escroquerie »* portées contre la Sogecable, *opérateur* de Canal Plus Espagne, ne sont pas *« constitutives de délit »*, a décidé, lundi 3 novembre, la chambre d'accusation de l'audience nationale. Les poursuites devraient être abandonnées contre les dirigeants du groupe Prisa et de Canal Plus, actionnaires de la Sogecable, soupçonnés d'avoir détourné les dépôts de garantie versés par les abonnés de Canal Plus Espagne.

■ ***Jean-Luc Delarue* n'aura plus sur France 2 qu'une émission quotidienne d'une demi-heure,** « C'est l'heure », programmée chaque soir à 19 h 25 à partir du 17 novembre. Après avoir tenté d'enrayer la chute de l'audience en intercalant le jeu « Qui est qui ? » entre « C'est l'heure » et « C'est toujours l'heure », la direction de France 2 a décidé de *« rassembler toute son énergie sur une seule des deux émissions »* afin d'obtenir au moins 20 % de part d'audience avant 20 heures.

■ **LE DOLLAR** faisait toujours preuve d'une grande fermeté, mercredi 5 novembre dans la matinée, à 122,06 yens, 1,7247 mark et 5,7722 francs.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a fini, mercredi, en baisse de 0,32 %, affectée par la faillite, lundi, de la maison de courtage Sanyo Securities. Le Nikkei a perdu 52,05 points à 16 448,05.

■ **DES EXPERTS AMÉRICAINS** aideront l'Indonésie pour la mise en place de son programme de réformes financières, a annoncé, mercredi à Djakarta, le secrétariat d'Etat.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mercredi 5 novembre, sur le marché international de Hongkong à 313,30-313,70 dollars l'once, contre 313,50-313,90 dollars mardi en clôture.

■ **L'INDICE DOW JONES** de New York, a terminé, mardi, en hausse de 14,74 points (+ 0,19 %) à 7 689,13. L'indice est redevenu positif dans la dernière heure d'une séance calme.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

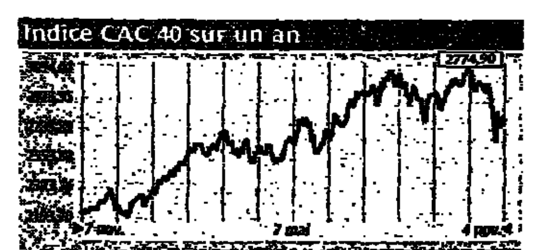
Nette reprise à Paris

LA BOURSE de Paris se reprenait assez nettement mercredi 5 novembre, dans le sillage du dollar, mieux orienté que la veille, et du retour au calme sur les marchés asiatiques. En hausse de 1,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 2,15 % à 2 834,66 points.

La grève des camionneurs ne semblait finalement pas trop inquiéter les milieux financiers, qui prennent acte de la reprise des négociations entre les différents acteurs de ce conflit. Les autres places financières européennes sont également bien orientées : Londres progresse de 0,94 % et Francfort de 2,02 %.

Du côté des valeurs, le titre du groupe textile Devaux était à nouveau recherché, progressant de 7 %. Bouygues Off Shore, une des valeurs parapétrolières qui avait beaucoup baissé lors de la tempête financière, gagnait 7 %. Coflexip, titre du même secteur, enregistrait une hausse de 5,12 %. Alcatel Alsthom progressait de 3,8 % et Lagardère de 3,7 % à la suite de la publication de chiffres d'affaires trimestriels en progression sensible.

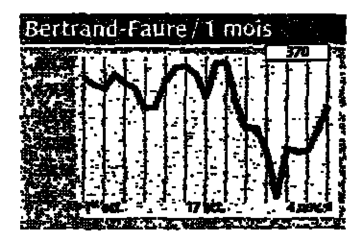
Enfin, LVMH gagnait 2,7 % et L'Oréal 2,8 % tandis que Labinal reculait de 2 %, NRJ de 1,8 % et Guyenne et Gascogne de 1 %.



CAC 40 5 jours

Bertrand Faure, valeur du jour

DANS UN MARCHÉ en baisse de 0,47 %, l'action Bertrand Faure s'est à nouveau distinguée en affichant mardi 4 novembre à la Bourse de Paris une progression de 3,4 % à 370 francs. Depuis le début de l'année, le titre de l'équipementier automobile spécialiste de la fabrication des sièges a gagné plus de 83 %. Une envolée qui s'explique avant tout par des rumeurs récurrentes d'OPA sur le groupe. Le capital de Bertrand Faure n'est plus considéré comme protégé et l'arrivée dans le tour de table d'Ecia, filiale de PSA, en lieu et place de Michel Thierry alimente ces bruits



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/11	Var. % 04/11	Var. % 31/12
Bouygues Offs.	317,60	+6,28	+138,94
Coflexip	682	+5,73	+148
Deveaux(Ly)#	638	+5,45	−11,38
Schneider SA	358,50	+5,02	+47,10
Metaleurop	64,90	+5,01	+53,97
Alcatel Alsthom	711	+4,86	+70,58
Lagardere	175,60	+4,38	−21,91
Metrologie Inter.	14,50	+4,31	−7,11
L'Oreal	2160	+4,26	+10,54
Carrefour	3256	+4,22	−3,55
BAISSES, 12 h 30			
Spir Communic. #	350	−2,34	−29,13
De Dietrich	261	−2,24	+33,50
Labinal	1602	−2,01	+61,65
Sagem SA	2607	−1,99	−16,70
Sade (Ny)	186,30	−1,94	−0,79
Fromageries Bel	4090	−1,89	−4,83
Nord-Est	117	−1,68	−9,37
Marine Wendel	656	−1,64	+37,61
NRJ #	807	−1,58	+22,64
Sat	1650	−1,43	+6,79

VALEURS LES PLUS ACTIVES

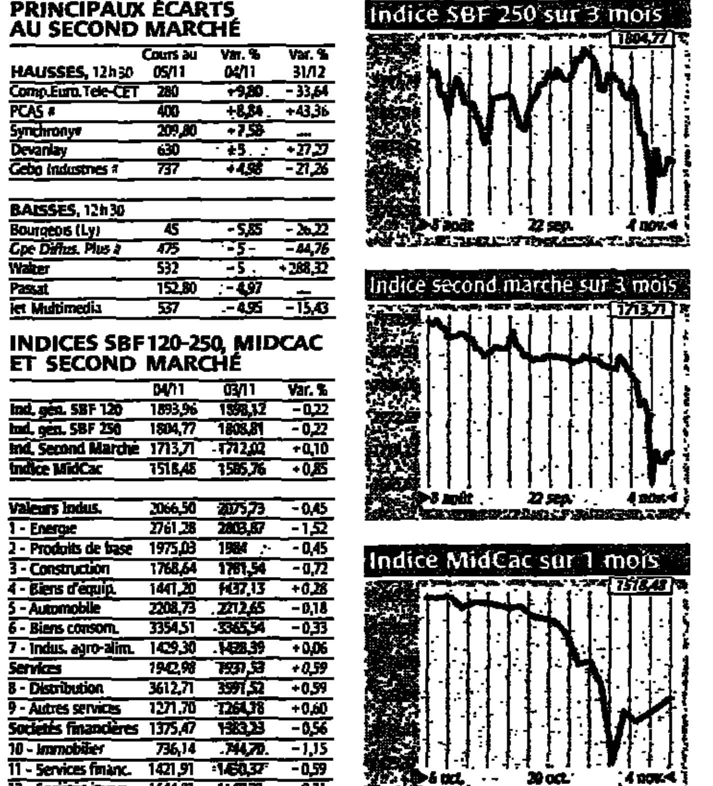
SÉANCE, 12 h 30	05/11 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	1787463	391719215,40
Alcatel Alsthom	520944	366930114
Eaux (Gle des)	346875	252093437
Carrefour	65556	211852387
Axa	438582	178213550,80
Elf Aquitaine	184037	133705349
Lafarge	265075	95993767,30
L'Oreal	40636	87050717
Rhone Poulenc A	299091	77232060,90
Societe Generale	80432	63024078

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/11	Var. % 04/11	Var. % 31/12
Comp.Euro.Tele-CET	280	+9,80	−33,64
PCAS #	400	+8,84	+43,36
Synchrony#	209,80	+7,58	—
Devanlay	630	+5	+27,27
Gebo Industries #	737	+4,98	−21,26
BAISSES, 12 h 30			
Bourgeois (Ly)	45	−5,85	−26,22
Gpe Diffus. Plus #	475	−5	−44,76
Walter	532	−5	+288,32
Passat	152,80	−4,97	—
Jet Multimedia	537	−4,95	−15,43

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/11	03/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1893,96	1898,12	−0,22
Ind. gén. SBF 250	1804,77	1808,81	−0,22
Ind. Second Marché	1713,71	1712,02	+0,10
Indice MidCac	1518,48	1505,76	+0,85
Valeurs Indus.	2066,50	2075,73	−0,45
1 - Energie	2761,28	2803,87	−1,52
2 - Produits de base	1975,03	1984	−0,45
3 - Construction	1768,64	1781,54	−0,72
4 - Biens d'equip.	1441,20	1437,13	+0,28
5 - Automobile	2208,73	2212,65	−0,18
6 - Biens consom.	3354,51	3365,54	−0,33
7 - Indus. agro-alim.	1429,30	1428,39	+0,06
Services	1942,98	1931,53	+0,59
8 - Distribution	3612,71	3591,52	+0,59
9 - Autres services	1271,70	1264,38	+0,60
Sociétés financières	1375,47	1383,23	−0,56
10 - Immobilier	736,14	744,70	−1,15
11 - Services financ.	1421,91	1430,37	−0,59
12 - Sociétés invest.	1644,81	1648,31	−0,21



Petite baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,32 % mercredi, affectée par les incertitudes entourant les marchés asiatiques et par la faillite, lundi, de la maison de courtage Sanyo Securities. L'indice Nikkei a terminé la journée en repli de 52,05 points à 16 448,05 points.

La faillite de Sanyo Securities commence à peser sur le marché dans la mesure où certains investisseurs annulent des contrats avec des fonds affiliés à la société de Bourse, rapportent des courtiers.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a fini mardi en hausse de 14,74 points (+0,19 %) à 7 689,13 au terme d'une séance calme où l'indice est repassé dans le positif dans la dernière heure d'échanges. Le Dow Jones a évolué la plus grande partie de la journée autour de 30 points de baisse après sa progression de plus de 3 % lundi. Mais Wall Street a finalement peu réagi à la baisse de la Bourse de Hong Kong, qui a terminé en recul de 4,2 % mardi. Le Dow Jones a pratiquement retrouvé son niveau d'avant le 27 octobre et la chute de plus de 550 points (-7,2 %) du Dow Jones.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/11	Cours au 03/11	Var. en %
Paris CAC 40	2774,56	2787,96	−0,48
New-York/DJ indus.	7641	7674,40	−0,44
Tokyo/Nikkei	16500,10	16458,90	+0,25
Londres/FT100	4890,70	4906,40	−0,32
Francfort/Dax 30	3812,45	3854,07	−1,09
Frankfort/Commer.	1272,78	1279,41	−0,52
Bruxelles/Bel 20	2914,73	2914,23	—
Bruxelles/Général	2361,47	2384,90	−0,99
Milan/MIB 30	1236	1236	—
Amsterdam/Gé. Cbs	599,70	602,70	−0,50
Madrid/Ibex 35	566,90	566,46	+0,08
Stockholm/Affarsal	2371,29	2371,29	—
Londres FT30	3182,70	3173,48	+0,24
Hong Kong/Hang S.	10780,80	11255,18	−4,40
Singapour/Strait t	1713,76	1708,95	+0,57

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

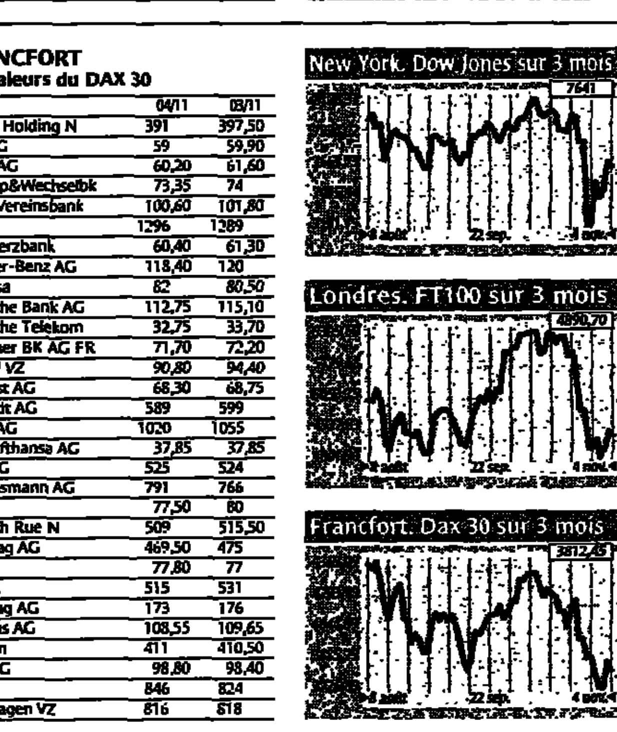
	04/11	03/11
Alcoa	72,87	74
Allied Signal	36,81	36,06
American Express	79,93	79,87
AT & T	49,37	49,93
Boeing Co	47	47,68
Caterpillar Inc.	52,12	52,25
Chevron Corp.	86,18	86,68
Coca-Cola Co	58,12	58,25
Disney Corp.	86,12	85,50
Du Pont Nemours&Co	58	59,87
Eastman Kodak Co	63,25	63,25
Exxon Corp.	62,56	62,25
Gén. Motors Corp.H	66,68	67,25
Gén. Electric Co	68,43	67,12
Goodyear T & Rubbe	65,25	65,18
Hewlett-Packard	64,62	63,50
IBM	102	101,62
Intl Paper	46,75	48,06
J.P. Morgan Co	116,25	114,31
Johnson & Johnson	60,12	59
Mc Donalds Corp.	46,06	45,62
Merck & Co.Inc.	88,18	90,62
Minnesota Mng.&Mfg	92,87	92,18
Philip Moris	42,06	41,56
Procter & Gamble C	71,75	70,93
Sears Roebuck & Co	46,18	45,31
Travelers	73,06	71,56
Union Carb.	46,18	46,43
Utd Technol	71,68	70,93
Wal-Mart Stores	36,37	36,31

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	04/11	03/11
Allied Lyons	4,97	4,99
Barclays Bank	15,03	15,28
B.A.T. industries	5,37	5,31
British Aerospace	16,51	16,25
British Airways	5,83	5,93
British Petroleum	8,82	8,78
British Telecom	4,55	4,55
B.T.R.	2,13	2,08
Cadbury Schweppes	5,97	5,96
Eurotunnel	0,60	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,03	12,80
Granada Group Plc	8,23	8,26
Grand Metropolitan	5,45	5,50
Guinness	5,49	5,49
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,05	7,18
H.S.B.C.	14,18	14,65
Imperial Chemical	8,97	8,97
Legal & Gen. Grp	4,80	4,84
Lloyds TSB	7,47	7,60
Marks and Spencer	6,02	6,28
National Westminst	8,83	8,81
Peninsular Orienta	6,97	6,98
Reuters	6,46	6,58
Saatchi and Saatch	1,25	1,23
Shell Transport	4,33	4,29
Tate and Lyle	4,63	4,61
Zeneca	18,58	19,09

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	04/11	03/11
Allianz Holding N	391	397,50
Basf AG	59	59,90
Bayer AG	60,20	61,60
Bay hyp&Wechselbk	73,35	74
Bayer Vereinsbank	100,60	101,80
BMW	1296	1289
Commerzbank	60,40	61,30
Daimler-Benz AG	118,40	120
Degussa	82	80,50
Deutsche Bank AG	112,75	115,10
Deutsche Telekom	32,75	33,70
Dresdner BK AG FR	71,70	72,20
Henkel VZ	90,80	94,40
Hoechst AG	68,30	68,75
Karstadt AG	589	599
Linde AG	1020	1055
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	525	524
Mannesmann AG	791	766
Metro	77,50	80
Muench Rue N	509	515,50
Preussag AG	469,50	475
Rwe	77,80	77
Sap VZ	515	531
Schering AG	173	176
Siemens AG	108,55	109,65
Thyssen	411	410,50
Veba AG	98,80	98,40
Viag	846	824
Volkswagen VZ	816	818



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

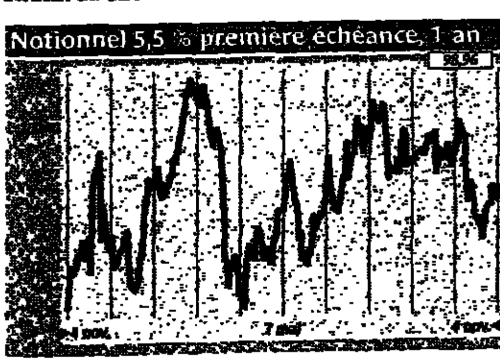
Recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, mercredi 5 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 18 centièmes, à 98,78 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,64 %, soit 0,02 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, dans un marché toujours attentif à l'évolution de Wall Street. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 6,24 % en clôture, contre 6,21 % mardi. Les opérateurs se montrent aussi prudents dans l'attente de la publication, vendredi, des statistiques du chômage.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,38 %, *le niveau de l'argent au jour le jour.*



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,65	6,24	1,70
Allemagne	3,35	5,62	6,25	1,80
Grande-Bretagne	7,06	6,57	NC	2,80
Italie	6,81	6,24	6,76	2,60
Japon	0,48	1,82	NC	0,50
Etats-Unis	5,87	5,90	6,21	3,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/11	Taux au 03/11	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 04/11	Vente 04/11	Achat 03/11	Vente 03/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,52	3,64	3,53	3,64
3 mois	3,57	3,72	3,69	3,80
6 mois	3,69	3,79	3,79	3,90
1 an	3,99	4,11	4,07	4,20
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5078	—	3,5195	—
Pibor Francs 3 mois	3,6719	—	3,6719	—
Pibor Francs 6 mois	3,8005	—	3,8165	—
Pibor Francs 9 mois	3,9648	—	3,9590	—
Pibor Francs 12 mois	4,1074	—	4,1035	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,6094	—	4,5885	—
Pibor Écu 6 mois	4,6615	—	4,6563	—
Pibor Écu 12 mois	4,7813	—	4,7788	—

MATIF

Échéances 04/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	69416	98,96	98,98	98,76	98,78
Mars 98	2707	98,44	98,44	98,24	98,24
Juin 98	2	97,80	97,80	97,80	97,80
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	13700	96,25	96,26	96,23	96,23
Mars 98	7460	95,97	95,98	95,95	95,96
Juin 98	3329	95,74	95,75	95,72	95,72
Sept. 98	1816	95,56	95,56	95,54	95,55
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	1644	97,98	98,06	97,80	97,80
Mars 98	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	19821	2777	2804	2770	2776
Déc. 97	2259	2785	2798	2776,50	2783
Mars 98	726	2808,50	2818	2807	2807
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7635 | US/DM ↘ 1,7231 | US/¥ ↗ 121,9400 | DM/F ↘ 3,3495 | £/F ↘ 9,7005

Faiblesse du dollar

***LE DOLLAR** restait faible, mercredi 5 novembre*, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7250 mark, 5,7785 francs et 122,26 yens.

La veille, le billet vert était tombé jusqu'à 1,7180 mark, 5,76 francs et 121,20 yens.

L'annonce de la candidature du gouverneur de la *Banque de France Jean-Claude Trichet à la présidence de la banque centrale européenne* (BCE) *n'a pas eu jusqu'à* présent d'impact sur le marché des changes. Certains analystes n'excluent toutefois pas que des réactions hostiles de la Bundesbank, favorable à la nomination du Néerlandais Wim Duisenberg, puissent avoir un impact sur les cours des devises. Un raidissement de la position allemande pourrait faire craindre une remontée des taux *outre-Rhin et donc doper le deutschemark.*

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 04/11	% 03/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,9500	−0,02	322	346
Ecu	6,6130	—	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7635	−1,25	5,4600	6,0600
Belgique (100 F)	16,2385	−0,02	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,1700	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4170	−0,12	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,0100	−0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,6975	−0,17	8,2400	9,0800
Gde-Bretagne (1 L)	9,7005	−0,70	9,2800	10,1300
Grèce (100 drach.)	2,1325	−0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8600	−0,52	71	81
Suisse (100 F)	411,0900	+0,08	398	422
Norvège (100 k)	82,2700	−0,38	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5890	−0,02	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9665	—	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2850	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1068	−1,36	3,8000	4,4000
Japon (100 yens)	4,7362	−2,39	4,5700	4,9200
Finlande (mark)	111,4300	−0,15	105	116

PARITÉS DU DOLLAR	05/11	04/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7231	1,7364	−0,77
TOKYO : USD/Yens	121,9400	121,5000	+0,36

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7847	5,7837	5,8135	5,8115
Yen (100)	4,7638	4,7610	4,8417	4,8369
Deutschemark	3,3501	3,3496	3,3513	3,3508
Franc Suisse	4,1230	4,1147	4,1248	4,1205
Lire ital. (1000)	3,4218	3,4151	3,4183	3,4165
Livre sterling	9,7186	9,7020	9,7237	9,7145
Peseta (100)	3,9692	3,9627	3,9683	3,9642
Franc Belge (100)	16,259	16,215	16,262	16,238

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,58	3,68	3,86
Eurodollar	5,59	5,72	5,75
Eurolivre	7,19	7,28	7,50
Eurodeutschemark	3,45	3,62	3,76

L'OR

	cours 04/11	cours 03/11
Or fin (k. barre)	58500	58300
Or fin (en lingot)	59500	59500
Once d'Or Londres	313,80	315,35
Pièce française(20f)	346	346
Pièce suisse (20f)	345	340
Pièce Union lat(20f)	342	340
Pièce 20 dollars us	2300	2310
Pièce 10 dollars us	1335	1342,50
Pièce 50 pesos mex.	2205	2210

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/11	cours 04/11
Brent (Londres)	19,93	19,61
WTI (New York)	21,10	20,91
Light Sweet Crude	20,93	20,68

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/11	04/11
Dow-Jones comptant	135,35	—
Dow-Jones à terme	143,16	143,32
CRB	241,64	241,61
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1990,75	1968,25
Cuivre à 3 mois	1996,50	1987,50
Aluminium comptant	1597,50	1584,50
Aluminium à 3 mois	1628	1627
Plomb comptant	590	592,50
Plomb à 3 mois	610,50	609,50
Etain comptant	5552,50	5595
Etain à 3 mois	5550	5620
Zinc comptant	1233,50	1226,25
Zinc à 3 mois	1262,50	1244
Nickel comptant	6127,50	6072,50
Nickel à 3 mois	6230	6185

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	482,50	482,88
Platine à terme	—	—
Palladium	208,60	209
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	363,25	359,25
Maïs (Chicago)	285,25	280,25
Grain. soja (Chicago)	717	711,25
Tourt. soja (Chicago)	233,10	232,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	76,90	76,90
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1578	1589
Café (Londres)	1454	1470
Sucre blanc (Paris)	312,50	311
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,80	72,38
Jus d'orange (New-York)	68,90	71,20

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,32 %
CAC 40 : 2839,21

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	965,01	966	+ 0,10	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	935	930	- 0,53	22/10/97
Renault (T.P.)	1788	1785	- 0,16	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	2190	2181	- 0,41	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1260	1270	+ 0,79	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	945	—	—	01/08/97
Accor	1100	1115	+ 1,36	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	303,10	306,20	+ 1,02	07/07/97
Air Liquide	902	923	+ 2,32	05/06/97
Alcatel Alsthom	678	711	+ 4,86	27/06/97
Atos (ex.Axime) CA	640	650	+ 1,56	—
Axa	401,90	408,60	+ 1,66	14/05/97
Bail Investis	765	762	- 0,39	11/07/97
Bancaire (Cie)	738	749	+ 1,49	12/05/97
Bazar Hot. Ville	531	541	+ 1,88	12/06/97
Bertrand Faure	370	370,90	+ 0,24	29/07/97
BIC	422	427,10	+ 1,20	09/07/97
BIS	490	—	—	01/07/96
B.N.P.	259,50	269,80	+ 3,96	17/07/97
Bollore Techno.	755	755	—	01/07/97
Bongrain	2132	2175	+ 2,01	15/05/97
Bouygues	538	550	+ 2,23	02/06/97
Bouygues Offs.	299	317,80	+ 6,28	26/06/97
Bull	67,20	67,95	+ 1,11	—
Canal +	1012	1026	+ 1,38	19/06/97
Cap Gemini	470	480	+ 2,12	09/05/97
Carbone Lorraine	1568	1570	+ 0,12	03/07/97
Carrefour	3124	3256	+ 4,22	28/04/97
Casino Guichard	316,70	316,50	- 0,06	10/06/97
Casino Guich.ADP	247	247,90	+ 0,36	10/06/97
Castorama Dub.(Li)	611	616	+ 0,81	02/07/97
C.C.F.	339,20	344,10	+ 1,44	20/05/97
Cegid (Ly)	632	640	+ 1,26	27/05/97
Cerus Europ.Reun	32,70	33,40	+ 2,14	01/07/93
Cetelem	636	636	—	01/04/97
CGIP	1867	1852	- 0,80	13/06/97
Chargeurs	390	388,70	- 0,33	25/06/97
Christian Dalloz	680	684	+ 0,58	02/07/97
Christian Dior	649	656	+ 1,07	20/06/97
Ciments Francais	242	243,60	+ 0,66	13/08/97
Cipe France Ly #	152,80	156	+ 2,09	12/08/97
Clarins	461	469	+ 1,73	21/07/97
Club Mediterranee	420,50	430,10	+ 2,28	24/06/96
Coflexip	645	682	+ 5,73	10/06/97
Colas	820	835	+ 1,82	30/06/97
Comptoir Entrep.	11,20	11,15	- 0,44	15/07/92
Comptoirs Mod.	2638	2625	- 0,49	13/06/97
CPR	446	446,80	+ 0,17	10/07/97
Cred.Fon.France	63,50	63	- 0,78	16/09/95
Credit Lyonnais CI	330	330	—	01/07/93
Cred.Nat.Natexis	334,80	341	+ 1,85	13/08/97
CS Signaux(CSEE)	198,50	200	+ 0,75	01/07/97
Damart	3810	3800	- 0,26	19/12/96
Danone	909	919	+ 1,10	20/05/97
Dassault-Aviation	1350	1350	—	04/07/97
Dassault Electro	587	590	+ 0,51	11/06/97
Dassault Systemes	174	176	+ 1,14	18/07/97
De Dietrich	267	261	- 2,24	10/07/97
Deveaux(Ly)#	605	638	+ 5,45	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	44,50	- 1,11	—
Dexia France	600	602	+ 0,33	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	112	112,80	+ 0,71	20/06/96
Dynaction	155	158	+ 1,93	10/07/92
Eaux (Gle des)	714	730	+ 2,24	01/07/97
Eiffage	276	276,50	+ 0,18	01/07/96
Elf Aquitaine	716	732	+ 2,23	18/06/97
Eramet	246	245	- 0,40	08/08/97
Eridania Beghin	859	879	+ 2,32	11/07/97
Essilor Ind	1595	1621	+ 1,63	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1540	1579	+ 2,53	02/07/97
Esso	510	515	+ 0,98	26/06/97
Eurafrance	2395	2380	- 0,62	19/12/96
Euro Disney	7,55	7,60	+ 0,66	25/02/93
Europe 1	1200	1185	- 1,25	02/04/97
Eurotunnel	5,65	5,60	- 0,88	—
Fimalac SA	492	487	- 1,01	25/06/97
Finextel	108,50	106,10	- 0,36	26/06/97
Fives-Lille	360	357	- 0,83	10/07/96
France Telecom	219	218,30	- 0,31	—
Fromageries Bel	4169	4090	- 1,89	30/07/97
Galeries Lafayette	2699	2699	—	30/06/97
GAN ex.dt sous.	122,80	127	+ 3,42	05/07/94
Gascogne (B)	510	518	+ 1,56	12/06/97
Gaumont #	377	385	+ 2,12	12/05/97
Gaz et Eaux	2390	2360	- 1,25	06/06/97
Geophysique	813	820	+ 0,86	12/07/93
G.F.C.	518	518	—	28/07/97
Groupe Andre S.A.	552	557	+ 0,90	12/02/96
GROUPE GTM	344	342,60	- 0,40	29/07/97
Gr.Zannier (Ly) #	133,90	135	+ 0,82	01/07/97
Guilbert	775	794	+ 2,45	25/07/97
Guyenne Gascogne	1839	1835	- 0,21	13/06/97
Hachette Fili.Med.	1050	1045	- 0,47	19/06/97
Havas	382,40	387	+ 1,20	23/09/97
Havas Advertising	699	706	+ 1	03/09/97
Imetal	633	637	+ 0,63	25/06/97
Immeubl.France	340	340	—	25/08/97
Infogrames Enter.	843	849	+ 0,71	—
Ingenico	122,10	124	+ 1,55	04/06/97
Interbail	170	170,10	+ 0,05	30/06/97
Intertechnique	1239	1259	+ 1,61	30/09/97
ISIS	683	685	+ 0,29	—
Jean Lefebvre	322	323	+ 0,31	10/06/97
Klepierre	780	788	+ 1,02	03/04/97
Labinal	1635	1602	- 2,01	09/07/97
Lafarge	358,90	363,40	+ 1,25	02/06/97
Lagardere	166,30	173,60	+ 4,38	22/07/97
Lapeyre	337	336,60	- 0,05	27/05/97
Lebon	236	236	—	05/07/97
Legrand	1089	1115	+ 2,38	13/06/97
Legrand ADP	756	756	—	13/06/97
Legris indust.	206,70	207,50	+ 0,38	[illegible]
Locindus	771	773	+ 0,25	[illegible]
L'Oreal	2072	2168	+ 4,34	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1008	1034	+ 2,57	[illegible]
Marine Wendel	667	656	- 1,64	[illegible]
Metaleurop	61,80	64,90	+ 5,01	[illegible]
Metrologie Inter.	13,90	14,50	+ 4,31	[illegible]
Michelin	312	320,40	+ 2,69	[illegible]
Moulinex #	129,90	130	+ 0,07	[illegible]
Nord-Est	119	117	- 1,68	[illegible]
Nordon (Ny)	386	—	—	—
NRJ #	820	807	- 1,58	[illegible]
Olipar	67	—	—	—
Paribas	426	428,50	+ 0,58	[illegible]
Pathe	1030	1054	+ 2,33	[illegible]
Pechiney	240,30	244,30	+ 1,66	[illegible]
Pernod-Ricard	271,40	272,50	+ 0,40	[illegible]
Peugeot	663	674	+ 1,65	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2728	2781	+ 1,94	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	661	655	- 0,90	[illegible]
Primagaz	412	416,50	+ 1,09	[illegible]
Promodes	1863	1907	+ 2,36	[illegible]
Publicis #	534	535	+ 0,18	[illegible]
Remy Cointreau	104,90	105	+ 0,09	[illegible]
Renault	155,10	158	+ 1,86	[illegible]
Rexel	1560	1576	+ 1,02	[illegible]
Rhone Poulenc A	253,80	257,90	+ 1,61	[illegible]
Rochette (La)	26	26,10	+ 0,38	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5530	5560	+ 0,54	[illegible]
Sade (Ny)	190	186,30	- 1,94	[illegible]
Sagem SA	2660	2607	- 1,99	[illegible]
Saint-Gobain	826	840	+ 1,69	[illegible]
Salomon (Ly)	510	508	- 0,39	[illegible]
Salvepar (Ny)	450	450	—	[illegible]
Sanofi	570	568	- 0,35	[illegible]
Sat	1674	1650	- 1,43	[illegible]
Saupiquet (Ns)	510	511	+ 0,19	[illegible]
Schneider SA	322,30	338,50	+ 5,02	[illegible]
SCOR	270,40	271,30	+ 0,33	[illegible]
S.E.B.	680	700	+ 2,94	[illegible]
Sefimeg CA	350	351	+ 0,28	[illegible]
SEITA	185	184	- 0,54	[illegible]
Selectibanque	69,60	70	+ 0,57	[illegible]
SFIM	985	1025	+ 4,06	[illegible]
SGE	148,10	148,50	+ 0,27	[illegible]
Sidel	340	352,10	+ 3,55	[illegible]
Silic CA	805	801	- 0,49	[illegible]
Simco	425	425	—	[illegible]
S.I.T.A	1082	1072	- 0,92	[illegible]
Skis Rossignol	113,10	113,90	+ 0,70	[illegible]
Societe Generale	774	787	+ 1,67	[illegible]
Sodexho Alliance	2985	2960	- 0,83	[illegible]
Sommer-Allibert	189,90	191,10	+ 0,63	[illegible]
Sophia	229	229	—	[illegible]
Spir Communic. #	358,40	350	- 2,34	[illegible]
Strafor Facom	385	390	+ 1,29	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	603	619	+ 2,65	[illegible]
Synthelabo	700	722	+ 3,14	[illegible]
Technip	620	640	+ 3,22	[illegible]
Thomson-CSF	158	160,80	+ 1,77	[illegible]
Total	634	647	+ 2,05	[illegible]
UIF	410	409	- 0,24	[illegible]
UIS	206,10	207	+ 0,43	[illegible]
Unibail porteur	560	562	+ 0,35	[illegible]
Union Assur.Fdal	650	658	—	[illegible]
Usinor	96	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Valeo	384,70	388,10	+ 0,88	[illegible]
Vallourec	387,10	391	+ 1	[illegible]
Via Banque	165	167	+ 1,21	[illegible]
Worms & Cie	497,90	498	+ 0,02	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1283	1302	+ 1,48	[illegible]
Elf Gabon	1117	1112	- 0,44	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	116	117,20	+ 1,03	[illegible]
Adecco S.A.	1820	1870	+ 2,74	[illegible]
Adidas AG #	835	850	+ 1,79	[illegible]
American Express	460	462,10	+ 0,45	[illegible]
Anglo American #	265	268	+ 1,13	[illegible]
Amgold #	266	277	+ 4,13	[illegible]
Arjo Wiggins App.	18	18,10	+ 0,55	[illegible]
A.T.T. #	289,60	286,50	- 1,07	[illegible]
Banco Santander #	161,90	162	+ 0,06	[illegible]
Barrick Gold #	120	118,50	- 1,25	[illegible]
B.A.S.F. #	193	200	+ 3,62	[illegible]
Bayer #	200,50	206,50	+ 2,99	[illegible]
Cordiant PLC	11,85	11,95	+ 0,84	[illegible]
Crown Cork ord.# ■	262,50	262,80	+ 0,11	[illegible]
Crown Cork PF CV# ■	248,70	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	396	403,90	+ 1,99	[illegible]
De Beers #	137,40	138,80	+ 1,01	[illegible]
Deutsche Bank #	375,50	373	- 0,66	[illegible]
Dresdner Bank	240	240,60	+ 0,25	[illegible]
Driefontein #	41,50	41,45	- 0,12	[illegible]
Du Pont Nemours #	333,70	337	+ 0,98	[illegible]
Eastman Kodak #	360,20	363,50	+ 0,91	[illegible]
East Rand #	1,44	1,48	+ 2,77	[illegible]
Echo Bay Mines #	24	23,50	- 2,08	[illegible]
Electrolux #	505	502	- 0,59	[illegible]
Ericsson #	262	272	+ 3,81	[illegible]
Ford Motor #	269,50	270,20	+ 0,25	[illegible]
Freegold #	29,85	29,30	- 1,84	[illegible]
Gencor act.regr.	13	13,60	+ 4,61	[illegible]
General Elect. #	394,10	396,90	+ 0,71	[illegible]
General Motors #	386	385,10	- 0,23	[illegible]
Gle Belgique #	538	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	53,20	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	53	54	+ 1,88	[illegible]
Hanson PLC reg.	29,10	30	+ 3,09	[illegible]
Harmony Gold #	20	20,10	+ 0,50	[illegible]
Hitachi #	46,25	45,30	- 2,05	[illegible]
Hoechst #	228,20	237	+ 3,85	07/05/97
I.B.M #	585	593	+ 1,36	10/09/97
I.C.I #	89	89	—	06/10/97
Ito Yokado #	280,10	280,10	—	31/12/99
Kingfisher plc #	81,60	81,50	- 0,12	29/11/96
Matsushita #	96,15	98	+ 1,92	10/12/97
Mc Donald's #	263,50	265,80	+ 0,87	12/09/97
Merck and Co #	516	510	- 1,16	01/10/97
Mitsubishi Corp.#	47,80	47,65	- 0,31	31/12/99
Mobil Corporat.#	433,10	[illegible]	—	10/12/97
Morgan J.P. #	659	[illegible]	—	15/10/97
Nestle SA Nom. #	8160	8270	+ 1,34	17/06/97
Nipp. MeatPacker #	80	72,10	- 9,87	01/04/97
Nokia A	510	525	+ 2,94	08/04/97
Norsk Hydro #	316	322,70	+ 2,12	22/05/97
Petrofina #	2125	2200	+ 3,52	28/05/97
Philip Morris #	238,40	243,10	+ 1,97	10/10/97
Philips N.V #	448,10	462,50	+ 3,21	08/04/97
Placer Dome Inc #	91,15	89,60	- 1,70	22/09/97
Procter Gamble #	411,80	413	+ 0,29	14/11/97
Quilvest	318	317	- 0,31	28/07/97
Randfontein #	10,15	10	- 1,47	26/03/91
Rio Tinto PLC #	75,40	75,55	+ 0,19	20/10/97
Royal Dutch #	312,50	315,90	+ 1,08	23/09/97
Sega Enterprises	143	142,50	- 0,34	01/10/97
Saint-Helena #	21,95	20,40	- 7,06	12/09/97
Schlumberger #	516	538	+ 4,26	10/10/97
SGS Thomson Micro.	441	445,10	+ 0,92	—
Shell Transport #	42,35	40,90	- 3,42	09/11/97
Siemens #	365	371,70	+ 1,83	14/02/97
Sony Corp. #	499,60	507	+ 1,48	01/10/97
Sumitomo Bank #	62,75	61,50	- 1,99	31/12/99
T.D.K #	488	534	+ 9,42	31/12/99
Telefonica #	161	162,40	+ 0,86	03/06/97
Toshiba #	25,85	26	+ 0,58	31/12/98
Unilever act.Div.#	316,50	315,60	- 0,28	29/05/97
United Technol. #	408,20	412,50	+ 1,05	10/09/97
Vaal Reefs #	254	250	- 1,57	19/09/97
Volkswagen A.G #	3500	3557	+ 1,65	20/06/97
Volvo (act.B) #	152,10	160,70	+ 5,65	28/04/97
Western Deep #	120	120	—	19/09/97
Yamanouchi #	141	138,60	- 1,70	31/12/99
Zambia Copper	15,35	15,60	+ 1,62	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 5 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,12	0,197
CEPME 9% 89-99 CA#	107,49	2,096 †
CEPME 9% 92-06 TSR	120,81	3,581
CFD 9,7% 90-03 CB	119,45	7,441
CFD 8,6% 92-05 CB	—	6,479
CFF 10% 88-98 CA#	104,95	0,575 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	114,65	6,796 †
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,57	4,096 †
CLF 9%88-93/98 CA#	101,14	7,083 o
CNA 9% 4/92-07	122	4,734
CRH 8,6% 92/94-03	115,30	3,204
CRH 8,5% 10/87-88#	105,18	9,868
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,19	6,362 d
EDF 8,6% 92-04 #	—	5,313 o
Finansder 9%91-06#	122,31	8,655 ↓
Finansd.8,6%92-02#	112,70	6,889
Floral9,75% 90-99#	108,30	2,965 ↓
OAT 88-98 TME CA#	100,25	3,913 o
OAT 9/85-98 TRA	—	0,545 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	103,31	3,644
OAT TMB 87/99 CA#	99,96	2,659
OAT 8,125% 89-99 #	105,51	3,607
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,333 o
OAT 85/00 TRA CA#	—	0,989
OAT 10%5/85-00 CA#	112,47	4,638
OAT 89-01 TME CA#	101,40	3,913 o
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	7,096 †
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,57	2,260
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,90	5,636 †
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,04	8,197
OAT 8,50% 89-19 #	128,35	0,419
OAT 8,50%92-23 CA#	—	4,684
SNCF 8,8% 87-94CA	104,82	6,825 o
Suez Lyon.Eaux 90	960	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	61,50	60
Baccarat (Ny) ◆	540	540
Bains C.Monaco ◆	561	561
Bque Transatlantl. ◆	183,50	183,50
B.N.P.Intercont.	780	812
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	384,50	384,50
Champex (Ny) ◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP	425	429
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2265	2265
Generali Fce Assur	1339	1320
Continental Ass.Ly	575	574
Darblay ◆	506	506
Didot Bottin	776	775
Eaux Bassin Vichy ◆	3114	3114
Ecia	932	939
Ent.Mag. Paris	1360	1365
Fichet Bauche ◆	46,60	42,10 o
Fidei ◆	34,80	34,80
Finalens	252,10	257
F.I.P.P. ◆	325	325
Fonciere (Cie) ◆	601	601
Fonc. Lyonnaise #	714	710
Foncina #	495	500
Francarep	280	280
France S.A. ◆	1180	1180
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1272	1272
G.T.I (Transport) ◆	200	200
Immobail	143,60	147,50
Immobanque	600	614
Locamion (Ly) ◆	401,20	401,20
Lucia ◆	50	50
Monoprix	314,50	315
Metal Deploye	351,10	1358
Mors	5,45	5,80
Navigation (Nle)	127,90	128
Optorg	348,60	340
Paluel-Marmont ◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny) ◆	803	803
Parfinance ◆	265	265
Paris Orleans	271	270,90
Promodes (CI) ◆	1550	1550
PSB Industries Ly	520	520
Rougier #	345	345
Saga	126	122,10
S.I.P.H. ◆	320,20	320,20
Sofragi ◆	4878	4878
Taittinger ◆	2980	2980
Tour Eiffel ◆	268	268
Vicat	473	468
Caves Roquefort ◆	1900	1900
Elyo	330	329,90
Finaxa	342	348,90
Gaillard (M) ◆	1521	1521
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	140	140
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	1725
Hotel Lutetia	350	350
Hotels Deauville	540	540
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	514	514
L.Bouillet (Ly) ◆	300	300
Lloyd Continental ◆	9000	9000
Lordex (Ny)	0,01	0,01
Matussiere Forest.	59,90	61
Moncey Financiere ◆	3055	3055
M.R.M. (Ly)	417	417
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	104	104
Pechiney Intl	120	122
Poliet	501	501
Sabeton (Ly) ◆	700	700
Sanse (Ly)	879	878
Sechilienne (Ly)	1140	1150
Sucr.Pithiviers	3350	3350
Tanneries Fce (Ny) ◆	300	300
Teleflex L. Dupont	105	110
Union Gle Nord(Li)	234,90	234

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	345
Commerzbank AG	210	209,90
Fiat Ord.	18,05	18,05
Gold Fields South	106	106
Kubota Corp.	19,60	19,60
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	40	41
Robeco	535	540
Rodamco N.V.	166,60	169,10
Rolinco	519	525
Sema Group Plc #	133	135
Solvay SA	344	339,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 5 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	40	39,95
AFE #	460	460
Aigle #	310	310
Albert S.A (Ns)	149	150,10
Altran Techno. #	1639	1637
Arkopharma#	298	294
Montaignes P.Gest.	1895	1898
Assystem #	169,90	170
Bque Picardie (Li) ●	705	705
Bque Tarneaud(B)#	320,10	325
Bque Vernes	178	179
Beneteau #	828	830
B I M P ●	91,70	91,70
Boiron (Ly)	309	309
Boisset (Ly) #	700	700
But S.A.	259,90	261
Cardif SA ◆	800	800
C.E.E #	68,25	65
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	205	206
CNIM CA#	193	192
Codetour	360	365
Comp.Euro.Tele-CET	255	280
Conflandey #	307,90	307,90
C.A. Hte Normandie	318,90	318,90
C.A. Paris IDF	739	738
C.A.Ille & Vilaine	300	300
C.A.Loire Atl.Ns #	275	275
C.A.Pas de Calais	545	545
C.A.du Nord (Li)	520	520
C.A. Oise CCI	326	326
C.A. Somme CCI	308	308
C.A.Toulouse (B)	415	415
Devanlay	600	630
Devernois (Ly)	560	560
Ducros Serv.Rapide ◆	51	51
Emin-Leydier (Ly)#	424	425
Europ.Extinc.(Ly)#	399	397
Expand s.a	560	560
Factorem	625	630
Faiveley #	185	183,50
Finacor	64	61
Fininfo	715	715
Fructivie	625	620
Gautier France #	245	243
Gel 2000	50	52
GEODIS # ◆	330,40	330,40
GFI Industries #	1050	1050
Girodet (Ly) # ◆	30	30
GLM S.A.	232,70	231,90
Grandoptic.Photo #	950	967
Gpe Guillin # Ly	195	194
Kindy #	150	150
Guerbet	216	220
Hermes internat.1#	380	387,60
Hurel Dubois	710	705
ICBT Groupe #	212,50	202,50
I.C.C. ◆	138	138
ICOM Informatique	440	458
Idianova ◆	66	66
Int. Computer # ◆	60	60
IPBM	68	65
M6-Metropole TV	566	566
Manitou #	743	735
Manutan	380	380
Marie Brizard #	679	680
Maxi-Livres/Profr#	33	33
Mecelec (Ly)	58	56,20
MG3 Coutier #	260	260
Monneret Jouet Ly#	171,50	171,50
Naf-Naf #	72	71
Norbert Dentres.#	585	588
NSC Groupe Ny ◆	797	797
Onet #	830	812
Paul Predault #	131,80	135,30
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	79,20	81,45
Phyto-Lierac #	216,90	215
Pochet	565	570
Poujoulat Ets (Ns) ◆	223	223
Radiall #	640	639
Robertet #	1043	1040
Rouleau-Guichard ◆	290	290
Securidev #	107	106,50
Smoby (Ly)#	580	589
Sofco (Ly)	12	12
Sofibus ◆	363,80	363,80
Sogeparc (Fin)	359	359,50
Sopra #	520	526
Steph.Kelian #	63	66
Sylea	512	511
Teisseire-France	176	176,10
TF1	550	548
Thermador Hol. #	291,50	286
Trouvay Cauvin #	90,10	90,10
Unilog	783	780
Union Fin.France	552	563
Viel et Cie #	147	148
Vilmorin et Cie #	495	475,20
Virbac	425	425

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 5 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	32	32
Belvedere	625	624
BVRP	194	196
Coil	185	180
Electronique D2	750	740
FDM Pharma n.	214,90	214,90
Genset ◆	350	350
Guyanor action B ◆	10,80	10,80
High Co. ◆	171	171
Infonie	77	80
Joliez-Regol ◆	75	75
Mille Amis ◆	53	53
Naturex	73,50	73
Olitec	700	715
Picogiga ◆	209	209
Proxidis	16,85	[illegible]
R21 Santé	415	405
Stelax ◆	8,45	8,45

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 5 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	750	750
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	169	169
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	140	133,33
Agipi Actions (Axa)	115,14	109,66
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2453,23	2416,98
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14337	14337
Natio Epargne	2226,79	2204,74
Natio Oblig. M.T. C/D	858,05	849,55
Natio Ep. Croissance	3183,29	3120,87
Natio Ep. Patrimoine	137,32	134,63
Natio Epargne Retraite	157,44	154,35
Natio Epargne Trésor	11312,22	11289,64
Natio Euro Valeurs	1023,87	1003,79
Natio Euro Oblig.	1022,84	1012,71
Natio Euro Opport.	1049,19	1028,62
Natio Inter	1091,69	1070,28
Natio Opportunités	186,51	182,85
Natio Revenus	1116,97	1106,91
Natio Sécurité	11539,42	11539,42
Natio Valeurs	1339,67	1313,40
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93317,20	93317,20
Oblig. tres caté.	272,68	268,65
CDC·GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	828,08	803,96
Nord Sud Dévelop. C ◆	2606,86	2601,66
Nord Sud Dévelop. D ◆	2463,21	2458,29
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	315,13	308,95
Patrimoine Retraite D ◆	305,57	299,58
Sicav Associations C ◆	2440,74	2440,74
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19849,55	19849,55
Mutual. dépôts Sicav C	19422,20	19402,80
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	280,98	275,47
Écur. Capitalisation C	254,06	254,06
Écur. Expansion C	83755,57	83755,57
Écur. Géovaleurs C	3540,86	3471,43
Écur. Investis. D PEA	223,58	219,20
Écur. Monépremière	11439,98	11439,98
Écur. Monétaire C	13743,48	13743,48
Écur. Monétaire D	12517,49	12517,49
Écur. Trésorerie C	322,63	322,63
Écur. Trésorerie D	310,11	310,11
Écur. Trimestriel D	2028,51	2028,51
Éparcourt-Sicav D	193,85	193,85
Géoptim C	12939,78	12748,55
Géoptim D	11885,71	11710,06
Horizon C	2255,27	2211,05
Prévoyance Écur. D	105,77	105,77
Sensipremière C	13365,84	13332,51
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12131,60	12107,39
Écur. Sécuripremière C	12098,74	12086,65
INDOCAM — CNCA		
Amplia ◇	120817,45	120817,45
Atout Amérique	194,96	190,20
Atout Asie	93,89	91,60
Atout Futur C	791,88	772,57
Atout Futur D	745,45	727,27
Coexis	1960,79	1928,01
Dieze	2178,60	2142,18
Elicash ◇	959307,85	959307,85
Epargne-Unie	209,11	204,01
Eurodyn	2619,30	2555,41
Indicia ◆	1697,08	1655,38
Moné.JC ◇	12055,32	12055,32
Moné.JD ◇	11672,08	11672,08
Oblifutur C	552,64	543,40
Oblifutur D	529,54	520,69
Oraction	1586,43	1547,74
Revenu-Vert	1184,83	1165,02
Sevea ◆	116,80	113,95
Synthesis	18314,84	17991
Uni Association ◇	121,74	121,74
Uni Foncier	1403,16	1368,94
Uni France	841,79	821,26
Uni Garantie C	1901,25	1869,47
Uni Garantie D	1454,16	1429,35
Uni Régions	1639,83	1599,83
Univar C ◇	312,42	312,42
Univar D ◇	299,41	299,41
Univers Actions	244,11	238,16
Univers-Obligations	249,88	245,70
CIC BANQUES		
Francic	728,89	707,66
Francic Pierre	138,70	134,66
Europe Régions	232,32	225,55
CIC PARIS		
Associc	1128,78	1128,78
Cicamonde	1552,95	1507,72
Converticic	402,51	396,56
Ecocic	1691,91	1642,63
Mensuelcic	10081,50	9981,68
Oblicic Mondial	3919,95	3882,02
Oblicic Régions	1181,49	1164,03
Rentacic	162,04	159,85
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1386,60	1372,87
Lion 20000 C	17303,41	17303,41
Lion 20000 D	16598,59	16598,59
Lion Associations C	11109,34	11109,34
Lion Associations D	11109,34	11109,34
Lion Court Terme C	26668,56	26668,56
Lion Court Terme D	24181,37	24181,37
Lion Plus C	1576,42	1545,51
Lion Plus D	1503,76	1474,27
Lion Trésor	2464,22	2439,82
Oblilion	2172,28	2150,77
Sicav 5000	713,26	699,27
Slivafrance	1192,01	1168,64
Slivam	584,33	572,87
Slivarente	246,60	241,76
Slivinter	795,18	779,59
Trilion	5124,49	5058,71
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2347,71	[illegible]
CM Option Dynamique ◆	123,13	[illegible]
CM Option Equilibre	261,90	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	156,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	924,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	140,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23140,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1648,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1885,99	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1094,28	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération ◆	101,96	100,95
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	611,82	585,47
Saint-Honoré Capital ◆	20034,40	19458,19
St-Honoré March. Emer.	800,69	766,21
St-Honoré Pacifique	685,57	656,05
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1846,73	1846,73
Stratégie Actions	1123,46	1080,35
Stratégie Rendement	1986,94	1924,40
LA POSTE		
Amplitude Amérique	117,27	114,41
Amplitude Europe C	167,19	163,11
Amplitude Europe D	164,38	160,37
Amplitude Monde C	1023,05	998,10
Amplitude Monde D	975,99	952,19
Amplitude Pacifique	98,62	96,21
Elanciel D PEA	181,20	176,78
Émergence Poste D PEA	151,93	148,22
Géobilys C	677,03	[illegible]
Géobilys D	640,56	[illegible]
Kaleïs Dynamisme	1095,05	[illegible]
Kaleïs Équilibre	1069,79	[illegible]
Kaleïs Sérénité	1040,03	[illegible]
Latitude C	149,78	[illegible]
Latitude D	136,45	[illegible]
Oblitys D	623,89	[illegible]
Plénitude D PEA	203,85	[illegible]
Poste Gestion C	15008,73	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5247,92	[illegible]
Solstice D	2352,27	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38333,39	[illegible]
Actimonétaire D	30370,05	[illegible]
Cadence 1 D	1057,54	[illegible]
Cadence 2 D	1060,82	[illegible]
Cadence 3 D	1048,53	[illegible]
Capimonétaire C	414,31	[illegible]
Capimonétaire D	373,83	[illegible]
Sogeoblig C/D	9299,20	[illegible]
Interoblig C	7491,15	[illegible]
Intersélection France D	716,57	[illegible]
S.G. France opport. C	2031,78	[illegible]
S.G. France opport. D	1939,59	[illegible]
Sogenfrance C	1881,59	[illegible]
Sogenfrance D	1719,86	[illegible]
Sogépargne D	297,80	[illegible]
Soginter C	2476,82	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1380,87	[illegible]
Sogéliance D	1696,03	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	225,78	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 6 NOVEMBRE 1997

SPORTS L'AJ Auxerre et Strasbourg sont les deux seuls clubs français à s'être qualifiés, mardi 4 novembre, pour les huitièmes de la finale de la Coupe de l'UEFA. ● VAINQUEURS au match aller de l'OFI Crète (3-1), les Auxerrois se sont inclinés (3-2) ; les Strasbourgeois qui avaient battu Liverpool 3-0 ont résisté aux Anglais qui l'ont emporté 2-0, mais ces derniers sont éliminés. ● DÉCEPTION pour Lyon où l'Inter de Milan s'est qualifié (3-1) malgré sa défaite du match aller (2-1). Bastia a livré une belle partie face aux Steaua Bucarest, mais en vain : vainqueurs 3-2, les Corses avaient été battus 1-0 à l'aller. Les Messins sont éliminés par Karlsruhe (1-1, 2-0 à l'aller). ● LA FRAYEUR des seizièmes de finale est pour l'Ajax Amsterdam, champion d'Europe 1995, qui a été mené 2-0 par les Italiens d'Udinese avant d'arracher sa qualification dans les toutes dernières minutes de la partie (1-2, 1-0 à l'aller).

Les jeunes Lyonnais piégés par les vedettes de l'Inter de Milan

Une fois encore, l'Olympique lyonnais s'est incliné sur sa pelouse du stade de Gerland. En Coupe de l'UEFA, les hommes de l'entraîneur Bernard Lacombe n'ont pas pu vaincre le mal étrange qui les afflige en championnat de France de première division

LYON
de notre envoyé spécial

Il est rare qu'une équipe battue par deux buts d'écart devant son public quitte le terrain sous les applaudissements et les vivats. C'est pourtant ce que les jeunes joueurs de l'Olympique lyonnais ont vécu mardi 4 novembre sur la pelouse de Gerland, et sous une pluie battante.



FOOTBALL

Les trente mille spectateurs qui rêvaient d'assister à ce qui aurait constitué un bel exploit, à savoir la qualification des « gones » face aux vedettes expérimentées de l'Inter, ont su ravaler leur déception au coup de sifflet final. Et applaudir à tout rompre les joueurs de Bernard Lacombe, pourtant battus 3-1 et, en conséquence, éliminés de la Coupe de l'UEFA.

La victoire aussi belle que surprenante obtenue par les jeunes Lyonnais lors du match aller, disputé à Milan (2-1), *n'a donc pas suffi*. Reconnaissant avoir abordé ce premier face-à-face avec une décontraction coupable, les coéquipiers de l'inusable Giuseppe *Bergomi avaient promis de* remettre de l'ordre dans la maison Inter. Autrement dit, de montrer à ces jeunes Français que le talent et l'enthousiasme ne suffisent pas à stopper une équipe de stars au sein de laquelle l'expérience tient lieu de carte de visite. Et lorsque le vice s'allie au talent, comme c'est le cas lorsque la machine Inter tourne à plein régime, il ne reste plus qu'à s'incliner.

DIFFÉRENCE DE STANDING

Avant même que ne débute ce Lyon-Inter prometteur, la différence de standing entre les deux équipes se lisait sur la feuille de match. Côté lyonnais, sept jeunes joueurs formés au club (Ghislain Anselmini, Florent Laville, David Linares, Ludovic Giuly, Frédéric Kanoute, Christian Bassila et Cédric Uras) *alignés dès le coup d'envoi*. Côté Inter, une pléiade d'internationaux, de l'Italien Gianluca Pagliuca au Français Youri Djorkaeff en passant le Nigérian Taribo West, et, *bien sûr, le Brésilien Ronaldo*, devenu un habitué de la pelouse de Gerland, qu'il foulait pour la troisième fois en moins de six mois après ses deux apparitions effectuées lors du Tournoi de France avec la *Seleçao*, au mois de juin.

Sur un terrain rendu extrêmement glissant par la pluie incessante, le jeu collectif plutôt séduisant développé en première période par les jeunes Lyonnais se révélait totalement inefficace puisque Gianluca Pagliuca n'allait pas avoir le moindre tir cadré à se mettre sous les gants. De son côté, l'Inter entamait comme prévu son opération de réhabiliation en inscrivant rapidement un but, signé Francesco Moriero, à la suite d'un coup franc de Ronaldo mal repoussé.

Les dernières illusions lyonnaises allaient s'envoler dès la reprise, à la *suite d'une action menée par les* deux Français passés à l'ennemi. D'abord une passe lumineuse de Youri Djorkaeff, né à Lyon, puis un tir victorieux de Benoît Cauet, natif *de Châtellerault, et voilà l'Inter qualifié.*

Pas pour longtemps puisque, dans la foulée, un véritable missile envoyé par Jacek Bak, l'international polonais de l'OL, se fichait sous la barre transversale du gardien de l'Inter et permettait au public de Gerland de reprendre espoir.

Mais, en Coupe d'Europe, les contes de fées se font rares. Surtout face à une formation italienne invaincue dans son championnat et se permettant le luxe de laisser sur le banc de touche trois internationaux sud-américains (le Chilien Ivan Zamorano, l'Argentin Diego Simeone, l'Uruguayen Alvaro Recoba) sans que son potentiel offensif s'en trouve diminué. Et même sans le génie d'un Ronaldo, une fois de plus muselé par l'étonnant Florent Laville, cet Inter cynique et réaliste *sait frapper là où ça fait mal*. C'est ainsi que Francesco Moriero, reprenant un tir du Brésilien Zé Elias qui avait heurté le poteau du but gardé par Gregory Coupet, inscrivait le *troisième but de son équipe. Celui* de la qualification italienne.

LÉGITIME FIERTÉ

« Ce soir, nous avons beaucoup appris. Lors du match aller à Milan, l'OL a réalisé un grand match. Cette fois, l'équipe n'a réussi qu'un bon match. Et, face à l'Inter, ce n'est pas suffisant », déclarait Alain Caveglia, capitaine déçu. Pendant ce temps, Youri Djorkaeff, l'enfant du pays, analysait froidement la situation : *« J'ai senti les Lyonnais beaucoup plus tendus qu'à San Siro, moins agressifs sur le porteur du ballon, moins libérés. Nous avons rapidement imposé notre rythme sur une pelouse bien meilleure qu'à Milan et, à partir de là, tout a été plus facile... »*

L'élimination logique face à la meilleure équipe italienne du moment ne doit pas faire oublier *toutes les promesses que laisse en*trevoir cette jeune équipe lyonnaise. Club formateur exemplaire, l'Olympique lyonnais doit continuer dans cette voie et ne peut, de *toutes façons, entreprendre une* autre politique. Même si son budget de fonctionnement (170 millions de francs) n'a rien de ridicule dans le football français, l'OL n'aura jamais les moyens colossaux de son adversaire d'un soir, ni même ceux du PSG ou de l'AS Monaco.

Des poussins aux juniors, les jeunes Lyonnais raflent titres et récompenses depuis des années. Et, sur la feuille du match Lyon-Inter, douze joueurs sur dix-huit ont été formés au club. De quoi ressentir une légitime fierté et expliquer les applaudissement chaleureux du public de Gerland à l'issue d'une défaite paradoxalement assez prometteuse.

Alain Constant

Auxerre et Strasbourg passent, Bastia et Metz tombent

● **Bastia - Steaua Bucarest, 3-2 (match aller : 0-1).** Menée à la mi-temps (0-2), l'équipe de Bastia a réussi une superbe remontée pour s'imposer 3-2 devant le Steaua Bucarest. Mais cette victoire n'a pas suffi à assurer la qualification des Corses, qui avaient été battus 1-0 au match aller. La partie s'est enflammée dès les premières minutes avec de belles actions bastiaises : un retourné de Sébastien Pérez à la 8e minute, un beau raid d'Ermin Siljak à la 11e et une action de Prince sur l'aile gauche à la 12e ont d'abord laissé penser que les hommes de Frédéric Antonetti pouvaient prendre l'avantage. Mais, à la 14e minute, sur une ouverture limpide de Serban, une frappe instantanée en pleine lucarne de Munteanu semait le doute. Le jeune prodige roumain, âgé de dix-sept ans, doublait la marque à la 40e minute. Après le repos, Bastia ne renonçait pas et revenait au score grâce à Prince (52e et 69e). Et l'équipe, réduite à dix après l'expulsion d'Ermin Siljak *(62e), prenait l'avantage à la 78e minute* grâce à une frappe de Mendy.

● **Karlsruhe - Metz, 1-1 (match aller : 2-0).** Un but de Danny Boffin à la 10e minute, et Metz, battu 2-0 à l'aller, a un instant cru à sa bonne fortune. Mais c'est encore Thomas Hässler, auteur des deux buts de Karlruhe il y a deux semaines, qui a douché les espoirs messins en égalisant grâce à un coup franc. Les Allemands ont ensuite tenu le jeu et verrouillé leur défense.

● **OFI Crète - Auxerre, 3-2 (match aller : 1-3).** *Malgré une défaite concédée dans les ar*rêts de jeu contre OFI Crète, à Héraklion, l'AJ Auxerre s'est qualifiée pour les 8es de finale de la Coupe de l'UEFA. L'équipe entraînée par Guy Roux imposait son jeu en première période grâce à une meilleure maîtrise technique et tactique, prenant le dessus sur la fougue et la volonté des Crétois. Stéphane Guivarc'h symbolisait cette emprise sur un coup franc (37e). En seconde période, le jeu était plus débridé. Papadopoulos, lui aussi sur coup franc (57e), redonnait espoir à sa formation, mais trois minutes plus tard Thomas Deniaud redonnait l'avantage à Auxerre grâce à *un retourné*. OFI Crète égalisait à la 75e minute sur penalty (Papadopoulos), et Anastasiou (90e) offrait à son équipe une victoire insuffisante.

● **Liverpool-Strasbourg, 2-0 (match aller : 0-3).** Pour se qualifier, Strasbourg a dû résister aux assauts de l'équipe de Liverpool, battue 3-0 à l'aller. La partie ne fut ainsi qu'une longue domination des Anglais pour refaire leur retard. Les équipiers de Fowler, meilleur homme du match, ont failli y parvenir, marquant à deux reprises, par Fowler sur penalty (64e) et par Riedle (83e). Mais, comme l'an dernier face au PSG, les Reds n'ont pu se sortir d'une situation par trop compromise à l'aller.

● **Olympique lyonnais - Inter de Milan, 1-3 (match aller : 2-1).** *Lire ci-dessus.*

● **Les autres résultats :**

Udinese - **Ajax Amsterdam**	2-1 (0-1)
Dinamo Tbilissi - **Braga**	0-1 (0-4)
Croatia Zagreb - MTK Budapest	2-0 (0-1)
Real Valladolid - **Spartak Moscou**	1-2 (0-2)
Twente Enshede - Aarhus	0-0 (1-1)
Lazio Rome - Rotor Volgograd	3-0 (0-0)
Aston Villa - Athletic Bilbao	2-1 (0-0)
PAOK Salonique - **Atletico Madrid**	4-4 (2-5)
Munich 1860 - **Rapid Vienne**	2-1 (0-3)

En gras, les équipes qualifiées. Entre parenthèses, le score du match aller. Le tirage au sort des 8es de finale (aller 25 novembre, retour 9 décembre) aura lieu vendredi 7 novembre à Genève.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet,** s'est déclarée confiante quant au déroulement du Grand Prix de France de formule 1, mardi 4 novembre, à l'issue de sa rencontre avec le président de la Fédération internationale automobile (FIA), Max Mosley. *« Nous sommes dans une situation qui devrait permettre au Grand Prix de France de se dérouler »*, a-t-elle déclaré, indiquant que les derniers obstacles à la tenue de l'épreuve (sans doute organisée entre le 26 et le 28 juin 1998) devraient être levés au début du mois de décembre grâce à un décret qui *« responsabilise les fédérations sur l'organisation de la présence des médias tout en notant la liberté d'accès auquel le droit fondamental français, au-delà de la loi, le précise »*.

■ **FOOTBALL : grâce à sa victoire, mardi 4 novembre, face à Niort (4-2)**, en match en retard de la 15e journée du championnat de France de deuxième division, l'AS Saint-Etienne a quitté les tréfonds du classement général pour remonter à la seizième place.

■ **TENNIS : la Française Mary Pierce est assurée de participer aux Masters féminin**, qui mettra aux prises les seize meilleures joueuses de la saison, du 17 au 23 novembre, à New York (Etats-Unis).

■ **VOILE : le Britannique Pete Goss et le Français Raphaël Dinelli** (*BMW-Performance*) ont franchi la ligne d'arrivée de la Transat en double Le Havre-Carthagène (Colombie), mardi 4 novembre, à 23 heures (heure française), prenant la cinquième place des monocoques derrière Parlier-Tabarly (*Aquitaine-Innovations*), Thiercelin-Wavre (*Somewhere*), Maurel-Dahirel (*Saupiquet*) et Fa-Bargues (*Budapest*). Les deux hommes ont parcouru les 4403 milles de la traversée de l'Atlantique en 24 jours 9 heures, à une vitesse moyenne de 7,52 nœuds.

25,7 millions de francs vont être injectés dans la lutte contre le dopage

La révélation de nombreux contrôles positifs à la nandrolone montre la volonté d'agir du ministère de la jeunesse et des sports. Les fédérations veulent à leur tour intensifier les examens, alors que les crédits consacrés à la prévention devraient être triplés dans le prochain budget

Dans un entretien au *Monde*, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, dénonce un *« phénomène général de surcompétition »* qui, à son avis, est une *« incitation au dopage »*. Afin d'intensifier la lutte contre un *« fléau largement répandu »*, elle espère obtenir, lors du débat budgétaire, un triplement des sommes consacrées à la prévention et au contrôle. Parallèlement, ses services préparent un projet de loi tendant à la création d'une autorité de contrôle *« indépendante »*. Cette volonté d'action semble prise en compte par le mouvement sportif. Ainsi l'attaquant havrais Cyrille Pouget a fait entamer par son conseil une batterie de procédures visant à nier la réalité de son dopage à la nandrolone, et a contesté les procédures et la qualité des contrôleurs. Aux Etats-Unis, les figues professionnelles dédaignent la recherche d'anabolisants au profit de la détection de stupéfiants. En Afrique du Sud, la professionnalisation semble avoir provoqué une amplification du recours aux produits dopants.

LE 3 OCTOBRE, Marie-George Buffet s'est mise en colère. C'était là un saint courroux, un de ces appels véhéments à la vertu qui font s'incliner les têtes des pécheurs. A Clairefontaine, Mme la ministre participait ce jour-là aux Assises du football professionnel, invitée par la Fédération française (FFF) et la Ligue nationale (LNF). Lors de la consensuelle conférence de presse qui suivit, à aucun moment ne fut prononcé le mot « dopage ».

Pourtant, le dossier avait valu une algarade de la ministre quelques instants auparavant. Le 29 septembre, au même endroit, lors des Assises du football amateur cette fois, la ministre de la jeunesse et des sports avait été *« secouée »* par les propos lénifiants débités sur le sujet. Le 3 octobre, elle s'en ouvrait franchement à Claude Simonet, président de la FFF, et à Noël Le Graët, président de la LNF. *« Elle nous a tenu un discours agressif »*, concède ce dernier. Les faux-fuyants de ses interlocuteurs ont, semble-t-il, agacé un peu plus Marie-George Buffet. Aux arguments apaisants elle aurait alors opposé les chiffres de son ministère, accablants.

« J'ai senti une certaine banalisation du phénomène », raconte la ministre. *« C'est vrai que nous nous sommes un peu relâchés après la campagne contre le cannabis »*, avoue le président de la LNF. Trop, au goût de Marie-George Buffet. Les responsables du football n'ont pas été les seuls admonestés. La fédération de rugby et d'autres ont été sommées de faire un effort. A chaque fois, le message a été le même : *« Agissez ! »*

Entrée en fonctions au mois de juin, Marie-George Buffet avait eu confirmation très vite de *« l'étendue du mal »*. *« Dès mon arrivée au ministère, on m'a communiqué des chiffres éloquents sur le dopage*, explique-t-elle. *Mais ce qui m'a le plus émue, ce sont les réunions avec des dirigeants de clubs qui ont évoqué devant moi l'existence de mélanges médicamenteux donnés à des jeunes sportifs dans le but d'améliorer leurs performances. »*

FÉDÉRATIONS SOUS PRESSION

Le membre du gouvernement n'a cessé alors de se documenter sur le sujet, rencontrant notamment des responsables actuels et anciens de la lutte antidopage. En juillet déjà, lors des arbitrages budgétaires débattus à Bercy, elle avait obtenu un doublement des crédits alloués à la lutte antidopage, qui passait de 7 à 13,7 millions de francs.

Les fédérations, jusque-là plus enclines à excuser qu'à condamner, se sont donc retrouvées sous pression. Le football plus encore que les autres disciplines : l'arrivée successive des procès-verbaux du laboratoire de Châtenay-Malabry concernant Dominique Arribagé, Antoine Sibierski (contrôlés tous deux le 26 septembre) et Vincent Guérin (testé le 5 octobre) ont plongé les responsables dans l'embarras. Le lundi 20 octobre, Noël Le Graët ouvrait enfin publiquement le débat : *« La LNF, en liaison avec le ministère de la jeunesse et des sports et la Fédération française de football, va mener une lutte sans merci pour que le dopage ne se répande pas dans le football. »* Le lendemain, dans les colonnes de *L'Equipe*, était révélé que trois footballeurs et un judoka avaient été contrôlés positifs à la nandrolone. Dans la journée, avant même la contre-expertise, les quatre noms étaient soumis à la vindicte.

Le lendemain, le handball avouait à son tour un cas positif à la même substance. L'un après l'autre, les présidents de fédération se joignaient alors à la croisade de Marie-George Buffet dans des discours combatifs. Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, se proposait ainsi d'intensifier les contrôles à la reprise du championnat. Le Comité national olympique et sportif français annonçait que les athlètes inscrits aux Jeux olympiques d'hiver subiront des examens médicaux avant de partir à Nagano. Vendredi 31 octobre, la Fédération française de football lançait une bordée de mesures (*Le Monde* daté 2 et 3 novembre) allant dans le sens des préconisations de la ministre (renforcement des contrôles inopinés et prévention accrue).

Le même jour, à l'Assemblée nationale, Alain Néri, député PS du Puy-de-Dôme, faisait adopter un amendement au projet de loi relatif au financement de la Sécurité sociale proposant de *« lutter plus efficacement contre le dopage en matière sportive »*. Cette déclaration d'intention *« visant à intégrer la lutte contre le dopage dans la politique de santé »* avait été discutée en commission le 16 octobre, donc, avant les révélations publiques. Elle se concrétisera dans un autre amendement, soumis lors de la discussion parlementaire sur le budget des sports, le 7 novembre, qui proposera de débloquer 12 millions de francs supplémentaires.

« UNE GUERRE DE RETARD »

« Il faut activer la lutte contre le dopage », explique Alain Néri, vieux hussard de la cause (il participa à l'élaboration de la loi Bambuck, en 1989). Le député admet bien volontiers que *« les événements présents sont favorables pour faire passer certains amendements »*. Si le sien était adopté, vendredi, les crédits de la lutte contre le dopage passeraient donc de 7 millions de francs actuellement à 25,7 millions. Auxquels s'ajouteraient les écots débloqués en propre par les fédérations.

« Nous avons une guerre de retard sur les dopeurs, estime Alain Néri. *Nous les avons rattrapés sur la nandrolone. Il faut continuer sur les autres produits. »* Dans le même registre belliciste, au ministère, on parle d'une volonté de *« désarmement unilatéral »* de la France, en espérant que les autres pays suivront le mouvement.

Un organisme indépendant, décrit rue Olivier-de-Serres, siège du ministère de la jeunesse et des sports, comme une *« brigade d'incorruptibles »*, devrait voir le jour au printemps prochain. Alors peut-être ne faudra-t-il plus attendre une engueulade de ministre pour que les choses bougent.

Benoît Hopquin

Pour se défendre, Cyrille Pouget a attaqué tous azimuts

DEPUIS le 10 octobre, date à laquelle le quotidien *Le Havre Libre* a révélé que le footballeur professionnel Cyrille Pouget, qui avait quitté le Paris-Saint-Germain pour Le Havre à la suite d'une saison décevante (deux buts), avait été contrôlé positif aux anabolisants (nandrolone) à l'issue du match de championnat Bordeaux-Le Havre du 12 septembre, le joueur n'a cessé de fourbir sa défense à coups d'arguments audacieux.

Il a d'abord cherché à étayer la thèse du complot. *« Ou ces urines ne sont pas les miennes, ou quelqu'un a mis sciemment ce produit dans un de mes plats »*, avait-il affirmé dans les colonnes de l'*Equipe*. Il avait rapidement demandé une contre-expertise, fixée au jeudi 30 octobre. Entre-temps, Cyrille Pouget s'était rendu dans un laboratoire havrais (avant de solliciter celui de Lausanne) afin de se soumettre à une analyse capillaire destinée à établir si, oui ou non, il avait consommé de la nandrolone. Une décision louable mais sans effet : l'officine en question n'étant pas agréée, ses résultats n'ont pas de valeur aux yeux des autorités concernées. Par ailleurs, Cyrille Pouget qui les attendait *« probablement vendredi 31 octobre »* ne les a toujours pas communiqués. Enfin, le joueur avait affirmé s'être volontairement soumis à des tests sanguins *« qui n'ont révélé aucun problème »*, sans fournir plus de détails. La contre-expertise eut lieu comme un show télévisé. Alors que les résultats devaient en être communiqués le soir même, elle a duré trois jours. Accompagné de son avocat, Me Jean-Jacques Bertrand, d'un huissier de justice et d'un expert agréé par le ministère de la jeunesse et des sports, l'attaquant havrais faisait constater *« un certain nombre de vices de forme concernant le contrôle »*. Le directeur du laboratoire, Jacques de Ceaurriz, ne pouvait que confirmer et annoncer que les opérations s'étaleraient exceptionnellement sur deux jours.

Principale *« malfaçon »* : le code figurant sur le boîtier protecteur d'un des flacons d'urine ne correspondait pas à celui porté sur le flacon lui-même. Du coup, aux yeux de « l'accusé », la fameuse thèse du complot reprenait corps. Mais Jacques de Ceaurriz contre-attaquait aussitôt en précisant que les scellés, eux, étaient restés intacts, garantissant l'origine des échantillons prélevés à Bordeaux.

Une riposte qui ne dérangeait pas Me Bertrand, déjà en train d'ouvrir un autre front. Dès le lendemain, alors que la contre-expertise devait entrer dans sa phase analytique, l'avocat faisait constater une nouvelle série de vices de forme – comme l'absence de contrôle des machines utilisées par un organisme extérieur au laboratoire – *susceptible, selon lui, de permettre une action en* justice visant à annuler toute la procédure. La thèse du complot faisait place à la tactique dite de la *« pression maximale »*. Le but : faire craquer les médecins-analystes.

En attendant, il gagnait un jour puisque les opérations se prolongeaient jusqu'au samedi 1er novembre. L'apogée de la manœuvre a été atteinte lundi 3 novembre. Me Bertrand confirmait son intention de tenter *« une action en nullité »* et demandait qu'un juge d'instruction désigne un expert judiciaire pour effectuer une *« expertise génétique »* sur les urines de Cyrille Pouget afin de les comparer à celles analysées à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Pour couronner le tout, il annonçait qu'il allait porter plainte contre Jacques de Ceaurriz pour *« violation de la confidentialité de la contre-expertise alors même que celle-ci n'était pas achevée »*. Quant au joueur, définitivement reconnu positif, il continuait de répéter qu'il ne s'était pas dopé *« volontairement »*. Son avocat relançait alors un *débat pourtant clos scientifiquement : et si la* nandrolone était fabriquée naturellement par certains êtres humains ?

M. D.

Dans l'hémisphère Sud, le rugby passe au contrôle

L'Afrique du Sud a créé un institut spécialisé et restauré des mesures répressives

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Cinq joueurs contrôlés positifs pour usage de stéroïdes anabolisants, rien que pour les six premiers mois de l'année. C'est le bilan record de la lutte antidopage dans le rugby sud-africain en 1997. Parmi les joueurs reconnus coupables figurait un titulaire de l'équipe nationale, Johan Ackermann, deuxième ligne des Springboks. Tous ont été condamnés à deux ans de suspension par les instances disciplinaires de la fédération.

Le problème du dopage n'est pas nouveau dans un pays où la valeur d'un joueur de rugby s'est toujours mesurée à l'aune de ses performances physiques. Entre 1992 – année qui marque le retour des Springboks sur la scène internationale – et 1996, six joueurs avaient déjà été convaincus d'avoir utilisé des produits dopants. Mais à l'heure du professionnalisme, le phénomène ne fait que s'amplifier, comme le souligne le bilan accablant des contrôles en 1997.

Depuis la Coupe du monde 1995, les joueurs de l'hémisphère Sud sont devenus des athlètes à plein temps, soumis à un rythme de compétition infernal. Le Super 12 et le Tournoi des trois nations s'ajoutent au championnat national des provinces et aux matchs internationaux réguliers. Un titulaire des Springboks dispute désormais près d'une quarantaine de rencontres de haut niveau sur une saison concentrée en moins de neuf mois. Les joueurs, usés, collectionnent plaies et bosses. Dans ces conditions, la tentation est grande de recourir aux produits dopants pour améliorer la résistance physique ou récupérer d'une défaillance. Parmi les cinq joueurs contrôlés positifs en 1997, presque tous revenaient de blessure. La tentation du dopage est d'autant plus forte que les joueurs, payés à coups de millions pour certains, sont soumis à la pression de leurs clubs qui exigent, en retour, performances et résultats.

VISITES À DOMICILE

Pour lutter contre ce phénomène, la fédération a décidé de se montrer plus sévère. Elle dispose, depuis plusieurs années déjà, d'un système de contrôle antidopage considéré par les instances internationales comme un des meilleurs au monde. En 1997, l'équipe de vérificateurs qui sillonne le pays a contrôlé 230 joueurs, dont 70 sous forme de visite inopinée à leur domicile.

Mais, jusqu'à présent, ce dispositif n'avait pas suffi à éradiquer le mal. Il a été complété, cette année, par la création d'un institut national chargé de la lutte contre le dopage. Et, désormais, le système de contrôle s'accompagne de mesures répressives. Avec la complicité des clubs soucieux de protéger leurs stars, la fédération se montrait parfois laxiste. En condamnant, en 1997, cinq joueurs, les dirigeants sud-africains ont voulu montrer que cette époque était révolue.

Frédéric Chambon

Trois catégories de produits interdits

● **Médicaments agissant sur le système nerveux central :**
1) Les *stimulants* sont soit des *sympathicomimétiques*, agissant comme bronchodilatateurs (dérivés de l'isoprénaline, éphédrine) ou comme psychostimulants et anorexigènes (*amphétamines*), soit la *cocaïne*, agissant comme un excitant capable de soulager la douleur et d'augmenter les performances physiques, soit encore les *xanthines*, agissant sur le rythme cardiaque (caféine, théobromine, théophylline). Cette forme de dopage concerne tous les sportifs. Les cas les plus connus sont le cycliste Tom Simpson (amphétamines) et le footballeur Diego Maradona (cocaïne, éphédrine).
2) Les *dépresseurs*, qui comprennent l'opium et ses alcaloïdes (morphine, codéine, thébaïne, noscapine) avec des effets antidouleurs et sur les centres respiratoires.
3) Les *psycholeptiques*, dans lesquels sont classés les *sédatifs* (barbituriques) et les *neuroleptiques* (phénothiazines, butyrophénones, ataraxiques, benzodiazépines), permettent de lutter contre l'énervement et d'obtenir un sommeil rapide. Leurs effets peuvent être recherchés par les tireurs.

● **Substances agissant sur le système cardio-vasculaire :**
1) Les *cardiotoniques* (digitaline), qui diminuent la fréquence cardiaque, sont quasi abandonnés en raison de la faible marge entre les doses thérapeutique et toxique.
2) Les *vasodilatateurs* provoquent une dilatation artérielle périphérique, cérébrale et coronaire.
3) La *nitroglycérine* et ses dérivés (trinitrine), utilisés pour des efforts brefs (le sprint), entraînent une dilatation des vaisseaux coronaires et une forte augmentation du débit sanguin.
4) Les *bêtabloquants* (propranolol, acébutolol), qui régulent la fréquence cardiaque et ont des effets antistress, conviennent à des sportifs ayant besoin de se concentrer (pilotes automobiles, golfeurs).

● **Substances agissant sur le système hormonal :**
1) Les *hormones surrénales* permettent d'agir sur la production d'adrénaline (*hyperglycémiante*) et de noradrénaline (hypertensive), de stéroïdes (glucocorticoïdes pour le métabolisme, minéralocorticoïdes pour les électrolytes) et d'hormones sexuelles (oestrogènes, progestagènes, androgènes). On trouve là la *cortisone* et ses dérivés, recherchés pour leurs effets anti-inflammatoires, pour leur capacité à faire produire du glucose à l'organisme et à augmenter le volume des globules rouges. Y recourent surtout les sportifs produisant des efforts longs.
2) Les *hormones hypophysaires* permettent d'agir sur le système endocrinien. On trouve là l'*hormone thyréotrope* (pour la synthèse des hormones thyroïdiennes), les *gonadotrophines* (hGC), la *corticotrophine*, l'*hormone de croissance* (hGH ou STH – pour obtenir une hypertrophie musculaire en même temps qu'une meilleure utilisation du glucose) et l'*érythropoïétine* (EPO – pour l'amélioration de l'oxygénation musculaire). Produites naturellement par l'organisme, elles sont très difficiles à détecter. Les cyclistes dont le taux de globules rouges est trop élevé (l'EPO favorise leur production) sont mis au repos.
3) Les *hormones sexuelles mâles*. Il s'agit de produits naturels (testostérone) ou de synthèse (stanozolol, clenbutérol) qui modifient la voix et la pilosité et ont un pouvoir anabolisant (augmentation de la masse musculaire, croissance des os, amélioration du métabolisme). Les ont utilisées, pour améliorer leur puissance et leur récupération, les sprinters Ben Johnson (stanozolol) et Katrin Krabbe (clenbutérol).

La stupéfiante hypocrisie du sport professionnel américain

Les fédérations de football et de basket traitent les anabolisants avec la plus grande indifférence

ATLANTA
correspondance

Le sport américain connaît bien le mot dopage. Mais, perfide, il a choisi de ne pas l'employer à la première personne. Lorsqu'il en parle, il le fait toujours en promenant ses regards vers le lointain. Aujourd'hui vers la Chine, hier encore vers l'Allemagne de l'Est ou l'Union soviétique. Jamais, au grand jamais, vers ses propres vestiaires. Preuve la plus visible de ce don pour la tromperie et l'hypocrisie : les contrôles antidopages n'existent virtuellement pas en basket et en football américain.

Ces deux sports, marqués par une extrême concurrence, une grande violence du jeu et le rythme sans relâche des compétitions, offrent pourtant de bonnes raisons de visiter fréquemment l'armoire à pharmacie. Mais, en NBA comme en NFL, personne n'a même jamais songé à rédiger une liste de produits dits dopants, au sens olympique du terme.

Ces deux ligues professionnelles interdisent *« l'usage ou la vente de drogues illégales, héroïne ou cocaïne »*, mais elles s'accordent pour traiter les produits anabolisants avec la plus grande indifférence.

Tout est permis, donc. Et la peur de la sanction a cessé depuis longtemps de tracasser y compris les plus inquiets.

En NBA, seuls les « rookies », à savoir les débutants, peuvent être contrôlés. Et encore, pas plus de trois fois au cours de la saison. Les autres, le gros des troupes, ne peuvent l'être que pour une raison dite « raisonnable ». Autant dire jamais.

En cas de test positif, les fautifs sont priés de suivre un programme de désintoxication avant de reprendre leur place dans le jeu. Les récidivistes, eux, s'exposent dans les cas les plus graves : à une suspension d'une ou de plusieurs saisons ou, pire, la radiation pure et simple.

> Personne n'a même jamais songé à rédiger une liste de produits dits dopants

Un cas extrême recensé seulement deux fois depuis le début de l'actuelle décennie. Témoignage de John Nash, le manager général des New Jersey Nets : *« En onze années de carrière à la tête du club, je n'ai jamais vu un seul de mes joueurs être contrôlé. J'ai parfois eu des doutes à l'égard de certains d'entre eux, mais jamais assez pour mettre en route une procédure de contrôle. »*

En apparence, le règlement se veut plus sévère en football américain. La menace d'un test antidopage pèse sur tous, débutants comme vétérans. Mais il n'est pas prévu d'en effectuer en dehors de la courte période des rencontres de présaison. En 1994, un ancien médecin des Raiders de Los Angeles a pourtant consacré un ouvrage entier aux « pratiques illégales » du football américain. Mais ses propos ont semblé tomber dans l'oreille de sourds. Et le fauteur de trouble a été prié d'aller exercer ailleurs.

Alain Mercier

Les cadences infernales

FOOTBALL

1975/76 SAINT-ÉTIENNE		BORDEAUX 1995/96	
DEBUT DE SAISON	6 AOÛT 1975	DEBUT DE SAISON	24 JUIN 1995
FIN DE SAISON	19 JUIN 1976	FIN DE SAISON	26 JUIN 1996
ÉQUIPE DE FRANCE	6 MATCHS	ÉQUIPE DE FRANCE	16 MATCHS
COUPE D'EUROPE	9 MATCHS	COUPE D'EUROPE	14 MATCHS
CHAMPIONNAT	38 MATCHS	CHAMPIONNAT	38 MATCHS
COUPE DE FRANCE	1 MATCH	COUPE DE FRANCE	2 MATCHS
		INTERTOTO	7 MATCHS
		COUPE DE LA LIGUE	1 MATCH
	= 54 matchs		= 78 matchs

La saison d'un international stéphanois et bordelais qui aurait participé à tous les matchs de son équipe et de la sélection nationale (hypothèse). En 1976, la Coupe de la Ligue et la Coupe Intertoto n'existaient pas. Et l'équipe de France n'était pas qualifiée pour la phase finale du Championnat d'Europe des nations.

TENNIS

1975 BJÖRN BORG		PETE SAMPRAS 1997	
DÉBUT DE SAISON	1er JANVIER	DÉBUT DE SAISON	DÉBUT JANVIER
FIN DE SAISON	DÉBUT DÉCEMBRE	FIN DE SAISON	DÉBUT DÉCEMBRE

Björn Borg (1975)

- 8 TOURNOIS, DONT 3 DU GRAND CHELEM
- 1 VICTOIRE (ROLAND-GARROS)
- FINALE DE LA COUPE DAVIS

= 40 matchs

LES ÉTAPES DE SA SAISON : MONTE-CARLO, DALLAS, ROME, PARIS, LONDRES, NEW YORK, STOCKHOLM.

Pete Sampras (1997)

- 17 TOURNOIS, DONT 4 DU GRAND CHELEM
- 7 VICTOIRES (INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE, WIMBLEDON, SAN JOSÉ, PHILADELPHIE, CINCINNATI, PARIS ET LA COUPE DU GRAND CHELEM DE MUNICH)
- 1/2 FINALE DE LA COUPE DAVIS

= 61 matchs

LES ÉTAPES DE SA SAISON : MELBOURNE, SAN JOSÉ (ÉTATS-UNIS), PHILADELPHIE, INDIAN WELLS, KEY BISCAYNE, MONTE-CARLO, ROME, DUSSELDORF, PARIS, LONDRES, WIMBLEDON, CINCINNATI, INDIANAPOLIS, NEW YORK, WASHINGTON, MUNICH, STUTTGART, PARIS).

La saison de Pete Sampras n'est pas encore terminée. Le numéro un mondial disputera la finale du circuit à Hanovre du 10 au 17 novembre et la finale de la Coupe Davis à Göteborg du 28 au 30 novembre. Il terminera sa saison par une exhibition pour son sponsor début décembre à New York. Entre ses tournois, Björn Borg, lui, a effectué, en 1975, une dizaine d'exhibitions (un ou deux matchs lors de chaque rendez-vous).

Qui est pour un calendrier moins chargé ?

L'AUGMENTATION de la charge de compétitions serait la première responsable de l'aggravation du dopage. *Le Monde* a posé aux présidents des principaux sports deux questions :

1) Les dirigeants sportifs sont-ils pour autant disposés à alléger le calendrier des championnats et coupes divers ?

2) Sont-ils disposés à en assumer les conséquences financières ?

● NOËL LE GRAËT, *LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL*

1) C'est déjà fait. Nous sommes passés de vingt clubs à dix-huit. Quant à la trêve, hors les internationaux qui participeront à la Coupe du monde, elle se prolongera du 10 mai au 10 août. La Ligue des champions ne concerne que deux clubs. Pour le reste, nous sommes passés de dix-huit à vingt et un joueurs dans les effectifs professionnels. C'est aux entraîneurs de savoir faire tourner leur effectif.

2) Il n'y a pas de manque à gagner. *Cette saison*, le public est nettement plus nombreux avec dix-huit équipes qu'avec vingt la saison dernière. Les droits télévisés ont doublé et le sponsoring suit.

● DANIEL BAAL, CYCLISME

1) Nous travaillons sur un allégement du calendrier au sein de l'Union cycliste internationale (UCI). C'est une priorité, et pas seulement dans le cadre de la lutte contre le dopage. Il faut éviter la saturation médiatique et la concurrence des courses. Il y a des épreuves de six jours qui ne perdraient rien de leur intérêt à être amputées d'un jour ou deux. L'idée de réduire un peu la durée de la Vuelta ou du Giro avance également.

2) L'UCI et la Fédération française de cyclisme (FFC) ne perdraient rien. Les coureurs pourraient voir leurs primes diminuées, *mais ce n'est même pas sûr. Les réticences* viendraient plutôt des organisateurs.

● BERNARD LAPASSET, RUGBY

1) L'allégement est une préoccupation. D'ailleurs, l'objectif pour les joueurs de haut niveau serait de jouer de trente-cinq à trente-huit matches par saison.

2) L'aspect financier n'entre pas en compte pour la Fédération (il n'en va pas de même pour les clubs) : pour la Fédération, seule la santé du joueur compte.

● PHILIPPE LAMBLIN, FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

1) L'allègement est une solution, mais ce n'en est qu'une parmi d'autres. Je veux me concentrer sur la prévention vers le pratiquant moyen, qui se dope la plupart du temps par naïveté ou inconscience.

2) Il n'y a aucune conséquence financière pour la Fédération puisqu'elle ne touche rien sur les meetings.

● ANDRÉ AMIEL, HANDBALL

1) Je suis favorable à un allègement, si la Fédération internationale le fait elle-même. Il y aurait alors un terrain d'entente à trouver avec les présidents de club.

2) Il n'y aurait pas de problème financier pour la Fédération, mais, au niveau des partenaires des clubs, ce serait peut-être différent.

● JACQUES REY, GYMNASTIQUE

1) Nous faisons tout pour alléger le calendrier : nous interdisons aux gymnastes de haut niveau de participer aux compétitions de clubs qui n'entreraient pas dans leur préparation, sans que cela pénalise les clubs. Nous nous battons contre les nouvelles compétitions internationales comme la Coupe d'Europe des clubs.

2) Il n'y a aucune conséquence financière pour la Fédération.

● IVAN MAININI, BASKET-BALL

1) *La maîtrise du calendrier* n'appartient pas seulement à la Fédération. Je milite pour six semaines de vacances continues au moins, deux mois et demi pour les compétitions internationales et huit mois pour les compétitions nationales. Il y a plus à gagner en reformatant les saisons qu'en les allongeant.

2) Il n'y a pas de conséquence financière pour la Fédération.

Des petits mots pour dissimuler un grand mal

ENTRE le 9 octobre, date de l'annonce du contrôle positif aux anabolisants de Cyrille Pouget, l'attaquant du Havre, et la contre-expertise, positive elle aussi, selon l'avocat du joueur, il s'est écoulé près d'un mois. Un mois durant lequel cinq autres cas (les footballeurs Dominique Arribagé, Vincent Guérin, Antoine Sibierski, le judoka Djamel Bouras, le handballeur Christophe Zuniga) de dopage à la nandrolone ont été révélés. Un mois durant lequel les accusés et leur entourage ont fait valoir leurs arguments.

Un mois durant lequel les pouvoirs publics et les autorités sanitaires les ont battus en brèche. Voici un florilège de ces chassés-croisés.

● *« J'ai vu Pouget pendant des heures. Il a été formel : il n'a rien pris de par sa volonté sous quelque forme que ce soit. Compte tenu de sa conviction, je m'imprègne pour le moment du sentiment qu'il est innocent, ainsi qu'il l'affirme. »* Jean-Pierre Hureau, président du Havre Athletic Club (*L'Equipe* des 10 et 11 octobre).

« La contre-expertise opérée samedi 1er novembre est positive. » Me Jean-Jacques Bertrand, avocat de Cyrille Pouget (*Agence France Presse*, dépêche du 1er novembre).

● *« Il ne peut pas y avoir trente-six solutions. Ou ces urines ne sont pas les miennes, ou quelqu'un m'a mis sciemment ce produit dans l'un de mes plats. »* Cyrille Pouget (*L'Equipe* des 10 et 11 octobre).

« Les aliments que nous achetons au supermarché ne contiennent pas d'anabolisants. Cela ne se mélange pas à une sauce de salade, il ne faut pas raconter d'histoires ! » Docteur Jacques Liénard, président de la commission centrale médicale de la Fédération française de football (*France-Football* du 24 octobre).

● *« Cet anabolisant est censé m'avoir fait gagner de la masse musculaire. Or je suis exactement le même ! »* Cyrille Pouget (*L'Equipe* des 10 et 11 octobre).

« Contrairement à l'image véhiculée, les anabolisants ne font pas pousser obligatoirement de gros muscles. » Docteur Jean-Pierre de Mondenard. (*Le Figaro* du 24 octobre).

● *« Le médecin de l'équipe de France a dit que cela pouvait venir de boissons ou de barres énergétiques. »* Michel Denisot, président délégué du Paris-Saint-Germain, où joue Vincent Guérin, soupçonné de dopage à la nandrolone (*L'Equipe* du 23 octobre).

« Je rigole doucement. Ou l'on fait preuve d'ignorance, ou l'on prend les gens pour des cons. Et ceux qui en parlent ne sont pas des ignorants. » Claude-Louis Gallien, président de la commission nationale de lutte contre le dopage (*Libération* du 24 octobre).

● *« Est-ce que ce produit ne serait pas cousin d'un produit que l'organisme fabrique ? »* Guy Roux, entraîneur de l'AJ Auxerre, où évolue Antoine Sibierski, soupçonné de dopage à la nandrolone (*L'Equipe* du 23 octobre).

« Chez la femme, une grossesse ou la prise de pilules anticonceptionnelles peuvent créer un doute. Chez l'homme, en revanche, il n'existe aucun facteur de confusion. » Docteur Jacques de Ceaurriz, directeur du laboratoire national antidopage de Châtenay-Malabry (*France-Football* du 24 octobre).

● *« Ce qui m'a interpellé, c'est qu'on soit devenu dix fois plus performants dans la détection des produits dopants en si peu de temps. N'y aurait-il pas trop de frénésie dans les contrôles ? »* Claude Le Roy, directeur sportif du Paris-Saint-Germain (*France-Football* du 24 octobre).

« Nous employons ici les mêmes méthodes de dépistage que par le passé, si ce n'est que la deuxième phase du protocole, dite de confirmation des substances, est de plus en plus sophistiquée. » Docteur Jacques de Ceaurriz (*L'Equipe* du 24 octobre).

● *« Je m'interroge, car il n'est pas possible qu'une épidémie subite tombe d'un seul coup sur le football. »* Michel Denisot (*France-Football* du 24 octobre).

« Nous avons comptabilisé trente-quatre cas positifs avec ce produit en 1996 et une vingtaine cette année. La seule différence, c'est que, cette année, on a affaire à des individus plus médiatiques. » Jean Poczobut, chargé de mission au ministère de la jeunesse et des sports, ancien président de la Fédération française d'athlétisme (*France-Soir* du 24 octobre).

● *« Je suis abasourdi. Je suis peut-être naïf, mais je n'ai jamais entendu parler de ces produits ni de leur circulation. Alors je suis étonné et déçu aussi, bien sûr, car on fait tous partie d'une même famille. On va parler avec les joueurs de ce problème. Mais, franchement, je me demande quelle utilité on peut en tirer. Le football, c'est quand même d'abord la technique. »* Jean Tigana, entraîneur de l'AS Monaco (*France-Football* du 24 octobre).

« L'anabolisant est la drogue type du foot. » Denis Riché, nutritionniste (*Libération* du 24 octobre).

● *« Je crois savoir qu'il va y avoir quinze autres joueurs concernés dans les jours qui viennent. »* Michel Denisot (*Le Parisien* du 23 octobre).

« Je n'ai pas quinze cas sous le coude. Cela a peut-être été dit pour diluer l'événement. » Jacques de Ceaurriz (*France-Football* du 24 octobre).

Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports

« L'obligation de résultat à n'importe quel prix est une incitation au dopage »

« *Pour se défendre*, Cyrille Pouget, le footballeur du Havre convaincu de dopage à la nandrolone, a choisi de faire répertorier tous les vices de procédure commis au cours de la contre-expertise qu'il avait lui-même demandée...

– Cyrille Pouget est parfaitement habilité à se défendre et à utiliser tous les moyens légaux à sa disposition. Mais cela ne doit pas cacher la réalité du fléau du dopage. Maintenant, dans ce cas précis, il est regrettable qu'une erreur de procédure ait été commise par le médecin contrôleur, comme il est déplorable que l'anonymat et la présomption d'innocence n'aient pas été respectés pour tous les sportifs contrôlés.

– Vous pensez que la publication du nom des sportifs suspectés de dopage a *nui* au travail des autorités concernées...

– Bien sûr. Le secret de l'instruction permet de poursuivre les procédures dans la sérénité, de sanctionner si nécessaire hors de toute pression et d'engager d'éventuelles poursuites judiciaires contre les fournisseurs des produits avec efficacité. Le fait que des noms sortent contribue à personnaliser ces affaires : on a l'impression qu'il n'y a que quatre ou cinq personnes concernées par le dopage, alors que le fléau est largement répandu et ne touche pas seulement le haut niveau.

– Quelle solution préconisez-vous ?

– Il faut revoir la procédure et, notamment, raccourcir les délais entre l'analyse et la contre-expertise. Notre projet de loi prévoit aussi la création d'une autorité indépendante, imperméable aux pressions, qui recevra toutes les informations et les transmettra aux seules parties concernées. C'est ainsi que nous éviterons la remise en cause de la présomption d'innocence et du bon renouvellement des procédures.

– Comment ressentez-vous l'attitude des fédérations, qui condamnent le dopage en général mais argumentent à l'infini pour défendre leurs sportifs contrôlés positifs ?

– Il ne faut pas exagérer. Les affaires récentes ont conduit les fédérations à se positionner correctement, pour ce qui concerne tant les sanctions que la prévention. Le Comité national olympique a réagi très rapidement en annonçant le contrôle systématique de tous les athlètes retenus pour les Jeux olympiques de Nagano et de Sydney, ainsi que la création d'une Agence de la prévention.

– *Les contrôles préventifs* ont toujours existé, mais ils étaient pratiqués pour éviter un test positif officiel et pas pour démasquer les tricheurs...

– Nous devons changer la philosophie des contrôles préventifs inopinés : il s'agit maintenant d'en faire des éléments de surveillance de la santé du sportif et non pas une arme à étouffer les scandales. Le suivi médical de l'athlète doit être la priorité, car c'est l'être humain qui est au centre de nos préoccupations.

– *Pour cela*, il faudrait également assainir l'entourage des sportifs. Croyez-vous à l'existence de filières d'approvisionnement en produits interdits ?

– On ne me fera pas croire à l'histoire du champion allant à la pharmacie acheter des produits interdits avec une ordonnance. Les anabolisants, en l'occurrence la nandrolone, viennent bien de quelque part. Oui, il y a des filières. Les gens qui fournissent les produits interdits tombent sous le coup de la loi. Nous avons saisi Madame le garde des sceaux dans le cadre des affaires en cours. Au parquet de décider. Quant au problème de l'entourage, il se réglera par le renforcement de notre politique de prévention.

– Comment avez-vous réagi lorsque certains ont avancé la possibilité d'un dopage involontaire par consommation de barres ou de boissons énergétiques ?

– J'ai été choquée. Il y a eu beaucoup d'irresponsabilité dans ces propos. On peut quand même attendre autre chose de la part de gens qui sont aussi des éducateurs sportifs.

– N'avez-vous pas eu l'impression de vous trouver en face d'une famille très unie, prête à défendre les siens à tout prix ?

– Non, on ne peut pas dire que le mouvement sportif soit complice. Je ressens plutôt beaucoup d'inquiétude et une volonté de s'emparer du problème. Il y a eu des dérapages, des mots pas contrôlés, mais la volonté de lutte est là.

– Pour plus d'efficacité, ne vaudrait-il pas mieux intégrer la lutte antidopage au programme de santé publique ?

– C'est déjà un problème de santé publique. Mais il y a une spécificité du sport, et le ministre de tutelle a le devoir d'agir. On doit garder un sens à tout ça : la rencontre, le partage, la compétition collective... Si, dans la pratique, on doit aboutir à la surcompétition, à la tricherie et à la violence, ce n'est pas la peine. Le sport a une mission de service public. Une mission civique, sociale. Nous avons donc une responsabilité propre. C'est au mouvement sportif de traiter le problème. Notre projet de loi répond à un souci d'efficacité et notre budget prévoit le doublement des crédits affectés à la lutte antidopage.

– Vous avez, paraît-il, sensibilisé les dirigeants fédéraux de manière très énergique...

– Dès mon arrivée au ministère, bien avant la vague de contrôles positifs, on m'a communiqué des chiffres éloquents sur le dopage, mais ce qui m'a le plus secouée, ce sont les réunions avec des dirigeants de club, qui ont évoqué devant moi l'existence de mélanges médicamenteux donnés à de jeunes sportifs dans le but d'améliorer leurs performances. Je me suis dit qu'on ne pouvait pas laisser banaliser ce genre de pratique.

– Y a-t-il un sport plus touché que les autres ?

– Il y a quelques mois, je vous aurais répondu oui. Mais plus j'avance, plus je me dis que ce n'est pas si simple. Il y a un phénomène général de surcompétition, lié soit aux retransmissions médiatiques, soit à des contrats. Des présidents de fédération le reconnaissent : il y a plus de blessés dans certains sports aujourd'hui. Le corps ne supporte plus le niveau réclamé. Dans ces cas-là, les athlètes sont fragilisés, la tentation existe... Lorsque des enjeux financiers prennent le pas sur des motivations sportives, l'obligation de résultat à n'importe quel prix est une incitation au dopage.

– L'allègement des calendriers est-il, selon vous, une des parades au dopage ?

– La multiplication et l'enchaînement des compétitions posent problème, c'est sûr. Doit-on laisser les sportifs mettre leur avenir en péril au nom du seul intérêt financier, le leur et celui des gens qui font des affaires grâce à eux ?

– En intensifiant la lutte contre le dopage, ne prenez-vous pas le risque de voir des pays moins regardants rafler les médailles, et de réduire ainsi les chances des athlètes français ?

– D'abord, je ne crois pas que tous les médaillés soient des dopés. Les médailles, c'est important, mais on ne peut les obtenir contre la santé physique et morale des individus que sont avant tout les sportifs. Nous devons absolument demander une harmonisation des politiques européennes en la matière. Sinon, nous nous retrouverons rapidement dans une situation de concurrence déloyale. »

Propos recueillis par Michel Dalloni et Alain Giraudo

Fortes intempéries dans le Sud-Est

UN VASTE COULOIR dépressionnaire s'est installé de la péninsule ibérique à la France. Les hautes pressions sont bloquées sur l'Europe centrale et l'océan Atlantique de part et d'autre de cette dépression. Cette situation génère jeudi un flux de sud qui ramène de l'air doux et humide sur l'ensemble de l'Hexagone. Les plus fortes intempéries seront concentrées dans le sud-est de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps reste doux et incertain. Les nuages laisseront peu de place au soleil et pourront donner quelques averses. Il fera de 15 à 18 degrés.

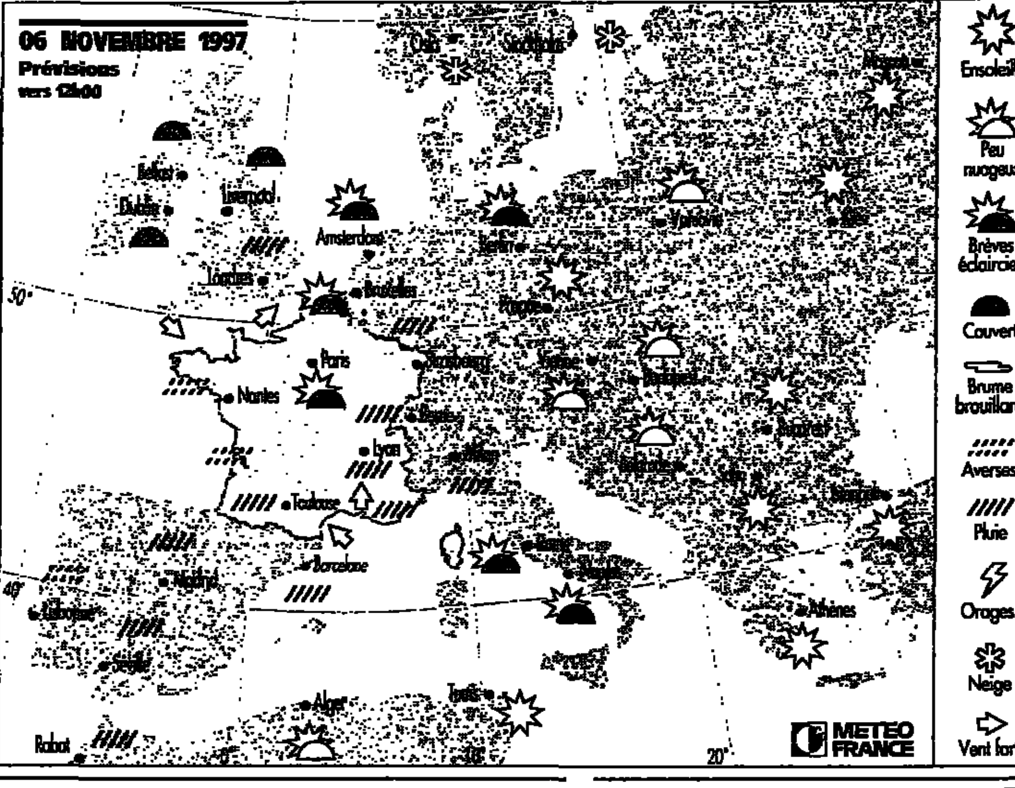
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Il faudra encore se contenter d'un ciel souvent nuageux.* Il fera de 13 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps reste doux et humide. Des pluies risquent de se déclencher à tout moment de la journée. Il fera de 14 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Un temps maussade s'installera rapidement en Midi-Pyrénées, de fortes pluies pourront tomber sur le Tarn et l'Aveyron. Plus à l'ouest, l'Aquitaine bénéficiera d'éclaircies mais subira aussi des averses parfois orageuses. Il fera de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – De l'Auvergne aux Alpes, cette journée se passera sous la pluie. Des éclaircies se développeront par contre en Limousin. Un violent vent de sud soufflera sur les crêtes exposées et dans la vallée du Rhône. Il fera de 13 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – De nouvelles vagues de pluie continueront à remonter de Méditerranée. Il faudra se méfier des cumuls de précipitations surtout sur les versants sud du relief. Un vent d'est ou de sud-est violent balaiera certaines zones exposées. Il fera de 15 à 16 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Pour les amateurs qui souhaitent effectuer leurs achats de Noël dans la capitale britannique, British Airways propose un billet A/R Paris-Londres à 710 F (1 120 F au départ de Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse) à réserver avant le 24 novembre pour un départ avant le 15 décembre. Renseignements au 0-803-803-600.

■ **GRÈCE.** Le loueur de voitures Hertz a signé un accord de trois ans avec Olympic Airways au terme duquel les passagers de la compagnie auront droit à des réductions dans toutes les agences Hertz du monde.

■ **FRANCE.** Air France et la compagnie suisse Crossair assurent des vols au départ de Paris-Charles-de-Gaulle à destination de Bâle-Mulhouse, Berne et Lugano après un accord de partage de code avec achat de sièges.

PRÉVISIONS POUR LE 06 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 N	KIEV	-4/4 S	VENISE	14/18 P	LE CAIRE	17/25 N
				POINTE-A-PIT.	23/30 C	LISBONNE	13/16 P	VIENNE	4/14 N	MARRAKECH	12/20 P
				ST-DENIS-RÉ.	21/25 S	LIVERPOOL	7/13 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/20 C
				EUROPE		LONDRES	8/15 P	BRASILIA	19/31 S	PRETORIA	23/34 S
				AMSTERDAM	9/14 N	LUXEMBOURG	8/15 P	BUENOS AIR.	17/25 S	RABAT	15/20 P
FRANCE métropole		NANCY	8/14 P	ATHENES	10/18 S	MADRID	12/16 P	CARACAS	26/30 S	TUNIS	18/25 S
AJACCIO	13/23 P	NANTES	6/15 P	BARCELONE	18/24 P	MILAN	14/19 P	CHICAGO	4/9 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/15 S	NICE	11/20 P	BELFAST	6/10 C	MOSCOU	-11/-2 S	LIMA	20/24 C	BANGKOK	24/30 N
BORDEAUX	7/16 P	PARIS	7/14 N	BELGRADE	2/16 N	MUNICH	6/15 S	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	23/35 S
BOURGES	7/14 P	PAU	6/12 P	BERLIN	6/13 N	NAPLES	16/22 N	MEXICO	10/20 C	DJAKARTA	26/33 N
BREST	7/13 P	PERPIGNAN	12/23 P	BERNE	7/15 P	OSLO	-4/-1 *	MONTREAL	4/10 N	DUBAI	23/30 N
CAEN	9/14 N	RENNES	6/16 N	BRUXELLES	8/13 N	PALMA DE M.	15/27 C	NEW YORK	7/13 S	HANOI	16/26 S
CHERBOURG	9/14 P	ST-ETIENNE	11/19 P	BUCAREST	2/8 S	PRAGUE	3/14 S	SAN FRANCIS.	14/17 P	HONGKONG	16/23 S
CLERMONT-F.	9/14 P	STRASBOURG	6/13 P	BUDAPEST	2/13 N	ROME	17/22 N	SANTIAGO/CHI	10/26 S	JERUSALEM	16/24 C
DIJON	8/14 P	TOULOUSE	9/14 P	COPENHAGUE	6/10 N	SEVILLE	12/20 P	TORONTO	2/9 C	NEW DEHLI	15/27 N
GRENOBLE	9/18 P	TOURS	7/15 N	DUBLIN	6/11 C	SOFIA	1/10 S	WASHINGTON	3/13 S	PEKIN	4/16 N
LILLE	8/12 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/14 P	ST-PETERSB.	-7/3 S	**AFRIQUE**		SEOUL	7/14 S
LIMOGES	8/13 N	CAYENNE	23/32 N	GENEVE	8/15 P	STOCKHOLM	3/6 *	ALGER	18/27 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	11/20 P	FORT-DE-FR.	25/29 N	HELSINKI	-4/4 *	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	24/30 C	SYDNEY	16/23 S
MARSEILLE	15/22 P	NOUMEA	20/24 S	ISTANBUL	9/14 S	VARSOVIE	3/13 N	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	11/18 S

Situation le 5 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 7 novembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

JARDINAGE

Pour que les plantations d'automne portent leurs fruits

S'IL N'EST PAS tout à fait exact qu'« *à la Sainte Catherine tout bois prend racine* », il n'en n'est pas moins juste qu'il vaut mieux planter en automne la plupart des arbres et arbustes qui sont vendus à racines nues, et notamment les fruitiers. Ils auront ainsi le temps de s'installer pendant l'hiver et n'en partiront que mieux au printemps suivant.

Mais, avant de penser à de nouvelles plantations, il faut s'occuper de celles qui sont déjà en place. D'autant que l'alternance sécheresse-pluie a fait souffrir les fruitiers à noyaux (cerisiers, pêchers, brugnons, nectarines et pruniers). Levons les yeux au ciel. De nombreux cerisiers sont mal en point. Il en est même qui ont fleuri en septembre et sont encombrés de fruits momifiés. Les pêchers, sensibles à la cloque, cette maladie qui déforme les feuilles, les fait se rouler sur elles-mêmes, les recouvre de... cloques et d'une pruine blanche, ont été atteints parfois si gravement que de nombreuses petites branches sont mortes.

Il est urgent de traiter tous les fruitiers à l'aide d'une solution de bouillie bordelaise. Projeté au pulvérisateur sur l'ensemble du feuillage, ce traitement à base de sulfate de cuivre aura pour premier effet d'accélerer la chute des feuilles – qu'il faut impérativement ramasser et brûler, et surtout ne pas mettre sur le tas de compost, à moins de vouloir le transformer en bouillon de culture.

Une semaine plus tard, une seconde pulvérisation parachèvera l'éradication du champignon qui est à l'origine des maladies dangereuses pour la vie des arbres ou la bonne maturation des fruits – à ce moment, il n'est pas inutile d'asperger la terre de la même solution. Plus tard, courant janvier, il faudra faire suivre cette première vague de soins d'une pulvérisation d'un traitement total d'hiver sur l'ensemble de la ramure et d'une autre de bouillie bordelaise lorsque les bourgeons commenceront à débourrer.

Plus un arbre produit de fruits, plus il s'épuise : c'est la raison pour laquelle de nombreux fruitiers ne produisent qu'une année sur deux (on appelle cela l'alternance). Il arrive même qu'un vieil arbre termine sa vie en beauté, produisant alors plus de fruits qu'il n'en n'a jamais donné, sans doute pour assurer... la pérennité de l'espèce.

On l'oublie souvent, mais ce que l'on mange n'est souvent que la drupe qui entoure la ou les graines. Les arbres fruitiers ont besoin d'être nourris à la mesure de ce qu'ils produisent. Mais trop d'engrais les fera pousser en feuilles. Tout est affaire d'observation.

Certains pommiers plantés au milieu des prairies et qui ne reçoivent aucune nourriture, se portent comme des charmes et produisent, une année sur deux, quantité de fruits. Tout est affaire de sol et d'adaptation du porte-greffe à la nature de la terre dans laquelle il croît. Malheureusement, rares sont les jardineries qui précisent ce détail capital. Mais les producteurs sérieux – dont Delbard et Raynouard – fournissent toutes les indications nécessaires, comme les pépiniéristes locaux, qui connaissent parfaitement leur terroir et sauront guider les néophytes vers les variétés et les porte-greffes adaptés à chaque région, voire à chaque microclimat. Ils pourront même tailler, le moment venu, les arbres conduits en espalier, qui exigent des soins minutieux pour se développer harmonieusement (ce faisant, ils pourront vous apprendre à réaliser cette opération vous-même).

Ils pourront aussi rajeunir de vieux arbres de plein vent malmenés par une bourrasque ou une récolte trop abondante qui aurait brisé une branche (pruniers et abricotiers peuvent se fendre en deux sous le poids des fruits). Ils pourront même vous indiquer comment provoquer la mise à fruit d'un arbre trop vigoureux qui ne produit que des feuilles, voire le faire pour vous, car ce travail est délicat et pénible. Il faut généralement couper les racines tout autour de l'arbre et à la juste distance pour freiner sa croissance, le faire souffrir juste ce qu'il faut pour déclencher la mise à fruit.

D'une façon générale, un engrais de fond spécialement étudié pour les arbres fruitiers viendra doper un arbre qui a beaucoup produit l'été précédent. Il sera enfoui par bêchage tout autour de l'arbre et plutôt à l'aplomb de la ramure, là où sont les racines nourricières, que près du tronc. Les sujets à enracinement superficiel (fruits à noyaux, espaliers) s'en portent très bien.

Ces amendements seront moins utiles pour les pommiers et les poiriers greffés sur tige dont les racines s'enfoncent plus profondément dans le sol, à la recherche du nectar et de l'ambroisie qui faisaient l'ordinaire des dieux de l'Olympe.

Alain Lompech

A lire et à visiter

● **Sujet d'inquiétude majeur des jardiniers**, la taille fait l'objet d'un guide pratique qui passe en revue fruitiers, rosiers et arbustes à fleurs. Bien écrit, clair, agrémenté de photographies et de dessins explicatifs, *Taille et greffe* rendra de bons et loyaux services en répondant aux questions légitimes que se pose l'amateur. Ainsi enseigné, il évitera bien des massacres à la tronçonneuse. Bizarrement, il n'est nulle part question des techniques de greffe dans cet ouvrage, dont le titre aurait donc dû se limiter à sa première moitié...

★ ***Taille et greffe*, collection « Savoir-faire », Solar. Peter Blackburne-Maze, traduit par Michel Beauvais. 92 pages. 99 F.**

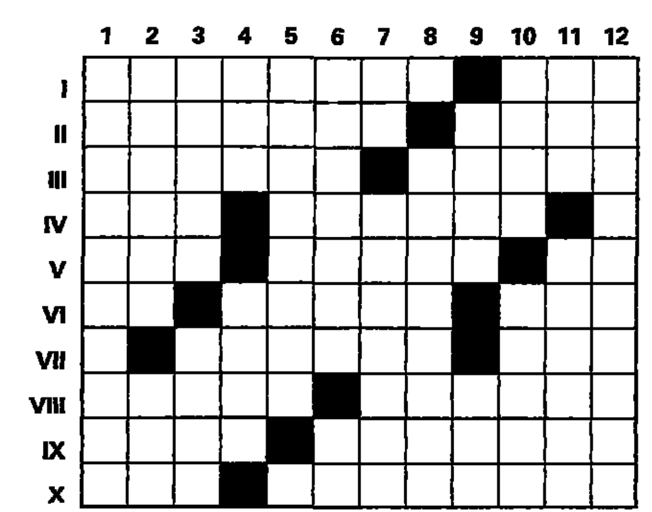
● **La dixième « Fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui »** réunira, au domaine de Saint-Jean-de-Beauregard, les 7, 8 et 9 novembre, de 10 heures à 18 heures, spécialistes des plantes et arbustes de qualité et amateurs de jardins. Outre les expositions, dégustations, conférences, et démonstrations de taille, l'accent sera mis sur les plaisirs de la table par les légumes du jardin, notamment des variétés originales ou oubliées. Pépiniéristes et sociétés savantes proposeront des graines de 40 espèces de plantes potagères et aromatiques, et un restaurant, Les Papilles vertes (réserver au 01-30-52-61-65), servira déjeuner et goûter. Entrée : 50 F.

★ **Saint-Jean-de-Beauregard (tél. : 01-60-12-00-01), à 28 km au sud de Paris par la N 118 ou l'A 10, sortie Les Ullis.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97245

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Ne fait pas le poids même s'il est de bon goût. N'importe quel individu. – II. Jouisseur dans son coin. Donne de la classe à la bouteille. – III. Belle montagnarde. A la porte depuis qu'il s'est mal conduit *en Cène.* – IV. *Manque de bon sens.* Qui est passé à travers... pour le moment. – V. Garde les bandes. Fort comme un petit noir. En poudre. – VI. Petit problème. Reste à l'écurie s'il n'y a pas de problèmes mécaniques. Aménageur du Louvre. – VII. Un jeu où il est bon de faire des plis. Aller simple. – VIII. Recouvre l'amande. Travailleur clandestin. – IX. Draperie indienne. Roi au Proche-Orient. – X. Point de départ. Rapprochement humain.

VERTICALEMENT

1. Un silence souvent évocateur. – 2. *Vient d'être. Situation particulière.* – 3. Vierge et son fils. Servit les Hollandais avant de mouiller pour Louis. – 4. Plein de bons mots. A besoin de mélo pour être confus. – 5. Point de départ d'une descente en terre. – 6. Traduit l'émotion. Viennent de haut. – 7. En salade. On lui est redevable. – 8. Dans ce cas, il n'y a rien à changer. – 9. Placée et déplacée par le vent. Chez les Grecs. – 10. La belle heure du démon. Polythéiste ou mécréant. – 11. Madame Peron. Doit mieux faire. – 12. Sortie de secours.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97244

HORIZONTALEMENT

I. Manécanterie. – II. Américaine. – III. Noisette. CAC. – IV. Urge. Douma. – V. Stéatome. Rom. – VI. Ci. Urne. Zéro. – VII. Oxo. Foirât. – VIII. Isp (psi). Ecartelé. – IX. Tournoi. An. – X. Sustenta. Tor.

VERTICALEMENT

1. Manuscrit. – 2. Amorti. Sou. – 3. Neige. Opus. – 4. Erseaux. Rt. – 5. Cie. Troène. – 6. Action. Con. – 7. Nat. Méfait. – 8. Tiède. Or. – 9. En. Zita. – 10. Récurèrent. – 11. Amoral. – 12. Escamoteur.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1761

UN TOP EN DEUX MINUTES

Nicolas Fior a réalisé sur cette donne, lors d'un tournoi de première série sur la Côte d'Azur, un top en moins de deux minutes.

Nord : ♠ D V 6 5 ♡ 9 8 7 4 ♢ 10 7 ♣ V 9 6
Ouest : ♠ 9 ♡ R 3 2 ♢ V 8 6 4 3 2 ♣ D 8 7
Est : ♠ 4 3 ♡ A D 10 6 5 ♢ A D ♣ 10 5 3 2
Sud : ♠ A R 10 8 7 2 ♡ V ♢ R 9 5 ♣ A R 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, Est prit avec l'As et crut bon de jouer l'As puis le 5 de Coeur. *Comment Fior a-t-il fait le reste des levées* (une de mieux) au contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

On peut couper un Carreau avec un atout du mort, mais où faire disparaître le Trèfle perdant si la Dame de Trèfle n'est pas seconde ?

En connaissant à fond la technique, on voit que, si vous coupez trois Coeurs avec la main longue (Sud), vous n'avez plus besoin de couper le troisième Carreau. En effet, la Dame de Pique servira de carte de longueur, et elle pourrait gêner l'adversaire qui aurait la Dame de Trèfle et la garde à Carreau (Dame Valet, ou six Carreaux). Mais pour ce squeeze final il faudra tirer As Roi de Trèfle, une manoeuvre qui peut donner la onzième levée si la Dame de Trèfle est sèche ou seconde.

Voyez Nicolas Fior dans son sprint. Il coupe gros le retour à Coeur, va au mort par le Valet de Pique, coupe gros le 9 de Coeur, remonte au mort par la Dame de Pique, coupe le dernier Coeur avec le 7 de Pique, tire As Roi de Trèfle, et retourne au mort avec le 2 de Pique pour le 5. Le dernier atout du mort provoque le bouquet final où Est, avec un Carreau, ne joue aucun rôle :

Nord : ♠ 6 ♢ 10 ♣ V
Ouest : ♢ V 8 ♣ D
Sud : ♢ R 9 ♣ 4

Sur le 6 de Pique pour le 4 de Trèfle, la défausse d'Ouest libère le 9 de Carreau ou le Valet de Trèfle.

UN TOP POUR TINTNER

Léon Tintner a réussi un superbe top dans le championnat de France par paires en 1992.

Nord : ♠ 9 ♡ A 4 3 2 ♢ A D V 5 3 ♣ V 6 4
Ouest : ♠ 7 3 ♡ – ♢ R 10 9 6 2 ♣ R D 8 7 5 3
Est : ♠ R 10 8 6 4 ♡ R V 8 7 6 ♢ 7 4 ♣ 9
Sud : ♠ A D V 5 2 ♡ D 10 9 5 ♢ 8 ♣ A 10 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Tintner	X...	Berr	Y...
1 ♠	2 SA	contre	passe
passe	3 ♣	3 ♢	passe
3 ♡	passe	4 ♡	contre
passe	passe	passe	

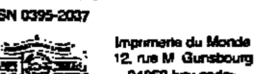
Ouest a entamé le Roi de Trèfle. *Comment Tintner, en Sud, a-t-il joué* QUATRE CŒURS contrés ?

Note sur les enchères

La surenchère de « 2 SA » indiquait un bicolore de mineures, et le « contre » de Nord promettait une bonne main. A la fin, Est a voulu montrer, en contrant « 4 Piques », qu'il avait son mot à dire.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA *Hana-bi*, le septième film de Takeshi Kitano, se présente comme un bilan. On y retrouve l'obsession déjà développée par le cinéaste japonais dans *Sonatine* et *Kids return* : regarder le monde en face, le happer tant qu'il est temps, avant qu'il nous dépasse. ● LES PERSONNAGES de Kitano, quatre couples aux histoires entremêlées, se débattent dans une société au point mort, un univers rongé par la pourriture, qui implose sans bruit. Face à ce Japon-là, en proie au chômage et à la mort de la communication, surgit la question : comment vivre dans un monde sans devenir ? ● STAR DE TÉLÉVISION, Takeshi Kitano était jusqu'alors surtout connu dans son pays pour ses passages sur le petit écran. Il semble aujourd'hui avoir gagné la considération de ses compatriotes. ● LA BIENNALE DU CINÉMA JAPONAIS présente par ailleurs une vingtaine de films indépendants, du 6 au 11 novembre, à Orléans.

Derniers moments avant le néant

Hana-bi. Pour son septième film, Takeshi Kitano a donné libre cours à son obsession de la mort. Plongeant ses personnages dans une société en déshérence, il les laisse se débattre et capte les moments les plus intenses de la vie, dans les ultimes mouvements dont ils sont encore capables

Film japonais de Takeshi Kitano. Avec Takeshi Kitano, Kayoko Kishimoto, Ren Osugi, Susumu Terajima. (1 h 43.)

Sous-titré « Chapitre 7 », *Hana-bi*, septième film de Takeshi Kitano, le plus important cinéaste japonais en activité, s'organise en forme de bilan. Cet inventaire est simple et tient dans une obsession que Kitano ne cesse de préciser depuis *Sonatine* : il faut regarder ce qui nous dépasse, faire jeu égal avec le monde, essayer de le happer tant qu'il est temps, juste avant qu'il ne nous échappe.

C'était la démarche du yakusa de *Sonatine*, qui mettait sa mission entre parenthèses pour regarder la lune, ou les gestes désordonnés des deux gamins de *Kids Return*, qui, à force de faire des cercles à vélo dans leur cour d'école, laissaient filer leur vie. Et c'est la scène finale de *Hana-bi* : ce couple plus fatigué de vivre que véritablement atteint par l'âge, prêt à en finir donc, assis paisiblement devant l'océan, confronté à un infini posé comme une limite à son périple, et qui s'apprête à les engloutir.

Mais le monde de Kitano n'a rien d'un paradis rousseauiste. Il est rongé par la pourriture. Et si cette pourriture est à ce point bouleversante, c'est parce qu'elle est ici prise au premier degré. Le monde décrit dans *Hana-bi* implose sans bruit, sans fard. Il grince tout juste. Ses personnages n'ont plus aucun devenir. Or la question posée par cet extraordinaire mélodrame est accessoirement la seule qui importe à un vrai film de ce genre : qu'advient-il d'un monde sans devenir ?

Hana-bi offre une belle réponse, elle-même très complexe, car le film de Kitano a tout pour désarçonner le spectateur. Il faut bien une demi-heure pour comprendre ce qui s'y passe véritablement, puisque les quatre histoires qui y sont enchassées fonctionnent sur un léger décalage chronologique dont on a du mal à saisir le rapport de cause à effet : Nishi (Takeshi Kitano), flic rongé par le remords d'avoir laissé ses collègues se faire tuer par un malfrat et qui cambriole une banque pour passer ses derniers jours avec sa femme condamnée par une leucémie ; Horibe, l'ancien partenaire de Nishi, devenu paraplégique à la suite d'un règlement de comptes, lâché par sa femme depuis son accident et qui agrémente sa solitude en se consacrant à la peinture ; le jeune détective assassiné et sa veuve ; Nakamura, un autre détective lancé sur la piste de Nishi, et qui vient, lui, de se marier.

Le seul mouvement qui intéresse le réalisateur semble être le soubresaut, le dernier souffle

L'histoire de ces quatre couples décrit en substance une société cassée, où les acquis ne se transmettent plus. C'est la confession de la jeune veuve du détective qui, devenue serveuse de fast-food, se demande comment elle va continuer à garder ce travail dans un Japon en proie au chômage. C'est encore l'image de Horibe, flic paralytique, dont l'héroïsme et la détresse ne pèsent pas lourd devant des liens du mariage défaits au premier obstacle.


© MARCHESI/PHM/MPA

Takeshi Kitano.

Ce sont ces marges qui donnent à *Hana-bi* toute sa signification, tout cet ensemble d'images insignifiantes – du moins dans la logique du scénario – et qui sont pourtant celles qui finissent par émerger. Cette scène, par exemple, où Nishi frappe un jeune gamin qui a osé prendre son déjeuner sur le capot de sa voiture, ou encore ces deux jeunes cuistots surpris par Nishi à la sortie d'un restaurant en train de jouer au base-ball alors qu'ils sont censés être en cuisine.

Cette déshérence généralisée décrit une société qui a arrêté de tourner. Exactement comme le visage de Kitano, à moitié paralysé depuis un accident de moto, rongé par des tics qu'il utilise à merveille, suggérant une quasi-absence de vie, un vide d'expression qui est un prélude à un arrêt total.

Le seul mouvement qui intéresse Kitano semble être le soubresaut, le dernier souffle, le moment qui précède le retour à l'inertie. Son obsession de la mort n'est rien d'autre qu'une volonté exacerbée de happer la vie dans son moment le plus intense, de rechercher la beauté erratique dans les mouvements dont ses personnages sont encore capables. Qu'il s'agisse des parties de dominos auxquelles s'adonnent Nishi et sa femme le soir venu, d'une séance de feux d'artifice avortée au coin du feu, d'un trou dans la neige dans lequel finit par plonger la femme de Nishi, ou d'une balade sur la plage, prostré devant les vagues de l'océan.

Le film dont *Hana-bi* est le plus proche est *Vivre* de Kurosawa, où un homme se demandait ce qu'il allait faire des derniers mois qui lui restaient à vivre, et finissait par comprendre qu'il s'agissait pour lui de remplir une tâche utile. Nishi est en face du même dilemme. Il répond par une série de visites à des proches, un dernier geste avant de leur dire adieu.

Lorsque le détective Nakamura cherche à retrouver Nishi et sa femme, il passe par la maison d'Horibe, qui lui répond que le seul signe qu'il ait jamais eu de lui était cette boîte de pinceaux et de tubes de couleurs expédiés par la poste. Il y avait cette même idée dans *Dersou Ouzala* de Kurosawa. Lorsque le paysan voulait que sa cabane soit réparée, il laissait un peu de nourriture, pour que des voyageurs puissent survivre et circuler à leur tour.

Le cinéma de Kitano marque un retour de plus en prononcé vers l'enfance. Les jeux de plage qu'il organise avec ses apprentis yakusas dans *Sonatine* avant de se tirer une balle dans la tête, les jeux de cour d'école des deux garçons de *Kids Return*, et le cerf-volant que tend Nishi juste à la fin de *Hana-bi*.

Cette nostalgie de l'enfance est le signe d'une extrême maturité chez ce cinéaste qui signe ici son chef-d'œuvre. La maturité se traduit par une capacité à faire transparaître une sensiblité et une fragilité absentes de ses premiers films, elle consiste à se mettre face à la mer et à la toucher pour mieux en évaluer la consistance. Cette démarche peut sembler naïve, puérile, elle est celle d'un enfant qui vient de réaliser que la caméra est le plus beau jouet du monde.

S. Bd

Takeshi Kitano, réalisateur

« Pour la première fois, le public nippon me prend au sérieux »



« Le sous-titre de *Hana-bi* est *Chapitre 7*, c'est-à-dire qu'il correspond à votre septième film ; comment s'inscrit-il dans votre parcours cinématographique ?

– *Chapitre 7* était le titre original de mon film, mais mes producteurs m'ont supplié de le retirer. Ce sont eux qui m'ont imposé *Hana-bi*. Ils m'ont expliqué qu'il signifiait « feu d'artifice ». Le trait d'union qui sépare « Hana », la vie, de « Bi » le feu, est un symbole de mort. Ces termes opposés sont donc censés illustrer le fonctionnement du film, mais je ne vous cache pas que je suis très impressionné par les différentes interprétations échafaudées autour de ce titre par les différents journalistes que j'ai rencontrés. Je ne peux donc que remercier mon staff pour avoir trouvé un aussi bon titre.

– Voyez-vous des affinités entre le yakusa suicidaire que vous interprétiez dans *Sonatine* et le flic mélancolique de *Hana-bi* ?

– Les deux histoires sont très proches, mais il y a deux différences d'attitude chez Murakawa dans *Sonatine* et Nishi dans *Hana-bi*. Murakawa va vers la mort et échappe à la mort, alors que Nishi, exposé à la mort, va directement à sa rencontre. Il combat la mort alors que Murakawa l'accepte.

– Quels réalisateurs vous ont influencé ?

– La question de mes influences revient toujours sur le tapis. On me compare régulièrement à Seijun Suzuki, mais j'ai découvert ses films il y a quelques années seulement. On a aussi évoqué Godard et Melville ; la comparaison était intéressante : elle m'a permis d'aller à mon vidéo-club et de louer leurs cassettes. J'ai d'ailleurs eu du mal à comprendre certains Godard. J'aime beaucoup *Les Clowns* de Fellini, et *Les Sept Samouraïs* de Kurosawa.

– *Hana-bi* montre un Japon en état de crise, en proie au chômage.

– Notre économie en a fini avec la prospérité, il y a beaucoup moins d'emplois, c'est dur de trouver du travail, surtout pour les femmes entre vingt et trente ans.

– Quelle est la situation du cinéma japonais aujourd'hui ?

– Encore une fois, les conditions économiques jouent un rôle important. Mais même quand celles-ci sont bonnes, les maisons de production ne pensent qu'à leur bénéfices et traitent mal les réalisateurs. Sur bien des plans, les maisons de production se sont sabordées au Japon.

» Je ne connais pas grand-chose aux finances, si vous voulez savoir si mes films rapportent de l'argent, demandez à mon producteur. Lorsque je désire faire tel ou tel mouvement de caméra, j'observe d'abord les réactions de mon équipe ; en général, ils tournent la tête car ils pensent que ça va coûter trop cher.

– Quel est votre statut au Japon ? Vous considère-t-on d'abord comme la star télé que vous êtes ou comme un réalisateur ?

– Jusqu'à il y a trois ans, mes films n'étaient montrés qu'à Londres. C'est la première fois que le public nippon m'a pris au sérieux. On me considère d'abord comme un acteur comique, mais les choses changent petit à petit ; cela dit, plus de la moitié des Japonais continuent de me prendre pour une star de la télé.

– D'où est venue l'idée de *Hana-bi* ?

– L'idée était très simple : elle est uniquement stylistique. Je me demandais vraiment comment j'allais tourner cette histoire de flic qui emmène sa femme malade, et j'ai fini par tout improviser durant le tournage. Durant le montage, j'ai eu l'impression d'avoir à faire à un flot d'images avant de tout organiser. Le problème de la représentation de la violence s'est également posé en permanence. J'ai évité d'affronter directement cette question, en montrant la violence par à-coups sans tomber dans les clichés. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Le cinéma indépendant japonais à Orléans

BIENNALE DU CINÉMA JAPONAIS. Du 6 au 11 novembre. Scène nationale, Carré Saint-Vincent, 45000 Orléans (Tél. : 02-38-62-45-68.)

Créée en 1992 par Bernard Perreau en alternance avec les Journées cinématographiques organisées depuis vingt et un ans dans cette ville, la Biennale d'Orléans est le seul festival européen entièrement dédié au cinéma japonais, dont il reflète le regain de vitalité depuis une dizaine d'années. A l'origine de ce phénomène figure la création, en 1977, du Pia Film Festival, fondé par un groupe de cinéphiles et de critiques japonais soucieux de faire connaître et de soutenir la création indépendante, alors tenue sous le boisseau par les *majors* nippones, qui, en dehors de quelques réalisations de prestige, imposent une production commerciale en série.

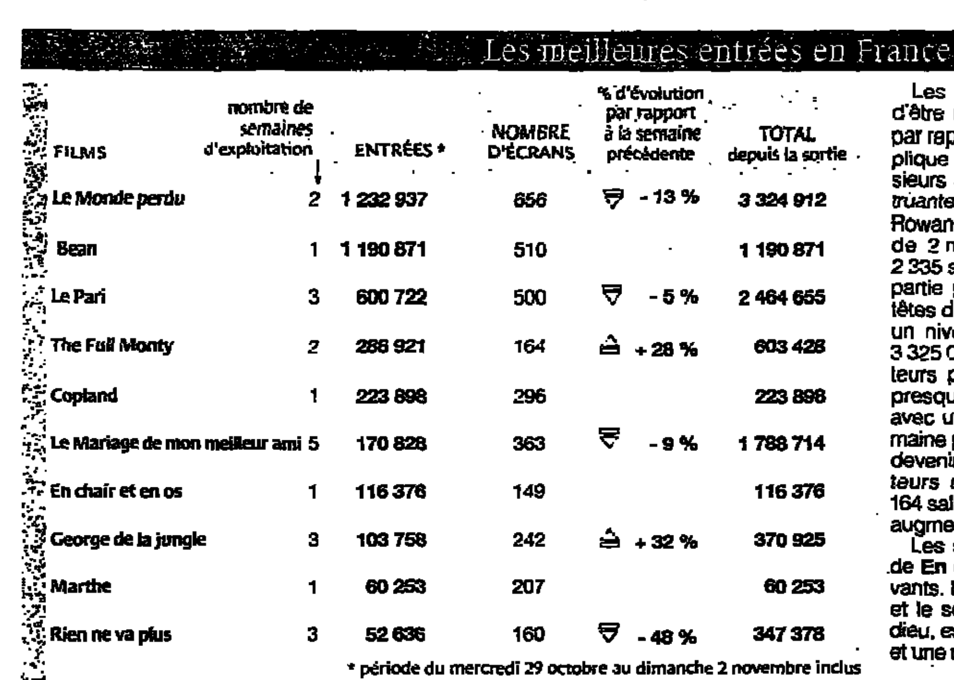
Le Pia Film Festival comble une lacune si manifeste que cinq à six cents films y entrent chaque année en compétition. Les auteurs récompensés bénéficient, depuis 1984, d'une aide à la réalisation d'un long métrage. Le succès de la formule a non seulement influencé le développement d'un réseau de salles indépendantes au Japon, mais il a aussi permis à ces films d'attirer de nouveau l'attention de la critique sur le cinéma japonais lors des festivals internationaux. Au point que les *majors* se sont à leur tour intéressées au jeune cinéma d'auteur, comme en atteste le programme de coproduction signé entre le studio Toho et Pia, qui a notamment permis à Ryonosuke Hashigushi de réaliser *Grains de sable*, remarquable film distribué en France voici un an.

La Biennale d'Orléans donne donc logiquement cette année une carte blanche au Pia Film Festival, qui présente six longs métrages réalisés par d'anciens lauréats. La section Panorama du cinéma contemporain, avec une vingtaine de films réalisés ces deux dernières années, présente elle aussi, à côté d'un vétéran comme Kaneto Shindo (*L'Ile nue*), nombre de nouveaux réalisateurs qui déclinent, chacun à sa manière, l'univers stylisé d'une jeunesse en proie à la violence. Un cycle de films illustrant la manière dont le cinéma français a représenté le Japon (de Roger Lion à Chris Marker) et un autre dédié au genre du *chambara* (films de samouraï) constituent enfin quelques-unes des programmations thématiques de cette édition, fusée particulièrement éclairante au sein du véritable « feu d'artifice » que donne ces jours-ci le cinéma japonais en France.

Jacques Mandelbaum

هكذا من الأصل

Les meilleures entrées en France



FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
Le Monde perdu	2	1 232 937	656	- 13 %	3 324 912
Bean	1	1 190 871	510		1 190 871
Le Pari	3	600 722	500	- 5 %	2 464 655
The Full Monty	2	286 921	164	+ 28 %	603 428
Copland	1	223 898	296		223 898
Le Mariage de mon meilleur ami	5	170 828	363	- 9 %	1 788 714
En chair et en os	1	116 376	149		116 376
George de la jungle	3	103 758	242	+ 32 %	370 925
Marthe	1	60 253	207		60 253
Rien ne va plus	3	52 636	160	- 48 %	347 378

* période du mercredi 29 octobre au dimanche 2 novembre inclus

Les chiffres de fréquentation en France continuent d'être remarquables, avec une augmentation de 24 % par rapport à la semaine précédente. Cette hausse s'explique par les vacances scolaires et la présence de plusieurs grosses locomotives. **Bean** fait une entrée tonitruante, grâce à un marketing élaboré qui a mise sur Rowan Atkinson, déjà vedette du petit écran. Avec près de 2 millions d'entrées, et une forte moyenne de 2 335 spectateurs par salle, la comédie britannique est partie pour être l'un des succès de l'année. Les trois têtes d'affiche de la semaine dernière se maintiennent à un niveau impressionnant. **Le Monde perdu** totalise 3 325 000 entrées, perdant seulement 13 % de spectateurs par rapport à la semaine passée ; **Le Pari** fait presque aussi bien, totalisant 2 500 000 spectateurs, avec une chute de seulement 5 % par rapport à la semaine précédente. Enfin, **The Full Monty** est en train de devenir un phénomène, avec plus de 600 000 spectateurs depuis sa sortie malgré un circuit réduit de 164 salles : il s'offre même le luxe de voir ses entrées augmenter cette semaine de 28 %.

Les scores de **Copland**, avec Sylvester Stallone, et de **En chair et en os**, de Pedro Almodovar, sont décevants. Le premier dépasse à peine les 200 000 entrées, et le second 116 000. **Marthe**, avec Guillaume Depardieu, est un gros échec, avec seulement 60 000 entrées et une moyenne très faible de 291 spectateurs par salle.

Une plongée dans les films de la collaboration

À L'HEURE où le procès Papon remet la mémoire des années sombres au cœur du débat historique et politique, un des nombreux programmes de la septième édition de Cinémémoire retient l'attention : vingt-huit courts métrages documentaires, réalisés durant l'Occupation et jamais projetés depuis leur sortie initiale, sont présentés sous le titre générique « Résistance et collaboration ».

Cette coïncidence n'était pas prévue par Eric le Roy, responsable du département de la programmation des restaurations aux Archives du film, qui se livre à la restauration systématique des films de propagande français de toutes époques et obédiences, et avait décidé de cette programmation particulière depuis plus de huit mois. Celle-ci offre un échantillon représentatif des films de propagande de cette période, lesquels constituent une part relativement réduite (les Archives du film en dénombrent environ soixante-dix) des quelque quatre cents documentaires produits entre 1940 et 1944. Cela confirme la thèse selon laquelle le cinéma français dans son ensemble n'a pas donné de gages à la collaboration. Un constat dont il n'y a pas lieu de tirer gloire car on ne lui en demandait pas tant, du moment qu'il s'accommodait du nécessaire : l'élimination des juifs de ses propres rangs.

DISCOURS IDÉOLOGIQUE

La façon la plus cohérente de présenter ces films est de les rapporter, selon la méthode prônée par l'historien Jean-Pierre Bertin-Maghit, spécialiste du cinéma de cette période, à leurs commanditaires respectifs. Cette grille de lecture permet de distinguer les films dits *« d'intérêt national »*, produits par le service cinématographique d'Etat de Vichy et dévolus au grands thèmes de la Révolution nationale (*La Terre qui renaît*, 1941 ; *Travail*, 1943). *Le Serment de l'athlète*, produit par le Comité général à l'éducation et aux sports, en constitue aussi un bon exemple : un commentaire édifiant sur les vertus nationales, morales et hygiéniques de l'activité physique accompagne un interminable plan fixe d'athlètes saluant la tribune d'un mouvement de bras dont on ne sait trop s'il faut le rapporter à la symbolique olympique ou hitlérienne.

Plus explicites sont les films commandités par le service de propagande nazi ou les mouvements ultra-collaborationnistes français, qui stigmatisent les ennemis de l'« Ordre nouveau » (résistants, communistes, juifs) : *Patriotisme* (1943), *Fort Cambronne*, produit par la Légion des volontaires français en 1943... On retrouve ici, mais avec plus de violence encore, la méthode consistant à plaquer sur les images un discours idéologique contraignant, hormis quelques films qui adoptent la forme de la fiction documentée. *Résistance* (1943), dont le matériau est fondé sur des *« extraits d'archives de la police française »*, construit ainsi une surprenante histoire qui décrit le maquis comme un repaire de dangereux truands.

Produits à Londres par le Service cinématographique de la France combattante ou l'Office français d'information cinématographique, les films de la Résistance ne dédaignent pas non plus l'utilisation privilégiée du commentaire en voix off qui, selon l'expression de Serge Daney, *« force l'image, intimide le regard, crée de la double contrainte »*. C'est que, dans la guerre des images, le procédé est au film de propagande ce que l'artillerie lourde est à l'armée, comme le prouve, non sans efficacité, *Paroles d'honneur* (1940), film de montage dénonçant de façon incantatoire les mensonges d'Adolf Hitler et anticipant, en un raccourci saisissant et burlesque à la fois, la fin de sa carrière : une tête de mort à moustaches.

Jacques Mandelbaum

★ **Dans le cadre de Cinémémoire (du 7 au 17 novembre, renseignements au 01-53-65-74-41) : « Résistance et collaboration », les 8 et 10 novembre, de 10 heures à 19 h 30, Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e.**

Sélection

La création d'un forum du film ancien constitue la nouveauté de la septième édition de Cinémémoire. Destiné à élargir ce marché en direction des institutions culturelles et des chaînes de télévision, ce forum est constitué de programmes regroupés par thèmes, parmi lesquels un ensemble exceptionnel de westerns produits dans les années 10 par Pathé aux Etats-Unis (*Le Monde* du 4 novembre). En voici une sélection :

● **Cinémathèque française,** 42, bd Bonne-Nouvelle, 10e :
– Actualité du patrimoine (7-12 novembre) ;
– Hommage à Paul Muni (13-17 novembre).

● **Vidéothèque de Paris,** Porte Saint-Eustache, Nouveau Forum des Halles, 1er :
– Amsterdam, un siècle d'images, 1896-1976 (12-16 novembre).

● **Centre Wallonie-Bruxelles,** 46, rue Quimcampoix, 4e :
– L'Indien dans le western américain des années 10 (9 et 11 novembre) ;
– Film documentaires 1940-1944, Résistance et collaboration (8 et 10 novembre) ;
– Images du Maghreb et du Moyen-Orient dans les années 20 (9 et 11 novembre) ;
– Images d'Afrique 1908-1968 (8 et 10 novembre) ;
– Aspect méconnus de l'avant-garde française (9 et 11 novembre) ;
– Les élégantes des années 20 (9 et 11 novembre) ;
– Cinéma et publicité (9 et 11 novembre) ;
– Hommage à Sessue Hayakawa (15 et 16 novembre).

LES NOUVEAUX FILMS

■ VIOLETTA, REINE DE LA MOTO

Amélie revient chez elle après dix ans d'absence. Chez elle, c'est une sorte de terrain vague parsemé de carcasses de moto, où elle retrouve une kyrielle d'originaux dans la mouise. Au rythme d'une musique curieusement arabisante et d'un dialogue filmé qui tire le film vers la pochade sans âge, on ne sait pas très bien où mène ce curieux objet, jusqu'à ce qu'Amélie évoque avec son frère les raisons d'une si longue absence : son viol par Corneille, un puissant entrepreneur de spectacles de la région. Dès lors, le plus affligeant des pathos prend le pas sur la rigolade à l'ancienne, sous la forme d'une vengeance digne d'un roman-photo, et plus encore sous celle d'un film qui, par sa désuétude et sa candeur, fait figure de vestige archéologique. ***J. M.***

Film français de Guy Jacques. Avec Florence Pernel, Dominique Pinon, Daniel Prévost, Eva Darlan. (1 h 32.)

■ IMUHAR, UNE LÉGENDE

Un différend ayant opposé l'auteur de ce film à son producteur (*Le Monde* du 16 septembre), la version qui en est proposée aujourd'hui résulte d'un montage effectué par ce dernier, aux termes d'un accord qui remet à plus tard la distribution en salles de celle du réalisateur. Il s'agit d'un précédent d'importance en France, qui porte évidemment atteinte au droit des auteurs. Il n'en faut pas moins juger le film pour ce qu'il est, c'est-à-dire relativement insignifiant, Dieu et le bon droit étant évidemment du côté des créateurs. Tourné au Sahara, cette pseudo-fiction documentée sur un peuple menacé ressemble à un clip touristique destiné aux amateurs de grands espaces vierges. L'histoire est celle d'un garçonnet, Khenan, fils d'un Touareg et d'une Française, que son père ramène parmi les siens après la mort de la mère à Paris. Sous couvert d'une initiation poétique à la vie et au nomadisme touaregs – lesquels croupissent en réalité, aujourd'hui, dans des camps de réfugiés –, il s'agit en fait d'un empilement de belles images à la cohérence incertaine, assujetties à une logique à la fois esthétisante et utilitaire et dépourvue d'un vrai regard. ***J. M.***

Film français filmé par Jacques Dubuisson, postproduction et montage de Michel Proper. Avec Ibrahim Paris, Mohamed Ixa, Mohamed Ichika, Rhali Ixa. (1 h 22.)

■ LA FEMME DE CHAMBRE DU « TITANIC »

L'académisme serait-il la face cachée de l'excentricité ? Le dernier film en date de l'auteur de *Jambon, Jambon*, adapté d'un roman de Didier Decoin, suffirait à s'en convaincre. Reconstitution en costume de la France ouvrière du début de ce siècle, *La Femme de chambre du* Titanic est une métaphore assez plate, et mille fois servie, des puissances de la fiction, qui l'emportent sur celles de la réalité. Le film devient ainsi un document involontaire sur sa propre conception, qui relève d'une spécialité pâtissière fictive : le clafoutis européen. Horthy, ouvrier dans une fonderie lorraine, gagne donc la course annuelle organisée par son entreprise et se voit offrir un séjour à Southampton pour assister à l'appareillage du *Titanic*. Il en revient métamorphosé par une aventure amoureuse avec une femme de chambre du paquebot, dont le récit en partie imaginé tient ses camarades en haleine à longueur de nuit. Recruté avec sa femme par un entrepreneur de spectacles ambulant, Horthy retrouvera contre toute attente celle qu'il aime, qui n'est pas non plus celle qu'il croyait, pour le plus grand bien de ce film, qui disserte à n'en plus finir sur les pouvoirs de l'imagination sans porter l'imagination au pouvoir. ***J. M.***

Film franco-espagnol de Bigas Luna. Avec Olivier Martinez, Romane Bohringer, Aitana Sanchez Gijon. (1 h 39.)

■ THE GAME

Très attendu depuis le succès de *Seven*, *The Game*, le troisième film de David Fincher, est un échec. Reprenant le principe qui fonctionnait si bien dans *Seven* (deux détectives à la recherche d'un serial-killer qui transforme leur enquête en un gigantesque jeu de l'oie inspiré des sept péchés capitaux) pour en donner une version encore plus ambitieuse, David Fincher finit par être écrasé par un projet trop lourd. Nicholas van Orton (Michael Douglas) est un homme d'affaires richissime qui s'ennuie. Son frère (Sean Penn) lui offre un étrange cadeau à l'occasion de son anniversaire : une inscription dans une mystérieuse organisation où se déroule un jeu intitulé « The Game ». En y prenant part, Nicholas va voir sa vie voler en éclats. Les cibles de David Fincher sont claires : la rapacité, l'appât du gain, la nécessité de passer par une méthode coercitive pour dompter un homme d'affaires devenu mécanisé. Or cette méthode passe par l'élaboration d'un gigantesque jeu vidéo (les différentes épreuves affrontées par Michael Douglas semblent sorties d'une console). Malheureusement, cette idée intéressante se transforme vite en leçon de morale pénible et ennuyeuse, qui minimise considérablement l'impact qu'aurait pu avoir le film. ***Samuel Blumenfeld***

Film américain de David Fincher. Avec Michael Douglas, Sean Penn, Deborah Kara Unger. (2 h 08.)

■ HANA-BI
Lire page 35

■ NE PAS AVALER
Lire page 37

■ MARIAN
Lire page 37

■ 100 % ARABICA
Lire page 37

■ VIVE LA RÉPUBLIQUE !
Lire page 37

DÉPÊCHES

■ **MK2 poursuit sa politique d'implantation** de proximité dans les quartiers parisiens en rachetant les cinémas Nation (4 salles) et Gambetta (6 salles). Ces deux établissements prendront l'enseigne et seront programmés par MK2 dès le 12 novembre. Avec désormais 9 complexes totalisant 44 écrans répartis sur 8 quartiers de Paris, les cinémas de Marin Karmitz constituent le troisième circuit d'exploitation de la capitale, représentant plus de 15 % des parts de marché.

■ **Plusieurs records de ventes** pour des achats de droits cinématographiques de romans viennent d'être battus. New Line vient d'acheter pour Robert De Niro et pour 3 millions de dollars (près de 18 millions de francs) les droits de *Father Figure*, un roman non encore publié de Nick Hornby (dont *Fever Pitch* a été publié cette année en France chez Plon), une comédie romantique sur un célibataire tombant amoureux d'une femme élevant seule son enfant de douze ans. Warner a payé 2,5 millions de dollars (près de 15 millions de francs) *The Second Angel*, le dernier roman de Philip Kerr, qui se déroule dans un futur proche où 80 % de la population est atteinte d'une maladie lente mais mortelle.

Rudes souvenirs londoniens

Ne pas avaler. Gary Oldman passe derrière la caméra

Film britannique de Gary Oldman. Avec Charlie Creed Miles, Ray Winstone, Kathy Burke, Edna Dore. (1 h 50.)

Ne pas avaler est le premier film réalisé par l'un des « méchants » les plus convaincants d'Hollywood, et dont le talent est capable de donner de l'intérêt au produit le plus insignifiant, ce dont témoigne encore le récent *Air Force One*.

Pour sa première réalisation, l'acteur Gary Oldman a trouvé son inspiration dans les souvenirs d'une jeunesse plutôt âpre. Son film, qui se veut partiellement autobiographique, décrit la vie de quelques représentants du prolétariat londonien. Il y a Billy, l'adolescent toxicomane, « accro » à l'héroïne, Valerie, personnage-pivot du film, mariée au brutal Ray (Kathy Burke obtint le prix d'interprétation pour le rôle au Festival de Cannes en 1997). Il y a aussi sa fille, sa mère et sa grand-mère, soit quatre générations de femmes confrontées à l'égoïsme et à la violence des mâles.

Le choix d'un tel « échantillon » relève, au premier abord, d'un naturalisme cinématographique que l'on pourrait penser épuisé par trois décennies de chroniques sociales britanniques filmées par Ken Loach et ses épigones. Les conversations invertébrées au pub, la violence domestique, l'ennui du chômage, les virées nocturnes et éthyliques, les embrouilles entre dealers semblent avoir déjà été vus ailleurs. Pourtant, petit à petit, le film va témoigner d'un regard très personnel et démontrer un style authentique.

VIOLENCE FAMILIÈRE

Ne pas avaler démarre dans la confusion. Les personnages sont saisis à chaud, sans explication ni précaution narrative particulière. Le cinéaste s'attache d'abord à suivre le jeune Billy, en perpétuel mouvement pour trouver l'argent nécessaire à sa dose quotidienne d'héroïne puis, sans justification particulière, s'attache à Ray, brute alcoolisée, corps massif exprimant sa détresse par des coups qui défigureront sa femme et provoqueront une fausse couche. Le récit part ainsi du chaos pour parvenir à la destruction précise d'une violence familière, symptôme d'une misère sociale que le réalisateur se garde bien de désigner trop clairement.

En effet, loin de toute tentative d'explication lourdement sociologique, Oldman capte d'abord des corps en mouvement, une continuelle circulation des êtres, souvent en caméra portée, dans une lumière à dominante verdâtre qui évoque le John Cassavetes de *Meurtre d'un bookmaker chinois*, mais aussi certaines séquences du *Loulou* de Pialat. Les protagonistes de *Ne pas avaler* se cognent aux parois d'une invisible cloison de verre, obstacle à la découverte d'une vie authentique, d'un bonheur immédiat. L'utilisation des divers reflets qui parsèment le film, le fait que certaines scènes (dont celle du tabassage conjugal) soient représentées à travers une vitre (celle qui sépare le couloir de la salle à manger chez Valerie et Ray) confirment cette vision des humains considérés comme des animaux prisonniers, se débattant dans un aquarium sans issue.

Jean-François Rauger



L'enfant condamné

Marian. Un premier film digne et fort sur une jeunesse sans espoir

Film tchèque de Petr Vaclav. Avec Stefan Ferko, Milan Cifra, Radek Holub, Jaroslava Vyslouzilova. (1 h 49.)

Le principal danger qu'encourt *Marian* est de passer pour une figure imposée. Toute cinématographie qui cherche à donner le signal d'une certaine modernité recourt en effet à ce personnage à la fois réaliste et symbolique d'enfant rebelle, en butte aux règles de la société dominante. En France, *Zéro de conduite*, de Jean Vigo, puis *Les Quatre Cents Coups*, de François Truffaut, plus tard *L'Enfance nue*, de Maurice Pialat, auront ainsi représenté cette déclaration d'indépendance, où l'on voit bien que l'enfant, aussi précis (voire autobiographique) soit le récit, est également métaphore d'une certaine idée du cinéma. La réussite de *Marian* est de s'inscrire dans cette veine, sans jamais souffrir des trop nombreuses références qu'elle sollicite.

On y accompagne donc, de la petite enfance à l'adolescence, la trajectoire de ce Marian, enlevé dès l'âge de trois ans à sa mère, déclarée incapable de l'élever. D'institutions en institutions, d'évasions en trafics, de rêves en déceptions, il suit un parcours heurté, celui d'un condamné à une exclusion d'autant plus inexorable que Marian est un Tsigane. Ce qui, dans la République tchèque d'aujourd'hui, impose toujours une mise en marge quasi systématique. La réussite du film tient à la position qu'adopte son réalisateur, et à la salutaire sécheresse de son regard. Sa position consiste à ne jamais prendre de l'avance sur son personnage, à ne jamais tirer parti de l'évidence du sombre destin qui l'attend : Petr Vaclav marche pas à pas au côté de Marian, en même temps que lui, il semble découvrir les corps, les murs, le froid des lieux et des liens, le mensonge et l'illusion.

Vaclav filme cela en nettoyant le pathos, en épargnant tout commentaire, inventant ainsi une authentique radicalité à des situations qui repassent pourtant par des chemins souvent parcourus au cinéma. *Marian* est un film maigre, débarrassé de toute graisse sentimentale ou socio-psychologisante, rétif aussi à tout affichage esthétique. Cette maigreur lui donne sa vélocité, et sa force d'impact.

Jean-Michel Frodon

La sociale en souriant

100 % arabica et Vive la République ! Deux comédies françaises abordent, avec des bonheurs divers, la situation politique contemporaine

100 % arabica. Film français de Mahmoud Zemmouri. Avec Khaled, Cheb Mami, Mouss, Najim Laouriga, Farid Fedjer.
Vive la République ! Film français d'Eric Rochant. Avec Aure Atika, Antoine Chappey, Gad Elmaleh, Hippolyte Girardot, Atmen Kelif, Florence Pernel, Mathilde Seigner, Roschdy Zem. (1 h 30.)

Voici deux films qui prennent pour thème la réalité sociale – les habitants, arabes ou beurs pour la plupart, d'un quartier de banlieue sont confrontés à l'islamisme chez Mahmoud Zemmouri, des citoyens d'une ville de province sont confrontés au chômage et au manque de pertinence des discours politiques chez Eric Rochant. L'un et l'autre ont choisi le ton de la comédie. Là s'arrêtent les ressemblances.

100 % arabica est une sorte de *commedia dell'arte* maghrébine, où les coups de pied aux fesses ont droit de cité. Il brosse avec une naïveté revendiquée une histoire de magouille masquée sous l'intégrisme religieux et la rivalité entre deux chanteurs de raï auxquels deux stars du genre, Khaled et Cheb Mami, prêtent leur voix. Le film de Zemmouri ne révolutionnera pas la pensée politique contemporaine, ni le cinéma moderne. Mais l'auteur refuse de détourner les yeux de la réalité et s'invente une position modeste de bouffon pas dupe, payant comptant ses dettes à l'« agit-prop » et à ses figurines.

Cette modestie, cette lucidité sont tout ce qui manque au film d'Eric Rochant. En inventant une petite troupe de « gens ordinaires » qui décident de fonder un parti politique, l'auteur d'*Un monde sans pitié* s'attaque pourtant à la salubre question de la manière de faire de la politique aujourd'hui. Mais il s'avère vite que le cinéaste n'a rien de particulier à en dire – rien qui dépasse la conversation de café du commerce sur l'impuissance politicienne. Le film se révélant incapable de mettre en scène une quelconque réflexion civique, on se retrouve alors face à un très long sketch, dont Rochant meuble le vide grâce à des recettes de vaudeville et à des gags (certains drôles, d'ailleurs).

Les comédiens sauvent de leur mieux chacun leur personnage, quitte à en faire trop, ou à contre-temps. Le film finit par donner une tonalité condescendante à son discours sur la démocratie, ce qui n'est pas seulement paradoxal, mais franchement gênant.

J.-M. F.

SORTIR

PARIS

Soirées Iles de Danses
Toute la danse, et souvent la meilleure, là où on ne la trouve pas toujours : dans les villes de banlieue tout autour de Paris, dans les théâtres, dans les lycées. Près de soixante lieux participent à cette manifestation qui dure un mois. Compagnies internationales invitées : Bill T. Jones, le Nederlands 3 ainsi que les New Yorkais Complexions, à découvrir. Andy Degroat, Odile Duboc, Loïc Touzé, Charles Cré-Ange assurent la qualité *made in France*. Mais aussi Catherine Berbessou et son très beau *A fuego lento*, Fred Bendongué. Incursion dans le répertoire baroque avec Jean-Christophe Boclé et Béatrice Massin. Des chorégraphes aux démarches particulières : danse verticale de Roc in Lichen, costumes-objets de Luc Petton... et du ciné-danse dans les lycées.
Du 6 novembre au 6 décembre.
Renseignements : Ile-de-France et Ballet, 4, rue de la Michodière, Paris 2e. Tél. : 01-42-65-06-58.

Cinéma du Québec
A travers une programmation composée de sept longs métrages et cinq courts métrages, les professionnels et le public français vont redécouvrir le cinéma québécois, une cinématographie en constante évolution qui se situe au carrefour de la France et de L'Amérique.
La Conciergerie de Michel Poulette, *La Comtesse de Bâton rouge* de Marc-André Forcier, *Cosmos* d'André Turpin, Jennifer Alleyn, Denis Villneuve, Marie-Julie Dallaire, Manon Briand et Arto Paragamian, *J'en suis* de Claude Fournier, *L'Homme idéal* de Georges Mihalka, *Liste noire* de Jean-Marc Vallée et *Clandestins* de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff.
Cinéma des cinéastes, 7 avenue de Clichy, Paris 17e, Mº Place-de-Clichy. Tél. : 01-53-42-40-00.

Garrick Ohlsson (piano).
Chopin : *Intégrale des pièces pour piano.*
Vainqueur du concours Chopin en 1970, l'Américain Garrick Ohlsson avec son 1,90 m est vraisemblablement le plus grand pianiste du monde. Plus sérieusement, il est l'un des interprètes les plus en phase avec l'oeuvre de Chopin, mélange harmonieux de classicisme et de romantisme si difficile à apprivoiser. Il est à Paris pour une intégrale de l'oeuvre du compositeur franco-polonais.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

100 % Arabica
de Mahmoud Zemmouri (France, 1 h 25), avec Khaled, Cheb Mami, Mouss, Najim Laouriga, Farid Fedjer, Youssef Diawara.
La Femme de chambre du « Titanic »
de Bigas Luna (France, 1 h 39), avec Olivier Martinez, Romane Bohringer, Aitana Sanchez Gijon, Didier Bezace, Aldo Maccione, Jean-Marie Juan.
Hana-Bi
de Takeshi Kitano (Japon, 1 h 43), avec Takeshi Kitano, Kayoko Kishimoto, Ren Osugi, Susumu Terajima, Tetsu Watanabe, Hakuryu.
Imuhar, une légende
de Jacques Dubuisson (France, 1 h 22), avec Ibrahim Paris, Mohamed Ixa, Mohamed Ichika, Rhali Ixa, Atibou Aboubacar, Oumou Algabid.
Marian
de Petr Vaclav (République tchèque, 1 h 49), avec Stefan Ferko, Milan Cifra, Radek Holub, Jaroslava Vyslouzilova, Ludmila Krokova, Terza Zajickova-Grygarova.
Ne pas avaler (*)
de Gary Oldman (Grande-Bretagne, 1 h 59), avec Ray Winstone, Charlie Creed-Miles, Laila Morse, Kathy Burke, Edna Dore, Jamie Foreman.
The Game
de David Fincher (Etats-Unis, 2 h 08), avec Michael Douglas, Sean Penn, Deborah Kara Unger, James Rebhorn, Carroll Baker, Peter Donat.
Violetta, la reine de la moto
de Guy Jacques (France, 1 h 32), avec Florence Pernel, Dominique Pinon, Daniel Prévost, Eva Darlan, Julien Guiomar, Chantal Neuwirth.
Vive la République !
d'Eric Rochant (France, 1 h 30), avec Aure Atika, Antoine Chappey, Gad Elmaleh, Hippolyte Girardot, Atmen Kelif, Florence Pernel.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Mutations berlinoises
Paris et Parisiens
au temps du Roi-Soleil
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. (Du 5 novembre au 18 janvier. 35 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Aventures de Gulliver
de Daniel Soulier, d'après Jonathan Swift, mise en scène de Daniel Soulier, avec Karina Chérès, Delphine Crubézy, Louis-Alexandre Fabre, Sergio Guedes, Marie Réache et Jeanne Vitez.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 14 h 30 le 5. Tél. : 01-53-65-30-00. 50 F et 70 F.
Hélène Grimaud (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 90 et op. 101*. Brahms : *Variations sur un thème de Haendel*. Bach : *Concerto italien*.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 5 novembre. Tél. : 01-40-20-52-29. 135 F.
Alain Resnais
Le cinéma Le Champo présente une rétrospective partielle des films d'Alain Resnais : *Smoking, No smoking* (1992), *I Want to go home* (1989), *Melo* (1986), *La vie est un roman* (1983), *Mon oncle d'Amérique* (1981), *Muriel ou le temps d'un retour* (1980), *L'Année dernière à Marienbad* (1960), *Hiroshima mon amour* (1958).
Cinéma Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Odéon. A partir du 5 novembre. Tél. : 01-43-29-79-04.
Aki Kaurismaki,
L'homme qui vient du froid.
L'Entrepôt présente un hommage au réalisateur finlandais Aki Kaurismaki : *Ariel* 1988, *La Fille aux allumettes* (1990), *La Vie de bohème* (1991), *Tiens ton foulard, Tatjana* (1994).
L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e, Mº Pernety. Du 5 au 8 novembre. Tél. : 01-45-40-78-38.

RÉSERVATIONS

A trois mains
texte et mise en scène de Bruno Bayen, avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Mikami Toru, Dominique Valadié, Félicité Wouassi.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 20 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-41-60-72-72. 60 F à 140 F.
Cabaret chinois
de Jérôme Nicollin.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du 25 novembre au 21 décembre. Tél. : 01-42-02-02-68. 65 F à 135 F.
Cabaret monstre
mise en scène d'Alain Molto.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport. Du 28 novembre au 21 décembre. Tél. : 01-43-64-80-80. 75 F à 140 F.
The Levellers
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 16 novembre. Tél. : 01-47-00-55-22. 146 F.

DERNIER JOUR

9 novembre :
Allemagne, années 80
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et jours fériés. 30 F.

هكذا من الاصل

KIOSQUE

LE MONDE / JEUDI 6 NOVEMBRE 1997

EN VUE

■ Les Etats-Unis n'excluant pas une action militaire contre l'Irak, **Saddam Hussein** promet de repousser l'ennemi, avec sa famille, au corps à corps s'il le faut.
« Et si on nous tranche les mains, c'est entre nos dents que nous brandirons nos sabres », a ajouté le dictateur irakien.

■ L'Argentine fêtait, mardi 4 novembre, son 5 079e jour de régime démocratique depuis l'élection à la présidence du radical **Raul Alfonsin**, le 10 décembre 1983.
Le précédent record était de 5 078 jours entre 1916 et 1930. Depuis, le pays n'a évité la dictature que pendant 3 394 jours, de 1946 à 1955, 1 417 jours entre 1958 et 1962, 1 043 de 1973 à 1976 et 948 entre 1963 et 1966.

■ **Claude-Emile Schuffenecker**, l'auteur, d'après **Geraldine Norman**, expert britannique, des *Tournesols* de **Van Gogh**, vendus à des Japonais 24,7 millions de livres (environ 267,3 millions de francs), aurait peint des faux pour se moquer des marchands de tableaux, incapables, selon lui, de juger l'authenticité d'une peinture.
Ernst van de Wetering, historien d'art néerlandais, vient d'affirmer que le portrait d'un jeune homme chapeauté, ganté de noir, arborant une fraise blanche, récemment acquis par un collectionneur des Pays-Bas, serait une œuvre de Rembrandt. La toile était restée accrochée pendant des années, sans être soupçonnée, dans la chambre à coucher d'un marchand de tableaux parisien.

■ Des magistrats de Tel-Aviv ont condamné, le 30 octobre, un homme, qui avait abusé d'une femme enceinte, à trois ans de prison seulement, au prétexte que son acte avait été *« trop bref »* pour appliquer toute la rigueur de la loi.
Le 28 octobre, alors qu'un tribunal de Rovaniemi, en Laponie, avait infligé, en première instance, deux ans et demi de prison ferme à un violeur, la cour d'appel a réduit la condamnation à un simple sursis, au motif que la *« brièveté »* de l'agression constituait une circonstance atténuante.
« Où sont-ils allés chercher une logique pareille ? », s'est demandée, à l'issue du procès, **Leena Ruusuvuori**, secrétaire générale de la principale organisation féministe de Finlande.

■ Deux cents spécialistes internationaux, réunis au Caire, viennent de lancer un cri d'alarme sur les dangers du Ramadan pour les diabétiques – un quart de la population du Proche-Orient – soumis pendant *« la période critique »* à un jeûne sévère qui provoque une chute brutale du taux de sucre dans le sang, suivi, le soir, d'un repas riche en graisses et en exquises sucreries.

Christian Colombani

Visites princières exemplaires en Afrique du Sud

Le prince Charles et son fils Harry ont fait leur première apparition publique depuis la mort de Lady Di au pays de Nelson Mandela. En couvrant leur voyage, la presse a respecté un code de bonne conduite

LE PRINCE HARRY et son père, Charles, coincés au milieu des Spice Girls, avant un concert de bienfaisance à Johannesburg. C'est l'une des rares photos du fils cadet de Diana publiée en Afrique du Sud, à l'occasion de la visite qu'il vient d'effectuer dans ce pays avec son père. Pour la première apparition publique de Harry depuis la mort de sa mère, il y a deux mois, les journaux sud-africains ont mis un point d'honneur à respecter le code de bonne conduite que s'est imposé la presse à l'égard des enfants de la princesse défunte.

Après la polémique suscitée par le rôle des paparazzi dans l'accident mortel de Diana, la visite avait valeur de test pour les médias qui se sont engagés à davantage respecter la vie privée de la famille royale britannique. La centaine de journalistes et de photographes de toutes nationalités présents en Afrique du Sud pour suivre l'événement ont apparemment tenu parole. Ils se sont contentés de couvrir les apparitions publiques de Harry au côté de son père, sans chercher à le traquer dans ses déplacements privés. Délaissant le programme officiel du prince Charles, l'adolescent, âgé de treize ans, a « disparu » pendant plusieurs jours pour se rendre dans une réserve animalière. L'endroit a été tenu secret, et aucune « photo volée » n'est venue illustrer l'escapade comme cela aurait été immanquablement le cas dans le passé. Dans ce domaine, la presse sud-africaine s'est voulue exemplaire, limitant sa couverture de l'événement au strict minimum. Du *Citizen*, le quotidien blanc conservateur au *Sowetan*, le journal de la communauté noire, tous ont respecté la règle.

Sans tomber dans les excès des publications britanniques dont ils s'inspirent beaucoup, les journaux de Johannesburg ne reculent pourtant pas, en temps normal, devant des photos ou des informations à sensation. Mais comme dans beaucoup de pays, la mort de la princesse Diana a provoqué en Afrique du Sud un sentiment de tristesse et de respect auquel la presse s'est largement associée. Dans cet esprit, elle s'est donc contentée des rares apparitions publiques du prince Harry telles que celle effectuée à l'occasion du concert des Spice Girls en compagnie desquelles son père et lui ont figuré à la une du *Sunday Independent*.

Engoncé dans un costume sombre, le jeune homme s'est montré timide et mal à l'aise malgré les attentions affectueuses prodiguées par les membres du groupe pop. Les cinq jeunes femmes ont eu davantage de succès auprès du prince Charles et du président Nelson Mandela. A l'occasion d'une séance photos très prisée, le chef de l'Etat sud-africain est tombé sous le charme, et a affirmé qu'il s'agissait de *« l'un des plus grands moments »* de sa vie.

Déjà jugé « sexy » par les Spice Girls lors de leur précédente rencontre, Charles s'est lui aussi plié à l'exercice avec le sourire. Comme le souligne le quotidien de Johannesburg *The Star*, tout au long de sa visite dans la région, le prince Charles a voulu présenter une image chaleureuse et détendue. Photos à l'appui le montrant en train de discuter avec des ouvriers ou de serrer des mains, l'héritier de la couronne britannique a cherché à reconquérir l'opinion qui l'avait jugé froid et distant au moment du décès de son épouse.

Frédéric Chambon

DANS LA PRESSE

BFM
Christine Ockrent
■ Attention aux effets d'optique. Vous pensez que tous les poids lourds de France sont mobilisés pour bloquer les routes ? Faux. Très peu de camions sont impliqués. Les patrons ne les laissent pas sortir des entrepôts. Vous pensez que les gros transporteurs ont intérêt à terminer le conflit ? Pas sûr. Le marché est très éparpillé, une grève longue le nettoyerait. Vous pensez qu'il s'agit d'un nouveau bras de fer entre les syndicats et le gouvernement ? Non. Il ne peut que faire pression sur des partenaires éparpillés et pas toujours représentatifs. Vous pensez qu'au moins les protagonistes concernés sont ceux qui négocient ? Faux. Sont absents des discussions ceux qui tiennent véritablement le système, les centrales d'achat qui gèrent la rotation des camions et des approvisionnements en flux tendus, comme des stocks sur roue, régulant à leur gré les rythmes de travail des routiers.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Aux yeux des Français, c'est évidemment Lionel Jospin qui sera jugé dans la circonstance. Il cherche une sortie du conflit rapide et positive. S'il y parvient, il aura fait mieux que les gouvernements de gauche précédents dans de semblables circonstances, mieux aussi que les gouvernements de droite. Sinon, il se banalise. D'où l'engagement qu'il démontre : projet de loi en urgence pour contrôler les conditions de travail des chauffeurs routiers ; activisme gouvernemental pour renouer le dialogue ; incitation financière pour faciliter une solution ; arrêté d'extension s'il le faut pour généraliser les résultats d'un éventuel accord. Et, surtout, ce qui psychologiquement est le plus révélateur : garantie personnelle de Lionel Jospin que les accords, s'ils se font, seront effectivement appliqués et que les salariés ne seront pas bernés, pour employer le mot à la mode.

LE CANARD ENCHAÎNÉ
Erik Emptaz
■ Dans le secteur du transport routier, même quand tout s'arrange, rien n'est jamais réglé. C'est un monde à part, hors les normes et hors les lois, sauf une : celle du marché. Un marché sauvage où tous les coûts sont permis, où le plus fort est le moins cher. Et, pour y arriver, les transporteurs écrasent avec la même désinvolture le code du travail et le code de la route. Chez les transporteurs routiers, le dialogue social n'a rien à voir avec le modèle usuel, les partenaires sociaux avancent en ordre franchement dispersé et reculent de même. Les paroles données ne valent pas plus cher que les engagements pris. Les syndicats sont à la remorque de la base, dont la majorité se passe d'ailleurs de leurs services. Quant au patronat du transport, il est plus que divisé : les gros transporteurs d'un côté, les petits et moyens de l'autre. Dans ce conflit, ils portent chacun une lourde et sérieuse responsabilité, la première catégorie plus encore que la seconde. Car si les routiers bloquent les routes aujourd'hui, c'est d'abord parce que leurs patrons n'ont pas respecté les engagements signés en novembre 1996, il y a tout juste un an. La plupart n'ont ainsi jamais versé la prime exceptionnelle qui avait été décidée. Double langage et demi-mesures, la base a aujourd'hui plus d'une raison objective de se méfier.

www. le-petit-bouquet. com

Une dizaine de journalistes francophones ont lancé sur Internet un mini-quotidien d'actualité gratuit

ILS SONT dix, tous bénévoles, éparpillés dans le monde entier, à préparer chaque matin *Le Petit Bouquet*. Lettre d'information consacrée à l'actualité française, ce quotidien électronique, circulant exclusivement sur Internet, s'adresse aux Français expatriés et aux francophones de tous les pays.

Après huit mois d'existence, il compte déjà 25 000 lecteurs, qui le reçoivent tous les jours dans leur boîte aux lettres électronique. L'abonnement est gratuit, il suffit de posséder une adresse Internet et de s'inscrire sur la liste de diffusion, grâce à un formulaire en ligne disponible sur le site Web. En une dizaine d'articles courts, *Le Petit Bouquet* propose un aperçu de l'actualité politique et culturelle nationale.

Pour le fabriquer, pas de local, peu de coups de téléphone et encore moins de réunions : les échanges entre journalistes se font par Internet. La chronique littéraire est rédigée sur la Côte d'Azur, le graphiste habite la banlieue parisienne, les fiches-cuisine sont préparées à Genève, la section Voyage arrive de Londres et la rubrique Arrière-pensée est l'œuvre d'un professeur de latin de Strasbourg. Un correspondant au Japon et quelques collaborateurs occasionnels viennent compléter cette équipe planétaire.



A Paris, le rédacteur en chef, Max Casmurro, boucle l'édition du jour à 10 h 30, en y ajoutant sa revue de presse. Un simple « clic » et le journal arrive à Washington, où il est pris en charge par son frère, informaticien installé aux Etats-Unis, qui, à son tour, l'expédie à ses lecteurs. A ce jour, 70 % d'entre eux vivent en Amérique du Nord, mais le bouche à oreille virtuel commence à jouer, et *Le Petit Bouquet* a pris pied dans une trentaine de pays.

Il possède également un site Web, qui reprend la lettre quotidienne et propose, en outre, des expositions photo, des BD, des petites annonces et un courrier des lecteurs. *« L'important est de montrer que l'on n'écrit pas n'importe comment sur le Net »*, souligne Max Casmurro. Les lecteurs sont aux aguets : à la moindre faute, les réactions sont immédiates.

Déjà, *Le Petit Bouquet* grandit. De nouveaux services sont en préparation, notamment un espace de commerce électronique, un feuilleton littéraire et un forum politique. D'autre part, Max Casmurro vient de créer une régie publicitaire et a entrepris de démarcher les annonceurs. Désormais, toute l'équipe espère que ce journal pas comme les autres va bientôt devenir une affaire rentable.

Nicolas Bourcier

SUR LA TOILE

ARRESTATIONS
■ Trois jeunes informaticiens qui tentaient de vendre, *via* Internet, des copies illégales de jeux vidéo pour la nouvelle console Nintendo 64, ainsi qu'une machine permettant de les reproduire sur CD-ROM, ont été interpellés puis écroués. Ces arrestations font suite à une action de surveillance du réseau menée par les Services d'enquêtes sur les fraudes informatiques (Sefti) de la PJ parisienne.

PARTI SOCIALISTE
■ Dans le cadre de la préparation du congrès du Parti socialiste, qui se tiendra du 21 au 23 novembre, un groupe de militants réunis autour de Patrick Bloche, député de Paris, a rédigé une *« contribution thématique ayant pour sujet Internet en France »*. Le texte est disponible sur le site *http://PatrickBloche.org/contribution*.

NOUVEAU RACHAT
■ Après le rachat du fournisseur d'accès français Internet Way par la société américaine Uunet il y a deux semaines, c'est au tour de Calvacom, autre prestataire français, de passer sous le contrôle d'une entreprise américaine, PsiNet, déjà implantée au Japon, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne.

Retour de manivelle *par Alain Rollat*

PAUVRE M. Daubresse ! Il n'avait sans doute pas lu *L'Humanité*. Lit-on le journal du PCF quand on est député UDF ? Il a donc des excuses. Il ne savait rien. Rien des *« barrages de la dignité »*. Rien de la *« provocation du grand patronat »*. Rien des affres des petits chauffeurs *« transformés en cobaye dans le laboratoire européen de la régression sociale »*. Sinon, il n'aurait jamais posé cette question saugrenue. Sinon, il ne se serait jamais étonné que le camarade ministre des transports ait pris la peine de faire des heures de nuit pour aller dire la solidarité du gouvernement aux forçats de la route sur un barrage du Mans. Il n'aurait pas fait tout un fromage de ce sandwich aux rillettes partagé sous le regard des caméras pour les besoins de la cause humanitaire des forçats de la route.

Pauvre M. Daubresse ! Il aurait dû se réjouir, au contraire, de voir enfin le gouvernement de la République communier en première ligne avec le peuple. Qu'elles étaient belles les images de ce casse-croûte nocturne ! Que c'est chouette un militant ministre buvant le café de la colère dans un gobelet sur fond de brasero ! Ce cher Jean-Claude était aux anges. Heureux comme un manifestant basique un soir de grand soir ! Les vaillants routiers du Mans pourront raconter à leurs petits-enfants qu'ils y étaient. Marc-Philippe Daubresse, député UDF du Nord, pourra dire aux siens qu'il a commis une erreur de jugement, le lendemain, devant l'Assemblée nationale, alors filmée par France 3, quand il est intervenu, pour reprocher au ministre des transports d'avoir *« ostensiblement pris parti »*. Alors que celui-ci, justement, voulait ostensiblement donner à son parti pris une expression symbolique. Jean-Claude Gayssot espérait la question. En trente secondes et trois formules, le pauvre M. Daubresse, piégé, fut donc relégué dans le camp des esclavagistes.

Il y avait pourtant mieux à faire. Quand il sera remis de ce retour de manivelle, M. Daubresse ne ratera pas l'occasion d'encourager les autres ministres à imiter leur collègue. On verra alors le ministre de l'intérieur partager ses papiers avec les immigrés, le ministre de la solidarité partager la grève de la faim des fils d'anciens harkis, le ministre des affaires étrangères partager le sort des otages oubliés du Caucase, etc. Il se peut même, à l'approche de l'hiver, que le camarade ministre des transports soit vu partageant un autre sandwich, cette fois avec les sans-domicile-fixe. Le camarade ministre des transports n'est-il pas le même que celui du logement ?

MERCREDI 5 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

17.55 Sois belle et tais-toi ■ De Marc Allégret (France, 1958, N., 100 min). Festival
18.40 L'Affaire Maurizius ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1953, N., 110 min). Ciné Cinéfil
19.05 Rendez-vous ■ ■ D'André Téchiné (France, 1985, 85 min). Ciné Cinémas
20.30 Le Masque d'or ■ ■ De Charles Brabin (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
20.30 L'amour est une grande aventure ■ De Blake Edwards (Etats-Unis, 1988, 100 min). Ciné Cinémas
21.05 Le Cri de la soie ■ D'Yvon Marciano (France, 1995, 100 min). Canal +
21.45 Coulez le Bismarck ■ De Lewis Gilbert (GB, 1960, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
22.10 Le Rideau déchiré ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1966, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.40 Bienvenue au paradis ■ D'A. Parker (EU, 1990, 135 min). RTL 9
22.45 ▶ Crash ■ ■ De David Cronenberg (Canada, 1996, 95 min). Canal+
23.20 Maître après Dieu ■ ■ De Louis Daquin (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil
0.25 Slacker ■ De Richard Linklater (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min). Arte
0.40 Une vie normale ■ D'Angela Pope (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 100 min). Canal +
0.55 Le Dernier des six ■ De Georges Lacombe (France, 1941, N., 90 min). RTL 9
1.00 Feux croisés ■ ■ D'Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
2.55 Maniac Cop ■ De William Lustig (Etats-Unis, 1987, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.50 France Europe Express. L'insécurité dans la ville. Invités : Jean-Louis Debré ; Daniel Cohn-Bendit. France 3

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Jean-Pierre Jeunet ; Jean-Claude Dreyfus. Canal +
19.00 De l'actualité à l'histoire. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Avec Marie Bunel. Maroc : La Fantasia. France : Convention tzigane. Allemagne : Patrie des nains de jardin. TV 5
20.10 Faits divers spécial. Les Enfants de l'année blanche. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Octobre rouge : Des petits et des grands mensonges. Arte
20.55 Femmes dans le monde. A travers le voile. Une femme du Sahel. Téva
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Les fous à Trieste. L'arrivée des Juifs soviétiques en Israël. Les camionneuses. Histoire
22.35 La Vie à l'endroit. Comment ça va, l'école ? France 2
22.35 Savoir plus santé. La médecine par les plantes. TV 5
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Dominique Iogna-Prat ; Michel del Castillo ; Bartolomé Bennassar ; Pierre Nora et Saul Friedlander. Histoire
23.10 ▶ Un siècle d'écrivains. Bernard-Marie Koltès : Comme une étoile filante. France 3
23.30 Bons baisers d'Amérique. TV 5
0.10 Le Cercle des métiers. Les métiers de la mort. France 2
0.10 Le Canal du savoir. Les allées de la mode. Paris Première

DOCUMENTAIRES

15.30 ▶ Le Chant de la Terre. [1/2]. La Cinquième
20.00 Davantage de lumière. [2/2]. Histoire
20.35 Les Oiseaux de la colère. Planète
21.45 Musica. Portrait de Valery Gergiev. Arte
22.40 Musique dans la ville. France Supervision
22.45 Musica. Karajan dirige Tchaïkovski : *Concerto pour piano nº 1 en si bémol.* Arte
22.45 Hôpital, silence. Planète
23.25 Frédéric Rossif, la beauté et la violence du monde. TSR
23.30 Profil. Un doux rebelle : Julien Green. [4/4]. Journal d'un siècle (1940-1996). Arte

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Moscou (3e jour). Eurosport
18.30 Tennis. Open messieurs de Stockholm (3e jour). Eurosport
20.35 Football. Ligue des champions. Lierse (Bel) - Monaco. TF 1

DANSE

0.10 Le Lac des cygnes. Ballet. Téva

MUSIQUE

19.00 Mozart en tournée. Munich, une étape, *K 537*, dir. Gerd Albrecht, soliste : Homero Francesch. Muzzik
21.35 Piano Trio, de Mendelssohn. Concert. France Supervision
22.10 Mozart, Beethoven, Mendelssohn. Concert, dir. Ton Koopman. France Supervision
23.00 Barbara Hendricks à Leningrad. Muzzik
23.35 Fela Live : A Midsummer Concert. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 La Nuit du coucou. De Michel Favart. Festival
20.50 Danse avec la vie. De Michel Favart. M 6
21.00 Le Meurtrier à ma porte. D'Eric Till. TSR
22.35 La Croisière maudite. O De Tommy Lee Wallace [2/2]. M 6

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui disparaît de la série. France 2
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Evolution. Canal Jimmy
20.55 Madame le proviseur. France 2
22.20 Une fille à scandales. Nora démissionne ! (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. La compétition (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Bottom. Burglary (v.o.). Canal Jimmy
0.10 NYPD Blues. Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **16.05 France 3**
Saga-Cités :
La Tête de l'emploi

Bien documenté, fourni en témoignages, *La Tête de l'emploi*, reportage signé Daniel Bouy et Marie-Christine Courtes, dresse un constat inquiétant sur les discriminations raciales dans le monde du travail. Quand peut-on parler d'intolérance et de xénophobie dans les pratiques professionnelles ? Le délit de faciès et les critères ethniques ont-ils franchi les portes de l'entreprise ? Telles seront quelques-unes des questions soulevées cette semaine par le magazine des *villes et des banlieues*. Avec le concours de Philippe Bataille (dont le livre *Le Racisme au travail* sort aux éditions de La Découverte), l'équipe de « Saga-Cités » a enquêté à Roubaix, en Ile-de-France et à Vaulx-en-Velin, auprès de syndicalistes, de demandeurs d'emploi, de chefs d'entreprise... Une kyrielle d'avis divergents, recueillis sur le vif, qui ne manqueront pas d'enrichir le débat. – *K. N*

★ Rediffusion : jeudi, 1.00.

● **22.10 Ciné Cinémas**
Le Rideau déchiré

Un physicien nucléaire américain passe brusquement de Copenhague à Berlin-Est. Sa fiancée le suit. Le transfuge est, en réalité, chargé d'une mission par les services secrets des Etats-Unis. Etrange aventure. Dans ce film, où le style de Hitchcock est moins parfait qu'ailleurs, on a simplement voulu voir l'anticommunisme. Or c'est une plongée dans un univers terrifiant. Paul Newman et Julie Andrews descendent aux enfers du mensonge, de la trahison, du meurtre (on en voit un, très long, insoutenable), dans un monde où tout est désespéré. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 et 20.30 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Football. Ligue des champions. Lierse (Bel.) - Monaco. 22.40 Les temps forts des autres rencontres.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 et 1.30 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Madame le proviseur. Fantasio, de José Pinheiro.
22.35 La Vie à l'endroit. Comment ça va, l'école ?
23.40 En fin de compte.
23.45 Journal, Météo.
0.10 Le Cercle des métiers. Les métiers de la mort.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 France Europe Express. L'insécurité dans la ville.
22.45 Soir 3.
23.10 ▶ Un siècle d'écrivains. Bernard-Marie Koltès : Comme une étoile filante.
0.00 Cinéma étoiles.
0.30 Vivre avec...
0.45 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.05
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.05 Le Cri de la soie ■ Film d'Yvon Marciano.
22.45 ▶ Crash ■ ■ Film de David Cronenberg.
0.20 Flash infos.
0.30 Surprises.
0.40 Une vie normale ■ Film d'Angela Pope (v.o.).

ARTE

19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2.
20.00 Wild Wild World of Animals.
20.25 Sous le ciel de Paris.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Octobre rouge : Des petits et des grands mensonges.
21.45 Musica. Portrait de Valery Gergiev. 22.45 Karajan dirige Tchaïkovski : *Concerto pour piano nº 1 en si bémol.*
23.30 Profil. Julien Green [4/4].
0.25 Slacker ■ Film de Richard Linklater (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux : La Série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Elément Terre.
20.50 Danse avec la vie. Téléfilm de Michel Favart.
22.35 La Croisière maudite. Téléfilm O de Tommy Lee Wallace [2/2].
0.15 Secrets de femme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Alain Michel.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *La Part animale*, d'Yves Bichet.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Jean Guillou, orgue. Œuvres de Bach, Mozart, Guillou, Liszt.
21.15 Concert. Orgue. Œuvres de Saint-Saëns, Jongen, Guillou.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Risset, Ofenbauer.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Ensemble Europa Galante. Œuvres de Vivaldi, Farina, Haendel.
22.35 Les Soirées... (suite). Collegium Musicum de Copenhague. *Ungdom og Galskab*, de Dupuy.

JEUDI 6 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.20 La Route semée d'étoiles ■ ■ De Leo McCarey (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
14.15 Trois places pour le 26 ■ ■ De Jacques Demy (France, 1988, 105 min). Ciné Cinémas
15.00 Octobre ■ ■ ■ De Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein (Urss, 1927, N., 120 min). Histoire
15.25 L'Affaire Maurizius ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1953, N., 110 min). Ciné Cinéfil
16.00 Taking Off ■ De Milos Forman (Etats-Unis, 1971, 90 min). Ciné Cinémas
17.05 Le Chevalier de Maupin ■ De Mauro Bolognini (Italie, 1966, 90 min). Festival
17.15 Maître après Dieu ■ ■ De Louis Daquin (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil
17.30 The Snapper ■ ■ De Stephen Frears (Grande-Bretagne, *1992, 95 min*). *Ciné Cinémas*
18.55 Coulez le Bismarck ■ De Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1960, N., 95 min). Ciné Cinéfil
19.05 Le Passage ■ ■ De René Manzor (France, 1986, 85 min). Ciné Cinémas
20.00 Notre histoire ■ ■ De Bertrand Blier (France, 1984, 105 min). TV 5
20.00 Le Poème de l'élève Mikovsky ■ De Pascal Thomas (France, 1972, 30 min). Canal Jimmy
20.30 Feux croisés ■ ■ D'Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 Les Quatre Malfrats ■ De Peter Yates (Etats-Unis, 1972, 100 min). Ciné Cinémas
20.30 Les Zozos ■ ■ De Pascal Thomas (France, 1972, 110 min). Canal Jimmy
20.30 L'Eveil ■ De Penny Marshall (Etats-Unis, 1990, 125 min). RTL 9
20.35 Guêpier pour trois abeilles ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1966, 135 min). TMC
20.40 ▶ La Guerre sans nom ■ ■ De Bertrand Tavernier et Patrick *Rotman (France, 1991, 245 min)*. Arte
20.55 Un privé en escarpins ■ De Jeff Kanew (Etats-Unis, 1991, 95 min). Téva
21.00 L'Empire du soleil ■ ■ De Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 155 min). Paris Première
21.00 Nouvelle-Orléans ■ D'Arthur Lubin (Etats-Unis, 1947, N., 105 min). Muzzik
21.30 Hocus Pocus : Les Trois Sorcières ■ De Kenny Ortega (Etats-Unis, 1994, 90 min). Disney Channel
22.00 Monsieur Coccinelle ■ De Bernard Deschamps (France, 1938, N., 85 min). Ciné Cinéfil
22.10 Le Maître d'escrime ■ ■ De Pedro Olea (Espagne, 1992, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
22.15 La Chanteuse de pansori ■ ■ D'Im Kwon-Taek (Corée du Sud, 1992, v.o., 110 min). RTBF 1
22.35 Le Cri de la victoire ■ ■ De R. Walsh (EU, 1955, 135 min). RTL9
22.45 La Machine ■ Δ De François Dupeyron (France, 1994, 100 min). M 6
23.40 In the Soup ■ ■ D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 100 min). Ciné Cinémas
0.45 Sweet Sweetback's Baadasssss Song ■ ■ De Melvin Van Peebles (Etats-Unis, 1971, v.o., 95 min). Arte
0.45 Gangway ■ De Sonnie Hale (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.55 C'est pas normal. Victimes des usuriers. La Cinquième
13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. Invité : Luc Plamondon. France 3
14.30 Arrêt sur images. Guerre de communication au Congo. Invités : Thierry Saussez ; Antoine Glaser. La Cinquième
15.20 Le Vrai Journal. Canal +
17.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. Avec Christian Sautter et Jacques Marseille. *La francophonie.* Avec Thierry de Beaucé et Leïla Sebbar. Histoire
18.00 Stars en stock. Jennifer Jones. Vivien Leigh. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard-Henri Lévy ; Jean Bricmont. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Dominique Iogna-Prat ; Michel del Castillo ; Bartolomé Bennassar ; Pierre Nora et Saul Friedlander. Histoire
20.05 Temps présent. Les saisonniers du Front national. Changer sa vie : jusqu'au bout du rêve. TSR
20.55 Envoyé spécial. La gueule de l'emploi. La guerre du thon. Post-Scriptum : Les inconnus de Roissy. France 2
22.20 Faxculture. Invités : Jérôme Cottin ; Chantal Akerman. TSR
22.35 France Europe Express. L'Europe qui embauche. Invitée : Martine Aubry. TV 5
22.50 Boléro. Invitée : Carole Laure. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le piège indochinois [2/2]. L'enlisement (1945 - 1949). Histoire
23.25 Le Club. Anna Karina. Ciné Cinéfil
0.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Louis Barthas. Claude Simon. Jean-Paul Dubois. La rubrique de Michel Polac. France 3
1.00 Saga-Cités. La tête de l'emploi. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. L'Homme qui volait avec les grues. La Cinquième
19.15 L'Enfant aveugle. [2/2]. Planète
19.45 Lucebert, temps et adieux. Planète
20.35 Les Demoiselles de la nuit. Planète
21.05 Saumialuk, le grand gaucher. Planète
21.45 William Christie et les Arts florissants. La passion du baroque. France Supervision
22.35 Oasis. Canal +
23.00 Des hommes dans la tourmente. McArthur *versus* Truman. Planète
23.25 La Royal Air Force. [5/8]. L'élite : le Fighter Command. Planète
0.00 Encyclopédies. Ceux de Saint-Cyr. Histoire
0.10 Accident de carrière. Le chômage des «cadres sup». Téva
0.15 Hôpital, silence. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Moscou (4e jour). Eurosport
19.00 Basket-ball. Euroligue (6e journée) : Limoges - Maccabi Tel Aviv. Eurosport
20.30 Football. Coupe des coupes (8e de finale retour) : Slavia Prague - Nice. Canal +

MUSIQUE

20.00 Stars espagnoles de l'opéra : Angeles Gulin. Muzzik
22.45 Dixie Brothers 6 au Petit Journal Montparnasse. Muzzik
22.55 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : *Gala*. France Supervision
23.35 Vaclav Neumann dirige... l'Orchestre philharmonique tchèque. Paris Première
23.40 A Night in New Orleans. Festival de Jazz de Montreux en 1995. Muzzik
0.25 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : *La Symphonie italienne.* *France Supervision*

TÉLÉFILMS

18.00 Le Chant de l'homme mort. De Jérôme Cornuau. Téva
18.35 Nanou ou Gaëlle. De Christine François. Festival
20.30 ▶ L'Inventaire. De Caroline Huppert. Festival
22.05 Les Mouettes. De Jean Chapot. Festival
22.25 Avalanche. O De Paul Shapiro. TF 1

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'éternelle jeunesse. M 6
18.15 Friends. Celui qui ne voulait pas partir. France 2
19.00 FX, effets spéciaux : la série. Sous le signe des gémeaux. M 6
19.05 Walker, Texas Ranger. Une nouvelle recrue. TF 1
20.35 Les Envahisseurs. L'expérience. Disney Channel
20.35 *Julie Lescaut.* Travail fantôme. RTBF 1
20.45 Les Cordier juge et flic. Boulot de flic. TF 1
21.30 Millennium. Les blessures du passé. TSR
23.00 Code Quantum. La vie ne tient qu'à une chaîne. Série Club
23.10 Un privé nommé Stryker. Mourir de rire. France 2

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **22.35 Canal +**
Oasis : derrière le miroir

Les frangins terribles

APRÈS GEORGE HARRISON, c'est au tour de Keith Richards de taper sur ses disciples. « *Oasis ? Ils imitent les Beatles et les Stones des années 60, mais ils ne leur arrivent pas à la cheville. Je n'achète pas cette daube.* » Assassiné par ses idoles, le groupe de Manchester ne s'en porte pas plus mal. Phénomène incontournable du rock anglais de la fin des années 90, Oasis a vendu plus de vingt millions d'exemplaires de ses trois albums – *Definitely Maybe, (What's The Story) Morning Glory* et le récent *Be Here Now* – et regonflé, jusqu'à l'arrogance, la fierté de la pop insulaire. Parce qu'elle rend constamment hommage à ses aînés, la musique des frères Gallagher est souvent considérée comme impersonnelle. Le mérite d'*Oasis : derrière le miroir*, le film de Nick Kent et Philippe Manœuvre, est de faire percevoir qu'au-delà du plagiat ce rock exhale l'Angleterre de son époque, mais aussi l'histoire et le caractère de ceux qui le composent.

Journalistes, manager, biographe, patron de maison de disques témoignent de l'impact du groupe sur la société britannique depuis sa naissance, en 1991. Surtout, on passe du temps avec les musiciens. Sur scène, mais aussi dans un semblant d'intimité. Le documentaire prend alors des allures de *Spinal Tap* (le film satirique de Rob Reiner sur les coulisses du hard rock) filmé par Ken Loach. Avec l'accent traînard de hooligans mancuniens, les deux frères et leurs camarades essaient de se confier. D'évidence, les *lads* du nord de l'Angleterre n'ont pas l'habitude d'ouvrir leur cœur mais les sentiments à peine dévoilés n'en sont que plus touchants.

Mélange de puissance primitive et d'élan nostalgique, la musique d'Oasis est à l'image des relations qu'entretiennent les deux frères aux disputes célèbres. Liam, gouape sexy à l'arrogance perpétuellement en bandoulière. Noel, personnage introverti au regard de guingois. En lui offrant ses mélodies, Noel enrichit Liam d'émotions qu'il n'aurait jamais su formuler. L'émission le démontre, les rivalités et l'attachement des frangins terribles incarnent l'alchimie du groupe.

Stéphane Davet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF ! jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Paradis d'enfer.
18.30 Mokshû Patamû.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Le résultat des courses.
20.45 Les Cordier juge et flic. Boulot de flic.
22.25 Made in America. O Avalanche, de Paul Shapiro.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 Un livre, des livres.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. La gueule de l'emploi. La guerre du thon. P.S. : Les inconnus de Roissy.
23.00 Expression directe. PS.
23.10 Un privé nommé Stryker. Mourir de rire.
0.40 En fin de compte.
0.45 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Une femme en danger. Téléfilm de Stuart Cooper.
16.05 Evasion. Nouvelle-Calédonie : De tribu en tribu à Lifou.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la *télé*.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Temps d'un week-end. Film de Martin Brest.
23.40 Soir 3.
0.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Louis Barthas. Claude Simon. Jean-Paul Dubois. La rubrique de Michel Polac.
1.00 Saga-Cités. La tête de l'emploi.
1.30 Espace francophone. André Chedid, portrait.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Mort subite. Film de Peter Hyams.
15.20 Le Vrai Journal.
16.05 Pas si vite.
16.10 Surprises.
16.25 Trois vœux. Film de Martha Coolidge.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jade, Lacust, Bernard-Henri Lévy, Jean Bricmont.
20.15 Football. En direct. Slavia Prague - Nice.
22.30 Flash infos.
22.35 Oasis.
23.30 Les Vendanges de feu. Film d'Alfonso Arau (v.o.).
1.05 Basket-ball. Euroligue : Barcelone - Pau-Orthez.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Les Yeux de la découverte.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Acre : l'Amazonie oubliée. [3/4].
16.25 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la terre. [3/4].
17.35 Histoire personnelle de la littérature. Bossuet.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Métros du monde. Madrid.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. Les harkis à la recherche d'une identité.
20.00 Contacts. Sarah Moon. Duane Michals.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : ▶ La Guerre sans nom ■ ■ Film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman.
0.45 Sweet Sweetback's Baadasssss Song ■ ■ Film de Melvin Van Peebles (v.o.).

M 6

13.30 Scène de ménage au paradis. Téléfilm de Di Drew.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : La série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Les Piégeurs.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Le Gendarme en balade. Film de Jean Girault.
22.45 La Machine ■ Film Δ de François Dupeyron.
0.25 La Maison de tous les cauchemars.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. Le scoutisme.
22.10 For intérieur. Jean-Pierre Otte, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Webern, Mozart, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Nateuda.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Schubert, Brahms, R. Schumann, Gervasoni, Hahn.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Suite de danses*, de Bartok ; *Symphonie nº 8*, de Bruckner.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Graun, Abel, Haydn.

هكذا من الاصل

Le Monde

JEUDI 6 NOVEMBRE 1997

Un siècle de mots

par Pierre Georges

CENT MOTS pour définir l'âge moderne. Ou une facon comme une autre de dater le siècle. Un mot, un an. A partir de cette idée simple, les dictionnaires Collins, qui restent à la langue anglaise ce que Larousse ou Robert sont à la française, ont entrepris de classer les années 1896-1997 par inventions et trouvailles.

Le résultat est tout à fait étonnant. Et le *Times* de Londres a consacré lundi une page entière aux cent mots du siècle. Ne bénéficiant pas de ces largesses, on se contentera ici de dénicher les grands crus dans cette cave linguistique. EN VO, bien sûr.

Commençons donc par le commencement. C'est à dire par le siècle dernier finissant et finissant très fort. 1896, *Radioactivity*. Alpha, bêta et gamma étaient nés. *1897*, *Aspirin*, sauvés ! *1898*, *Krypton*, né du grec pour signifier sa nette propension à rester un gaz caché, inodore et sans couleur. 1899, *Gamine*, en franglais dans le texte, pour définir une jeune fille acidulée, exemple : *the unforgettable et adorable gamine*. 1900 enfin, le *Labour Party*, vieille chose revendicatrice dont le *Times* donne la version moderne, le « *new Labour* », « *plus chardonnay et salade d'avocat, moins bière et sandwich* ».

Sur ces bases-là, le XXe siècle s'annonçait fécond. Il le fut. L'art et l'histoire militaires lui apportèrent énormément. La preuve : *Air raid*, 1911, à la suite d'un premier bombardement aérien par un biplan italien sur une base libyenne. *Tank*, 1915, nom donné par Winston Churchill à ce véhicule blindé. *Maginot Line*, 1929, l'incomplète muraille de France. *Jeep*, 1940, au nom peut-être issu directement de *Eugene the Jeep*, personnage de la bande dessinée Popeye. *Radar*, 1941, inventé à pic pour gagner la bataille d'Angleterre.

Autres grands fournisseurs, les régimes politiques, leurs errements ou moments forts. La *Cheka*, 1917, police secrète bolchévique, abréviation pour résumer sa mission « *commission extraordinaire pour combattre la Contre-révolution, le sabotage et la spéculation* ». La *Gestapo*, affreux mot de 1933. Le *Watergate*, 1972, qui finit par avoir des rejetons britanniques comme le *Camillagate*. Le polonais *Solidarity*, 1980, le russe *Glasnost*, 1985, le tchécoslovaque *Velvet Revolution*, 1989. Sans oublier l'abominable *Ethnic Cleasing* qui fait son entrée au dictionnaire en 1991.

Un siècle en cent mots. L'énumération en serait fastidieuse. Mais combien d'apports au langage universel ! *Jazz*, 1909, aux origines incertaines, peut-être né d'une danse nommée Jasper, ou d'un musicien baptisé M. Razz, ou du surnom d'un batteur, Charles « Chaz ». *Robot*, 1920, invention redoutable issue du tchèque *robota*. *Oscar*, 1931, surgi de la mémoire qu'avait une conservatrice californienne des arts du cinéma de son cher « *uncle Oscar* ». *Nylon*, 1938, de chez Du Pont de Nemours. *Tupperware*, 1945, d'après Earl Tupper, ingénieur en boîtes conviviales. *Bikini*, 1946, atoll atomisé et bientôt dénudé. *Big Brother*, 1949, en avance de quelques décennies sur l'orwellien *1984*. *Laser*, 1960, *CD*, 1982, *Yuppie*, 1984, *Clone*, 1992. Tout y est, même le plus grand, le veau d'or du siècle : *Television*, 1926. Un affreux barbarisme, selon le *Times*. En bon anglais, cela aurait dû se dire *proculvision* ou *teleopsis* !

Yann Piat : le président des assises du Var instruit un complément d'information

Le procès, prévu pour mars 1998, devrait être reporté

LE PRÉSIDENT de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, mène l'enquête. Profitant de l'accalmie suscitée par la décision de l'éditeur Flammarion de retirer de la vente le livre *L'Affaire Yann Piat*, ce magistrat, qui doit présider le procès de l'assassinat de Yann Piat, a décidé de procéder lui-même à des investigations supplémentaires.

Manifestement désireux de rompre avec le tapage provoqué par la sortie du livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, qui désignait François Léotard et Jean-Claude Gaudin comme les commanditaires du meurtre de la députée (UDF) du Var, M. Bréjoux a choisi de satisfaire quelques-unes des demandes qui lui avaient été soumises.

Quatre des parties au futur procès ont officiellement réclamé un complément d'information, en se fondant au moins partiellement sur le contenu du livre. Elles demandent que l'instruction consacrée à la mort de Yann Piat, le 25 février 1994, soit rouverte, au motif que l'enquête aurait laissé certaines zones d'ombre inexplorées. Le livre de MM. Rougeot et Verne expose notamment la thèse d'une « *deuxième équipe* » d'assassins et critique les expertises balistiques ordonnées par le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland.

Après avoir envisagé un complément d'expertise balistique, le président Bréjoux y a apparemment renoncé, a-t-on indiqué au *Monde* de sources judiciaires. Le président des assises du Var aurait néanmoins sollicité la communication de l'enquête interne à l'armée effectuée par la direction de protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

Une copie de la procédure de référé ayant abouti à la condamnation, le 28 octobre, de l'éditeur et des auteurs du livre, devrait également être demandée au tribunal de grande instance de Paris, qui avait souligné le « *déséquilibre flagrant entre une accusation d'une gravité extrême et des éléments d'enquête manifestement dépourvus de tout lien consistant avec cette accusation* ».

EXPERTISE INFORMATIQUE

Cité comme témoin par MM. Rougeot et Verne au cours de cette instance, l'expert informaticien Jean Girerd, qui ne s'était pas présenté au tribunal, a été interrogé, mardi 4 novembre, par le juge Bréjoux. Considéré comme un spécialiste éminent, M. Girerd avait été commis pour examiner l'ordinateur des frères Saincené, retrouvés morts dans une villa de Tourtour (Var), au mois de mai 1994.

Au terme de ses recherches, l'expert avait proposé de poursuivre l'examen de la mémoire informatique jusqu'à la « *cinquième couche d'effacement* », afin de retrouver la trace d'éventuels fichiers oubliés. Mais il n'avait pas été suivi, et l'enquête avait retenu la thèse du suicide – contestée depuis par des proches de Fernand Saincené, ancien vacataire au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Se fondant sur des déclarations qu'auraient faites M. Girerd, en septembre 1996, les auteurs de *L'Affaire Yann Piat* évoquent un lien entre la mort des deux frères, qu'ils affirment d'origine criminelle, et l'assassinat de Yann Piat. La preuve de ce lien se trouverait, selon eux, dans la « mémoire morte » de l'ordinateur, que l'expert aurait visitée en dehors de tout mandat judiciaire. « *Ce que j'ai découvert*, aurait-il déclaré, *est une affaire d'Etat.* »

La machine se trouvant toujours au greffe du tribunal de Draguignan, il apparaissait probable, mercredi matin, que le président de la cour d'assises en demande une nouvelle expertise à un autre spécialiste, incluant, cette fois, la fameuse « *cinquième couche* ».

Le choix d'une expertise supplémentaire entraînerait un coût important, mais il semble que la chancellerie, soucieuse de mettre un terme aux rumeurs, ait déjà donné son accord de principe. Cette option aurait en outre le mérite d'entraîner *de facto* le report du procès d'assises, prévu pour le mois de mars 1998, soit au même moment que les élections régionales.

Hervé Gattegno

Des antirétroviraux contre le sida vont être fournis à la Côte-d'Ivoire, à l'Ouganda, au Chili et au Vietnam

À L'INITIATIVE d'Onusida, programme commun des Nations unies contre le sida, la première opération visant à améliorer l'accès, dans les pays en voie de développement, aux médicaments actifs contre l'infection par le VIH a été lancée mercredi 5 novembre. Grâce à une collaboration originale entre les secteurs publics et plusieurs multinationales pharmaceutiques, quatre pays – Côte-d'Ivoire, Ouganda, Chili et Vietnam – devraient pouvoir assurer prochainement la distribution des principales méthodes diagnostiques et thérapeutiques dont bénéficient les personnes infectées par le VIH dans les pays industrialisés.

Ces quatre pays vont adapter leur infrastructure sanitaire pour garantir la distribution et le bon usage de ces médicaments. Pour leur part, les firmes pharmaceutiques engagées dans ce projet fourniront ces médicaments à des prix subventionnés. Pour l'heure, les multinationales GlaxoWellcome, Hoffmann-La Roche et Virco se sont engagées à participer. On ajoute, chez Onusida, que les compagnies Janssen Pharmaceutica et Organon Teknika « *ont exprimé leur intérêt et étudient actuellement la possibilité et le niveau de leur engagement éventuel* ». Onusida est en pourparlers avec d'autres compagnies, cette initiative étant ouverte à toutes les firmes souhaitant s'y associer.

Dans chacun des quatre pays, un comité national consultatif sur les médicaments sera créé et placé sous la responsabilité du ministre de la santé. Ce comité sera chargé d'élaborer une politique nationale en matière d'approvisionnement en médicaments et d'établir des critères concernant la sélection des patients. D'autre part, sous l'égide d'Onusida, une entreprise à but non lucratif sera constituée dans chaque pays. Elle tiendra lieu de bureau central pour l'importation des médicaments et la gestion des subventions.

Cette structure sera financée par les compagnies concernées. Elles fourniront une gamme de médicaments pour la prise en charge de l'infection par le VIH et tout particulièrement les antirétroviraux dont on sait qu'ils peuvent freiner l'évolution de la maladie, des antimicrobiens pour prévenir ou traiter les infections opportunistes caractéristiques du sida, ainsi que des antibiotiques pour traiter les maladies sexuellement transmissibles qui augmentent le risque de propagation du VIH. Des méthodes diagnostiques seront également disponibles.

« *Ce programme permettra d'établir les données dont nous avons besoin pour savoir s'il est réellement possible d'obtenir et de distribuer, dans les pays en développement, les médicaments indispensables à la prise en charge de l'infection par le VIH* », a déclaré le docteur Joseph Saba, coordonnateur de cette initiative. On estime que plus de vingt millions de personnes sont aujourd'hui porteuses du VIH dans les pays en voie de développement.

Jean-Yves Nau

Le groupe Hachette s'intéresserait à « Nice-Matin »

DES RUMEURS persistantes, à Nice comme à Montpellier, font état d'une entrée du groupe Hachette dans le capital de *Nice-Matin* et d'une montée du groupe de Jean-Luc Lagardère dans celui de *Midi Libre*. Hachette, qui possède 3 % du capital de *Midi Libre*, pourrait prochainement augmenter sa participation dans le journal, sans dépasser cependant 10 % du capital. A Nice, un communiqué du Syndicat national des journalistes évoque une rumeur qui « *annonce la cession imminente (sinon déjà faite) d'une partie substantielle du capital de* Nice-Matin ». Hachette pourrait reprendre tout ou partie des actions de la famille Bavastro, actionnaire principal du quotidien. Jean-Pierre Milet, le PDG de *La Provence*, journal du groupe Hachette, dément qu'il y ait des négociations, tout en précisant que « *les relations se sont améliorées avec la famille Bavastro. Peut-être qu'un jour on aura envie de travailler ensemble et de mettre en place de bonnes coordinations entre les deux titres* ».

DÉPÊCHES

■ **LITTÉRATURE : quatre romans restent en lice dans la dernière sélection du prix Goncourt**, qui sera décerné lundi 10 novembre. Il s'agit de *1941*, de Marc Lambron (Grasset), de *La Bataille*, de Patrick Rambaud (Grasset), de *La Compagnie des spectres*, de Lydie Salvayre (Seuil), et de *Coup de lame*, de Marc Trillard (Phébus). Le jury du prix Renaudot, qui sera également décerné le 10 novembre, a lui aussi rendu publique sa dernière sélection : Jean-Philippe Arrou-Vignod pour *L'Homme du cinquième jour* (Gallimard), Pascal Bruckner pour *Les Voleurs de beauté* (Grasset), Martine Le Coz pour *Léo, la nuit* (Rocher), Lydie Salvayre pour *La Compagnie des spectres* (Seuil) et François Taillandier pour *Des hommes qui s'éloignent* (Fayard).

■ **IMMIGRATION : trente-trois mouvements chrétiens réunis** dans un Collectif de réflexions et de propositions, ont rendu publique, mardi 4 novembre, une lettre adressée aux parlementaires leur demandant de modifier les projets de loi sur l'immigration et la nationalité afin de fonder la législation « *sur le strict respect des droits de l'homme et de la dignité de chaque être humain* ». Ces associations catholiques et protestantes, parmi lesquelles le Secours catholique, la Cimade, le CCFD, la JOC, la Pastorale des migrants et Emmaüs France, estiment que ces textes présentent « *des avancées* » mais doivent être amendés.

■ **ALLEMAGNE : le nombre de chômeurs s'est élevé à 4,29 millions** de personnes en octobre, soit 11,2 % de la population active, comme en septembre, selon des données brutes non corrigées des variations saisonnières publiées, mercredi 5 novembre, par l'Office fédéral du travail.

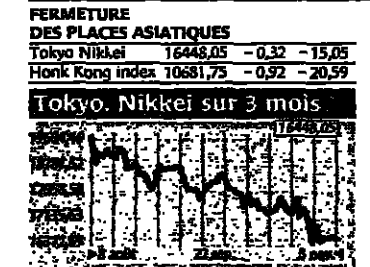
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 5 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16448,05	– 0,32	– 15,05
Honk Kong index	10681,75	– 0,92	– 20,59



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/11	Var. en % 04/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2817,04	+ 1,52	+ 21,65
Amsterdam CBS	877,74	+ 1,01	+ 35,40
Bruxelles	15111	+ 0,77	+ 42,95
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3691,42	—	+ 35,43
Londres FT 100	4897,40	—	+ 18,91
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	22333	+ 1,02	+ 42,28
Zurich SMI	5583,50	+ 0,82	+ 41,63

Tirage du *Monde* daté mercredi 5 novembre : 511 458 exemplaires. 1 -

